TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9587 | 42 PAGES | — MARDI 18 NOVEMBRE 1975

Incarcéré après un accident du travail

M. Jean Planche est remis d'office en liberté

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 160 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une guerre d'Espagne à l'africaine

La guerre civile angolaise a pris, au cours du mois écoulé, une dimension internationale sans précédent sur le continent, fût-ce au Congo et au Biafra.

Pour le gouvernement de M. Agostinho Neto, en mauvaise posture dans sa capitale menacée, Luanda, le principal danger vient d'une colonne blindée en provenance du Sud, et dont la progression paraît irrésistible. Or, cette force, remarquablement armée et équipée, est composée essentiellement de soldats blancs que tous les envoyés spéciaux ont entendus refuser, avec un fort accent sud-africain, de décliner leur nationalité. D'anciens militaires portugais jouent également un rôle important dans cette colonne, dont la logistique, fournie par avions gros porteurs, est assurée, de toute évidence, par Pretoria. L'UNITA, qui opère dans le Sud, passait, il y a encore trois mois, pour une force d'appoint sans grande consistance, mais elle a reçu de ses « amis » occidentaux un matériel considérable, et serait désormais la principale armée dans le pays.

Autre voisin bien décidé à ne pas laisser s'établir un régime socialiste à sa porte, le Zaïre soutient ouvertement le F.N.L.A. contre le M.P.L.A., et il appuie l'offensive menée du nord contre Luanda. L'aide du camp socialiste au M.P.L.A. se traduit par l'envoi de matériel — dont des chars soviétiques — et de personnel. Près d'un millier de soldats et d'officiers cubains se battraient pour le régime de M. Neto, ainsi que des contingents mozambicains et d'anciens gendarmes katangais revenus au service. Contradictoires et confuses quant aux effectifs engagés, les nouvelles en provenance d'Angola concordent, du moins sur l'ampleur des interventions étrangères.

Jouant désormais sa survie dans la capitale — alors qu'il contrôlait l'été dernier douze des seize districts du pays, — le M.P.L.A. ne peut plus se maintenir si l'équipement soviétique lui parvient uniquement par le port de Luanda. Le problème d'un pont aérien est donc posé, et des rumeurs insistantes assuraient, la semaine dernière, que Moscou l'aurait déjà mis en place s'il ne s'était heurté à un refus de M. Neto de laisser à ses alliés le contrôle total de l'aéroport.

Dans un pays ruiné et déchiré par une guerre atroce, l'issue de la bataille dépend désormais de l'affrontement entre « mercenaires » et militaires étrangers, des combats entre les chars soviétiques débarqués récemment et les blindés français livrés naguère au Portugal et à l'Afrique du Sud, du tonnage des munitions livrées par les fournisseurs occidentaux. Par « mouvement de libération » interposé, chacun soutient le belligérant qui représente sur le terrain — si approximativement que ce soit — le « camp socialiste » ou le « monde libre ». L'aide de l'extérieur est devenue l'élément désisif du rapport des forces.

Cette guerre d'Espagne à l'africaine — où l'opposition « idéologique » cache mal la curée des intérêts — implique un risque évident de « dérapage » international. D'ores et déjà, notamment à propos du sort de Cabinda, elle est lourde, sur le continent noir lui-même, de nouveaux conflits, dont l'un, entre Kinshasa et Brazzaville, est plus qu'ébauché.

La querelle sur les responsabilités de l'escalade, et sur l'ordre dans lequel ont été adressés les appels à l'étranger, n'a qu'un intérêt historique. Les efforts de l'O.U.A. — visiblement dépassée et dirigée, en la personne du maréchal Idi Amin Dada, par un homme dont l'autorité personnelle est un peu mince pour tancer M. Brejnev comme il vient de le faire — semblent condamnés à l'échec. D'autant que chacun des grands alliés des mouvements angolais en lutte semble tout prêt à fournir un nouvel effort, soit pour sauver, soit pour abattre le régime encerclé de Luanda.

(Lire nos informations page 4.)

Nord et Sud au Portugal

• A Viseu, les modérés ont appuyé le gouvernement
• A Lisbonne, les partis d'extrême gauche ont organisé une puissante manifestation

Deux manifestations d'importance inégale ont eu lieu dimanche 16 novembre au Portugal. Celle organisée à Lisbonne par l'extrême gauche — et à laquelle le parti communiste avait donné son appui — a été une des plus importantes que le pays ait connue depuis la chute de M. Caetano.

Ce succès — et les divisions entre les socialistes et le parti populaire démocratique auxquelles a donné lieu, le même jour, la manifestation d'appui au sixième gouvernement provisoire organisée à Viseu — ont confirmé la fragilité de la coalition formée sous l'égide de l'amiral Pinheiro de Azevedo.

Les démonstrations contradictoires de Lisbonne et de Viseu, dans le nord du pays, ont illustré le contraste entre les provinces septentrionales, plus conservatrices, et le sud du Portugal, beaucoup plus tenté par des solutions politiques progressistes.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Sous la bruine couvrant le mugissement des sirènes des bateaux et les cris des mouettes sur le Tage, un chant joyeux, adaptation très libre d'un air populaire, montait de la foule immense rassemblée depuis plus de trois heures le dimanche 16 novembre à Lisbonne : « *Pinheiro, va-t'en, cette place n'est pas la tienne.* » En face de l'estrade, sous les drapeaux rouges mêlés à ceux, vert et rouge, du Portugal, au milieu de centaines d'autres banderoles, une petite pancarte portait cette macabre prophétie : « *Le sixième gouvernement accompagnera Franco dans son prochain voyage.* »

Si ce sixième gouvernement provisoire n'est pas mort, il est de fait très malade, après le succès de la manifestation organisée par l'extrême gauche, la plus grande que Lisbonne ait vécue depuis le fameux 1er mai 1974.

Il y a une semaine, le 9 novembre, l'amiral Pinheiro de Azevedo, premier ministre, avait reçu dans la capitale l'appui d'environ 70 000 personnes, mobilisées par le parti populaire démocratique (P.P.D.), le parti socialiste (P.S.) et le parti populaire monarchiste (P.P.M.). La partie semblait gagnée. Le dimanche 16 novembre, une foule presque deux fois plus nombreuse, en tout cas plus de 190 000 personnes, scandait, entre autres « gentillesses », que l'amiral était « *un clown* », « *un réactionnaire* », et qu'« *il devait partir, car c'est l'heure* ».

Ce renversement montre que les situations ne sont jamais définitivement acquises dans un Portugal en proie à la révolution. Le coup de butoir porté au milieu de la semaine dernière par trente mille ouvriers du bâtiment avait fait vaciller un gouvernement déjà faible. La manifestation de dimanche, organisée par les commissions ouvrières de la ceinture industrielle de Lisbonne, avec l'appui du parti communiste, de l'extrême gauche et des SUV (Soldats unis vaincront), a pris les allures d'un véritable déferlement. L'évidence est apparue : on peut espérer gouverner sans la gauche communiste et révolutionnaire au Portugal ; on ne peut prétendre le faire contre elle.

Cela, le général Costa Gomes, président de la République, en avait convenu le samedi 15 novembre au cours d'un entretien télévisé : « *La coalition P.P.D.-P.S., même si elle est majoritaire électoralement, n'est pas suffisante pour constituer un gouvernement ayant non seulement une large base d'appui mais jouissant aussi d'un soutien chez les travailleurs suffisamment fort pour assurer la paix, la tranquillité, une productivité raisonnable et pour éviter ces revendications constantes qui nuisent énormément à l'économie nationale.* »

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 2.)

Accord de principe des Six sur une certaine stabilisation des changes

Volonté commune pour lutter énergiquement contre le chômage

Les six chefs d'Etat et de gouvernement réunis depuis samedi soir à Rambouillet — les présidents Gerald Ford et Valéry Giscard d'Estaing, le chancelier Helmut Schmidt, les premiers ministres Wilson et Takeo Miki ainsi que le président du conseil italien, M. Aldo Moro — devaient faire chacun à 2 heures de l'après-midi « une brève déclaration ». A la même heure, une déclaration officielle clôturant la rencontre devait être rendue publique. Les pays participants s'y engagent à assurer une meilleure stabilité des taux de change et à renoncer au protectionnisme. Le texte officiel comporterait, semble-t-il, des engagements plus vagues en ce qui concerne l'énergie. Le président de la République avait demandé qu'aucune décision ne soit prise en ce domaine en l'absence des autres pays intéressés.

Un autre thème central du « sommet » de Rambouillet a été l'affirmation que les pays industrialisés à économie de marché sont désormais sur la voie de la reprise économique. Le président américain a tout particulièrement centré ses interventions sur ce thème, insistant sur la vigueur du mouvement conjoncturel aux Etats-Unis. Les participants ont marqué leur volonté de lutter contre le chômage, tout en affirmant leur détermination de continuer leurs efforts pour réduire l'inflation. Les entretiens avaient été qualifiés dimanche de « précis, approfondis, fructueux » par le porte-parole de l'Elysée.

Deux temps forts ont été enregistrés à la réunion « au sommet » de Rambouillet. Le premier a été l'affirmation que les pays industrialisés à économie de marché étaient en train de sortir de la récession. C'est là un thème dont on devrait retrouver l'écho dans la déclaration finale, qui reprend les intentions qui se sont exprimées au cours des entretiens qu'ont eus samedi soir, dimanche et lundi matin les six chefs d'Etat et de gouvernement accompagnés par leur ministre des affaires étrangères et leur ministre des finances respectifs.

Le même texte affirme simultanément que les pays participants sont tombés d'accord pour poursuivre leurs efforts destinés à lutter contre l'inflation. Interrogé dimanche sur le point de savoir si au cours des échanges de vues qui ont eu lieu l'accent avait été mis plus sur la récession ou plus sur l'inflation, le porte-parole de l'Elysée, M. Gouyou-Beauchamps, a répondu qu'étant données les circonstances on s'était davantage préoccupé de la baisse de l'activité économique et de la nécessité de lutter contre le chômage.

On a particulièrement remarqué à cet égard l'intervention du président Gerald Ford, qui a profité de cette rencontre pour reprendre le thème qu'il développe presque journellement de l'autre côté de l'Atlantique : l'économie américaine reprend vigueur.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR

OUF !

Voilà, c'est fini, n'en parlons plus, tout s'est arrangé très vite. L'autre soir, M. Lecanuet défend ses juges en poussant une colère vers le képi de M. Poniatowski, qui estime que le garde des sceaux est fatigué. Le lendemain matin, le président de la République rend hommage à son ministre de la justice sans le trouver fatigué, et le soir même, sans doute sous l'effet d'un coup de barre, le ministre de l'intérieur déclare que justice et police marchent la main dans la main, comme deux petites filles modèles. Et samedi M. Lecanuet proclame qu'il n'y a jamais eu de problème avec son ami Poniatowski ! Jamais !

Justice et police n'en viendront donc pas aux mains. D'ailleurs, ce n'est pas vraiment cela que l'on avait craint. Pas plus que M. Giscard d'Estaing.

BERNARD CHAPUIS.

La plus longue agonie

Les bulletins de santé publiés à Madrid pendant le week-end indiquent que l'état de santé du général Franco est stationnaire et que « le pronostic est très grave ». Cependant, lundi matin 17 novembre le docteur Hidalgo Huertas, chef de file de l'équipe médicale, s'est déclaré « satisfait » de l'évolution post-opératoire.

Il a été décidé d'autre part de limiter les visites. Seuls désormais les proches parents du chef de l'Etat, le prince Juan Carlos et le chef du gouvernement sont autorisés à se rendre au premier étage de l'hôpital de La Paz.

Alors que se poursuit la longue agonie du général Franco, la police prend des mesures contre les opposants. Samedi et dimanche, vingt personnes ont été arrêtées en Andalousie et six à Madrid (lire page 42).

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — « *Comme il est dur de mourir.* » C'est un Franco exsangue, terriblement amaigri, le visage de cire, épuisé par les traitements, les sondes, les ponctions et les opérations, qui a confié d'une voix faible son ultime angoisse aux médecins acharnés à le maintenir en vie.

Le monarque le plus secret du monde se meurt sous les projecteurs aveuglants des salles de chirurgie. Les bulletins de santé rédigés par son gendre, le marquis de Villaverde, et signés par les quelque trente spécialistes qui se sont succédé au Pardo, n'ont rien caché des progrès d'une lente décomposition. Cette précision clinique, venant après les silences et les mensonges des premiers jours, a provoqué un malaise croissant dans l'opinion espagnole : « *C'est inhumain ; qu'on le laisse donc mourir.* » Malaise assorti d'une vague admiration pour la résistance incroyable d'un vieil homme de près de quatre-vingt-trois ans : « *Quel phénomène !...* »

Pourquoi cette longue lutte ? Ces moyens ultra-modernes de réanimation ? Ces techniques artificielles de survie ? D'abord, bien sûr, parce que la médecine n'abandonne jamais avant d'avoir utilisé toutes les ressources. Et celles-ci, appliquées par des médecins hors pair, n'ont pas manqué dans le cas du Caudillo. Pourtant, parfois ceux-ci ont failli baisser les bras. Le lundi 3 novembre, les chirurgiens consultés hésitaient à décider la première opération de l'estomac. « *Une chance sur cent...* » déclarait un professeur, chef de service à La Paz. Mais il n'y en avait pas d'autre et le marquis de Villaverde, donnant les ordres en dernier recours, l'a aussitôt imposée.

C'est lui déjà, seul chirurgien espagnol à avoir tenté une greffe du cœur, qui était, en juillet 1974, intervenu de manière décisive. Il avait modifié le traitement décidé alors par les médecins de l'hôpital Francisco-Franco pour soigner la phlébite de son beau-père. Ces derniers, depuis, étaient en disgrâce.

Dès le vendredi 17 octobre, jour de la première crise cardiaque, le marquis a repris les choses en main, convoquant au Pardo les meilleurs professeurs de l'hôpital modèle de La Paz, premier centre hospitalier d'Espagne, inauguré en 1964 pour les « vingt-cinq ans de paix » du régime et qui dresse ses tours géantes près de l'avenue du Generalísimo. L'intervention du 3 novembre est organisée en toute hâte, le malade vomissant le sang à flot. Une petite pièce, à deux cents mètres du Pardo, est transformée en salle d'opération improvisée. Par crainte de manquer de courant, on éteint presque toutes les lumières du palais. Pendant toute la durée de l'opération, des assistants tiennent les projecteurs à bout de bras. Les câbles ne permettent pas de fermer les portes. Les notables, des généraux, se pressent affolés dans une pièce adjacente. On les expulse. Les médecins craignent de découvrir un cancer, il n'en est rien. « *Seulement*, dit-on, *trois ulcères à l'estomac et une artère ouverte.* » Le lendemain, un journal madrilène titre : « *Franco a été opéré en soldat, au milieu de soldats.* »

La seconde opération, le vendredi 7 novembre, est aussi une décision désespérée, de dernière minute. Elle va durer quatre heures, mais cette fois Franco a été transporté en ambulance, précédée de motards, au centre hospitalier de La Paz. Le docteur Martinez-Bordiu, marquis de Villaverde, en est le patron. C'est un nouveau pari sur la vie et la mort. Il n'y a plus de choix. Après l'intervention (les trois quarts de l'estomac ont été enlevés), Franco est placé au premier étage en réanimation. « *Jusqu'au bout,* dit un des médecins, *il aura été un malade patient et docile...* »

(Lire la suite page 3.)



GONCOURT ET RENAUDOT

Mystère, pétards et verrous

L'attribution du Goncourt et du Renaudot, ce lundi à 13 heures, chez Drouant, donne lieu à une agitation peu habituelle. Des mesures de sécurité ont été prises à l'intérieur et à l'extérieur du restaurant. Une querelle littéraire ? Vous n'y pensez pas. On a les batailles d'Hernani qu'on mérite. Ou plutôt on n'en a plus. Car il ne s'agissait pas d'opposer romantiques et classiques, mais, pour les uns, de savoir qui est Ajar, et, pour les autres de secouer le cocotier de l'édition afin que de jeunes singes puissent y grimper.

Deux facteurs de troubles, à l'opposé l'un de l'autre : ici l'auteur trop discret d'un roman éclatant, *la Vie devant soi*. Là un trublion très voyant qui a déjà son nom dans les lettres et qui prétend les purifier : Jean Edern Hallier. Il a fondé une coopérative d'édition.

Vers la mi-octobre, les murs de Paris reçoivent des graffiti : « *Libérez le Goncourt de la corruption* ». Pas question de le supprimer, on y tient. « *C'est du folklore, mais la littérature en reçoit une oxygénation !* », dira le principal agitateur. Malheureusement, des vapeurs d'essence échappées d'une bouteille et fort peu oxygénantes se sont enflammées dans l'appartement d'un des membres de l'Académie : Françoise Mallet-Joris. On arrête un des suspects, le romancier Jack Thieuloy, qui semble payer pour l'ensemble de la bande. Aujourd'hui encore il est sous les verrous, tandis que Jean-Edern Hallier revendique auprès du juge d'instruction la responsabilité de cet acte et se plaint de ne pas être inculpé.

Le journal télévisé a profité de l'événement pour pénétrer chez Drouant au cours d'un des fameux déjeuners. C'est le dernier, celui du 5 novembre, qui doit désigner les sept finalistes. Il serait bon d'entendre discuter des mérites des livres qu'on garde, des faiblesses de ceux qu'on rejette. Mais dès lors que les pétards ont éclaté, peut-il être question de cela ?

Grâce au duplex, Yves Mourousi fait dialoguer ce jour-là les parties adverses : Jean-Edern Hallier, seul dans son coin, les Goncourt autour de leurs victuailles. Le débat tourne à la confusion. Hallier crie : « *Libérez Thieuloy, et le prix Goncourt à Pierre Goldmann !* », même s'il assure aujourd'hui que cette idée n'est pas de lui. L'Académie rétorque : « *Allez régler vos comptes avec les éditeurs. C'est à eux que vous en avez. Nous, nous sommes des écrivains.* » Et, ce lundi matin 17 novembre, un cocktail Molotov explose chez Grasset.

Où est la littérature dans tout ce brouhaha ? Elle ne trouve son compte ni dans les suppositions rocambolesques qui se sont tissées autour d'Emile Ajar, ni dans le terrorisme bouffon de Jean-Edern Hallier, ni dans les portes de la « taule » qui se sont refermées sur Thieuloy.

Emile Ajar sortira de toute façon vainqueur de cette compétition troublée. S'il n'a pas le Goncourt, il aura le Renaudot. On se souvient d'un cas semblable : J.-M.-G. Le Clezio, qu'en 1963 le Renaudot couronna pour *le Procès-verbal*. Il avait obtenu cinq voix au Goncourt contre cinq à Armand Lanoux, qui finalement l'emporta.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire nos informations page 25.)

EUROPE

DANS UN RAPPORT PUBLIÉ A LONDRES

Amnesty International estime qu'il y a au moins dix mille prisonniers politiques en Union soviétique

Amnesty International publie ce lundi 17 novembre un rapport sur les prisonniers politiques en U.R.S.S. (1). Le document commence par énumérer les articles du code pénal en vertu desquels ces détenus ont été condamnés. Les délits généralement retenus sont : refus de revenir en U.R.S.S., propagande et agitation antisoviétiques, violation de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de l'Eglise et de l'école, mise en circulation de documents qui diffament l'Etat et le système social, organisation non légale de cérémonies culturelles.

Les enquêteurs ont confronté les textes et leur application. Ils ont conclu de cette étude que les organes de police et de justice interprétaient la loi de façon extensive. Ainsi ont été condamnés pour avoir « *délibérément fait des fabrications fausses discréditant l'Etat soviétique et le système social* » des personnes qui, en 1968, manifestaient avec ces mots d'ordre : « *Bas les pattes en Tchécoslovaquie !* », « *Liberté pour Dubcek !* ». Le code s'applique notamment aux personnes qui manifestaient leur mécontentement sans suivre « *l'ordre établi de la procédure* ». Ou encore à celles qui enseignent « *de façon organisée et systématique les principes religieux* » à des mineurs. Ainsi des croyants sont-ils condamnés parce que, en éduquant leurs enfants comme ils l'entendaient, ils auraient violé la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'école.

Les conditions de la défense

Le rapport analyse longuement les conditions de la défense des personnes accusées de délits politiques.

« *Dans beaucoup de cas, l'accusé n'a le droit de recevoir son conseil qu'avec la permission des organismes d'enquête. Cela s'applique même quand l'accusé est en détention préventive. Comme des personnes peuvent être détenues préventivement pendant neuf mois, l'accusé peut avoir à faire face à toute l'enquête sans bénéficier d'un conseil.*

» *Dans les affaires politiques, d'autres facteurs encore plus sérieux empêchent l'accusé de bénéficier réellement d'un conseil. Tous les avocats en U.R.S.S. appartiennent au conseil des avocats. Le statut de 1962 sur la tâche des avocats de la République russe dit qu'* « *un avocat doit* » *être un modèle d'observation* » *stricte des lois soviétiques* ». *Comme leurs collègues en d'autres systèmes, les avocats ont des obligations non seulement à l'égard de leurs clients, mais de la société. Cependant, les possibilités de conflits entre ces obligations sont renforcées par le rôle que joue le parti communiste pour déterminer ce qui constitue les intérêts de la société ; 60 % des avocats sont membres titulaires, ou candidats, du parti communiste. Cela signifie qu'ils ont une double subordination : à la loi et au parti.* »

Le rapport cite alors des cas d'avocats qui ont été exclus du parti, puis de la profession, pour avoir pris trop à cœur la défense de leurs clients.

La procédure est suivie de bout en bout par la procurature, qui doit veiller aussi au respect des droits des accusés. Amnesty International relève que dans les affaires de droit commun la procurature fait parfois corriger les irrégularités de l'instruction, alors que dans les affaires politiques les conclusions des enquêteurs sont toujours acceptées.

« *Autant que le sache Amnesty International, aucun prisonnier politique soviétique n'a été exécuté ces dernières années.* » Des accusés sont condamnés à la privation de liberté, à l'exil, à la résidence surveillée, au travail sans privation de liberté. Le rapport n'étudie que les cas de privation de liberté. Les peines sont purgées en prison ou dans les « *colonies de travail correctif* ». A ce propos, Amnesty International donne quelques indications.

« *Comme les statistiques pénales officielles sont classées secrets d'Etat, il est difficile de dire exactement combien il y a d'institutions pénales et où elles se trouvent. Amnesty International possède le nom et le code postal de plus de trois cent trente prisons et colonies de travail connues pour recevoir ou avoir reçu, ces dernières années, des prisonniers politiques. Plus de cent quatre-vingts de ces prisons et colonies sont situées dans la République russe, y compris la région de Perm en Oural, et la République autonome des Mordves, qui ont la plus forte concentration de prisonniers politiques ; plus de soixante sont en Ukraine, les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix autres se partagent entre les autres républiques.* » Le rapport donne également quelques indications sur la prison de lVadimir, où se trouvaient trente-cinq prisonniers politiques.

Amnesty International se demande alors combien il y a de détenus politiques. Un juriste soviétique disait, en 1957, que 1 % des personnes incarcérées étaient des prisonniers oplitiques. « *Estimant que la déclaration semi-officielle de M. Koudriatsev est encore valable*, note le rapport, *et estimant que la population pénale est de l'ordre d'un million de personnes, Amnesty International pense qu'aujourd'hui il y a en U.R.S.S. au moins dix mille prisonniers politiques ou religieux.* »
tions d'alimentation, jugées indis-
trie à des fins politiques : « *Dans*

L'utilisation abusive de la psychiatrie

Dans une autre partie, le rapport constate que les prisonniers ne bénéficient pas des conditions de vie, en particulier des conditions d'alimentation jugées indispensables par les Nations unies et par la loi soviétique elle-même : « *Les conditions du travail obligatoire sont telles qu'elles réduisent à néant plus qu'elles ne mettent en application la rééducation des prisonniers qui est l'objectif officiel.* »

Le rapport insiste également sur l'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques. « *Dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux où les malades sont presque totalement isolés de la société et où des critères non médicaux influencent la nomination des psychiatres, l'anonymat de ces derniers et le caractère irrévocable de leurs décisions invitent à des pratiques médicales qui mettent les malades positivement en danger.* »

En conclusion, Amnesty International formule les recommandations suivantes :

1) Que le gouvernement soviétique ouvre le système de travail correctif à un examen public et minutieux afin de mettre en place un programme de réforme pénale ;

2) Que soient renforcés les organismes responsables du contrôle de la légalité dans le système de travail correctif ;

3) Que les autorités soviétiques prennent immédiatement des mesures pour appliquer toutes les dispositions des Nations unies sur le traitement des prisonniers et que la loi soviétique soit amendée quand elle est en conflit avec ses règles.

Amnesty International formule aussi des recommandations pour éviter l'abus de la psychiatrie. Le rapport demande, en particulier, que les malades et leurs familles puissent exercer une influence décisive sur le traitement. Avant de prendre une décision les psychiatres devraient être obligés de consulter le malade et sa famille. Ces derniers devraient aussi pouvoir consulter des médecins qui travaillent en dehors de l'établissement psychiatrique.

Avant publication, Amnesty International a communiqué ce rapport à l'Association des juristes soviétiques. M. Smirnov, président de cette association, a répondu qu'il ne discuterait pas ce qu'il qualifie de « *falsification vulgaire et de diffamation de la réalité soviétique et de la légitimité socialiste* ». Sa lettre est reproduite en conclusion du rapport.

(1) *Prisoners of Conscience in the U.S.S.R. : Their Treatment and Conditions*, 154 pages. S'adresser à la section française d'Amnesty International, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

Nord et Sud au Portugal

(Suite de la première page.)

Le parti socialiste, lui, ne l'admet pas. Le même samedi, il a publié un communiqué pour recommander à la population « *une mobilisation générale du nord au sud du pays* » afin de s'opposer « *à la manifestation de caractère insurrectionnel prévue à Lisbonne* ». C'était commettre une erreur d'appréciation et peut-être une faute politique grave. Car, que fut la manifestation insurrectionnelle ? Derrière la voiture haut-parleur invitant par dérision les badauds à « *monter sur les trottoirs pour faire place aux minorités* », ce fut, du point de départ, la place du Marquis-de-Pombal, au point d'arrivée, la place du Commerce, 1 800 mètres plus loin, une vague ininterrompue de travailleurs : des paysans et des paysannes de l'Alentejo et du Ribatejo en costume régional, juchés par grappes sur des tracteurs et des chariots, des ouvriers du bâtiment, de la métallurgie, des chantiers navals, des dockers, sur des camions-bennes, des camions-grues, des bétonnières, des marins-pêcheurs de Sessimbra, leurs filets sur l'épaule, des survivants du camp de la mort de Tarafel, des soldats, des marins, des parachutistes, des aviateurs, des hommes de la police militaire. Et, derrière, des milliers d'autres personnes : des femmes et des hommes couverts de badges multicolores venus de centaines d'entreprises, représentants de commissions d'habitants et de quartiers.

En fait de manifestation insurrectionnelle, on venait surtout d'assister à la réussite complète d'une offensive politique conduite par le P.C.P. S'appuyant sur l'extrême gauche, notamment sur les six organisations composant le Front uni révolutionnaire, le parti communiste, un instant débordé lors de l'action menée par les ouvriers du bâtiment, a su cette fois contrôler la manifestation et, d'une certaine façon, la capter à son profit. La stratégie du parti communiste — participer au sixième gouvernement sans y appartenir, l'attaquer sans vouloir véritablement sa perte — visait depuis un mois à obtenir un réajustement gouvernemental à son avantage en suscitant, si possible, l'exclusion du P.P.D. par la même occasion. Le P.C.P. a réussi à montrer sa force à l'instant même où s'accentuait, sous la pression de la rue, la débilité du pouvoir.

Placer le P.S. portugais au pied du mur

Cette débilité est apparue criante au cours des dernières soixante-douze heures. Traumatisés par les événements survenus à l'Assemblée constituante, intoxiqués par leurs propres déclarations alarmistes, les députés du P.S., du P.P.D. et du C.D.S. avaient dans leur grande majorité, choisi de passer ensemble le week-end à Porto. Cette façon de prendre le maquis en terre présumée hospitalière, le projet, un moment caressé, d'y réunir l'Assemblée constituante, « *ailleurs en danger* » pouvaient aboutir à la pire des solutions : s'appuyer sur le Nord pour reconquérir le Sud, jouer Porto la blanche contre Lisbonne la rouge.

En pesant de toutes ses forces sur une Assemblée ainsi exilée et sur un gouvernement dont le premier ministre, après avoir, semble-t-il, envisagé de démissionner, est aujourd'hui officiellement « souffrant », le P.C.P. a voulu substituer à un affrontement des Nordistes contre le Sudistes une alternative poli tique : gauche contre droite. L slogan repris par les manifestant de Lisbonne : « *Le Nord a le vi le Sud a le pain* », voulait affi mer que la ligne de démarcatio n'est pas dans le pays mais da les esprits et les comportement C'était placer le P.S. portuga au pied du mur, l'obliger à déterminer entre la dérive droite et le coup de barre gauche.

Est-ce la présence, confirm par différentes sources, de nor breux militants socialistes, commencer par des dockers, la manifestation de Lisbonne Est-ce le fait d'avoir consta comme samedi à Porto, que P.P.D. pouvait réunir, seul, pl sieurs dizaines de milliers manifestants, dont un certa nombre d'anciens socialistes Toujours est-il que, dimanc après-midi, le P.S. a décidé, dernière minute, l'annuler participation à la manifestati d'appui au sixième gouverneme provisoire, organisée à Viseu da le nord. Le motif invoqué « *la direction du P.P.D. av tenté de transformer cette m nifestation unitaire en manif tation partisane* » — n'a pas f illusion.

Si, comme il apparait proba maintenant, le P.S. décide de démarquer du P.P.D., les négoc tions pour la constitution d' septième gouvernement proviso pourront s'engager : négociatic qui seraient longues, diffici menées « à la portugaise », c'e à-dire à deux niveaux, celui forces armées et celui des pa politiques; sans oublier l'extrê gauche, qui n'entend pas f les frais de l'opération. Si gouvernement n'acceptait pas tenir compte de ce qui s'est pa le dimanche 16 novembre à I bonne, on pourrait craindre p la tranquillité du Portugal.

PIERRE GEORGES

● *Le général Otelo de Carva* a estimé que la manifestation dimanche à Lisbonne amèn les principaux responsables p tique du pays à réfléchir et réviser leurs conceptions. « *Ce manifestation a démontré que travailleurs étaient fermem résolus à avancer sur la voie d socialisme authentique et déguisé*, a-t-il déclaré au *Di de Noticias.*

A Budapest

M. CUNHAL AFFIRME QUE LE P.C.P. NE VEUT PA S'EMPARER DU POUVOIR PAR LA FORCE

(De notre correspondant.)

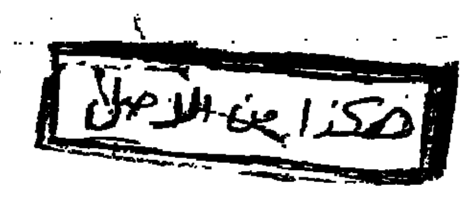
Vienne. — Dans une intervi accordée le samedi 15 novemb à la radio hongroise, M. Alva Cunhal, secrétaire général parti communiste portugais, démenti les intentions prêtées sa formation de vouloir s'emp rer du pouvoir par la force. « *Ce n'est pas vrai* », a dit le dirigea communiste, qui était arri vendredi 14 novembre à Buda pest et s'est entretenu av M. Janos Kadar, premier secr taire du parti socialiste ouvri hongrois. M. Cunhal a ajouté « *Nous voulons établir un sy tème démocratique au Portuga Ce que nous ne voulons pa toutefois, c'est le pouvoir de monopoles et des grands proprié taires fonciers. Nous voulons u Portugal démocratique qui pro gresse vers le socialisme.* »

Prié de porter une appréciatio sur l'évolution de son pays depui un an, le secrétaire général d P.C.P. a déclaré que le bila était « *dans l'ensemble positif* » Il a mis particulièrement e valeur les « *profondes réforme sociales* » réalisées, la nationalisation des banques et de certaines industries, la réforme agraire, la décolonisation. « *Notre action*, a-t-il dit, *a eu en conséquence d'importants résultats dans la poursuite de notre objectif fondamental : la liberté du peuple portugais travailleur.* »

Au sujet de ses conversations avec M. Kadar, M. Cunhal ne s'est pas montré très bavard. Il a simplement dit que cet échange de vues avait été « *très utile et très fructueux pour nous communistes portugais* ». Les organes d'information hongrois se sont montrés aussi discrets.

L'un des objectifs du voyage du dirigeant communiste portugais devrait être d'examiner les moyens de renforcer la solidarité des pays socialistes envers les forces révolutionnaires à Lisbonne. Après Budapest, le secrétaire général du P.C.P. pourrait visiter d'autres capitales amies. Attendu à Prague il y a une semaine, il avait annulé son voyage au dernier moment. M. Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, qui devait lui aussi se rendre en Tchécoslovaquie, puis en Hongrie, avait également ajourné son déplacement. La tension provoquée à Lisbonne par le siège du Parlement avait sans doute été à l'origine de ces décisions.

MANUEL LUCBERT.



La plus longue agonie...

(Suite de la première page.)

C'est le 17 octobre à 1 heure du natin que Franco subit sa première rise. Il étouffe. Un cardiologue éputé, le Dr Castro Farinas, est appelé. Tous les symptômes indiquent l'imminence d'une insuffisance coronarienne. Mais c'est un vendredi, jour le conseil des ministres. Les nouvelles du Sahara sont mauvaises, Franco veut à toute force présider le conseil malgré tout. Les médecins cèdent, mais s'installent dans une salle proche. Trois électrodes sont ixées sur la poitrine du Caudillo, mpavide, face à ses ministres qui gnorent tout et repartiront sans rien deviner. Quinze minutes après le début du conseil les médecins, face aux écrans de contrôles reliés aux électrodes, voient soudainement le ythme cardiaque qui s'affole. Ils veulent intervenir, arracher le chef l'Etat au conseil. On les en empêche; Franco sort seul de la salle du conseil, livide mais debout.

Une rumeur court Madrid : le chef l'Etat est malade. Officiellement on annonce qu'il a une « grippe bénine ». Le mardi 21 nouvelle attaque, plus grave. Insuffisance coronarienne, mais le soir il reçoit encore brièvement le président du gouvernement, M. Arias Navarro. A New-York la télévision américaine annonce la mort du chef d'Etat espagnol. Madrid dément échement. Mais les autorités sont pour la première fois contraintes l'admettre que l'état de santé du Caudillo est grave. Pour les médecins, dix, quinze, puis vingt, sans compter les consultations successives auprès d'autres spécialistes à l'extérieur, le cercle vicieux inexorable commence.

Le problème s'était déjà posé en juillet 1974 : les anticoagulants et les vasodilatateurs améliorent la circulation coronarienne, mais provoquent des hémorragies. En outre depuis longtemps le général souffre de la maladie de Parkinson. Les officiels l'ont toujours nié, en dépit des tremblements de plus en plus forts des mains du Caudillo. Les médicaments utilisés pour lutter contre cette affection favorisent également les hémorragies.

Le dimanche 26, un dénouement fatal est attendu à chaque instant. Les cardiographies indiquent une lésion du ventricule gauche. Le malade est alimenté par perfusion, le produit injectable étant amené de la base américaine de Torrejon, au nord de Madrid. Le mardi 28, 6 litres de liquide distendent son abdomen. Le communiqué du jour précise : *« Situation extraordinairement grave. »* Le lundi 3 novembre, c'est l'opération d'urgence au Pardo. Transfusion sanguine : 7,5 litres de sang sont utilisés de 15 heures à 23 heures. A partir du mardi, respiration artificielle, sonde dans l'estomac, dialyse rénale pour lutter contre un taux alarmant d'urée. Les électrocardiogrammes dessinent les courbes d'un cœur qui s'épuise progressivement, s'affolant en arythmies répétées.

Il y a une autre raison à cette bataille contre la mort dont l'âpreté et la longueur stupéfient l'opinion. Ce n'est pas seulement un chef d'Etat qui meurt ; c'est que l'on retient une époque qui se termine au ralenti. Franco, le plus grand souverain absolu ayant régné sans partage pendant près de quarante ans, c'est, même agonisant, un symbole, un tabou, la pièce maîtresse d'un édifice que beaucoup redoutent de voir s'écrouler après lui.

Comme en juillet 1974, le défilé des personnalités, des hiérarques, des grognards du dernier carré, a été incessant jusqu'à la dernière minute. Et Franco a eu encore la force au Pardo, certains jours, de demander la liste pour s'assurer des ultimes fidélités. *« Peut-être aussi pour en tirer des conséquences s'il devait se remettre »*, murmure un ministre.

« L'indéfectible attachement à sa personne », selon la formule du Caudillo, a été sa seule règle de gouvernement. Aussi des dignitaires du régime, oubliés parfois le soir par les speakers de la télévision, ont protesté et demandé que l'on n'omette pas de citer leur présence dans les antichambres du Pardo. Les courtisans pourtant n'avaient évidemment pas accès à la chambre du roi terrassé.

La nomination du prince Juan Carlos comme chef de l'Etat par intérim dès le jeudi 30 octobre, sa fermeté, inattendue pour certains, la réaffirmation d'une politique cohérente sur le Sahara : autant d'éléments qui ont rassuré l'homme de la rue, conscient que la transition se mettait de toute manière en place. Mais rien de décisif ne pouvait être entrepris par les uns ou les autres avant la mort de Franco. L'Espagnol moyen en avait bien conscience tout au long de ces semaines indécises, qui répétait : *« Après, rien ne sera pareil, nous allons avoir des histoires... »* Et d'ajouter : *« Il aurait quand même dû partir il y a six ou sept ans, en tout cas en juillet 1974... »*

D'une certaine manière, le généralissime a manqué sa sortie. Il a été victime de sa longue prudence, de cette manie, aggravée par l'âge, de laisser faire le temps. Mais le temps lui a manqué. Il a cru, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, qu'il pouvait seul décider au mieux des intérêts de l'Espagne. Caudillo *« par la grâce de Dieu »*, selon sa formule, il ne rendait de comptes qu'à l'histoire. Encore une affaire importante à régler, encore une : après le renouvellement des accords avec les Etats-Unis, la décolonisation du Sahara.

« Tout est attaché et bien attaché... », répétait Franco à propos de la succession. Et il ajoutait, il est vrai, à l'adresse du prince Juan Carlos, impatient de s'imposer : *« Avec vous, de toute façon, ce sera différent... »* Mais Franco n'est pas encore disparu que ses héritiers se disputent déjà sur l'interprétation exacte à donner aux articles de loi réglant sa succession. Juan Carlos sera-t-il ou non le chef suprême du Mouvement national, symbole de cette continuité franquiste que les libéraux du régime veulent pour le moins reléguer dans l'ombre ? La longue agonie du chef d'Etat a en tout cas levé un mystère : c'est bien lui, en définitive, qui régnait et gouvernait. Juan Carlos pourra-t-il à la fois régner et gouverner, les deux fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement étant dorénavant nettement séparées ? Franco imposait aisément ses vœux au Conseil du royaume. Comment son successeur se comportera-t-il face à ce conseil des anciens, gardant la flamme franquiste ? La liste est longue des interrogations.

L'idolâtrie a été poussée à son comble sous le règne du Caudillo. Non pas tant dans la forme — Franco n'a été réellement ridicule que lorsqu'il lui a fallu, plus jeune général de l'armée, s'imposer aux autres militaires, soulevés avec lui contre la République en juillet 1936, puis manœuvrer les différentes forces nationalistes les unes contre les autres pour mieux assurer son emprise. Il est difficile d'imaginer qu'il ait pu, si longtemps, impressionner, et même glacer tous ses ministres. Mais c'est un fait. Il était « intouchable ». Innombrables sont les confidences de ministres, de personnalités ayant juré d'entretenir le Caudillo d'un problème et y renonçant au dernier moment sous son regard froid. Une anecdote imaginaire circulant dans tout Madrid en témoigne, la voici : Les ministres, réunis en petit conseil, apprennent que Franco vient de mourir. Silence prolongé. Accablement. Puis, l'un des ministres se lève et dit : *« Mais qui va aller lui annoncer la nouvelle ? »*

Les caricaturistes étrangers continuent de le représenter dans sa pose triomphaliste de 1940 : bedonnant, replet, redressant majestueusement sa petite taille, le visage gras et satisfait sous le calot à glands du légionnaire. Et c'est bien ainsi que le montrent les photos de l'époque, lors de son entrevue avec Hitler, à Hendaye, faisant le salut fasciste. Pour des générations d'hommes à travers le monde, il sera toujours ce Franco excécré par les antifascistes. Mais en fait le Caudillo a eu un visage pour chaque étape de sa vie, un visage qui a subi des transformations étonnantes reflétant son adaptation aux situations successives. Quoi de commun entre le général grassouillet de la guerre civile et le jeune officier malingre, aux yeux mélancoliques, de l'académie militaire de Tolède ? Le petit gros des années 40 est devenu, dès 1965 un vieil homme chenu.

La crainte d'un avenir incertain

Les rancunes passionnelles sont demeurées intactes. Mais, en Espagne, 70 % des Espagnols sont nés après la guerre civile. Quels que soient leurs sentiments à l'égard de Franco et du régime — nombre d'entre eux attendent sa fin comme un signe de délivrance, — leur image habituelle du chef de l'Etat a été celle d'un petit vieillard fragile, à l'allure inoffensive et qui cachait la dureté de son regard derrière des lunettes noires. C'est une image de grand-père, à la limite de la sénilité, s'attendrissant sur les jeux de ses petits-enfants.

De Gaulle, impressionné, confiait après son entretien avec le Caudillo : *« Quel vieillard ! »* M. Nixon, agacé par les longs silences du maître du Pardo, avait demandé à ses conseillers : *« Mais est-ce qu'il m'écoute ? »* M. Ford enfin, abasourdi par ce dialogue de sourds avec une ombre de chef d'Etat, décidait, affirment ses adjoints, que les Etats-Unis devaient de toute urgence favoriser une passation aussi rapide que possible des pouvoirs au prince Juan Carlos. Depuis six mois, Franco était abandonné par Washington.

André Malraux a stupéfié les Espagnols de gauche comme de droite en leur « révélant », il y a quelques semaines, que la *« seule réalité de masse organisée en Espagne, ce sont les anarchistes »*. C'était en grande partie vrai en 1936. Mais Durruti est mort, il y a bien longtemps, pendant la guerre civile. Et la célèbre F.A.I. (Fédération anarchiste ibérique) n'existe plus que dans le souvenir de quelques vétérans. L'Espagne et les Espagnols de 1975 n'ont plus aucun rapport avec ceux qui émergeaient d'un épouvantable conflit fratricide. Les antifranquistes de l'intérieur, puissants, cohérents, lucides, raisonnent de manière sensiblement différente de celle des exilés et surtout des étrangers ; car eux vivent au contact des réalités espagnoles.

Franco restera sans doute le chef impitoyable des forces nationalistes pendant la guerre civile, le chef d'Etat qui a autorisé une répression féroce et permis que des dizaines de milliers de vaincus soient exécutés dans l'ombre de 1939 à 1945. Celui enfin qui n'a pas hésité, au nom des intérêts supérieurs du régime, à faire fusiller cinq jeunes Espagnols le 27 septembre dernier. L'opinion étrangère a vu, et parfois découvert, à cette occasion, la réaction nationaliste de l'Espagne face aux critiques extérieures. Mais elle n'a pas su que beaucoup d'Espagnols, de l'opposition comme du régime, et même des Espagnols sans affiliation politique, ont eu froid dans le dos ce jour-là.

Le généralissime était aussi pour une majorté d'Espagnols le dirigeant suprême en place depuis toujours et dont le gouvernement était nécessairement associé à un développement économique spectaculaire, qui a bouleversé la société, le style de vie, les mœurs, les aspirations. Le contraste entre cette société et un régime se réclamant encore de principes vieux de près de quarante ans est apparu d'autant plus insupportable au fil des années à une nouvelle élite intellectuelle et politique.

Qui peut affirmer que l'Espagne n'aurait pas, de toute manière, sous quelque régime que ce fût, suivi la route du progrès et de la croissance ? Mais c'est un débat académique qui ne touche pas la masse, peu politisée, prudente, non engagée par souci d'éviter des ennuis trop connus. L'arrivée des nouvelles générations a lentement modifié ce tableau. La peur a disparu en grande partie ; la répression, toujours aussi sévère, a été impuissante à colmater les brèches successives. Bien avant la mort de Franco, les Espagnols, en majorité, étaient prêts pour autre chose. Mais, particulièrement dans les classes moyennes, ils appréhendent aussi un avenir incertain, des troubles « à la portugaise » qui pourraient remettre en question les acquis de la société de consommation, enfin atteinte. Cette crainte diffuse colore aussi le jugement espagnol, alors que se prolonge l'agonie du Caudillo...

MARCEL NIEDERGANG.

Les carlistes et l'avenir

par le prince CHARLES-HUGUES DE BOURBON (*)

UNE dictature née de la guerre civile qui, pendant près de quarante ans, a privé tout un peuple de liberté rend impossible toute évolution démocratique en son sein.

La guerre civile a scellé le pacte fasciste : les oligarchies économiques qui avaient perdu leur pouvoir politique acceptent que Franco l'exerce condition de récupérer leur pouvoir économique. Ainsi, les structures économiques et politiques demeurent étroitement interdépendantes, dominées par un petit groupe d'hommes qui se mettent d'accord sur le partage du pouvoir, la dictature protégeant la classe dominante.

Le prix que ces structures fascistes feront payer à la société espagnole sera très lourd : développement économique lent (moitié moins rapide que celui de l'Italie, qui part pourtant d'une situation semblable en 1936), répartition de la richesse d'une extrême injustice, monopole du pouvoir économique et politique dans le sein d'une étroite oligarchie et, conséquence logique, suppression de toute liberté publique ; et enfin répression, violence et terreur exercées par le régime contre la société.

L'opposition

La spirale oppression - terrorisme - répression est engagée. C'est la guerre civile latente entre Etat et société. Mais, cette fois-ci, il ne s'agira plus, comme en 1936, d'une guerre civile entre deux parties du pays, entre deux parties du peuple. Aujourd'hui, il s'agit exclusivement d'un affrontement entre le pouvoir établi et la société espagnole tout entière, entre le totalitarisme et la démocratie. Le *pouvoir n'a plus actuellement aucun* appui. Il a perdu celui de l'Eglise, dont seule une partie de la hiérarchie continue timidement à le soutenir. Il a perdu également l'inconditionnalité de l'armée, surtout depuis qu'il a mis au compte de celle-ci les procès contre des militants politiques, l'utilisant ainsi comme instrument de répression. Le régime n'a plus que la police. C'est pourquoi il est disposé à se lancer dans une escalade de violence, dans une guerre civile, seul moyen de polariser encore les sentiments d'ordre, de propriété, le sentiment national, galvanisant ainsi les éléments dispersés et justifiant par des mobiles patriotiques la répression et même les meurtres. Le régime interprète et utilise ainsi des valeurs religieuses, des valeurs morales ou nationales, pour manipuler l'opinion publique, freiner les bases populaires et prévenir leur révolte contre le système. Il a longtemps réussi à renforcer le conformisme, l'irresponsabilité d'une société privée de tout pouvoir, de toute participation. Il n'y parvient plus aujourd'hui. C'est pourquoi le phénomène démocratique, le phénomène populaire dans l'Espagne d'aujourd'hui, sera toujours « illégal », « subversif ».

L'opposition, il faut la voir sous deux aspects étroitement interdépendants mais bien distincts : l'opposition politique, l'opposition sociale.

L'opposition politique, ce sont les partis populaires. Obligés par la répression à la clandestinité et, en raison de l'aliénation sociale caractéristique du fascisme, à une tactique progressive et fructueuse, ils ont fait porter tous leurs efforts sur la réorganisation de leur base et sur une activité pédagogique de celles-ci d'abord, de toute la société espagnole ensuite. Ce travail d' « idéologisation » s'est traduit par une mobilisation de plus en plus profonde, de plus en plus lucide, à tous les niveaux de la société.

L'opposition sociale, elle naît d'abord de la critique d'une situation concrète dans le domaine des relations du travail, des relations professionnelles et des problèmes de cadre de vie. Face à l'attitude conformiste, c'est déjà un engagement qui conduira forcément à remettre en question le système responsable de ces situations concrètes. Et non seulement à le remettre en question, sinon à formuler à partir de ces situations le contre-projet, le véritable projet qui embrasse toute la société dans son devenir, ses buts, les relations qu'elle établit entre les hommes : une société du possible, de la liberté.

Ainsi le conflit et sa pédagogie libératrice (qu'instrumentent les innombrables comités ouvriers, paysans, citadins, professionnels, les assemblées clandestines, les publications, les grèves) amènent la société à sécréter ses anticorps au fascisme ambiant. Partout une contre-société en lutte incarne, chaque jour, chaque instant davantage, le monde de la réalité sociale.

Quant au problème des nationalités, il obéit exactement mais avec des caractéristiques encore plus violentes à la même dialectique. Surtout en Euzkadi, en Catalogne, en Pays valencien et en Galice, où les peuples entiers en lutte recouvrent une identité que le régime avait prétendu ensevelir sous sa pseudo-culture.

Cette société en lutte que le régime ne peut ni accepter ni ignorer c'est le fondement de l'immédiate démocratie, que les forces de l'opposition vont mettre en place.

Sur la base de l'opposition sociale, il s'agit en effet, pour les partis qui sont l'opposition politique, de réussir la difficile opération de l'alternative au régime, c'est-à-dire de la rupture avec le régime, car le régime ne peut s'ouvrir à la démocratie.

En effet, à qui pourrait s'ouvrir ce régime totalitaire, capitaliste, devenu l'ennemi de toute la société ? Si le régime entrouvre la porte des libertés en diminuant simplement la répression, il sera immédiatement balayé par la poussée de la démocratie. Il condamne donc la vie politique à une répression croissante à mesure que croît la poussée démocratique. C'est pourquoi les hommes du régime se sont chargés d'en assurer la continuation, en enlevant au futur chef de l'Etat tout pouvoir qui ne procéderait pas d'eux-mêmes, puisque le pouvoir légal, en premier lieu, est pratiquement entre les mains du Conseil du royaume, composé des membres les plus ultras, et que le pouvoir politique, le successeur n'ayant pas le prestige charismatique de Franco ni du soutien populaire personnel, est à la merci de son seul soutien réel, l'oligarchie et son système répressif, la police.

La rupture entre l'opposition et ceux qui prétendent maintenir le régime s'impose donc. C'est là le premier point, le plus important, sur lequel toute l'opposition s'est mise d'accord. Et avec la rupture, la constitution d'un « organisme exécutif unitaire » ou gouvernement provisoire, qui aurait pour mission immédiate de coordonner à tous les niveaux les pressions exercées par l'opposition sociale. Il représentera le peuple, les peuples d'Espagne, en présidant au rétablissement des libertés politiques, sociales, nationales. La composition de cet organisme doit être véritablement pluraliste, sans qu'aucun groupe ou personne prétende y assumer le rôle principal.

Il s'agit là du second point sur lequel l'opposition a réussi à se mettre d'accord. L'opposition politique s'est donc prononcée collectivement contre le continuisme et pour un organisme exécutif provisoire.

Fédéralisme et autogestion

La liberté en Espagne est, par elle-même, une révolution puisqu'elle est un changement radical de perspective politique. Cette révolution est en même temps l'unique alternative pacifique au régime actuel.

L'avenir politique doit avoir pour fondement d'abord la liberté, la liberté individuelle telle qu'elle est définie dans la Déclaration des droits de l'homme, et la liberté communautaire, qui implique des structures nouvelles dans le domaine économique, social et politique. Ces structures, chaque parti, surtout les partis populaires, en porte depuis des années le projet.

Pour le parti carliste, elles devront répondre à la dynamique socialiste, puisqu'il ne peut y avoir, selon son analyse, de démocratie sans socialisme, sans un socialisme qui réponde véritablement à la problématique de la société espagnole, aux aspirations profondes de ces peuples, sans un socialisme d'autogestion globale dans les domaines idéologiques, socio-économiques et fédéraux.

Dans le domaine idéologique, le parti carliste propose l'absolue liberté de tous les partis tout en posant comme seule condition l'authenticité de ces derniers, c'est-à-dire que ces partis soient de réels partis militants, de réelles communautés d'affiliés et non de simples machines électorales, avec délégation de pouvoir à la personne de l'élu, qui signifie l'abdication de leurs responsabilités de la part des citoyens. La démocratie se vit de la base au sommet, et non à l'inverse.

En ce qui concerne le besoin d'autonomie démocratique au niveau de la réalité locale, de celle des peuples et des régions dont l'unité ne peut exister qu'avec la liberté, le parti carliste propose un Etat fédéral. Fédérer c'est unir librement. La fédération étant l'instrument de la liberté de chaque peuple et l'Etat fédéral étant la propriété de tous.

Pour la démocratisation du travail nous voulons l'autogestion tant au niveau de l'entreprise et de son administration interne qu'au niveau de la planification générale. Le syndicat, dans ce cas, étant l'instrument des propositions de planification.

L'autogestion serait le fondement idéologique d'un système politique qui cherche avant tout à rendre l'homme responsable à tous les échelons de la vie communautaire dans son entreprise, son syndicat, son parti, au sein des municipalités et des nations dont il est membre, pour qu'il se développe non seulement dans son individualité, mais comme être social.

Le parti carliste croit que cette démocratie du travail est réalisable en Espagne ; mais elle ne sera possible que le jour où nous substituerons à la dictature de l'argent, qui est le fait de l'actuel capitalisme espagnol, la démocratie du travail que nous proposons. La mobilisation de l'opposition sociale à laquelle il a été fait référence en est le fondement. Cette mobilisation en effet n'est pas neutre idéologiquement. Elle n'est pas seulement « anti-régime ». La dynamique même de la lutte sociale a amené les corps sociaux à vouloir être eux-mêmes administrateurs, créateurs de leur propre destin.

Dans l'avenir immédiat, seuls les partis politiques de l'opposition ont l'autorité morale suffisante, la « crédibilité » qui leur permette de se mettre à la tête de cette difficile construction démocratique. La capacité explosive de la liberté, seule l'opposition peut la transformer en un courant de forces et d'énergies constructives.

Mais si les structures du régime devaient se maintenir, si le régime survivait sur la base nécessaire pour lui d'une répression sans cesse croissante, on refuserait droit de cité non seulement aux libertés, mais à la paix en Espagne.

Les démocraties européennes doivent comprendre quelles seraient les conséquences d'un appui, de leur part, à la continuation du régime, aux personnes, aux institutions qui l'incarnent et qui plongent peu à peu l'Espagne au sein d'un phénomène de guerre civile. Au contraire, elles doivent prêter main-forte à l'opposition pour rendre possibles la démocratie et le socialisme pluraliste, unique alternative réelle à la situation actuelle.

C'est véritablement le grand risque de l'Europe, impliquée de toute façon dans ce processus qui peut, par son ignorance, sa léthargie, provoquer les affres de la guerre civile. Et sa grande chance de se mettre au service de la liberté d'une dynamique libératrice, en aidant le peuple espagnol, l'opposition, à reconquérir pour tous la démocratie chez nous, en Espagne, chez nous, en Europe.

(*) Représentant du parti carliste.

EUROPE

APRÈS LA RENCONTRE MARCHAIS-BERLINGUER

Les P.C. français et italien vont publier un document commun

De notre correspondant

Rome. — Survenu pendant le week-end et en pleine « semaine » de Rambouillet, l'accord « historique » conclu entre MM. Berlinguer et Marchais n'a provoqué jusqu'à présent en Italie qu'un intérêt limité. On a quelque peine à croire que les deux « partis-frères » — qui paraissent différents et très différemment insérés dans leur société respective — aient réglé aussi vite leur contentieux. Mettent-ils vraiment les mêmes choses derrière les phrases du document commun, dont la publication était attendue dans la journée du lundi 17 novembre ?

Quelques idées-forces de ce texte avaient déjà été dévoilées samedi par MM. Berlinguer et Marchais dans une interview au journal télévisé de la RAI. Le secrétaire du P.C.I. devait notamment dire : « *Il y a un accord total entre nous et les Français sur les questions de voies nationales* (au socialisme) *dans le sens de la nécessité que chaque parti soit pleinement autonome et fasse correspondre sa propre stratégie aux conditions spécifiques de son propre pays* ». M. Marchais a déclaré pour sa part : « *La conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe a des objectifs limités : des décisions sur des objectifs communs dans la lutte pour la coexistence pacifique. Il est évidemment exclu que la conférence décide une stratégie commune.* »

Les Français semblent donc se rallier, sur ces deux points au moins aux thèses du P.C. italien. Celui-ci a mis apparemment très peu d'eau dans son vin. On est porté à croire à Rome que, pour des raisons internes le P.C.F. était demandeur et qu'il obtient avant son congrès une caution du parti italien, lequel jouit en France d'une réputation d'ouverture et de modération. M. Marchais a d'ailleurs dit samedi que le document commun était « *unique par son importance dans l'histoire de nos deux partis* ». La délégation italienne a davantage modéré son enthousiasme, considérant ce texte comme « *la conclusion d'une phase d'intenses contacts* » entre les deux P.C.

M. Berlinguer n'avait guère besoin, quant à lui, d'un accord avec le P.C. français pour renforcer la position de son parti en Italie. Au contraire. Depuis les élections régionales du 15 juin dernier, le P.C.I. apparaît, de fait, comme la première formation politique du pays, même si la démocratie chrétienne le devance encore de 1,9 point (35,3 % contre 33,4 % des suffrages exprimés). Il est associé au gouvernement de plusieurs municipalités et régions, passe pour un parti « propre », attaché aux libertés et capable d'assurer l'ordre. Il n'a jamais été aussi fort, et sa puissance commence même par le gêner, dans la mesure où elle le conduit à assumer des responsabilités qui ne sont généralement pas celles d'un parti d'opposition (*le Monde* daté 2-3 novembre).

Théoriquement, l'accord avec le P.C.F. pourrait entraver les efforts du P.C.I. La démocratie chrétienne reproche à ce dernier ses liens avec le communisme international, et particulièrement avec Moscou. Le parti socialiste lui-même demande, depuis quelques mois, des éclaircissements à M. Berlinguer. Le P.C.I., occupé à démontrer que son arrivée au pouvoir serait utile à l'Italie, qu'elle ne modifierait pas ses alliances et consoliderait la détente, avait tout lieu de mettre en sourdine ses liens idéologiques. C'est moins la caution de M. Marchais qu'il cherche depuis des mois, que celle de Washington.

Néanmoins, le rapprochement avec le P.C.F., qui intervient avant l'ultime réunion de préparation de la conférence des P.C. européens, renforce la position des Italiens au sein de la famille communiste. Soupçonnés par Moscou de dénaturer le marxisme, ils s'entendent avec un parti qui ne passe pas spécialement pour révisionniste. Ils étaient attaqués par les Français eux-mêmes. Ils sont assurés maintenant de ne plus être en butte aux critiques virulentes de dirigeants comme M. Kanapa. Le P.C.I. avait déjà signé, le 11 juillet dernier, un important document avec le P.C. espagnol, dont il est très proche.

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

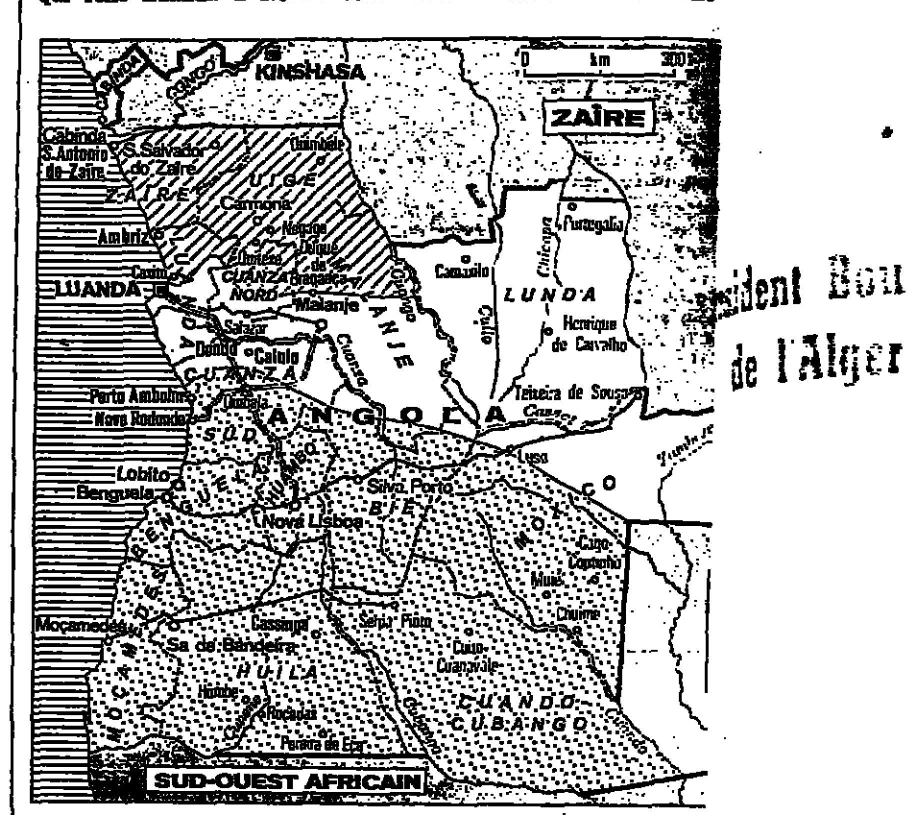
● LE CADAVRE DU COMMISSAIRE KARL-HEINZ WEBER, quarante-sept ans, membre de la section politique de la sûreté ouest-allemande, a été trouvé, le 15 novembre, sur les bords du Rhin, à Bonn. Selon les enquêteurs, le commissaire Weber s'est tiré une balle de son pistolet de service, de calibre 7,65, dans la tête. On ignore les motifs qui l'ont poussé à ce geste. Le commissaire Weber avait démasqué plusieurs espions. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT ANGOLAIS

L'avance de la colonne blindée de « soldats blancs » sur Luanda se poursuit

La presse sud-africaine décrit avec de plus en plus de précision l'avance des « *soldats blancs* » en territoire angolais. Samedi 15 novembre, la télévision d'Etat a annoncé que la colonne, partie le 9 novembre du Sud et remontant vers Luanda, avait parcouru 1 000 kilomètres. Après la prise de Novo-Rodondo et de Porto-Amboim, sur la côte, elle se serait scindée en deux à partir de Quibala, une moitié se dirigeant vers Dondo, et l'autre vers Malanje. La progression des « *soldats blancs* » aurait été favorisée par l'avance des troupes de l'UNITA, qui seraient proches de Malanje. La voie importante qui relie Luanda à Nova-Lisboa (désormais Huambo) passe par Dondo, où se trouvent les installations hydro-électriques qui alimentent la capitale en électricité.



Les positions des forces en présence sont, bien évidemment, approximatives et se modifient rapidement. En outre, l'existence [d'un] arrière-pays très peu peuplé et dépourvu de voies de communic[ation] semble expliquer l'attribution au M.P.L.A. de zones proches de la fro[ntière] zaïroise et aux mouvements rivaux des vastes régions frontalière[s de la] Zambie. En effet, qui contrôle la bande côtière « utile » contrôle cet arrière-pays, même sans y déployer de forces appréciables.

Expulsion des journalistes de Reuter

Samedi, le *Rand Daily Mail* est paru avec un blanc en première page délimitant la surface d'une « *information sur l'Angola que le journal n'a pas été autorisé à publier* ». Dimanche, les journaux de Johannesburg ont fait état de l'existence d'un « pont aérien » entre l'aéroport de Rand, proche de la ville, et Sa-Da-Bandeira, amenant en Angola « *des mercenaires, principalement de nationalité portugaise, ainsi que quelques Sud-Africains et d'anciens mercenaires du Congo* ». Ces mêmes journaux ont fait état de la prochaine arrivée à Johannesburg du général portugais Galvao de Melo.

● *A Luanda*, où la distribution d'eau a repris dimanche, le M.P.L.A. fait état de l'arrivée de matériel sud-africain à Ambriz, sur la côte nord, où se trou[ve] l'état-major du F.N.L.A. Dans [une] interview publiée par le quotid[ien] suédois *Svenska Dagbl[adet]*, M. Agostinho Neto, président [de] la République populaire d'Ang[ola] déclare que « *seule la guerre p[er]mettra l'unification du pays* ». Enfin, les activités de l'age[nce] Reuter ont été suspendues dim[an]che et ses envoyés spéciaux exp[ul]sés. Le M.P.L.A. reproche à c[ette] agence d'avoir « *inventé* » l'inf[or]mation selon laquelle une tentative d'attentat avait visé [illegible] président Neto (*le Monde* 13 novembre) et l'accuse de s['être] « *engagée contre lui* ».

● *A Libreville*, une confér[ence] extraordinaire des ministres [des] affaires étrangères des E[tats] d'Afrique centrale consacrée [au] conflit s'est ouverte dima[nche] soir.

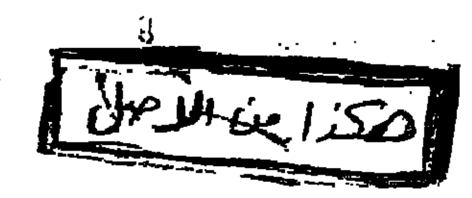
● *A Lisbonne*, les milieux a[uto]risés confirment que l'amba[ssa]deur soviétique a demandé [au] président Costa Gomes de re[con]naître la République popul[aire] d'Angola. Selon l'hebdomad[aire] *Expresso*, cette démarche, co[nsi]dérée comme une « *ingéren[ce]* » a suscité une vive irritation. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

TRIBUNAUX POPULAIRES ET CAMPS DE TRAVAIL

M. Diogenes Boavida, ministr[e] de la justice de la Nouvell[e] République populaire d'Angol[a] (M.P.L.A.), a annoncé diman[che] 16 novembre à Luanda qu[e] des « tribunaux populaires » e[t] des « camps de travail » von[t] bientôt être créés dans les zone[s] contrôlées par ce mouvement.

Les tribunaux seront constitués par un juge et deux représentants des habitants du quartier (ou du village) où se déroulera l'audience. Leur verdict devra tenir compte de la « volonté et des décisions des masses populaires qui assisteront à chaque procès ». La compétence des ces tribunaux, qui seront d'abord expérimentés à Luanda, sera, dans un premier temps, limitée à des délits mineurs.

Les « camps de travail » seront destinés à la « rééducation » des vagabonds, des prostituées et autres délinquants. — (A.F.P., Reuter).



AFRIQUE

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Les relations se tendent entre Alger et Madrid

Après l'accord intervenu le jeudi 13 novembre entre Madrid, Rabat et Nouakchott sur les modalités de la décolonisation du Sahara occidental, l'attention se tourne maintenant vers Alger, *« partie intéressée »* qui a été tenue à l'écart des discussions. Le gouvernement espagnol a envoyé samedi à Alger un émissaire, M. Joaquim Gutierrez Cano, ministre du plan et du développement, porteur d'un message pour le président Boumediène. Mais celui-ci ne l'a pas reçu. M. Cano a seulement rencontré dans l'après-midi M. Belaïd Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie.

Il ne fait pas de doute que la décision espagnole de mettre prochainement en place au Sahara occidental une administration tripartite a gravement mécontenté les Algériens. Selon l'agence officielle d'information Algérie presse service, *« Madrid renie ainsi tous les engagements pris antérieurement devant les organisations internationales »*. *« L'accord a été conclu,* poursuit l'agence dans un commentaire publié dimanche, *au mépris d'un principe universellement reconnu et refusé au peuple sahraoui, celui du droit à la parole. »*

Madrid pourra-t-il ignorer les réserves de l'Algérie alors que ce pays est son meilleur client africain (le quart de la valeur de toutes les exportations espagnoles en Afrique) et qu'il lui fournit la presque totalité du gaz naturel utilisé en Espagne ? On rappelle aussi à Madrid, nous dit notre envoyé spécial, Marcel Niedergang, qu'un très important contrat pour la construction d'un vaste complexe de télécommunications vient d'être signé par la Standart Electrica espagnole avec le gouvernement algérien. Entre son souci de se sortir au mieux du guépier saharien, et celui de conserver ses excellentes relations avec l'Algérie, le gouvernement de Madrid dispose donc d'une étroite marge de manœuvre.

● AU MAROC, où l'on attend la ratification par les Cortès espagnols de l'accord conclu à Madrid, le roi Hassan II doit prononcer, lundi soir 17 novembre, un discours qui marquera le vingtième anniversaire de l'indépendance marocaine. Le souverain, qui se trouvait depuis près d'un mois à Marrakech, puis à Agadir, afin de diriger les opérations de la *« marche verte »*, a regagné dimanche la capitale.

● AUX NATIONS UNIES, l'ambassadeur d'Espagne, M. Jaime de Piniès, s'est entretenu samedi avec le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, auquel il a donné des informations complémentaires sur l'accord de Madrid. La veille, la commission de décolonisation avait proposé la désignatin d'un nouvelle mission d'enquête qui déterminerait les modalités d'une consultation sur l'avenir du Sahara.

● A NOUAKCHOTT, la création d'un nouveau parti sahraoui, le Front pour la libération et le rattachement du Sahara à la Mauritanie a été annoncée dimanche au siège du Parti du peuple mauritanien (P.P.M.). — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le président Bourguiba déplore les critiques de l'Algérie contre la Tunisie

De notre correspondante

Tunis. — *« Il est regrettable d'entendre dire aujourd'hui que les Algériens ont été à l'origine de l'indépendance de la Tunisie et du Maghreb et qu'ils ne disposaient d'aucune base dans notre pays »* (1), a déclaré, le 15 novembre, le président Bourguiba, dans un discours prononcé à Sfax à l'occasion du vingtième anniversaire du cinquième congrès du Néo-Destour (2).

Le chef de l'État tunisien a longuement exposé sa détermination de coopérer avec ses voisins, malgré la campagne menée actuellement en Algérie par certains journaux. Il a rappelé que, pendant la guerre de libération algérienne, le colonel Boumediène avait installé son poste de commandement à Ghardimaou, que les Tunisiens avaient affronté sans hésitation les représailles, et que le bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef, en accélérant le départ des troupes françaises du territoire tunisien, avait permis *« de ravitailler en armes nos frères algériens et de nous acquitter d'un devoir à leur égard »*.

Evoquant les liens fraternels qui doivent unir Algériens et Tunisiens, M. Bourguiba, citant *« un vieil adage qui fait un devoir d'obliger le voisin même s'il désoblige »*, a parlé de la nouvelle collaboration qui s'impose entre les deux pays s'ils veulent sortir de leur sous-développement. Il a donné en exemple à ce sujet la réalisation du lycée technique de Sakhiet-Sidi-Youssef et un projet commun de cimenterie à Thala.

« Pourquoi donc cette campagne de presse contre la Tunisie ? Et ces attaques injustifiées ? a ajouté le président Bourguiba. *Les problèmes du Sahara occidental ne devraient pas soulever de telles passions. Le président Boumediène lui-même ne m'a-t-il pas affirmé que les Algériens ne nourrissaient nullement des desseins dans cette région, et que tout ce qui les intéressait au premier chef, c'était que l'Espagne évacue le territoire ? J'ai donc conseillé au Maroc d'envisager le partage de ce territoire avec la Mauritanie. »*

Le Combattant suprême a ensuite mis l'accent sur la nécessité et l'urgence d'une coopération au sein du monde arabe. Après avoir estimé qu'il *« n'existait aucun différend entre nos frères libyens et égyptiens »*, il a regretté que les pays d'Orient, et notamment la Jordanie, n'aient pas manifesté aux réfugiés palestiniens une solidarité comparable à celle de la Tunisie envers les réfugiés algériens, lors de la lutte pour l'indépendance.

M. Bourguiba a, d'autre part, annoncé la grâce de sept étudiants, condamnés en septembre dernier à des peines allant de six mois à quatre ans de prison. Evoquant l'action menée par des *« groupuscules d'opposants »*, tels que Ouvriers tunisiens et le Front progressiste pour la libération de la Tunisie, le président a déclaré : *« Quelle place peut-il y avoir pour je ne sais quel front des travailleurs tunisiens ? Il n'y a qu'une Union générale tunisienne du travail, dont le secrétaire général est membre du bureau politique du parti. Cette organisation syndicale fait corps avec le parti, elle en est indissociable. Tous les syndicalistes sont destouriens, tous les destouriens sont syndicalistes. C'est là le secret de la stabilité du régime et de la paix sociale qui règne dans notre pays, où les grèves sauvages n'ont pas leur raison d'être. »*

MANUÈLE PEYROL.

(1) Dans son discours du 29 juin 1975, le président Boumediène avait cependant déclaré : « L'histoire atteste certes que le Maroc et la Tunisie ont été des bases arrière de la révolution algérienne, mais nous étions en droit d'espérer qu'ils seraient des bases embrasées, car la stratégie de la lutte exigeait l'extension du champ de bataille pour provoquer l'éparpillement des troupes françaises, réduire la durée de la guerre et épargner des vies humaines. »

(2) Le cinquième congrès du Néo-Destour, tenu à Sfax en novembre 1955, avait ratifié les thèses soutenues par M. Bourguiba au détriment de celles de son adversaire M. Salah Ben Youssef.

Le Front Polisario soupçonne Washington de « tirer les ficelles »

De notre correspondant

Alger. — Le Front Polisario a dénoncé la *« volte-face »* du gouvernement espagnol et affirmé qu'il considère comme *« nul et non avenu »* l'accord de Madrid conclu par le régime franquiste avec le Maroc et la Mauritanie.

Au cours d'une conférence de presse tenue samedi soir 15 novembre à Alger, M. El Ouali, secrétaire du Front, a encore déclaré que l'accord de Madrid *« est un acte d'agression et de brigandage »*. *« Madrid,* a-t-il ajouté, *renie tous les engagements pris antérieurement devant les instances internationales, les commissions de l'Assemblée générale de l'ONU, la Cour internationale de justice, ainsi que les engagements pris à travers les différentes résolutions onusiennes qui affirment le droit absolu du peuple sahraoui à disposer librement de son destin. »*

M. El Ouali a posé la question de savoir *« qui tire les ficelles de cette sombre machination qui veut sacrifier un peuple sur l'autel d'intérêts sordides »*. Il n'a pas donné de réponse en public, mais les dirigeants du F. Polisario soupçonnent les Etats-Unis d'avoir soutenu le « lobby » promarocain de Madrid et conseillé au gouvernement espagnol de s'arranger avec Rabat et Nouakchott.

Selon le secrétaire général, *« le Front, représentant authentique du peuple sahraoui »*, est présent en tant que force militaire, politique et administrative sur l'ensemble du territoire, et seules les villes d'El-Aïoun, Bou-Craa et Dakhla échappent à son contrôle.

Il a enfin dénoncé *« l'agression des troupes marocaines »* dans le nord-est du Sahara occidental et demandé à l'ONU d'envoyer immédiatement des observateurs pour constater le fait et vérifier que le Front a pris en main les destinées du peuple sahraoui. Il a affirmé que les forces marocaines, utilisant des armes lourdes et des chars, ont été repoussées par les maquisards, et n'ont pu procéder de ce fait à une véritable occupation, comme elles en avaient l'intention. — P. B.

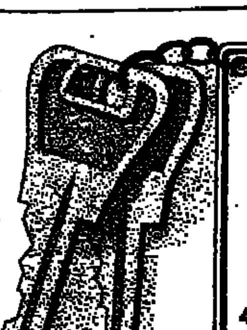
A travers le monde

Chine

● M. NE WIN, CHEF DE L'ETAT BIRMAN, a quitté Pékin, samedi 15 novembre, après une visite de quatre jours en Chine, au cours de laquelle il a été reçu par le président Mao Tsé-toung. Dans un communiqué commun, *« la Chine et la Birmanie s'engagent à ne pas commettre des actes d'agression l'un envers l'autre et à ne participer à aucune alliance militaire dirigée contre l'un des deux pays »*. — *(A.F.P.)*

Tchad

● M. GALMAI YOUSSOUBOU, directeur général du ministère de la justice, a été nommé vendredi 14 novembre, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération. Le nombre des membres du gouvernement provisoire constitué le 12 mai dernier est ainsi porté à dix-huit.



AMÉRIQUES

États-Unis

La tension entre le Congrès et M. Kissinger atteint un point critique

De notre correspondant

Washington. — Le nouvel et dernier incident opposant M. Kissinger à une commission du Congrès a ravivé les rumeurs, en sommeil mais jamais complètement éteintes, d'un départ du secrétaire d'Etat. Il est vrai que M. Kissinger a exprimé avec virulence et amertume son mécontentement après la décision de la commission de la Chambre enquêtant sur les services de renseignements, de recommander sa citation en justice pour « *mépris du Congrès* » (*le Monde* daté 16-17 novembre).

C'est avec son approbation que, samedi après-midi 15 novembre, M. William Hyland, directeur au département du service des « recherches et des renseignements », convoquait une conférence de presse exceptionnelle pour qualifier d' « *incroyable* » l'initiative de la commission, prise « *à la veille d'une importante rencontre « au sommet », à quinze jours du voyage du président Ford en Chine et à moins d'un mois de la session de l'OTAN* ».

M. Hyland a précisé que M. Kissinger ayant quitté ses fonctions au conseil national de sécurité le 3 novembre, c'est à tort que la commission s'était adressée à lui par voie de réquisition judiciaire *(subpoena)* pour lui demander des textes que possédait cet organisme. Quant aux documents, détenus par le département d'Etat, concernant les activités occultes de la C.I.A., M. Hyland a souligné que ceux-ci dataient d'avant l'arrivée de M. Kissinger au département d'Etat et du président Ford à la Maison Blanche. Il a rappelé que M. Ford avait invoqué le « privilège de l'exécutif » pour refuser à la commission ces textes touchant des problèmes militaires et diplomatiques délicats du temps des présidents Kennedy, Johnson et Nixon. En bref, selon M. Hyland, il est « *entièrement erroné* » de prétendre que le secrétaire d'Etat ait refusé de répondre aux exigences du Congrès.

Cette vigoureuse mise au point, de toute évidence inspirée par M. Kissinger, traduit sa lassitude et son irritation croissante devant les critiques hargneuses dont il est l'objet au Capitole. Au département d'Etat, on laisse entendre que, si la Chambre devait, dans quelques semaines, donner suite à la décision de la commission, M. Kissinger pourrait préférer remettre sa démission en considérant que le harcèlement du Congrès l'empêche de diriger efficacement la politique étrangère américaine.

Ce n'est pas la première fois, certes, que la menace d'une démission de M. Kissinger a été agitée. Elle fut évoquée notamment au moment de l'enquête cherchant à établir un lien entre le secrétaire d'Etat et les « plombiers » du Watergate. Cependant, il est probable que, comme dans le passé, un compromis interviendra entre le département d'Etat et le Congrès au sujet de la communication des documents, la commission se contentant de marquer un point sur le terrain des principes. Enfin, M. Kissinger a plusieurs fois déclaré qu'il resterait à son poste aussi longtemps que le président le désirerait. Ainsi, son maintien au gouvernement est considéré comme acquis jusqu'à la fin du mandat présidentiel, en janvier 1977.

Néanmoins, les boutades par lesquelles le secrétaire d'Etat a réagi au dernier remaniement cachent mal une certaine mauvaise humeur. M. Kissinger n'a pas apprécié les « fuites » inspirées par la Maison Blanche sur sa supposée perte d'influence auprès du président ; il était contre l'élimination de M. Schlesinger, adversaire respecté, qui, finalement, le « dédouanait » auprès de ceux qui le critiquent au Congrès. Il a regretté publiquement l'effacement « volontaire » de M. Rockefeller, et ses relations avec M. Rumsfeld sont connues pour être très tièdes.

HENRI PIERRE.

UNE LETTRE DE M. SCHLESINGER

Washington. — La publication, samedi 15 novembre, par le *Washington Post* d'une lettre au conseil national de sécurité de M. James Schlesinger, dénonçant les infractions de l'Union soviétique à l'accord « SALT-1 », risque d'affecter les négociations « SALT-2 » actuellement en cours et ajoute aux embarras de M. Kissinger.

Cette lettre de M. Schlesinger, que la Maison Blanche avait déclarée « *perdue ou détruite* », fait, en effet, partie du dossier « SALT-1 » réclamé pour examen par une commission d'enquête du Congrès.

Selon le *Washington Post*, le secrétaire à la défense, récemment limogé, avait établi que Moscou violait l'accord sur la limitation des armes stratégiques valable de 1972 à 1977, des quatre manières suivantes :

1) Transformation des missiles anti-avions en missiles antimissiles ;

2) Dissimulation de données télémétriques sur les performances de leurs missiles ;

3) Camouflage de certains sous-marins nucléaires en construction, empêchant Washington de connaître leur pouvoir exact de destruction ;

4) Camouflage de navires d'attaque de surface en construction.

Ces accusations, selon le quotidien américain, avaient été portées par M. Schlesinger, en octobre 1974, dans une lettre au conseil national de sécurité, que présidait alors M. Kissinger, dont le secrétaire à la défense demandait la convocation afin d'examiner les manquements soviétiques. — *(A.F.P.)*

Chili

LA PRESSE EST PRIÉE DE FAIRE LE SILENCE SUR LES ARRESTATIONS DE RELIGIEUX

Santiago (Reuter). — La presse chilienne et les correspondants étrangers ont reçu l'ordre de ne plus rien publier sur l'enquête ouverte à la suite de l'arrestation de plusieurs prêtres et religieuses, accusés d'avoir aidé et caché des militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). Cet ordre reflète l'embarras des autorités, qui craignent que l'affaire soit interprétée comme une nouvelle détérioration des relations entre le gouvernement et l'Eglise.

Quatre prêtres sont toujours interrogés par la sécurité militaire. Il s'agit des Pères jésuites Fernando Salas et Patricio Cariola, qui se sont livrés à la police après que des mandats d'arrêt eurent été lancés contre eux ; du prêtre chilien d'origine américaine Gerardo Wheelan et du prêtre ouvrier Rafael Maroto. Trois d'entre eux, MM. Cariola, Maroto et Wheelan, sont maintenus au secret. Un cinquième prêtre, le Père Fermin Donoso, a été remis en liberté provisoire après avoir été longuement interrogé. Quatre autres personnes — trois religieuses et un prêtre catholique, — de nationalité américaine, ont été autorisées à quitter le pays.

Colombie

● *M. François Mitterrand* a écrit à M. Lopez Michelsen pour protester contre la récente mise à sac, par un commando d'extrême droite, des locaux de la revue *Alternativa*, dirigée par M. Gabriel Garcia Marquez, auteur de *Cent ans de solitude*. Le premier secrétaire du parti socialiste français demande au président de la République de Colombie d'intervenir pour « *protéger l'exercice des libertés démocratiques* » dans son pays.

ASIE

Singapour

LE PARTI DE M. LEE KUAN-YEW SERA-T-IL EXCLU DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ?

Le parti travailliste néerlandais vient de faire savoir qu'il était favorable à l'expulsion de l'Internationale socialiste du Parti d'action du peuple (PAP), mouvement gouvernemental de Singapour dirigé par le premier ministre, M. Lee Kuan-yew. L'Internationale socialiste doit se réunir au début de l'année prochaine. Si l'expulsion du PAP n'est en rien certaine, l'opposition singapourienne espère du moins que les pressions extérieures pousseront M. Lee Kuan-yew à faire preuve d'un plus grand libéralisme.

Les divers partis de l'Internationale socialiste ont été priés, par des représentants du Mondial Information and Action Center basé à Utrecht, de s'intéresser de plus près à la situation à Singapour, où les libertés fondamentales sont violées.

D'autre part, on s'interroge dans l'île sur la « disparition » de M. Tan Wah-piow, dirigeant étudiant condamné l'an dernier à un an de prison pour avoir soutenu l'action des travailleurs en grève.

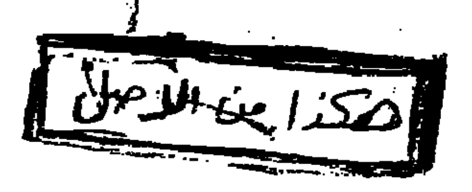
Pakistan

LES ÉLUS DE L'OPPOSITIO SONT EXPULSÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONA

Les onze députés de l'opp tion participant aux débats l'Assemblée nationale du Pa tan ont été expulsés du Pa ment, vendredi 14 novem après une bagarre avec la po Plusieurs députés, dont le d'une formation de l'opposit M. Mufti Mahmud, ont été b sés.

Les troubles ont commencé suite du refus de quatre dép du Front démocratique (U.D.F.) — opposition — de q ter la Chambre sur l'injonc du président, qui leur reproc de faire de l'obstruction. L'o sition protestait contre un an dement constitutionnel qui vi restreindre les pouvoirs d Cour suprême et à exclure l'Assemblée nationale et assemblées régionales les m bres du parti national Awam tendance autonomiste, qui a interdit le mois dernier. A l'expulsion de l'opposition, l'a dement a été approuvé à l' nimité.

A Lahore, d'autre part, q personnes ont été tuées et rante autres blessées au d'un affrontement entre ouv et policiers. — (Reuter, A.



ASIE

Bangladesh

SELON LE « WASHINGTON POST »

L'Inde harcèlerait trois postes frontaliers et encouragerait la rébellion contre le nouveau régime

Les forces armées indiennes soutenant des groupes de guérilleros bengalais ont assiégé, samedi 15 novembre, trois postes frontaliers, affirme l'envoyé spécial du Washington Post *à Dacca, Lewis M. Simons, citant une source en « contact direct » avec les administrateurs de la loi martiale (la junte au pouvoir). Les dirigeants du Bangladesh ont, de leur côté, signé un décret et prévoyant la peine de mort pour toute personne coupable « d'incitation ou de tentative d'incitation à la révolte ». Ces dispositions sont destinées à juguler tout mouvement de sédition au sein des forces militaires ou para-militaires. Une partie de la police et de l'armée est en « révolte » contre le gouvernement de Dacca; l'aviation est intervenue dans la région de Comilla, à l'est du Bangladesh, écrit le quotidien indien* Patriot, *communiste pro-soviétique, nous rapporte notre correspondant à New-Delhi.*

« *Le nouveau régime militaire tente d'encourager des pressions internationales sur l'Inde, afin qu'elle renonce à harceler* » les postes frontaliers. Plusieurs de ces postes sont encerclés et pourraient être débordés à n'importe quel moment, révèle l'envoyé spécial du *Washington Post*. Selon ce même journal, une source officielle de Washington a confirmé, samedi, que des échanges de coups de feu ont eu lieu à la frontière indo-bengalaise. Les services de renseignement du Bangladesh estiment que ces incidents sont les premiers d'une série de « *petites attaques* » de la part des Indiens, qui mènent une campagne de propagande et de sabotage dont le but est de renverser les dirigeants militaires qui ont pris le pouvoir le 7 novembre.

Les troupes indiennes n'auraient pas traversé la frontière, écrit encore Lewis M. Simons — qui fut expulsé de New-Delhi il y a plusieurs semaines; elles seraient en position près de Tura, dans l'Etat de l'Assam. Sept compagnies, comptant environ mille cinq cents hommes, harcèleraient à l'artillerie légère et au mortier les avant-postes frontaliers, près de la ville de Haluaghat. D'autre part, environ deux cents guérilleros bengalais armés par l'Inde auraient pénétré dans le périmètre de défense de ces postes étalés sur une vingtaine de kilomètres. Ces groupes seraient dirigés par Kader Siddiqui, qui se rendit tristement célèbre lors de la libération de son pays, en 1971, lorsqu'il tua à la baïonnette des « *traîtres* » sans défense devant les caméras de cinéma et de télévision.

Toujours selon l'envoyé spécial du *Washington Post*, les harcèlements des postes frontaliers auraient commencé il y a deux semaines, c'est-à-dire approximativement au moment où le général Mosharaff faisait son coup de force contre le régime du président Moshtaque, qui était peu favorable à New-Dehli et avait noué des relations avec Pékin et Islamabad. Le général Mosharaff a, depuis, été écarté par le général Ziaur Rahman et les chefs des trois armes sont actuellement au pouvoir à Dacca.

FRANCOPHONIE

La conférence générale de l'Agence de coopération s'est réunie à l'île Maurice

De notre envoyé spécial

Port-Louis. — Commencée dans une atmosphère de crise, la quatrième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) a terminé samedi 14 novembre ses travaux à Port-Louis dans un climat de sérénité dont se sont félicitées toutes les délégations des vingt-huit Etats participants (1). En dépit d'une série de controverses lors des réunions à huis clos du conseil d'administration, la conférence a dégagé un consensus sur les grands thèmes et adopté un ensemble de décisions qui permettent d'espérer une relance progressive des activités de l'Agence.

« *En essayant de dresser le bilan des réalisations depuis cinq ans*, avait déclaré en ouvrant les travaux le sénateur belge Pierre Falize, ancien ministre de la culture française et président sortant de la conférence générale, *force est de faire preuve d'humilité, car les résultats enregistrés jusqu'à présent par l'Agence peuvent apparaître comme décevants.* » De son côté, M. Dandicko, secrétaire général de l'Agence, avait admis : « *Aux critiques esquissées, nous pourrions en ajouter bien d'autres, dont la principale consiste à souligner l'écart qui existe entre les objectifs fixés par la charte de l'Agence et les actions réalisées ou entreprises.* » Cependant, au-delà des critiques unanimes des Etats membres et de l'autocritique du secrétaire général, apparaissaient de pronfonds désaccords. Rien ne permet d'affirmer que ceux-ci, momentanément apaisés, ne viennent pas à ressurgir à l'ocasion de rencontres ultérieures.

Le fait que plusieurs sièges soient restés vides pendant toute la durée des assises de Port-Louis contribua à faire souffler un certain vent de pessimisme. En effet, le Liban en proie à la guerre civile ne s'était pas fait représenter. De même la République malgache était absente, ainsi que le Laos et le Sud-Vietnam. D'autre part, le Cameroun, jusqu'alors considéré comme Etat membre, demanda pour tenir compte des susceptibilités de la minorité anglophone du Cameroun occidental à bénéficier du statut d'Etat associé. Enfin, bien que l'adhésion des Seychelles ait été accueillie avec satisfaction (elle ne deviendra effective qu'après la proclamation de l'indépendance de l'archipel en juin 1976), on a beaucoup regretté à Port-Louis que le Zaïre et la République populaire du Congo n'aient pas encore décidé de rejoindre les rangs du club francophone créé lors de la conférence constitutive de Niamey il y a cinq ans.

Satisfaction générale

Reflétant le point de vue de la plupart de leurs collègues africains, les Sénégalais ont diffusé une déclaration écrite dans laquelle ils exprimaient leur approbation des décisions de la quatrième conférence générale en insistant sur trois points : plus grande rigueur dans la planification des programmes, recherche de nouveaux moyens d'action par la création de nouvelles disponibilités financières destinées au financement d'actions spécifiques, écho favorable rencontré par le projet de réunion élargie des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones.

La satisfaction n'était apparemment pas moins générale au sein des délégations des Etats « *donataires* ». Par la voix de son chef, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, la délégation française avait déjà, quarante-huit heures avant la clôture des travaux, émis une opinion rassurante qui contrastait heureusement avec l'impression de mécontentement prévalant quelques jours plus tôt. L'accroissement de 20 % du budget de l'Agence, relativement modéré par rapport à certains projets antérieurs, satisfait les Français, principaux bailleurs de fonds, ainsi que les Belges, les Monégasques et les Luxembourgeois. L'adoption du principe de la création du Fonds d'intervention culturel et technique d'aide au développement (FICTAD) apaise les Canadiens, auteurs de cette proposition qui avait pourtant suscité de sérieuses réticences françaises et belges. Les modalités de mise en œuvre du FICTAD seront ultérieurement arrêtées à la lumière de recommandations d'un groupe de travail *ad hoc*.

M. Dandicko a été invité à procéder à une étude pour la restructuration du secrétariat général, au sein duquel il pourra procéder, s'il le jugeait utile, à une redistribution des responsabilités.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Vingt-quatre Etats membres, deux Etats associés (le Laos et le Cameroun), un gouvernement participant (le Québec), auxquels il faut ajouter un observateur de l'archipel des Seychelles.

PROCHE-ORIENT

Liban

MM. Frangié et Karamé décident d'étudier des projets de réformes fondamentales

De notre correspondant

Beyrouth. — Après huit mois de guerre civile, s'achemine-t-on vers un compromis au Liban, qui tiendrait compte des points de vue de toutes les parties concernées ?

A la faveur d'une accalmie sur le terrain, due en partie aux pluies torrentielles de ces derniers jours, le président du conseil, M. Rachid Karamé, a pris, lors du conseil des ministres du samedi 15 novembre, certaines initiatives qui ont contribué à calmer les esprits, et cela au moment où l'impasse politique paraissait totale.

En effet, les partis chrétiens des Phalangistes et du P.N.L. (1) avaient boycotté la veille une réunion tenue pour décisive du comité national pour le dialogue. Cette assemblée de chefs de partis et blocs parlementaires, tenue à l'initiative du médiateur syrien, M. Abdel Halim Khaddam, ministre des affaires étrangères, devait soumettre au conseil des ministres un projet d'amendement de la Constitution portant sur la « *déconfessionnalisation* » politique et sur l'élargissement des attributions du chef du gouvernement qui, selon la tradition, est un musulman de rite sunnite.

Certains ministres étaient décidés à présenter leur démission pour le cas où ils auraient eu à délibérer sur le projet du comité pour le dialogue. Ils furent surpris d'apprendre que le président de la République, M. Soleiman Frangié (chrétien) et M. Rachid Karamé (musulman) venaient de décider d'étudier ensemble les réformes préconisées par le comité pour le dialogue. « *Ces projets*, a précisé le chef du gouvernement, *n'impliquent pas un amendement de la Constitution, mais une précision des textes, nécessaire pour dissiper certaines équivoques.* » Voilà qui a suffi pour rassurer les chrétiens sans irriter pour autant les musulmans, leurs revendications étant, en principe, prises en considération et en partie d'ores et déjà approuvées.

Outre la modification des attributions respectives du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, M. Karamé propose une représentation parlementaire sur une base égalitaire. Dans l'Assemblée actuelle, le nombre des sièges revenant aux chrétiens est de 54 contre 45 aux musulmans. Les partis chrétiens accepteraient cette réforme à condition qu'elle ne fasse pas référence à l'institution de la représentation proportionnelle, ni au découpage des circonscriptions électorales.

Le troisième volet des réformes étudiées par M. Karamé concerne la « *déconfessionalisation* » de la fonction publique. Réclamée par toutes les parties, cette mesure apparaît pour le moins prématurée à beaucoup de Libanais dans la conjoncture présente.

Depuis deux jours, les chefs des partis ont nettement assoupli leurs positions. Faut-il attribuer cette détente très relative aux démarches effectuées par l'envoyé de Paul VI, le cardinal Bertoli ? Ce dernier aurait informé ses interlocuteurs chrétiens « *des dispositions prises par le Saint-Siège pour que, dans le cadre d'une solution du conflit arabo-israélien et du sort qui serait réservé aux Palestiniens de la diaspora, il soit tenu compte de l'équilibre démocratique intercommunautaire et des possibilités économiques du Liban* ». Le cardinal a regagné Rome dimanche.

D'autre part, des contacts sont pris pour préparer des rencontres entre, d'une part, le parti des Phalangistes, d'autre part, la gauche et la résistance palestinienne. Deux personnalités palestiniennes, professeurs à l'université américaine de Beyrouth, M. Walid Khalidi, et M. Hassib Sabbagh, auraient été mandatées par M. Yasser Arafat pour discuter avec le président de la République des conditions d'une normalisation des rapports entre l'O.L.P. et l'Etat libanais.

Ces signes de détente devraient faciliter la tâche de M. Couve de Murville, attendu mercredi à Beyrouth.

EDOUARD SAAB.

(1) Parti national libéral, dont le chef est M. Camille Chamoun, ministre de l'intérieur et ancien président de la République.

LE GOUVERNEMENT SYRIEN ACCEPTERAIT DE PROLONGER LE MANDAT DES FORCES DE L'ONU DANS LE GOLAN.

M. Kurt Waldheim va entreprendre, dans les prochains jours, une nouvelle tournée au Proche-Orient. A Damas, le principal sujet de préoccupation du secrétaire général de l'ONU sera le renouvellement du mandat de la force de l'ONU sur le Golan — la F.N.U.O.D., — qui vient à expiration le 30 novembre. Selon notre correspondant aux Nations unies, Damas a d'ores et déjà donné son accord de principe en vue de la prorogation de ce mandat.

Le parti Baas au pouvoir a cependant dénoncé samedi les « insinuations du régime égyptien » *visant à faire croire que la Syrie s'apprête à conclure un accord similaire à celui du Sinaï.*

(De notre correspondant.)

Nations unies (New-York). — La Syrie a décidé de prolonger le mandat des troupes des Nations unies dans le Golan, qui vient à expiration le 30 novembre. Selon les fonctionnaires des Nations unies, cette décision aurait été prise sur des « conseils empressés » des Soviétiques. Dans les milieux proches de la délégation syrienne, on préfère présenter l'acceptation de principe du renouvellement du mandat comme un geste à l'égard de l'ONU. M. Waldheim est attendu cette semaine à Damas et se rendra par la suite à Beyrouth, à Amman, à Jérusalem et au Caire.

Les diplomates soviétiques aux Nations unies ne cachent pas leur satisfaction du fait que c'est le secrétaire général de l'ONU et non pas M. Kissinger qui se rend à Damas et à Jérusalem, et que le président Li Assad a refusé de rencontrer le président Ford quelque part en Europe. — Ph. B.

Le gouvernement israélien exprime son désaccord avec le département d'État sur la question palestinienne

Dans un discours prononcé à Jérusalem, samedi soir 15 novembre, M. Itzhak Rabin a exprimé sa colère et son amertume après le vote, la semaine dernière, aux Nations unies, de deux résolutions défavorables à l'Etat hébreu. Assurant que les textes adoptés à New-York sur le sionisme et les « droits inaliénables » *du peuple palestinien avaient pour objectif de* « détruire Israël », *le chef du gouvernement israélien a ajouté :* « Si ces résolutions reflètent l'attitude de la communauté mondiale et des Arabes, Israël devra examiner avec soin s'il y a encore place pour de nouvelles négociations avec ses voisins. »

Commentant, par ailleurs, la condamnation du sionisme, assimilé à une « forme de racisme et de discrimination raciale », *M. Rabin a utilisé cette formule :* « Le sionisme ne dépend pas de ce que les goyim (non-juifs) disent, mais de ce que les juifs font. »

Enfin, le gouvernement israélien a exprimé son total désaccord avec le point de vue du département d'Etat américain sur la question palestinienne, tel qu'il était formulé la semaine dernière dans le « document Sanders ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les apaisements fournis par M. Kissinger à l'ambassadeur d'Israël, M. Simha Dinitz, au sujet du document palestinien présenté par le département d'Etat à une sous-commission de la Chambre des représentants, n'ont nullement caché les appréhensions israéliennes.

Le conseil des ministres du dimanche 16 novembre a consacré une partie de ses travaux à ce document, et le communiqué indique que les ministres ont été unanimes à exprimer « *critiques et réserves* » à propos du texte officiel américain, qui porte, dit-on à titre privé dans les milieux gouvernementaux, une atteinte aux engagements pris par les Etats-Unis de la signature des derniers accords de dégagement.

Le document de M. Harold Sanders, chargé au département l'Etat des affaires du Proche-Orient, insiste sur le facteur palestinien dans le conflit israélo-arabe, rappelle la représentativité de l'O.L.P., et va même jusqu'à souligner que les quatre cent mille Arabes israéliens sont aussi des Palestiniens. Tout cela, dit-on, à Jérusalem, avec une inquiétude que l'on ne cherche pas à dissimuler, nous éloigne beaucoup de la conception israélo-américaine plusieurs fois condamnée, selon laquelle « *c'est entre les Etats de la région que devait être recherchée une solution, le problème des Palestiniens devant être envisagé dans un cadre israélo-jordanien* ».

Le secrétaire d'Etat a tenu à rassurer, samedi 15 novembre, l'ambassadeur israélien à Washington, en lui affirmant, dans une communication téléphonique, que rien n'était changé dans la politique américaine. Mais faut-il accorder plus d'importance à des apaisements téléphoniques du chef du département d'Etat ou à un document écrit d'un haut fonctionnaire de ce même département, présenté à la Chambre des représentants ? Les réactions du conseil des ministres et de la totalité de la presse attestent nettement que les Israéliens ont tendance à prendre beaucoup plus au sérieux le document palestinien.

Il n'est pas exclu qu'il y ait une relation avec l'inquiétude de Jérusalem et le choix de l'émissaire que le gouvernement vient de dépêcher à Washington, « *afin d'expliquer au Congrès les besoins d'Israël en matière d'armement* ». Cet émissaire est M. Aharon Yariv, ancien ministre de l'information et ancien chef du deuxième bureau à l'état-major général. Alors qu'il était ministre dans le gouvernement Rabin, M. Yariv avait fait un éclat en suggérant qu'Israël se déclare prêt à négocier avec l'O.L.P., si cette organisation reconnaît l'Etat d'Israël.

Coïncidence ou pas, il est évident que M. Yariv est la personnalité israélienne proche du pouvoir qui est la plus ouverte aux thèses nouvelles du département d'Etat.

ANDRÉ SCEMAMA.

Le président de la Confédération helvétique dénonce vivement le vote de l'ONU sur le sionisme

De notre correspondant

Berne. — Samedi 15 novembre, devant le congrès du parti socialiste du canton de Neuchâtel, M. Pierre Graber, président de la Confédération helvétique et chef du département politique fédéral, a déploré le récent vote de l'ONU sur le sionisme : « *En assimilant le sionisme au racisme,* a-t-il déclaré, *la majorité des membres des Nations unies ont voulu miner les fondements idéologiques de l'Etat d'Israël. Ils ont doublé l'insulte d'une provocation qui ne pourra que renforcer le camp des durs. En dénaturant le sens et la portée du mouvement sioniste,* a ajouté le chef de la diplomatie suisse, *la résolution s'en prend à l'existence même d'un Etat que nous reconnaissons et avec lequel nous entretenons d'étroites relations. Or le rôle des Nations unies est de rechercher la paix dans le monde. Il est évident que cette résolution la fait reculer d'une manière significative au Proche-Orient.*

» *Le meilleur moyen de redresser les torts historiques infligés aux Palestiniens,* a précisé M. Graber, *n'est pas de chercher à infliger de nouvelles anxiétés aux juifs d'Israël, mais de trouver un foyer séparé et viable pour les Palestiniens. Tel est le but que doivent poursuivre ceux qui se soucient de justice et de paix.* »

En tout cas, le vote du 10 novembre ne facilite guère la tâche des partisans de l'entrée de la Suisse aux Nations unies. Il ne peut que compromettre les efforts déployés ces derniers temps par les autorités fédérales pour y préparer les citoyens qui, au moment opportun, devront se prononcer à ce propos. « *Pour nous,* a affirmé le président de la Confédération, *il ne fait pas de doute que l'image de l'Organisation a subi un coup sévère dans l'opinion publique suisse, et que la cause de l'adhésion de notre pays à l'ONU a reculé d'autant.* »

Si elle contraste avec la traditionnelle réserve de la Suisse, la netteté de cette prise de position n'est cependant pas entièrement nouvelle. En septembre dernier, déjà, le Conseil fédéral avait rappelé son ambassadeur à Madrid à la suite de l'exécution de militants antifranquistes en Espagne.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

M. JEAN DANIEL : Trop, c'est trop !

Dans un long article intitulé « Le racisme et les nouveaux maîtres de l'ONU », M. Jean Daniel écrit, dans *le Nouvel Observateur* :

« *Trop, c'est trop. Les soixante-douze pays qui viennent de décréter que* « *le sionisme est* » *une forme de racisme* » *en ont trop fait. Et quand c'est trop, il n'y a plus à balancer, à nuancer, à faire des phrases. Il faut dénoncer. Et combattre. En arriver à dire à tous les juifs du monde, et, notamment, à ceux qui sont encore traqués, que leur rêve millénaire de s'établir dans l'ancienne Judée, devenue, c'est vrai, la Palestine arabe, que ce rêve donc est à mettre sur le même plan que le désir de Hitler d'exterminer tous les sémites, c'est formuler une diabolique ineptie.*

» *Et ce que nous avons à ajouter tout de suite, nous, dans le camp que nous avons choisi, c'est que cette ineptie est non seulement contrerévolutionnaire et antisocialiste, mais qu'elle nuit, gravement, insidieusement, à la cause arabe et à celle du tiers-monde. A vrai dire, c'est faire n'importe quoi. C'est tirer en l'air parce qu'on a un fusil et sans se soucier des balles perdues. C'est tout compromettre parce que c'est tout confondre. C'est enfin faire aux impérialistes le précieux, l'inestimable cadeau des armes de la morale, de la sensibilité et de la révolte...* »

● *Le groupe d'amitié France-Israël,* présidé par M. Pierre de Bénouville, député apparenté U.D.R. de Paris, demande aux députés de « se désolidariser (...) des mesures hostiles à l'Etat d'Israël », à l'occasion de la deuxième lecture du budget des affaires étrangères. Une lettre estimant « *inadmissible et scandaleux* » le vote de l'ONU assimilant sionisme et racisme a été envoyée à chaque député, quelle que soit son appartenance politique, qui pourra ou non lui donner son accord. Les députés signataires « *demandent au gouvernement français d'entamer d'urgence une révision concernant ce vote et les dispositions qui en découlent* ».

Reprise des négociations entre Moscou et Le Cair sur le report de la dette égyptienne

Tandis que la Pravda *renouvelait dimanche 16 novembre l'ap lancé six jours plus tôt par le gouvernement soviétique pour reprise de la conférence de Genève, M. Ismaïl Fahmi, minis égyptien des affaires étrangères, s'entretenait longuement a M. Poliakov, ambassadeur soviétique en Egypte.*

Cet entretien — le second en une semaine — a porté, selon Ahram, *sur la crise du Proche-Orient. Il semble également avoir pour objet la préparation du voyage que fera à partir de mardi,* Caire, *M. Yvan Grichine, vice-ministre soviétique du comme extérieur.*

De notre correspondant

Moscou. — La délégation soviétique dirigée par M. Yvan Grichine, vice-ministre du commerce extérieur, est chargée, indique-t-on à Moscou de source généralement bien informée, de reprendre les négociations avec Le Caire sur le report de la dette égyptienne. Voici plus d'un an que Le Caire tente d'obtenir, de Moscou, que soit ajourné le paiement des sommes dues en contrepartie des livraisons d'armes.

La question avait été évoquée lors des préparatifs de la visite que M. Brejnev aurait dû faire en Egypte en décembre dernier. Le secrétaire général du parti communiste soviétique renonça finalement à se rendre au Caire. Le problème fut au centre des discussions qu'eut à Moscou, en février 1975, le ministre égyptien du commerce extérieur, mais elles n'aboutirent pas. M. Fahmi, le ministre égyptien des affaires étrangères, ne réussit pas mieux deux mois p tard, en avril, lorsqu'il se rendit son tour, à Moscou. La délégat dirigée par M. Grichine, est la p mière à se rendre au Caire de la signature du dernier acc israélo-égyptien, qui a entraîné détérioration considérable des r tions soviéto-égyptiennes. Cette v risque d'être déterminante pour l' nir des relations entre M. Sadat Moscou. Le Caire affirme, en e que si l'U.R.S.S. n'accepte pas renégocier sa créance, c'est qu est prête à exposer l'Egypte banqueroute. On voit mal, ce dant, ce que l'U.R.S.S. pou aujourd'hui accorder de plu l'Egypte. Le principal atout du C dans cette affaire, reste la vol évidente des Soviétiques de ne endosser la responsabilité d rupture de leurs relations M. Sadate. — J. A.

LES ÉGYPTIENS ONT RÉCUPÉRÉ les champs pétrolifères de Ras-Sud

En application de l'accord égypto-israélien de dégagen au Sinaï du 1er septembre dernier, les autorités civiles é tiennes ont repris possession, le dimanche 16 novembre, d localité et des puits de pétrole de Ras-Sudr, à une cinquant de kilomètres au sud-est de Suez.

De notre envoyé spécial

Sudr. — Outre les habitants de la localité, seules les forces de police égyptiennes ont le droit de se réinstaller à Ras-Sudr, dont les villas aux vitres cassées et aux salles encore tapissées d'affiches israéliennes, s'alignent, vides d'occupants, le long des rues et autour d'un minaret épargné. Les Israéliens n'avaient rien réparé, rien construit, comme s'ils sentaient qu'ils n'étaient là que de passage. Ils se contentaient, depuis 1967, d'exploiter le pétrole.

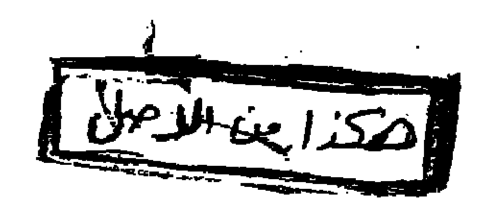
Le dimanche 16 novembre, un vieux monsieur distingué en complet veston — le général Karamani, gouverneur du Sinaï, — entouré d'une cinquantaine de policiers en grand uniforme noir barré d'une fourragère or, d'autant de Bédouins impassibles sous leurs keffiehs neufs, d'une poignée de « casques bleus » et de deux observateurs militaires français des Nations unies, a ajouté un nouveau paragraphe à la longue histoire des Egyptiens du Sinaï en embrassant avec ferveur le drapeau frappé du faucon de Qoraïche (1) qui allait flotter de nouveau dans le ciel de Sudr a huit ans d'absence.

La cérémonie n'était pas a vée qu'arrivaient à Sudr, leurs armoires et leurs doss les « ronds-de-cuir » du Cair et avec eux le spectre de la s lisante bureaucratie égyptie Le soir, il fallut plusieurs he d'efforts pour jeter sur le c de Suez l'un de ces ponts mo qui permirent aux soldats é tiens d'atteindre sans coup la ligne Bar-Lev le 6 octobre

J.-P. P.-

(1) Tribu à laquelle appartenait le prophète.

● L'ARABIE SAOUDITE acc son « *appui total* » au Ko dans les négociations mène avec les compagnies Oil et British Petrol « *L'Arabie Saoudite n'ec tera jamais d'augmenter production pétrolière au où les pourparlers entre Koweït et les deux compag viendraient à échouer. De p elle empêchera toute tenta de B.P. et de Gulf Oil vi à remplacer le pétrole ko tien auprès d'autres prod teurs du Golfe* », a indi M. Yamani, ministre saouc du pétrole. (*A.F.P.*)



DEVANT LES CADRES DU MOUVEMENT

M. Chirac : le poids de l'U.D.R. devra être déterminant après les prochaines élections

L'U.D.R. a réuni, samedi 15 novembre à Paris, environ huit cents cadres locaux et départementaux du mouvement, en présence de M. Jacques Chirac.

Le premier ministre a noté : *« Il y a eu dans la majorité présidentielle, çà et là, des actions d'émulation parfois excessives et, pour cela, sans importance. Ceux qui voudraient diviser l'U.D.R. se trompent, comme ceux qui voulaient, hier, la casser. Ils ont une conception partisane de l'action politique qui a fait, hier, le malheur de la France.*

» La deuxième étape de l'U.D.R. consiste à faire triompher l'esprit de rassemblement accompagné de vigilance sur les options fondamentales du gaullisme. Personne n'a autant contribué que le général de Gaulle à transformer la nation et il est naturel que notre volonté soit de poursuivre. »

Si l' « affaire Sanguinetti » n'a pas été évoquée, le nom de l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. a été applaudi et même scandé par l'assistance après que M. Charles Pasqua, délégué national, eut rappelé que *« l'opération de redressement de l'U.D.R. avait été engagée en septembre 1974 par le secrétaire général de l'époque, Alexandre Sanguinetti »*.

M. André Bord, secrétaire général du mouvement gaulliste, a expliqué, au cours d'une conférence de presse : *« Nous considérons que Jacques Chirac est le symbole de notre unité. L'U.D.R. c'est Chirac. Nous n'avons pas besoin d'affiches pour le dire. L'U.D.R. s'organise pour elle-même, pour Jacques Chirac, pour l'action difficile qu'il doit mener pour la majorité et pour soutenir le président de la République. »*

Concrètement, M. Bord a annoncé que le mouvement allait, d'une part, rajeunir, d'autre part, mieux former ses cadres. Dans quelques mois, a-t-il expliqué, les responsables et les candidats U.D.R. devront obligatoirement être passés par les écoles régionales de formation et le Centre national de perfectionnement. En outre, l'U.D.R. va lancer une campagne en faveur de la participation. *« Le moment est venu*, a expliqué M. Bord, *de nouvelles étapes profondes permettant de formuler rapidement des propositions capables de transformer la condition ouvrière. Il faut faire en sorte que le monde des salariés se reconnaisse progressivement à nouveau dans l'action de notre mouvement, lui qui a fait tant confiance au général de Gaulle. »* L'U.D.R. va donc créer des sections d'entreprises *« pour permettre le rassemblement de tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans les idées marxistes »*.

A propos des élections, M. Bord a indiqué qu'il allait rencontrer les autres responsables de la majorité en vue de définir une stratégie commune pour les élections municipales. Quant aux élections législatives, le secrétaire général de l'U.D.R. a noté : *« La majorité a tout son temps. Nous ne cherchons de querelle à personne. Nous avons nos sortants. Ce n'est pas un débat de 1975. Au fur et à mesure que les hommes de la majorité apprendront à travailler ensemble, cette fébrilité que nous constatons de temps en temps disparaîtra. Nous ne devons pas être passionnés. »*

M. Jacques Chirac a lui aussi évoqué les futures élections en déclarant : *« Pour réussir et faire peser son poids politique, l'U.D.R. a besoin d'un groupe parlementaire important et dynamique. Après les prochaines élections, ce poids devra être déterminant et je le dis sans esprit d'hégémonie, car nous ne recherchons pas le succès au détriment de nos alliés. Nous devons convaincre. Nous avons deux ans pour réussir et nous réussirons. »*

Le premier ministre rencontrera mardi 18 novembre le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale au cours d'une réunion « non stop » de 11 heures à 16 heures, au cours de laquelle les députés pourront l'interroger sur tous les sujets d'actualité.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

VIENNE : canton des Trois-Moutiers (1er tour).

Inscr., 3 601; vot., 2 154; suffr. expr., 2 118. MM. Philippe Charpentier, ss étiq., mod., adjoint au maire de Chalais, 728 voix; Kléber Fillon, ss étiq., div. gauche, maire de Roiffé, 647; Gaston Guilgaud, P.S., maire de Morton, 521 ; Gérard Aguillon, P.C., 222. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Robert Gourault, député réformateur de la deuxième circonscription de la Vienne, décédé le 30 août, qui avait été élu conseiller général du canton des Trois-Moutiers en décembre 1971, à la suite de la démission pour raisons de santé du conseiller général sortant. Robert Gourault avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1973 avec 1 521 voix contre 387 à M. Gaston Guilgaud, P.S., et 214 à Mlle Carmen Bidault, P. C.]

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

HERAULT : Maraussan (2e tour).

Inscr., 1 369 ; vot., 1 013 ; suffr. expr., 973. Liste de défense des intérêts municipaux, div. mod., entre 506 et 515 voix, 3 sièges ; liste du P.C., entre 443 et 452 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de trois conseillers municipaux après la démission pour raisons de santé du maire. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscrits, 1 369 ; votants, 943 ; suffrages exprimés, 923 ; liste de défense des intérêts municipaux, 393 voix ; liste du P.C., 268 ; liste du P.S., 264. Après le premier tour de scrutin, les candidats socialistes s'étaient retirés sans donner de consigne de vote à leurs électeurs.

En 1971, la liste d'unité républicaine, div. mod., avait emporté quinze sièges avec 502 voix, contre 486 à la liste démocratique, qui comprenait des communistes, et avait eu deux élus, sur 1 157 inscrits, 1 006 votants et 1 000 suffrages exprimés.]

M. ORNANO EST ÉLU MAIRE D'AJACCIO

M. Charles Ornano, conseiller municipal bonapartiste, a été élu, dimanche 16 novembre, maire d'Ajaccio, à l'unanimité des trente-trois membres — tous bonapartistes — du conseil municipal. Il succède à Pascal Rossini, bonapartiste, dont le décès, survenu le 9 septembre, avait rendu nécessaire des élections partielles pour pourvoir au remplacement de quatre conseillers. Le deuxième tour de scrutin avait vu le succès de la liste bonapartiste (*le Monde* du 11 novembre).

[Né le 5 mai 1919 à Ajaccio, M. Ornano, licencié en droit, est directeur régional adjoint de l'équipement et du logement de la Corse. Il est conseiller municipal depuis onze ans.]

L'U.J.P. souhaite constituer une « confédération des mouvements gaullistes »

L'Union des jeunes pour le progrès a tenu, dimanche 16 novembre à Paris, son assemblée générale ordinaire, à laquelle quatre-vingts délégués régionaux et départementaux ont pris part. M. Jean-Paul Fasseau, président sortant du Mouvement des jeunes gaullistes, avait annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat ; élu président d'honneur, il sera remplacé par M. Bernard Loth. Seul candidat, ce dernier a recueilli 69 suffrages ; il y a eu 3 bulletins blancs et 3 nuls.

L'élection de M. Loth, estiment l'ancien et le nouveau président de l'U.J.P., doit permettre au mouvement de trouver un second souffle, après les vicissitudes de l'élection présidentielle. L'échec de M. Chaban-Delmas, en faveur duquel les jeunes gaullistes s'étaient vigoureusement engagés, les a conduits à quitter la majorité sans les décider à rejoindre l'opposition. Leur mouvement a connu, de ce fait, des difficultés qui n'étaient pas toutes d'ordre strictement politique, et qu'ont traduites la constitution d'une tendance favorable à la majorité (*le Monde* du 16 octobre), puis certaines hésitations autour de la succession de M. Fasseau

Au cours de la conférence de presse qui a suivi son élection, M. Bernard Loth a déclaré : *« L'U.J.P. a trouvé sa place dans une indépendance que l'on pourrait qualifier d'opposition constructive. Notre analyse est que le pouvoir n'est pas gaulliste, qu'il n'a pas une démarche gaulliste par rapport à cette « certaine idée de la France » qui nous a rassemblés. Mais nous nous refusons à franchir le Rubicon et à rejoindre l'alliance socialo-communiste, car la conception que le parti communiste a de la démocratie et des libertés n'est décidément pas la nôtre. »*

A propos des relations de l'U.J.P. avec l'U.D.R., M. Loth a ajouté : *« Nous engagerons le dialogue au niveau des militants. Mais nous ne tenons pas à avoir de contacts avec le secrétaire général, autant du moins qu'il ne sera que l'œil de M. Chirac, avec qui nous sommes cependant prêts à discuter, s'il le souhaite. L'U.J.P. soutiendra des hommes de valeur, dont la démarche lui paraîtra gaulliste, qu'ils appartiennent ou non à l'U.D.R., voire au P.S. ou au M.R.G. Pour les républicains indépendants, les centristes « atlantistes » et le P.C., c'est exclu. »*

Le nouveau président de l'U.J.P. a indiqué que sa formation accorderait son investiture ou son soutien, selon les cas, à certains candidats lors des prochaines élections cantonales et municipales. L'Union des jeunes pour le progrès envisage en outre de constituer, avec divers petits mouvements et des personnalités dont elle se sent proche, une « confédération des mouvements gaullistes », pour laquelle des pourparlers ont déjà été engagés.

M. Jean-Paul Fasseau a d'autre part déclaré : *« Le gouvernement doit avoir un horizon qui soit autre que les législatives de 1978, et cesser de se contenter de « voir venir » les événements. (...) L'U.J.P., de son côté, ne fera pas d'attentisme pour le plaisir, ou par indécision. Elle a trouvé son indépendance ; elle est devenue majeure ; elle reste ouverte au dialogue. »*

Une Journée de l'Ile-de-France doit avoir lieu dimanche 14 décembre à Saint-Maur (Val-de-Marne) et des journées nationales seront organisées en 1976.

LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Président : M. Bernard Loth.

Secrétaire national : MM. Jean Guion, Philippe Richard et Patrice Salvaudon.

Délégués nationaux : MM. Jean-François Brault, Bernard Fournier, Philippe Lenaux, Claude Mari et Marc Regnoux.

● *M. Olivier Germain-Thomas*, directeur de la revue gaulliste *l'Appel*, estime, dans une déclaration publiée à l'issue de l'assemblée générale de l'Union des jeunes pour le progrès : *« L'indépendance du mouvement de la jeunesse gaulliste a été courageusement acquise et vient d'être confirmée. Pour se développer, l'U.J.P. doit maintenant passer à l'offensive. Tout en restant au-dessus des querelles de partis, elle doit faire entendre haut et fort sa voix au service exclusif de l'intérêt national, ce qui implique, selon nous, et dans les circonstances présentes, de combattre aussi bien les orientations du pouvoir actuel que les options de l'union de la gauche. »*

M. Lecanuet : il n'y a aucun problème politique entre M. Poniatowski et moi

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, président du Centre démocrate, a évoqué, samedi 15 novembre, au micro de R.T.L., l'incident qui l'avait opposé dans la soirée du 12, à l'Assemblée nationale, à M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (le Monde *du 14 novembre).*

M. Lecanuet a notamment déclaré : *« Il n'y a absolument aucun problème politique — et il n'y en a jamais eu — entre mon collègue et ami Michel Poniatowski, et moi. Nous sommes en accord profond pour poursuivre tous deux la politique réformatrice de M. Valéry Giscard d'Estaing. »*

Le garde des sceaux a ajouté : *« La police et la justice ont des tâches finalement solidaires. Elles luttent ensemble contre la criminalité, mais, bien entendu, elles le font en procédant à des actions distinctes. Si j'ai été sensible aux critiques qui ont été exprimées un certain nombre de fois par le ministre de l'intérieur, c'est que j'ai le sentiment d'être un ministre de la justice qui n'a cessé de demander la rigueur aux tribunaux. Mon action s'est attachée à un renforcement de cette rigueur. »*

A propos du rapport des forces au sein de la majorité, le président du Centre démocrate (formation qui appartient à la Fédération des réformateurs) a souligné : *« L'ensemble des réformateurs représente la gauche de la majorité, la ligne avancée de la politique présidentielle. Son rôle est d'agir pour accentuer les réformes. Nous sommes l'aile sociale, l'aile de la transformation de la majorité, ce qui fait que, bien entendu, nous nous distinguons d'autres groupes de cette majorité. »*

Après s'être félicité des contacts entre le chef de l'Etat et certains radicaux de gauche, M. Lecanuet a estimé : *« Nous assistons, et ce n'est qu'un début, à un reclassement des forces politiques en France. Le président de la République gouverne la France au centre, il l'a dit et répété. Il n'y a pas un combat de la droite contre la gauche. Ceux qui rêvent d'un bouleversement de la société — et notamment la coalition boiteuse socialo-communiste — devraient comprendre que les forces de changement sont actuellement au gouvernement. » « La majorité actuelle*, a encore dit le président du Centre démocrate, *ce n'est pas l'ancienne majorité plus le centre et les réformateurs, c'est une majorité nouvelle. Et je rappelle que c'est la conjonction des amis les plus proches de M. Giscard d'Estaing, c'est-à-dire de M. Poniatowski et de nous-mêmes, du Centre démocrate, puis des réformateurs, qui a donné, dès le premier tour, un support actif à la candidature du président de la République. Il y a un très grand changement d'orientation par rapport au passé. »*

La préparation du congrès du P.C.F.

« ROUGE » : ouvrir ou non la voie au socialisme.

L'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, *Rouge*, analyse dans son numéro du 14 novembre le projet de résolution soumis au vingt-deuxième congrès du P.C.F. L'hebdomadaire trotskiste note :

« Dans son rapport introductif au document proposé, Kanapa insiste sur le fait que la démocratie avancée doit être développée « toujours plus avant, jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au socialisme ». Le lecteur assidu de l'Huma *se souviendra à ce propos du compte rendu d'un débat du comité central publié au lendemain des élections présidentielles, où les interventions s'étaient succédé* pour souligner qu'il était *mal venu de parler du programme commun « ouvrant la voie au socialisme », que cela pouvait effrayer l'électeur et qu'il fallait, au contraire, mettre l'accent sur l'union du peuple de France... »*

● *M. Victor Leduc*, membre du secrétariat du PSU, déplore, dans l'hebdomadaire *Tribune socialiste*, la fin de non-recevoir opposée par le bureau exécutif du P.S. à une demande de rencontre faite par les socialistes unifiés. Il rappelle que ses amis *« ont eu des conversations dans la dernière période avec les communistes, en vue d'actions communes »*, et il ajoute : *« Ainsi, le parti socialiste, plus orthodoxe en ceci que le parti communiste, ne concevrait le développement de l'action contre la politique du pouvoir que sur la base des objectifs du programme commun et avec ses partenaires de l'union de la gauche. »*

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE M. RENÉ ANDRIEU

M. René Andrieu, rédacteur en chef de l'Humanité, *nous écrit :*

M. Georges Jeuland ne supporte pas que « j'entache l'honneur de Pierre Mendès France » en rappelant qu'il fut ministre du gouvernement Guy Mollet avec François Mitterrand pendant la guerre d'Algérie (*le Monde* du 13 novembre).

Il écrit — et je lui en donne acte — que M. Mendès France a démissionné du gouvernement le 23 mai 1956 et que c'est après cette date qu'Henri Alleg a été arrêté.

Cela précisé, puisque M. Jeuland se réclame de la vérité historique, je me vois obligé de rappeler que le cas d'Henri Alleg, s'il avait dans mon esprit valeur de symbole, a été loin d'être unique et que de nombreux Algériens et Français en lutte contre le colonialisme ont été arrêtés, *bien avant* cette date, y compris — puis-je le dire sans m'attirer les foudres de M. Jeuland — quand M. Mendès France était président du conseil : la guerre d'Algérie a été déclenchée en novembre 1954, et le cabinet Mendès France investi en juin 1954 devait durer jusqu'en février 1955.

La liste des personnes arrêtées et torturées est longue et certainement incomplète. Je la tiens à la disposition de M. Jeuland s'il le juge nécessaire.

Au reste, le problème était plus général — c'était celui de la liberté du peuple algérien, — et il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce sujet la position de M. Mendès France telle qu'il l'exposait, par exemple, dans un grand article de *l'Express*, le 27 avril 1956. C'est-à-dire un mois seulement avant sa démission du gouvernement.

J'essaie d'en faire un résumé aussi fidèle que possible.

Il écrivait avec raison que le plan politique était décisif pour régler le problème algérien. Mais loin de se prononcer pour le droit du peuple à l'indépendance, il se livrait — sans doute pour rassurer la droite — à un vibrant plaidoyer en faveur de ce qui avait été jusque-là l'Empire : (*« Un si vaste, un si magnifique empire »*) qui *« reposait sur le consentement des populations »*, parce que la France avait apporté *« l'émancipation, le progrès, plus de liberté, plus d'indépendance, donc plus de dignité »*. Quant au peuple algérien, il estimait qu'il n'avait plus aujourd'hui en nous *« la confiance qui faisait toute notre force autrefois »* et proposait de *« rétablir une coopération qui, autrefois,* (avait) *été si fructueuse »* afin d'empêcher que la masse de la population ne soit rejetée *« inévitablement vers les rebelles »*. Dans l'immédiat il justifiait les *« mesures militaires indispensables »* et se défendait contre la calomnie *« que le gouvernement de front républicain voulait abandonner l'Algérie »*, tenant à souligner *« que notre volonté était de maintenir, de rester, sans ambiguïté, sans équivoque »*.

Ce rappel, me semble-t-il, n'était pas inutile. Mon objectif n'est pas, comme paraît le croire M. Jeuland, de m'en prendre à un homme que je n'ai jamais confondu — je le précise en passant — avec les ultras du colonialisme, mais de contribuer sans passion à l'établissement de la vérité historique.

EN BREF...

● *M. Jacques Chirac*, qui présidait dimanche 16 novembre à Meymac (Corrèze) l'assemblée générale du comité d'expansion économique de Millevaches, a déclaré : *« Il est grand temps — et il est presque trop tard — d'agir en faveur du plateau de Millevaches, de lutter contre son isolement et son dépeuplement. Nous avons cent ans de retard à rattraper. »* Le premier ministre, après avoir souligné que *« l'action du comité de Millevaches en Limousin avait servi de base au lancement du programme de sauvetage du Massif Central »*, a annoncé l'étude de mesures en faveur des forestiers et de la petite hôtellerie.

● *A Colombey-les-Deux-Eglises*, à l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, accompagné d'une centaine de militants U.D.R. de Moselle, s'est incliné, dimanche 16 novembre, sur la tombe de l'ancien chef de l'Etat avant de se rendre au mémorial.

Une délégation de neuf cents femmes gaullistes, membres du conseil national du Centre féminin d'études et d'information-femme avenir, que préside Mme Christiane Papon, a également participé aux cérémonies.

● *Le Mouvement des jeunes démocrates*, que préside M. François Bordry, a accueilli, dimanche soir 16 novembre, au terme de son congrès, M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate. Celui-ci a souligné que, si les centristes se présentent unis lors des prochaines élections législatives, *« la victoire est assurée »*. A propos des réformateurs, il a déclaré :

« Si nous n'existions pas, M. Valéry Giscard d'Estaing aurait été battu lors de l'élection présidentielle, et la présence à l'Elysée de M. François Mitterrand aurait créé une situation similaire à celle qui règne au Portugal. » Les jeunes démocrates ont adopté une motion dans laquelle ils estiment que la crise actuelle ne peut être surmontée que si le gouvernement *« s'attaque aux structures plutôt qu'aux effets immédiats »*.

● *La délégation de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux*, qui devait transmettre au ministère de l'intérieur les doléances exprimées au cours de sa réunion de samedi 15 novembre (*le Monde* daté 16-17 novembre) en a été empêchée par les forces de police, qui avaient pris place autour du ministère. Les dirigeants de la Fédération doivent cependant y être reçus jeudi 20 novembre, par M. Pierre Bolotte, directeur des collectivités locales.

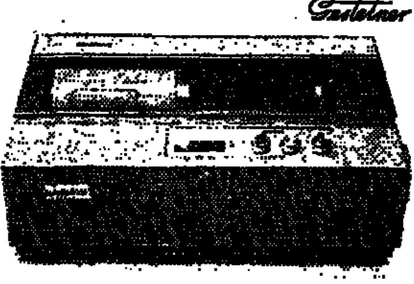
LES RADICAUX DE GAUCHE ET L'ÉLYSÉE

Les dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche semblent obnubilés par le bureau de M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Henri Caillavet s'y est rendu au mois d'avril et a depuis quitté le mouvement. Le 30 septembre ce fut le tour de M. Fabre. Le 14 novembre, M. Pierre Brousse effectuait une démarche analogue. Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, député des Yvelines, se prépare-t-elle à prendre le relais ? Elle a en tout cas déclaré, dimanche 16 novembre, à Radio-France : *« Si le chef de l'Etat me demande de venir à l'Elysée, j'irai ; le manque d'objectivité me choque. »*

M. Caillavet, pour sa part, a estimé, samedi 15 novembre, au micro de FR 3 Aquitaine, que M. Mitterrand ne tardera plus à rencontrer le président de la République. Après s'être félicité de la démarche de M. Brousse, il a ajouté : *« Il est certain que cet entretien portera prochainement ses fruits. Il est, en effet souhaitable que le Mouvement des radicaux de gauche cesse de subir la contrainte morale que lui impose, malgré lui, le parti socialiste. »*

● *Le comité directeur du Mouvement des jeunes radicaux de gauche* s'est réuni samedi 15 novembre à Paris. Il a modifié son bureau national, dont la composition est désormais la suivante : président, M. Jean-Pierre Mattei (Val-de-Marne) ; vice-président, M. Jean-Maurice Duval (Isère) ; secrétaire général, M. Eric Allain (Calvados) ; secrétaires nationaux, Mlle Nicole Siméon, MM. Yves Piriac, Michel Scarbonchi, Francis Szpiner, Noël Mazen, Marc Verstraete, Yann Garret, Mlle Annabelle Gomez, MM. Michel Schmitt, Francis Prévost.





POLITIQUE

POINT DE VUE

L'alternance impossible ?

par MICHEL SOULIÉ (*)

LA possibilité de l'alternance au pouvoir est une des conditions essentielles du fonctionnement normal d'un régime démocratique. Un gouvernement démocratique tire en effet sa légitimité de la volonté du peuple librement consulté. En cas de crise, le recours à l'arbitrage souverain du suffrage universel est même le seul garant du maintien de l'ordre, le seul moyen d'éviter les affrontements et les guerres civiles.

Mais le droit de la majorité de prendre et d'exercer le pouvoir ouvre évidemment la voie à l'arbitraire ou du moins à la sclérose de la vie politique s'il ne comporte pas un contre-poids : la minorité doit avoir non seulement la possibilité mais aussi les moyens concrets de faire appel du verdict des élections pour en renverser les résultats et pour devenir à son tour majorité à la première occasion.

En France, les libertés fondamentales sont respectées, les partis politiques et les organisations de masse conduisent leur action sans obstacle grave, l'information, malgré la complaisance de la télévision pour le pouvoir en place, est dans l'ensemble honnête, les consultations électorales, malgré la disproportion des moyens financiers dont disposent les candidats, sont loyales et sans tricherie notable. Personne d'ailleurs, du moins parmi ceux qui se réclament de la démocratie traditionnelle, ne songe sérieusement à en contester les résultats.

Pourtant la possibilité concrète de l'alternance au pouvoir est ruinée, ou du moins sérieusement mise en péril, par le jeu combiné d'une Constitution ambiguë et d'une loi électorale contraignante. Ce n'est en effet qu'au prix d'une crise politique grave, proche d'une crise de régime, que la majorité en place peut être remplacée par une majorité nouvelle. Malgré les apparences les dés sont pipés, le recours au suffrage universel faussé dans une de ses conditions majeures et la démocratie boiteuse.

Les choses sont claires : le régime actuel ne peut fonctionner sans heurt s'il n'y a pas d'accord, au moins sur les grandes lignes de la politique à suivre, entre le président de la République, chef de l'Etat, et le premier ministre, chef du gouvernement, responsable devant l'Assemblée nationale. Cela suppose une large coïncidence, sinon — comme c'est le cas aujourd'hui — une identité complète entre la majorité qui a élu le président de la République et celle qui l'a emporté au moment des élections législatives. S'il y a désaccord, ou même simplement divergence, toute la machine constitutionnelle est bloquée.

Le conflit entre le président de la République et le premier ministre, appuyé sur la majorité des députés, ne comporte qu'une issue constitutionnelle : la dissolution de l'Assemblée. Mais si les électeurs ne se déjugent pas, s'ils renvoient, comme il est possible et même probable, une majorité toute proche de l'ancienne, l'épreuve de force rebondira d'autant plus violemment qu'une deuxième dissolution est constitutionnellement impossible avant une année écoulée. Voilà le président de la République moralement et politiquement, sinon constitutionnellement, obligé de se démettre, une nouvelle bataille électorale qui s'ouvre, le pays en ébullition pour plusieurs semaines ou même plusieurs mois. Et dans le cas, toujours possible, où le président démissionnaire serait réélu, l'impasse deviendrait totale et la confusion inextricable.

Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel. Comment pourrait-il éviter de s'engager devant les électeurs sinon sur un programme précis, du moins sur quelques grandes options ? La campagne électorale pousse même les candidats, on l'a vu, à durcir leurs positions et à marquer sans nuance leurs choix politiques. Le président est donc, qu'il le veuille ou non, le chef d'une majorité nettement affirmée. Il serait déloyal à l'égard de ceux qui l'ont élu s'il acceptait de se déjuger et de cautionner, ou même de laisser mettre en œuvre, une politique largement différente de celle qu'il a promis de mener. Voit-on M. Giscard d'Estaing, qui a dénoncé sous toutes ses faces les dangers et les erreurs du programme commun, prêter la main à sa réalisation ? Ou M. Mitterrand, s'il avait été élu, charger M. Chirac de présider un gouvernement inspiré par le programme de Provins ? On dépasserait là les limites de l'incohérence permise, même en politique où les nécessités de l'action font souvent bon marché de la logique et de la ligne droite.

La loi électorale, qui pousse de manière quasi irrésistible à la « bipolarisation », aggrave encore la situation créée par une Constitution complètement déséquilibrée depuis que le président de la République est élu au suffrage universel. Les consultations électorales coupent le pays en deux blocs, à peu près de même force, qui s'affrontent avec d'autant plus de vigueur que chacun doit tenir compte de la surenchère des partis situés à l'extrême bord de sa tendance. On pourrait à la rigueur concevoir qu'un président de la République, même élu au suffrage universel par une majorité du centre droit, cautionne un gouvernement du centre gauche. Mais, dans cette France où les centres, sont contraints de se rallier à leur droite ou à leur gauche sous peine de disparaître, les choix sont nécessairement plus contraignants et les oppositions plus tranchées.

Robert Fabre a eu raison de demander à M. Giscard d'Estaing de préciser son attitude au cas où la gauche l'emporterait aux prochaines élections. Mais il serait vain d'attendre du président de la République, dans les circonstances présentes, une réponse précise. Il est prisonnier d'une Constitution qui lui interdit en fait, sinon en droit strict, de faire jouer la loi de l'alternance.

Toutes les meilleures promesses, toutes les meilleures volontés même et les protestations de bonne foi les plus sincères ne peuvent rien contre cette contrainte.

Le péril est d'autant plus grand et la tricherie d'autant plus grave que le chantage au désordre, qui naîtrait d'élections en cascade, a joué à chaque occasion et jouera encore, peut-être, pour maintenir la majorité conservatrice en place depuis 1958. Lorsque, en 1973, il s'agissait d'élire une nouvelle Assemblée, Georges Pompidou et ceux qui le soutenaient s'écriaient : « *Si vous votez pour la gauche, vous votez pour le chaos : le président de la République entrera en conflit avec la majorité des députés.* » Et en 1974, M. Giscard d'Estaing interrogeait M. Mitterrand : « *Comment ferez-vous, si vous êtes élu, pour gouverner avec une Assemblée que la droite domine massivement ?* » C'est le serpent qui se mord la queue. Les Français sont ainsi condamnés, à chaque élection, qu'elle soit présidentielle ou législative, à reconduire la majorité au pouvoir, sous peine d'affronter une crise de régime et une année d'agitation politique.

Comment échapper à ce piège ? En théorie, deux voies sont ouvertes pour rompre avec l'ambiguïté volontaire de la Constitution : le retour à un système parlementaire débarrassé de ses faiblesses par des réformes déjà souvent discutées sinon mises en pratique, ou l'instauration d'un régime présidentiel conséquent avec ses principes.

En fait, le choix n'est même plus libre, et une des voies est déjà fermée. Il est clair que la grande majorité des Français tiennent à désigner directement par leur vote le chef de l'Etat. Or, l'élection du président de la République au suffrage universel est incompatible avec le fonctionnement normal d'un régime parlementaire.

La logique du « système » né de la réforme constitutionnelle de 1962 conduit donc, si l'on veut sortir de l'impasse actuelle, au régime présidentiel « *à l'américaine* ». Sans doute, dans un pays où le césarisme est un souvenir encore brûlant et une tentation toujours vivante, cette perspective peut-elle effrayer les démocrates. Sans doute nos habitudes, nos structures, nos pratiques et même nos réflexes politiques s'accordent-ils mal avec cette expérience nouvelle. Mais ce saut dans l'inconnu n'est-il pas préférable à l'enlisement dans un régime bâtard, qui contredit une des exigences majeures de la démocratie, en accumulant les obstacles à l'alternance au pouvoir, et qui précipitera un jour le pays dans l'aventure d'une crise redoutable ?

Le régime présidentiel représente un risque, c'est certain. Mais, comme le disait Socrate de l'immortalité de l'âme, c'est un « *beau risque* ».

★ Ancien ministre. Membre du Comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche.

M. Defferre : si la gauche gagne elle doit gouverner

M. Debré : à condition qu'elle n'altère pas la Constitution

Relancé le 8 novembre par M. Mitterrand (le Monde d *11 novembre), le débat sur la possibilité d'un gouvernement d gauche sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, après les élection législatives, se développe sur un double terrain : juridique et pol tique. Sur le plan juridique, rien ne s'oppose à une cohabitation ent MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. C'est la thèse du premi secrétaire du P.S. C'est aussi celle de MM. Defferre et Debré, condition, dit le premier, que le rôle du gouvernement soit plein ment reconnu. A condition, dit le second, que celui du président d la République soit pleinement respecté. De toute évidence, l'inte prétation de la Constitution donne lieu à désaccord.*

Sur le plan politique, la coopération paraît difficile à envisag entre le chef de l'Etat et le leader de l'opposition. Sauf si ce derni « est prêt à entrer dans une politique de réforme » : *c'est ce qu'espè M. Lecanuet et c'est ce que redoute le P.C.*

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé au micro d'Europe 1 samedi 15 novembre que si le chef de l'Etat respecte l'article 20 de la Constitution (aux termes duquel « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* »), il devra laisser la gauche appliquer le programme sur lequel elle aura été élue. « *Juridiquement, il peut rester président de la République,* a-t-il ajouté. *S'il considère qu'il ne le peut pas, il peut s'en aller. Si la gauche gagne, elle doit gouverner.* »

M. Michel Debré, ancien premier ministre, interrogé lui aussi par Europe 1, a affirmé que si la gauche ne cherchait pas à limiter les pouvoirs du président de la République ni à « *altérer la Constitution* » elle pourrait gouverner. « *Si M. Mitterrand entend gouverner dans le respect des institutions actuelles,* a-t-il dit, *il le peut et le président de la République garde éventuellement son droit d'en appeler peuple s'il estime que l'expérien est dangereuse. Mais quand regarde le Programme commu je vois que l'un des points esse tiels est d'altérer cette Cons tution.* »

M. Jean Lecanuet, garde (sceaux, président du Centre (mocrate, a déclaré pour sa p au micro de R.T.L. : « *Un pré dent de la République direc ment élu par le peuple ne p accepter de faire une politiq contraire aux orientations po lesquelles il a été élu. Une qu tion se pose : M. Mitterrand es prêt à entrer dans une politi de réforme, ou veut-il faire politique de révolution avec communistes ?* »

SCIENCES

UNE CONFÉRENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE

La science et l'avenir de l'homme dans la société contemporaine

De notre envoyé spécial

Florence. — La quatrième conférence parlementaire et scientifique du Conseil de l'Europe s'est réunie à Florence du 12 au 14 novembre. Cent cinquante parlementaires et hommes de science participaient, représentant vingt et un pays ; des délégations du Canada, des Etats-Unis, d'Israël et du Japon s'étaient jointes aux Européens. Le thème de la conférence : « La science et l'avenir de l'homme dans la société européenne » *n'était, malgré le dernier mot de son titre, en rien spécifique à notre continent.*

Quatre recommandations ont été adoptées, qui seront adressées aux parlementaires du Conseil de l'Europe, aux gouvernements et parlements européens et aux organisations internationales. L'une est de pure forme et vise simplement l'organisation, dans quelques années d'une cinquième conférence qui succédera à celles de Londres (1961), Vienne (1963), Lausanne (1972) et Florence. Mais les trois autres traduisent les tendances qui se sont manifestées à l'occasion de ces travaux et surtout le sentiment général qu'il est urgent d'infléchir de manière concertée le développement de la société.

Après avoir regretté *« le relâchement des efforts de recherche dans les pays européens »* et l'absence d'une politique efficace commune, les participants ont souhaité que les gouvernements concentrent leurs efforts de recherche sur tout ce qui concerne la production d'énergie, de matières premières et de denrées alimentaires, le recyclage des matériaux, la luttte contre la pollution. D'autre part, ils ont estimé que les recherches interdisciplinaires sur la position de l'Europe en tant que partie intégrante d'un système mondial unique devraient être coordonnées sans pour cela créer de nouveaux moyens, mais en utilisant mieux, dans chaque pays, les compétences propres des instituts de recherche.

Une simple concertation ne saurait cependant suffire. Il faut, en particulier, mieux comprendre les processus de transformation et d'évolution de la société européenne et développer des indicateurs sociaux qui viendront compléter les indicateurs économiques. La plus large diffusion doit être donnée aux résultats de ces recherches de manière que le public comprenne mieux les décisions gouvernementales.

Les graves problèmes que devra surmonter la société ne seront, en effet, résolus que si la population a pris conscience de leur importance. L'information est aussi essentielle pour les chercheurs et techniciens qui doivent se persuader de *« l'utilité économique et sociale de leurs travaux ».*

Les parlementaires estiment que cette information fait aussi partie de leurs missions. Il leur faut pour cela des moyens d'analyse. Aussi souhaitent-ils disposer d'un instrument de prévision et d'évaluation technologique à long terme qui pourrait être commun aux divers parlements européens, et leur fournirait des données objectives.

MAURICE ARVONNY.

● ERRATUM. — Une coquille a fixé à 1943 avant Jésus-Christ la date de la fondation de Lyon, dans l'article sur le nouveau musée gallo-romain de cette ville (*le Monde* daté 16-17 novembre 1975). L'année de la fondation de Lyon par les Romains est 43 avant Jésus-Christ.

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Manifestations et protestations contre le budget du secrétariat d'État

Plusieurs manifestations marquent la discussion, à l'Assemblée nationale, ce lundi 17 novembre, du budget du secrétariat d'Etat aux universités.

Le Syndicat national de l'administration universitaire (SNAU, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures afin de protester contre l'insuffisance des moyens accordés aux universités et de demander la résorption de l'auxiliariat et notamment l'intégration des personnels payés sur les crédits de fonctionnement de ces établissements. Pour les mêmes raisons, six syndicats de l'enseignement supérieur de la FEN et deux de la C.G.T. (1) organisent un défilé à Paris, du secrétariat d'Etat à l'Assemblée.

Plusieurs conseils d'université, notamment ceux de Paris-VI, Paris-XI et Lille-I, d'autre part, ont décidé de suspendre les enseignements, ce lundi, pour protester contre l'insuffisance des crédits de fonctionnement et de recherche. De son côté, l'université Paris-VII estime qu'en 1975-1976, une fois payées les dépenses de recherche, les salaires du personnel et le fonctionnement courant, il ne lui restera plus rien pour l'enseignement. Insuffisamment dotée en personnel technique, administratif, ouvrier et de service lors de sa création, l'université Paris-VII rétribue trois cent soixante-dix agents sur son budget de fonctionnement. Un « rattrapage » sur cinq ans, prévu par M. Fontanet, n'a été réalisé que pour 1972 et 1973.

A Grenoble, l'université scientifique et médicale a suspendu tous les enseignements du 29 octobre au 5 novembre. Faute de moyens, elle a supprimé à cette rentrée les enseignements de langues vivantes et d'informatique prévus en premier cycle et la préparation à l'agrégation de physique appliquée. Elle va devoir cette année bloquer les enseignements théoriques de première année de pharmacie (assurés en grande partie par des collaborations extérieures) sur le premier semestre et n'organisera de travaux pratiques que pour les étudiants reçus aux examens théoriques. L'université proteste aussi contre le refus du secrétariat d'Etat d'accepter ses projets de maîtrises de sciences et techniques et de centre de formation des maîtres.

(1) Administration universitaire, bibliothèques, enseignement, recherche, personnels techniques et contractuels pour la FEN, bibliothécaires et techniciens de la recherche pour la C.G.T.

LES DATES D'INSCRIPTION AU BACCALAURÉAT 1976

Les *dates d'inscription* aux épreuves des baccalauréats de second degré et de technicien pour 1976 sont fixées par un arrêté publié au *Journal officiel* du 16 novembre. Elles auront lieu du 5 au 22 janvier 1976. Les inscriptions à l'épreuve anticipée de français — subie à la fin de la classe de première et dont les résultats compteront pour le baccalauréat de 1977 — seront ouvertes du 9 février au 8 mars.

Les inscriptions ont lieu dans chaque académie, à l'exception de la série D' (sciences agronomiques et techniques), dont les épreuves ne sont pas organisées partout : les candidats doivent s'inscrire dans l'académie où ils désirent subir les épreuves.

ÉDUCATION

A Paris

Le personnel du centre universitaire Jussieu est inquiet de la pollution par l'amiante

Cinq cents personnes environ, appartenant pour la plupart au personnel du centre universitaire Jussieu, viennent de tenir une réunion publique, dans un amphithéâtre de la faculté. Ils ont notamment décidé d'exiger des présidences des deux U.E.R. utilisant ce centre — Paris-VI et Paris-VII, — du rectorat et du secrétariat d'Etat aux universités, que des décisions immédiates soient prises pour limiter, et, à terme, supprimer, la pollution de l'air due à l'amiante, et en particulier que des dispositions soient prises pour que les personnels travaillant au rez-de-chaussée cessent toute présence dans les locaux fortement « pollués » de cet étage.

La construction du centre universitaire Jussieu, comme celle de nombreux bâtiments récents, dont les halles de Rungis et plusieurs tours de la Défense, a largement fait appel au procédé de « flocage » de l'amiante (*le Monde* du 12 novembre), technique qui consiste en la projection d'amiante en suspension dans l'eau sur les parois que l'on souhaite isoler thermiquement ou phoniquement. A Jussieu, un grand nombre de plafonds sont ainsi recouverts de ce produit, ainsi que toutes les poutres métalliques. Par endroits, ce revêtement à nu laisse échapper de grandes quantités de poussières d'amiante, quantité encore accrue en raison des circulations d'air entre plafonds et faux-plafonds.

Aussi des analyses faites en *début d'année par les laboratoires* de la direction générale de l'action sanitaire et sociale de la préfecture de Paris, faisaient-elles apparaître, dans l'atmosphère de certains locaux, en particulier au rez-de-chaussée, des taux de 250 à 750 milliardièmes de gramme, quantités jugées par les uns dangereuses, par les autres inoffensives. Les travailleurs de Jussieu s'en sont émus, estimant qu'il ne suffisait pas d'admettre que rien ne prouvait le danger, et qu'il fallait, en tout état de cause, prendre des mesures efficaces de protection contre un produit capable de provoquer certains cancers chez les personnes exposées.

Fin mai, une motion votée par l'assemblée générale du personnel et adressée aux présidents des U.E.R., au rectorat et au secrétariat d'Etat aux universités, ainsi que plusieurs entrevues entre les présidents et l'intersyndicale restaient sans résultat. Le personnel, inquiet, commence donc à s'impatienter, et menace, si aucune réaction ne se manifeste de la part des autorités alertées, d'appeler, d'ici à la fin du mois, à des arrêts de travail.

[On sait depuis longtemps que l'exposition massive ou prolongée à l'amiante provoque l'asbestose ou sclérose progressive des poumons. Plus récemment, on a pu établir une relation nette entre l'amiante et certaines formes de cancer, en particulier pulmonaires. En définitive, le problème en cause à Jussieu est celui de l'éventuelle définition de « doses acceptables » ne présentant pas de risque. Pour l'amiante (ou fibres d'asbeste) comme pour bien d'autres substances cancérigènes ou supposées telles, le débat n'est nullement tranché et provoque des controverses toujours vives, même entre scientifiques.]

Mme SERRE EST NOMMÉE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES.

Mme Josiane Serre est nommée directrice de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles du boulevard Jourdan (ex-Ecole normale supérieure de Sèvres) par un décret publié au *Journal officiel* du 15 novembre. Mme Simone Follet est nommée simultanément directrice adjointe de cet établissement.

[Née à Lyon le 17 décembre 1922, ancienne élève de l'école normale supérieure de jeunes filles, Mme Serre est agrégée de l'Université et docteur ès sciences depuis 1957. Elle a été maître de conférences de 1961 à 1972, *puis professeur titulaire*, à titre personnel, dans l'établissement dont elle vient de prendre la direction. Sous-directrice de 1969 à 1974, elle assurait cette direction par intérim depuis le mois d'octobre 1974. Mme Serre, qui est spécialiste de chimie quantique, est l'auteur de diverses publications dans les revues scientifiques spécialisées.]

● *Un centre d'études canadiennes* en France vient d'être créé à l'université de Bordeaux (Bordeaux-III), a annoncé, vendredi 14 novembre M. Robert Escarpit, président de cette université. Ce centre pluridisciplinaire bénéficie de l'appui financier du gouvernement canadien et présente l'originalité d'être bilingue : francophone et anglophone. Quatre options y sont offertes : études politiques, études nord-américaines, études françaises et communication. En mars prochain, ce centre organisera un colloque sur les études canadiennes.

DÉFENSE

Le Front progressiste (gaullistes de gauche) demande à dialoguer avec l'union de la gauche sur les problèmes de défense

Le Front progressiste, mouvement des gaullistes de gauche, a organisé les 15 et 16 novembre, à Paris, un colloque sur le thème « Défense nationale et alliance atlantique ».

A l'issue des travaux, une motion a résumé la position des quatre commissions de travail (1) : *« Ayant quitté l'OTAN en 1966, la France demeure encore au sein de l'alliance atlantique. Par cette présence, l'illusion d'un système efficace de protection est entretenue dans l'opinion publique, alors que chacun sait que les ultimes décisions feront fi des intérêts des moyennes et petites nations, quel que soit leur camp (...). La France parait apporter sa caution au maintien du conservatisme le plus étroit, par le jeu d'ingérences non dissimulées, voire d'actions coercitives à l'encontre des peuples qui luttent pour changer leur* statu quo *politique et social (...). Elle se solidarise, bon gré mal gré, aux manifestations d'hostilité contre les pays socialistes et aux menaces non déguisées vis-à-vis des pays producteurs de matières premières (...). La France a le devoir de participer activement au dialogue nord-sud et de renforcer par tous les moyens les liens de coopération en Europe, en Méditerranée et avec les peuples arabes (...). Quand bien même la conférence d'Helsinki autoriserait quelques espoirs de détente, la France a le devoir de saisir toute opportunité pour quitter l'alliance atlantique, surtout si les résultats de la réunion internationale de décembre 1975 étaient négatifs.*

M. Dominique Gallet, secrétaire politique du Front progressiste, dénonçant les *« abandons giscardiens »*, a notamment déclaré : *« En organisant ce colloque, les gaullistes de gauche ont montré toute l'attention qu'ils portent à ce débat essentiel pour l'avenir de la nation française. Par ce colloque nous avons voulu alerter l'opinion française sur la nocivité des orientations militaires et diplomatiques du chef de l'Etat qui font peser sur l'avenir de la France, comme entité indépendante, une lourde hypothèque. (...) Face à un pouvoir défaillant, trahissant tous les jours un peu plus l'ambition nationale de la France, l'opposition doit prendre en charge avec réalisme et responsabilité le problème de la défense nationale ; ainsi au niveau du programme commun de gouvernement. Nous pensons que le comité de liaison de l'Union de la gauche doit accepter de dialoguer avec nous en priorité sur ces problèmes de défense nationale, pour qu'un jour nous puissions nous allier à ses trois composantes actuelles. »*

(1) *Les quatre commissions avaient* pour thème de réflexion : nature du danger et nécessité de défendre la France dans l'indépendance ; la force française de dissuasion nucléaire ; le destin de l'Alliance atlantique ; résistance populaire et légitimité.

★ 18 bis, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris ; tél. 380-58-21.

● *Le général Carles*, commandant la 63e division militaire, à Besançon, a déclaré qu' *« aucun militaire du 19e régiment de génie ne ferait l'objet d'une inculpation devant un tribunal militaire »*. Le général a cependant précisé que des *« décisions disciplinaires seraient prises pour infraction à l'article 10 du règlement des armées : plusieurs militaires vont être mutés hors de la garnison bisontine »*. L'article 10 interdit à un militaire en activité de service de s'affilier à un groupement politique ou syndical.

JEUNESSE

A la suite d'un conflit avec l'organisme de gestion

Des syndicats organisent une journée « portes ouvertes » dans un institut de formation d'éducateurs

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Institut de formation d'éducateurs spécialisés Sanderval (IFES) et du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (C.R.E.A.I.) organisent une opération « portes ouvertes », mercredi 19 novembre, de 18 à 24 heures, à l'institut Sanderval, pour faire connaître la situation à l'intérieur de l'école et les graves difficultés que rencontrent actuellement les travailleurs sociaux du secteur de l'enfance inadaptée.

Cette opération est l'aboutissement d'un conflit de deux ans entre d'un côté, le C.R.E.A.I., organisme gestionnaire de l'Institut, fondé et présidé par Mme Poinso-Chapuis, ancien ministre M.R.P. et, l'autre, les sections syndicales (particulièrement la C.F.D.T. majoritaire) de l'établissement.

Le C.R.E.A.I. emploie sept cents salariés répartis dans dix-sept établissements, outre l'école d'éducateurs (Sanderval). Le conflit entre la direction qui considère les syndicats de l'établissement *« comme créateurs de désordres, de provocation et de subversion systématiques »* et les sections syndicales qui stigmatisent le conseil d'administration comme *« un regroupement de notables rétrogrades et anti-sociaux »* a pris un tour particulièrement aigu avec la tentative de licenciement de M. Henri Mandrile, directeur adjoint de l'I.F.E.S. et délégué syndical C.F.D.T. de l'école, sous le motif officiel de suppression de poste.

Le 9 septembre dernier, l'inspecteur du travail refusait cette décision, précisant qu'à son avis *« elle n'était pas sans rapport avec les activités syndicales de l'intéressé »*. Mme Poinso-Chapuis faisait appel auprès du ministre du travail.

Aujourd'hui, les syndicats accusent la direction de ne pas avoir su organiser la rentrée, prévue le 1er septembre puis reculée au 10 octobre. Ainsi que de n'avoir pas été en mesure de donner, dès la rentrée, une orientation réaliste et cohérente à l'établissement, proposant jusqu'à quatre projets de formation différents en l'espace de deux mois.

Ils lui reprochent également de n'avoir pas prévu le remplacement des *huit formateurs en congé de* maladie ainsi que de s'être montré incapable de définir les responsabilités et les tâches de chacun.

Deux mois et demi après la date théorique de la rentrée scolaire, malgré de multiples délégations et réunions à la direction régionale de l'action sanitaire et sociale, au C.R.E.A.I., à la direction régionale du travail, ainsi qu'auprès du président de l'Université (qui préside le conseil d'établissement de l'école), des ministres du travail et du ministre de la santé, les éducateurs de Sanderval affirment ne plus être en mesure d'assurer décemment leur mission. M. Mandrile vient à nouveau d'être affecté à son poste de directeur adjoint de l'IFES alors que la procédure de licenciement est toujours à l'instruction à la délégation régionale du travail.

JEAN CONTRUCCI.

MÉDECINE

UN MILLIER DE LÉPREUX SE RÉVOLTENT EN AMAZONIE

Brasilia (A.F.P.). — Un millier de lépreux se sont mutinés dans la nuit du 13 au 14 novembre à l'hôpital Santo-Antonio-de-Manaus, au cœur de l'Amazonie.

Ils entendaient protester contre les traitements qui leur seraient infligés et la mauvaise qualité de la nourriture de l'hôpital. La rébellion a duré plus de six heures. La lèpre est un fléau encore très répandu au Brésil, et plus particulièrement dans la région amazonienne. Quatre mille nouveaux cas sont enregistrés chaque année à travers le pays.



ÉDUCATION

CORRESPONDANCE | LA QUERELLE DE LA FORMATION DES PROFESSEURS

Des universitaires répondent à M. Haby

Le discours prononcé à Sèvres par M. René Haby, ministre de l'éducation, le 17 octobre devant les inspecteurs généraux et les inspecteurs pédagogiques régionaux (« le Monde » daté 19-20 octobre et 15 novembre) a provoqué de multiples réactions, notamment parmi les enseignants du second degré et du supérieur. M. Haby avait développé ses conceptions sur le rôle de l'inspection et sur la formation des maîtres, pour laquelle il veut restreindre les responsabilités.

Une question fondamentale

M. Pierre Feuillée, président de l'université de Dijon, estime que le ministre de l'éducation « met ainsi en cause la loi d'intervention de l'enseignement supérieur » :

Le ministre de l'éducation, estimant sans doute qu'universitaires et étudiants n'ont que des problèmes d'intendance et paraissent bien assoupis, pose une question fondamentale relative à la finalité des universités : la formation des maîtres, *dont* il estime ne pas devoir confier, malgré la loi d'orientation, la responsabilité aux universités, « fort inexpérimentées » dans ce domaine.

Ainsi, alors que, depuis près de cinq ans, les universités travaillent quotidiennement avec sérieux à assurer leur crédibilité, à développer leur image de marque, alors qu'elles s'ouvrent de plus en plus au monde extérieur, alors qu'on leur demande de former des médecins, des magistrats, des avocats, des techniciens supérieurs, des ingénieurs, etc., dans le même temps, on leur dénie ou on leur restreint le droit de former les maîtres dont la nation a besoin. (...)

Sont-elles « inexpérimentées » ces universités qui fournissent chaque année plus de deux mille agrégés nouveaux et plus de six mille certifiés ? Sont-elles « inexpérimentées », ces universités auxquelles on a confié annuellement plus de quatre mille élèves professeurs des Instituts de préparation à l'enseignement du second degré ? Ces universités qui consacrent une part importante de leur enseignement dans les disciplines littéraires et scientifiques, non seulement à l'acquisition des connaissances d'une discipline, mais aussi à l'enseignement de la didactique de chaque discipline, et cela non seulement durant l'année de préparation au certificat d'aptitude au professorat d'enseignement de second degré (CAPES) ou à l'agrégation, mais souvent tout au long du cursus universitaire ?

Sont-elles « inexpérimentées », ces universités qui envoient chaque année, à la demande des inspecteurs généraux, des dizaines de professeurs pour présider les jurys d'agrégation, faire partie de ces jurys et des jurys de CAPES, conjointement et très amicalement, avec ces mêmes inspecteurs généraux. Sont-elles « inexpérimentées », ces universités qui, toujours à la demande des inspecteurs, reçoivent les maîtres du second degré pour des stages de recyclage, des journées d'études, des rencontres pédagogiques ?...

Sont-ils « inexptrimentés », ces universitaires qui participent à la réflexion sur la rénovation des méthodes pédagogiques, le développement des méthodes audiovisuelles ? « Inexpérimentés », ces universitaires que les inspecteurs généraux invitent à travailler conjointement avec eux à la rédaction des programmes, à des discussions sur les méthodes ou les techniques de l'enseignement pour chaque discipline ? Ces universitaires, enfin, auxquels il est demandé instamment par les inspecteurs généraux et les maîtres du second degré d'effectuer des mises à jour, de rédiger des manuels, précisant l'état actuel des connaissances dans telle ou telle discipline ? (...)

Ce qu'offrent les universités, c'est une collaboration loyale des enseignants du supérieur avec les enseignants du premier et du second degré, aussi bien en ce qui concerne la formation initiale que la formation continue des maîtres, comme cela se fait si heureusement au sein des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) et en utilisant les compétences des collègues les plus disponibles du secondaire, comme c'est la règle dans les actuels centres pédagogiques régionaux (C.P.R.).

Ce qu'offrent les universités, ce sont des échanges confiants sur les méthodes et les techniques pédagogiques, une recherche approfondie de la didactique de chaque discipline, en étant conscientes d'apporter les données les plus récentes sur ces disciplines, et tout en restant sensibles aux besoins immédiats et quotidiens de l'enseignement, exprimés par les maîtres responsables de cet enseignement dans les écoles et les lycées. (...)

L'université « ferait pression » pour prendre en charge la formation complète des maîtres, déplore M. Haby. Pourquoi pas ? Pourquoi faudrait-il qu'après avoir été meurtrie et remise en cause ces dernières années elle ne soit plus qu'une éternelle convalescente dont il n'est pas décent qu'elle puisse guérir et exercer publiquement son rôle dans la société ?

Les universités n'ont pas l'intention d'accepter une telle remise en cause de leur rôle par un ministre de l'éducation, qui, grâce à la création du secrétariat d'État, n'est heureusement plus leur grand maître.

Les yeux pour pleurer...

M. Claude Domenach, professeur associé, directeur de l'institut d'études politiques de Grenoble, s'interroge sur l'objectif de M. Haby :

Les petites et grandes écoles tiennent une place très importante dans la formation des cadres supérieurs en France. La plupart d'entre elles ne dépendent pas du secrétariat d'État aux universités et sont sous le contrôle plus ou moins direct des milieux professionnels auxquels elles préparent. Elles sélectionnent leurs élèves parmi les étudiants des classes préparatoires et opèrent en fait un prérecrutement dans les lycées dès la classe de seconde. Ce système fonctionne bien. Il permet de concentrer une masse importante de crédits sur un petit nombre d'étudiants (en répartissant l'effort sur plusieurs ministères). C'est un mécanisme de formation connu et facilement identifiable : il n'est pas remis en cause par une opinion qui accepte cet élitisme car la sélection par concours offre théoriquement des chances égales d'accès pour tous. Beaucoup de gens qui ne se rendent pas compte à quel point l'enseignement primaire et secondaire favorise les enfants des milieux aisés pensent qu'il y a là un moyen d'intégration sociale qui ne doit rien à l'argent ni à la naissance, et tout au mérite et à l'intelligence.

Peu importe que les cadres ainsi formés puissent avoir des opinions politiques affirmées : ils sont pris dans un mécanisme d'intégration sociale et répondent aux besoins de l'économie en cadres supérieurs. A l'autre bout de la chaîne, les écoles professionnelles, les formations techniques supérieures et les I.U.T. offrent des garanties équivalentes d'identification, de contrôle et d'intégration.

On comprend que le ministre de l'éducation, représentant lui aussi un milieu professionnel, celui des enseignants, veuille calquer la formation des maîtres sur ce modèle. Pendant ce temps, l'université est censée conserver le monopole de l'enseignement supérieur et de la collation des grades. Plus prosaïquement, c'est vers elle que se dirigent la masse des élèves sortis du secondaire. Ses campus à l'écart des villes symbolisent bien son isolement dans la société. La pénurie de moyens, soigneusement entretenue, exacerbe ses conflits internes et contribue à la dévaloriser aux yeux d'une opinion inquiète qui ne comprend plus ce qui s'y passe.

Pourtant l'ensemble universitaire représente un capital énorme de formation. Ses enseignants — que l'on voudrait identifier à quelques privilégiés — et ses personnels administratifs et techniques travaillent dans leur grande majorité bien autant, si ce n'est plus, que des cadres de l'administration ou du privé. Un enseignant « associé » peut en témoigner. Les moyens dont ils disposent sont très insuffisants, mais ils existent. Ce qui manque d'abord, c'est la reconnaissance officielle de leur rôle et de leur mission par les pouvoirs publics. La loi d'orientation, votée à l'unanimité, a réaffirmé l'un et l'autre. Trop unanimes pour être honnêtes, les parlementaires et le gouvernement ont apporté une réponse conjoncturelle à un problème politique fondamental pour l'avenir de notre société : la possibilité de développer une formation libre et critique de qualité sans négliger les nécessités de l'insertion professionnelle, en offrant au plus grand nombre des chances égales de réussite.

Les crises politiques qui secouent l'université à ce sujet ne sont pas des débats idéologiques vains : elles sont la conséquence de l'interrogation des enseignants, des personnels et des étudiants sur la société où ils vivent. Ces crises sont salutaires, elles font partie du processus de formation. Elles n'ont pas empêché, bien au contraire, l'immense effort d'adaptation entrepris depuis plusieurs années.

Mais au fur et à mesure on réduit le rôle officiel de l'université, permettant seulement aux secteurs jugés les plus intéressants de survivre par conventions avec le titre de « centres d'excellence » (1), dispensant une formation théorique. L'université sera écartée de la préparation au métier d'enseignant car « elle est inexpérimentée en ce domaine ». A notre connaissance le ministère de l'éducation ne l'est guère plus ou alors on s'en serait aperçu aux résultats. Que restera-t-il bientôt aux universités ? Les yeux pour pleurer...

Les contradictions du pouvoir giscardien

M. Gilles Ferry, directeur de l'institut des sciences de l'éducation de l'université de Nanterre (Paris-X), estime que les projets élaborés dans les universités ne peuvent se réaliser que « dans un lieu affranchi des urgences de la pratique et de la pression hiérarchique » ; il ajoute :

C'est manifestement un autre modèle que le ministre de l'éducation entend adopter. Il parle d'« exigences », des « barrières », de « contrôles », et affirme : « *Nous devons être les seuls à définir cette formation et à la contrôler* ». Il est clair qu'un tel discours et de telles auspices ne peuvent aboutir qu'à une conformation, qui est le contraire d'une formation.

On s'explique alors pourquoi [...] projet de Nanterre le ministère [...] voulu substituer une conventi[...] de son cru dont le texte (pass[...] partout à l'usage des trois [...] quatre universités qui accept[...] raient de la signer) rétablirait [...] saine doctrine : aux universit[...] les « enseignements » scientifiqu[...] aux autorités académiques [...] « formation ».

La guerre qui vient de se d[...] clarer au sujet de la formati[...] des enseignants entre le ministè[...] de l'éducation et le secrétar[...] d'État aux universités est [...] toyable. Elle exprime, en fait, [...] contradictions du pouvoir gisca[...] dien qui se veut libéral à con[...] tion de ne pas courir les risq[...] du libéralisme. Reste à savoir [...] les enseignants, les parents, [...] ceux qui mesurent l'enjeu de [...] problème, laisseront restaurer [...] modèles éducatifs et les modè[...] d'autorités que 1968 avait ren[...] caducs.

(1) Termes employés par le pr[...] dent de la République en recev[...] les représentants des préside[...] d'universités.

ÉTRANGLER LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

L'association française des professeurs de français (AFEF) (1), dans un texte qu'elle nous a adressé, « s'élève contre les propos tenus sur la recherche et l'innovation pédagogiques » de M. Haby :

Vouloir « enfermer » la recherche et l'innovation pédagogiques « dans des critères » et « ne pas aller au-delà de ce qui est accepté par les parents d'élèves », c'est proprement nier toute valeur et toute possibilité d'avancer à la recherche pédagogique qui, par définition, ne peut qu'essayer de sortir des sentiers battus. C'est là, bel et bien, l'étrangler.

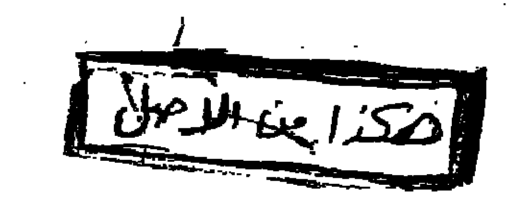
L'AFEF s'élève contre l'esprit de suspicion développé à l'égard d'enseignants qui ont effectivement le sens de leurs responsabilités éducatives. Alors qu'une centralisation abusive et un bureaucratisme inerte stérilisent l'initiative, vouloir renforcer les mécanismes de contrôle ne peut que contribuer à étouffer les entreprises de rénovation pédagogique. C'est de se voir aidés dans leurs efforts — en particulier par une véritable formation continue — que les enseignants ont besoin, non d'être davantage encore « contrôlés » ou « encadrés ».

Ce rôle de plus en plus important que le ministre semble vouloir impartir aux inspecteurs pose de façon très aiguë le problème de leur formation, de leur recrutement, de leur rôle, de la garantie de leur indépendance : le ministre ne considère-t-il pas en effet comme « désastreux » qu'ils « affichent des attitudes divergentes » et ne leur demande-t-il pas de « s'afficher au service » des réformes du moment ?

L'AFEF s'inquiète très vivement enfin du très médiocre rôle dévolu à l'Université dans la formation des maîtres. Vouloir écarter les universités de cette formation, c'est refuser de former des maîtres en fonction des connaissances scientifiques et de l'esprit de recherche de notre temps. Contrôler davantage les maîtres, exclure les universités de la formation des enseignants du second degré, brider la recherche pédagogique : la politique qui se met ainsi en place nous paraît la plus dangereuse et la plus rétrograde qui soit — et la plus propre à accentuer la crise de notre système éducatif.

(1) AFEF, 1, avenue Léon-Journault - 92310 Sèvres.

● *L'Union nationale [...] étudiants de France* (UNEF-u[...] syndicale) précise qu'à la con[...] rence des associations étudiar[...] (*le Monde* daté 26-27 octob[...]) elle ne s'est pas associée à la [...] solution demandant que « *la [...] mation des maîtres reste à l'u[...] versité* ». Cette organisat[...] combat, en effet, depuis plusie[...] années tout projet de centres [...] formations des maîtres qui int[...] duirait un « pré-recrutemen[...] » deux années après le baccal[...] réat. Elle réclame au contrair[...] recrutement sur concours a[...] l'obtention d'une licence.



AÉRONAUTIQUE

A la SNIAS

LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DÉNONCE L'« INCOHÉRENCE » DU GOUVERNEMENT

« Le nouveau « report à une date ultérieure » *de la mise en place de la nouvelle direction de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), initialement annoncée pour le 15 octobre, puis repoussée une première fois au 3 novembre et une seconde fois à la fin du mois de novembre, relève de l'incohérence la plus totale »*, estime le bureau du comité central d'entreprise de la SNIAS. On sait, en effet, que M. Jacques Mayoux n'a toujours pas pris ses fonctions de nouveau président-directeur général de la société (*le Monde* du 1er novembre).

« Le gouvernement, seul responsable du discrédit jeté sur la gestion de la société nationale, aggrave encore le préjudice causé en prolongeant, de façon inexplicable, la crise de direction qu'il a lui-même provoquée. (...) Le bureau du C.C.E. condamne avec force de tels errements au niveau gouvernemental, lourds de conséquences pour la société nationale. Il demande qu'il y soit mis fin dans les plus brefs délais et que le C.C.E. soit convoqué dès la mise en place de la nouvelle direction, afin d'être informé de l'évolution des problèmes posés à la société durant cette période de fluctuations et d'incertitude », conclut le comité central d'entreprise.

JUSTICE

Le hold-up de l'avenue de Breteuil

L'ALIBI DE MAHMOUD EL SHENNAWY N'EST PAS CONFIRMÉ PAR LE CONSUL D'ÉGYPTE.

L'alibi qu'avait invoqué Mahmoud El Shennawy, d'un des auteurs présumés de l'agression — avec prise d'otages — commise le 8 septembre à l'agence du Crédit industriel et commercial de l'avenue de Breteuil, n'a pas été confirmé par le consul d'Egypte à Paris, M. Abdel Ghany (en fait, deuxième secrétaire à l'ambassade, celui-ci fait fonction de consul).

L'inculpé avait prétendu s'être trouvé en compagnie de ce diplomate le jour de l'agression, en début d'après-midi, c'est-à-dire au moment où opéraient les malfaiteurs.

Or M. Ghany a écrit au magistrat chargé de l'affaire, M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qu'il n'était pas disposé à renoncer à son immunité et venir témoigner devant lui. M. Ghany aurait simplement ajouté dans sa lette que, s'il avait reçu la visite d'El Shennawy le 8 septembre, c'était dans la matinée, sans qu'il puisse préciser l'heure de cette visite.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un dirigeant de société est poursuivi pour exploitation d'information privilégiée

La justice semble ne plus admettre que le capitalisme profite d'abord aux capitalistes. Comme si dans un système donné on pouvait reprocher à ces derniers de rechercher un profit maximum. Une loi du 23 décembre 1970 interdit donc aux dirigeants et administrateurs de société d'exploiter les informations privilégiées — qu'ils pourraient détenir de par leurs fonctions — pour acheter ou vendre des actions en Bourse. Délit rare puisque, en cinq ans, seuls deux dirigeants ont été poursuivis.

Le premier, M. Hubert Faure, président-directeur général d'Otis Europe, avait été condamné le 29 octobre dernier pour avoir acheté au cours de 176 F des actions Baudet-Donon-Roussel quelques jours avant de lancer une OPA sur ces mêmes actions à 245 F. Mais la jurisprudence reste à établir. La onzième chambre correctionnelle de Paris — présidée par M. Jean Delmas-Goyon, assisté de Mme Marguerite Fouret et de M. Pierre Dallant — va devoir préciser son interprétation des textes après avoir entendu, samedi 15 novembre, les explications de l'ancien directeur général de la Compagnie française d'entreprise (C.F.E.), M. Jacques Dubois.

En décembre 1970, la C.F.E., entreprise créée en 1927 par le père de M. Dubois, a des difficultés de trésorerie : non seulement la gestion d'un chantier lybien s'est soldée par un passif de 65 millions de francs non encore remboursés par l'assurance, mais un important chantier marocain est, lui aussi, déficitaire de 20 millions. Selon M. Dubois, *« tout ou partie de cette perte doit être absorbée en cours de chantier »*. Mais le conseil d'administration — ou la Banque de Suez qui y fait la loi — ne l'entend pas ainsi; lorsqu'il apprend le 3 février 1971 que la perte marocaine sera d'au moins 20 millions — en fait, 50, — il remercie M. Jacques Dubois.

Une peine amnistiée

Ce dernier vend alors cinq mille actions de la C.F.E. du 11 au 16 février, au cours de 40 F, puis mille autres à la fin du mois d'avril. Après la publication du bilan au mois de mai, le cours chutera au-dessous de 20 F. M. Dubois a ainsi évité une perte de 75 000 F, ce qui a amené la Commission des opérations de Bourse (COB) à porter plainte.

Ces reproches, M. Pierre Lecocq, substitut du procureur de la République, les a repris en faisant l'exégèse du texte de loi : *« Une information, c'est la connaissance d'un fait déterminé. Or ici le fait c'est le déficit marocain. »* Cette information est privilégiée par son origine (sa source lui donne un caractère de certitude).

Mais que signifie exploiter une information privilégiée ? Dans l'affaire Faure, les magistrats avaient estimé que la constatation de la vente des actions suffisait à établir l'exploitation.

M. Lecocq ajoute — mais il renverse, pour ce faire, la charge de la preuve — qu'il faut aussi que le prévenu ait été incapable de prouver que les actions ont été vendues en vertu d'éléments extérieurs ; le substitut conclura en réclamant une peine amnistiée. *« Je n'ai pas particulièrement recherché la sanction de M. Dubois, mais plutôt la définition du sens de l'article 10. »*

Le bâtonnier Claude Lussan s'attachera ensuite à démontrer qu'il n'y avait pas *« information privilégiée »* et que son client n'a pas exploité de telles informations. M. Jacques Dubois a toujours nié que le déficit du chantier du Maroc puisse peser sur la trésorerie de la C.F.E. D'autre part, il fait remarquer que le public avait lui aussi connaissance des difficultés de l'entreprise puisque dès le mois de janvier la spéculation à la baisse s'est développée sur le marché à terme. De plus, il justifie la vente par ces besoins d'argent — résorption d'un déficit bancaire, paiement de son loyer et de son tiers provisionnel — d'autant plus inquiétants qu'il se retrouvait le 3 février sans la moindre situation. Enfin, il explique la vente de six de ses dix neuf mille actions par *« son amertume profonde de se voir exclu d'une société créée par son père »*.

Enfin Me Lussan s'indignera qu'il puisse y avoir délit sans intention frauduleuse, sans esprit spéculatif comme le soutient la COB.

Mais c'est sur le sens même de cette loi que s'est interrogé M. Paul Delouvrier, président d'E.D.F. et *« voisin de campagne »* du prévenu, qui a tenu à témoigner en sa faveur : *« La loi oblige les dirigeants à avoir des actions*, dit-il. *C'est une garantie de bonne gestion qu'il y ait une répercussion de leurs actes sur leur fortune. Mais si l'on vous interdit de vendre vos actions le jour ou vous ne faites plus partie du conseil d'administration au prétexte que vous disposez d'information privilégiée, on remet en cause ce principe. »*

BRUNO DETHOMAS.

A la suite de sa lettre à un journaliste de « l'Express »

Jacques Mesrine a été inculpé de menaces de mort et placé « au secret »

Pour avoir adressé une lettre de menaces au journaliste Jacques Derogy, auteur, dans *l'Express*, d'un article sur « Le duo Willoquet-Mesrine » (*le Monde* daté 16-17 novembre), Jacques Mesrine, incarcéré à la prison de la santé depuis le mois de septembre 1973, a été inculpé de menaces de mort, et des mesures exceptionnelles ont été prises à son encontre par l'administration pénitentiaire.

Dans un communiqué publié le 16 novembre, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a fait savoir que le malfaiteur avait été placé « *au secret* ». Il est détenu au quartier de haute sécurité de la maison d'arrêt, qui a été vidé de tous les autres occupants afin d'assurer un isolement total. Le communiqué précise que « *pour tenir compte de sa personnalité particulièrement dangereuse, et pour lui éviter tout contact avec d'autres détenus, Mesrine est placé dans une cellule dont il ne sort que pour la promenade réglementaire dans une cour séparée* ».

Selon le communiqué, ces mesures auront pour conséquences de supprimer les visites, la possibilité de recevoir du courrier et d'en envoyer, et l'utilisation du transistor et de la télévision. Mais ces restrictions ne doivent pas viser les relations du détenu avec ses défenseurs.

A propos de ces décisions, Me Monique Smadja-Epstein a déclaré que l'isolement dans lequel se trouve maintenant son client risque d'être préjudiciable à sa « *santé mentale* ». L'avocat a indiqué qu'une première incarcération de ce genre au Canada avait provoqué chez Mesrine des réactions de violence.

[La « mise au secret » énoncée dans le communiqué du ministère de la justice correspond à l'« interdiction de communiquer » prévue par l'article 116 du code de procédure pénale. Selon ce texte, l'interdiction peut être prescrite pour une période de dix jours que l'on peut prolonger, mais pour une nouvelle période de dix jours seulement.]

● « *Dossier B... comme Barbouzes* » *: nouvelle demande de saisie.* — Une personnalité bretonne, M. Jean Le Calvez, vient de demander la saisie du livre de Patrice Chairoff, *Dossier B..., comme Barbouzes*, aux éditions Alain Moreau. M. Le Calvez s'élève contre un passage du livre où il est présenté comme ayant agi sous le contrôle d'organisations gaullistes lorsqu'il créa, en 1972, un mouvement autonomiste breton. L'affaire viendra devant M. Jean-Michel Aubouin, vice-président du tribunal de Paris, le 18 novembre. C'est la seconde plainte déposée à l'encontre de ce livre.

RAPATRIÉS

Réunis à Lyon

LES SPOLIÉS D'OUTRE-MER ONT ENVOYÉ UNE MOTION AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT PRÉSENTS A RAMBOUILLET.

La Confédération européenne des spoliés d'outre-mer a réuni son congrès samedi 15 novembre à Lyon. Elle a fait le point pays par pays sur la situation des rapatriés. Selon elle, c'est en Grande-Bretagne et en Italie que ceux-ci auraient obtenu les indemnités les plus fortes, et, au contraire, en France, que leur sort serait le plus grave.

Le nouvelle association de rapatriés portugais avait délégué deux représentants au congrès. Ils ont fait une description émouvante du drame vécu aujourd'hui par les réfugiés de l'Angola et du Mozambique.

La Confédération a envoyé une motion aux six chefs d'État et de gouvernement réunis à Rambouillet. Leur rappelant l'existence de *« plus de quatre millions d'Européens spoliés d'outre-mer »*, elle les a adjurés de *« chercher des solutions réalistes »* aux problèmes qu'ils doivent affronter.

RELIGION

● *Paul VI* a béatifié, le 16 novembre à Rome, le professeur Giuseppe Moscati, chercheur et docteur en médecine, qui est mort en 1927 et dont le dévouement au petit peuple de Naples lui avait valu une grande popularité.

● *La traduction œcuménique de la Bible* (*le Monde* du 7 novembre) a été remise solennellement à Notre-Dame de Paris, le 16 novembre, au cardinal François Marty, archevêque de Paris, à M. Jean Courvoisier, président de la Fédération protestante de France, et au métropolite Meletios, exarque du patriarcat de Constantinople.

FAITS DIVERS

● *Quintuple meurtre en Italie.* — Une jeune fille de dix-huit ans, Doretta Graneris, son fiancé et un jeune homme âgé de dix-neuf ans, sont à l'origine du massacre commis à Vercelli (Italie), le 13 novembre, de cinq membres de la famille Graneris : le père, la mère, le jeune frère et les grands parents de Doretta. Tous les trois ont avoué avoir élaboré un plan destiné à s'emparer des lingots d'or et des bijoux enfermés dans le coffre-fort de la villa de la famille Graneris, mais chacun accuse les deux autres d'avoir tiré. — *(A.F.P.)*

● *Un enfant âgé de huit ans*, Markus Zimmermann — fils adoptif d'un journaliste suisse — enlevé le 12 novembre aux environs de la ville de Bâle, — a été assassiné. Le cadavre de l'enfant a été retrouvé dans l'après-midi du 16 novembre aux environs de Bâle. La police avait promis une récompense de 10 000 francs suisses à quiconque l'aiderait à retrouver l'enfant, ou qui relaterait *« une observation susceptible d'avoir un rapport direct ou indirect avec cet enlèvement »*. — *(A.F.P.)*

La région parisienne

NOUVEAU STATUT OU PAS

Paris a besoin de nouvelles mairies

« RAPPROCHER *l'administration des administrés* »... cette vieille idée, sans cesse remise sur le métier, va-t-elle enfin entrer dans les faits avec la réforme du statut de Paris ? L'élection d'un « vrai » maire de Paris n'y suffira pas. Ne doit-on pas aussi, au niveau des mairies d'arrondissement, apporter d'importants changements pour faciliter les formalités administratives et améliorer les conditions d'accueil ?

Présentant le projet de loi « portant réforme du régime de la Ville de Paris », M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, affirme : « *Une large déconcentration des tâches jusqu'ici assumées par les services centraux de la préfecture de Paris ou de la préfecture de Police accompagnera la mise en place du nouveau régime de la Ville, facilitant ainsi les démarches des administrés.* »

Déconcentrer, mais comment ? A la demande de M. Poniatowski, la réorganisation des mairies d'arrondissement (1) a été étudiée par une mission dirigée par M. Jean Ravail, inspecteur général de l'administration, qui vient d'être nommé délégué général du médiateur.

Le rapport de la mission affirme notamment : « *Il est possible de mettre les mairies de Paris en prise directe avec les habitants des arrondissements, d'informer sur place le public sur tout ce qu'il est en droit d'attendre de l'administration.* » Il ajoute : « *Ce rapprochement de l'administration et des administrés pourrait être assuré par la création dans chaque mairie d'un bureau d'accueil à vocation générale et d'un petit nombre de bureaux spécialisés aptes à traiter les questions qui intéressent le plus la population (aide sociale, écoles, logements, urbanisme, cartes d'identité, passeports).* »

Dans le détail, les principales mesures préconisées par le rapport Ravail concernent l'accueil, les affaires sociales, l'urbanisme, les affaires domaniales et certains services de la préfecture de police.

● **ACCUEIL : rassembler la documentation.**

Un bureau, constitué d'un ou de deux postes de travail permanents, selon l'importance de l'arrondissement, disposerait de toute la documentation actuellement existante concernant les services de la Ville de Paris. Il mettrait aussi à la disposition du public certains renseignements plus techniques qui permettent, par exemple, de déterminer la composition d'un dossier ou les grandes étapes de son instruction.

● **AFFAIRES SOCIALES : 130 000 demandes par an.**

Le secteur social est sans doute celui où les besoins sont les plus pressants. La Direction générale de l'action sanitaire et sociale de la préfecture de Paris est saisie annuellement de plus de cent trente mille demandes d'aide. Le rôle du bureau d'action sociale serait d'orienter et d'informer le public : placement en crèches ou chez une nourrice, enfants secourus, conditions d'entrée dans les hôpitaux...

● **AFFAIRES SCOLAIRES : quelle est la demande ?**

Le bureau des affaires scolaires permettrait notamment de connaître précisément la population scolaire et la fréquentation des établissements de l'arrondissement.

● **URBANISME : documents en clair.**

Tout administré pourrait recueillir en mairie des renseignements précis d'ordre technique concernant les documents d'urbanisme, les plans qui, à Paris, tiennent lieu de cadastre, les certificats d'urbanisme ou sur toutes les opérations de voirie projetées ou en cours.

● **AFFAIRES DOMANIALES : un bureau d'architecture.**

Trois des services de la Direction des affaires domaniales peuvent être l'objet d'une déconcentration dans les mairies : concession d'étalages, parcs et jardins et architecture.

L'installation, par exemple, d'un bureau technique d'architecture, dirigé par un ingénieur des travaux, permettrait au public d'obtenir très rapidement les renseignements qu'il est en droit d'exiger.

● **SERVICES DE LA PREFECTURE DE POLICE : les cartes d'identité et les passeports.**

Les mairies pourraient délivrer les cartes nationales d'identité (180 000 demandes en 1974), les passeports (90 000 demandes), les cartes grises, les documents résidents étrangers et les permis de chasse (17 000).

Les propositions de la mission Ravail nécessitent une transformation de l'aménagement des mairies tel qu'il est conçu aujourd'hui. Or chaque mairie pose un problème particulier qui doit être réglé individuellement. Dans de nombreux cas, en effet, les surfaces disponibles ou récupérables ne permettent pas de loger entièrement les nouveaux bureaux, malgré le départ de certains services.

La construction et la transformation de locaux, l'achat de matériel, les installations téléphoniques et l'équipement informatique représentent des investissements de l'ordre de 18 millions, soit 2 % des autorisations de programme du budget d'investissements de la Ville. Ces investissements, propose le rapport Ravail, pourraient être dégagés en deux étapes d'un an, dont la dernière pourrait coïncider avec l'entrée en vigueur du nouveau statut de Paris. Le coût d'ensemble de l'opération, compte tenu des imprévus inhérents à la mise en place d'une organisation nouvelle, se situerait aux environs de 35 millions de francs.

J. P.

(1) Paris compte vingt mairies d'arrondissement. A leur tête, un maire et des adjoints nommés par le gouvernement. La compétence de ces mairies n'est pas de droit, comme ailleurs en France, mais résulte des délégations expressément prévues par les règlements et les lois. Elles exercent, en fait, les fonctions relatives à l'état civil et ont la responsabilité du comité de la caisse des écoles et de la gestion du bureau d'aide sociale de l'arrondissement. Elles animent et coordonnent des activités paramunicipales organisées par des associations culturelles, sociales et sportives.

UN POINT DE VUE COMMUNISTE

Les Halles : un cadeau aux intérêts privés ?

LE conseil d'administration de la SEMAH (Société d'écono[mie] mixte pour l'aménagement des Halles) se réunit ce lundi [...] novembre pour examiner le plan masse de l'aménagement [de] l'ancien carreau. (« Le Monde » du 8 novembre.)

L'affaire des Halles provoque toujours des remous à l'Hôtel [de] Ville. Le groupe communiste du Conseil de Paris vient de pub[lier] un rapport sur les aspects financiers de l'aménagement du cœur [de] Paris. Ce document a été transmis à la Cour des comptes par M. J[...] Gajer, conseiller de Paris. Celui-ci estime que « les recettes f[our]nies par les promoteurs privés sont inférieures de 370 millions [aux] charges qu'ils devraient supporter ». Il répond à nos questions.

« Au cours des différents débats à l'Hôtel de Ville, vous avez toujours affirmé que la rénovation du carreau des Halles était une opération spéculative. Pourquoi ?

— Tout d'abord, parce que la Ville de Paris lève l'obstacle foncier pour les grands promoteurs : les terrains qui sont publics ne sont plus vendus, mais sont loués à très bas prix pour une période de soixante-dix ans, renouvelable évidemment pour des périodes indéterminées. Non seulement, les capitaux privés des grandes sociétés sont ainsi libérés en pleine période d'inflation et donc orientés vers d'autres horizons, mais les promoteurs privés reçoivent encore des « aides », des compensations pour le fait qu'ils acceptent de ne pas être propriétaires. Illusion donc, que le sol reste propriété de la ville.

» Ensuite, parce que la collectivité publique travaille pour le compte du privé et ne lui fait pas payer la totalité des équipements réalisés que nous estimons pour l'opération des Halles à 370 millions.

» Enfin, parce que la société qui construit et gérera le forum des 50 000 mètres carrés de commerces (auxquels sont liés 40 000 mètres carrés de parkings et 35 000 mètres carrés de voiries souterraines) apporte une somme qu'elle aura amortie en sept ans. Les soixante-trois années restant à courir lui rapporteront par la location des locaux des profits confortables qu'elle estime dans l'hypothèse la plus... défavorable à 35 millions de francs par an.

» Tous comptes faits, cette forme de spéculation est fructueuse à tous les points de vue, d'autant qu'elle ne peut être l'apanage que des grandes sociétés et des banques. Après cela, comment peut-on parler d'un déficit de l'opération, couvert pour 151 millions de francs par l'Etat (qu'il reprend d'ailleurs sous forme de T.V.A.), pour 163 millions de francs par la Ville et pour 15 millions de francs par le District ? Ces deux dernières sommes se traduisent par des impôts locaux supplémentaires.

— Quels sont, selon vous, [les] moyens de lutter contre c[ette] spéculation ?

— Il faut que les terra[ins] publics de Paris servent à [des] opérations publiques. Le pa[tri]moine de la Ville est très conv[...] et nous estimons que sur les [ter]rains libres actuellement on p[ou]rait construire cinquante m[ille] logements sociaux en cinq [ans] (voilà une mesure de lutte co[ntre] la spéculation foncière et im[mo]bilière). D'autre part, il [faut] contrôler les fonds publics, é[car]ter les intérêts privés de l'op[éra]tion des Halles et dissoudre [la] SEMAH, afin de la rempl[acer] par un établissement entièrem[ent] public.

— Que proposez-v[ous] concrètement, pour l'opéra[tion] des Halles ?

— L'opération des Halles respond à l'intérêt général, [elle] ne doit pas être confondu[e avec] celui des sociétés privées, elle [doit] être publique. Il est d'ailleurs [par]faitement possible de la réori[enter] dans un sens social et p[opu]laire sans recourir aux pr[omo]teurs privés, y compris à p[artir] des structures déjà constru[ites]. Ainsi, le forum commercial [de]vrait être supprimé et rem[placé] par des équipements culture[ls et] sportifs. Du point de vue com[mer]cial, des boutiques redonnera[ient] un aspect recherché. Il fau[t] faire l'économie des voiries [sou]terraines et des parkings s[ur]plus, réduire le nombre [de] chambres d'hôtels « très étoil[ées »] au profit d'un nombre plus [im]portant de logements soc[iaux,] créer un véritable espace vert [pu]blic et garantir la liberté [de] création aux architectes.

» Mais ce gouvernement, [la] majorité du Conseil de Paris [en]tièrement au service des gra[ndes] sociétés privées, le peuvent[-ils ?]

» Plus généralement, les H[alles] sont la démonstration que [pour] libérer Paris de la mainmise [des] banques et de leurs sociétés, [il] faut nationaliser le secteur b[an]caire et financier, et démocrat[iser] les institutions de la ville et [du] pays. »

Propos recueillis p[ar]
JEAN PERRIN.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Hauts-de-Seine

DES TERRAINS DE JEUX SUR L'AUTOROUTE

LES associations de défense de l'environnement de la banlieue sud demandent que soit abandonné le projet d'autoroute A 10 (autoroute Aquitaine) entre Paris et Palaiseau (Essonne). Les associations souhaitent que cette voie soit remplacée par une coulée verte reliant Paris aux zones naturelles d'équilibre du Hurepoix et de la plaine de Versailles.

Les accès de l'autoroute sur Paris (pont de Sèvres, porte d'Orléans, porte d'Italie) sont suffisants pour écouler le trafic actuel, estiment les comités de défense. Ils proposent donc que l'emprise de la voie soit aménagée en promenade continue avec piste cyclable, terrains de jeux, etc. Cette zone verte intégrerait en outre les parcs de Fontenay-aux-Roses et de Châtillon-sous-Bagneux, le parc de Sceaux (180 hectares), le parc départemental de la vallée aux Loups à Châtenay-Malabry (120 hectares) (Hauts-de-Seine), la plaine des Godets (87 hectares) et le bois de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Les élus des Hauts-de-Seine, au cours de leur discussion sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, avaient demandé que le projet d'autoroute A 10 soit abandonné mais que soit maintenue une route classique (*le Monde* du 7 octobre).

Paris

COUP DE VENT SUR LE TOURNESOL

ALORS que se termine la campagne nationale en faveur des personnes âgées — axée sur la lutte contre la solitude, — un centre de quartier situé au 127, rue Saint-Maur, dans le 11[e] arrondissement, est menacé de disparaître.

Qui ne connaît le club du Tournesol dans cette partie quelque peu déshéritée de la capitale, que l'on appelle la Folie-Méricourt ? Et qui nierait son utilité ? L'an dernier, plus de neuf mille demandes d'informations administratives, juridiques, médico-sociales, et de participation aux activités du centre, ont été enregistrées.

Or le Tournesol risque aujourd'hui de fermer ses portes. Les Petits Frères des pauvres, qui l'avaient lancé au début et continuent de participer largement à son financement (550 000 francs prévus au budget 1976), veulent centrer leur action sur l'aide au « quatrième âge ». En conséquence, ils diminueraient désormais chaque année de 25 % leurs subventions. De ce fait, le centre ne pourra plus compter bientôt que sur les maigres ressources publiques dont il dispose (50 000 F prévus en 1976, en provenance de la Caisse des allocations familiales).

« *En somme*, expliquent les travailleurs sociaux du Tournesol — deux animateurs, deux assistantes sociales, un documentaliste, deux psychologues et deux secrétaires, auxquels s'ajoutent cinq vacataires, — *notre association est victime de sa formule originale : c'est en France l'un des rares « centres de quartier non ségrégatifs » dont l'actuel secrétaire d'Etat à l'action sociale, M. René Lenoir, affirmait déjà la nécessité dans son livre* les Exclus. »

C'est en tout cas l'un des seuls points de rencontre entre les générations dans ce quartier, en dehors d'un « Club Pompidou ». La Maison des jeunes et de la culture est située à l'autre extrémité du 11[e] arrondissement.

J. B.

● **L'AUTOBUS DANS LA POCHE.** — Un guide des autobus parisiens est mis en vente dans les kiosques.

Des plans répertorient les 56 lignes de la R.A.T.P. et l'emplacement des 3 000 arrêts. Les 500 lieux-clefs de la capitale et les lignes qui y mènent y sont cités ; enfin, une large grille permet aux usagers de savoir quel autobus prendre pour se rendre d'un quartier à l'autre.

★ *Guide Paris bus. 176 pages. Editions Europa. 10 F.*

Yvelines

PAS DE PÉTROLE SOUS EPONE

LE plus grand réservoir souterrain français de pétrole ne sera pas construit sous les communes d'Epône et de Gargenville (Yvelines). Après vingt-deux mois de travaux, la société Géo-Stock, membre du groupe Elf, a décidé d'arrêter le chantier de ce réservoir qui devait entrer en service en 1978 et offrir une capacité de stockage de 2 millions et demi de mètres cubes.

Des difficultés techniques imprévues semblent avoir gêné les entreprises chargées du forage. Il était prévu que la capacité s'élèverait, en 1975, à 700 000 mètres cubes ; elle ne dépasse pas 125 000 mètres cubes. La mise en service n'est pas prévue avant 1986. Le devis initial de 250 millions de francs se trouve, dès aujourd'hui, dépassé.

Bobigny, après les maraîchers

LA commune de Bobigny vient d'inaugurer la nef blanche de sa nouvelle mairie. Cette manifestation a consacré la transformation du chef-lieu du département de la Seine-Saint-Denis où, en six ans, la plaine a fait place à la ville. Le dernier maraîcher achève de démolir ses serres et d'emporter son terreau dans une banlieue plus lointaine. Bobigny-la-Neuve, mais aussi « Bobigny-la-Rouge » qui donne 75 % de ses voix au P.C.F. et où siège le seul conseil général de France à majorité communiste.

A la libération, c'était une commune maraîchère de dix-huit mille habitants. Pas plus qu'ailleurs, à la périphérie industrielle de la capitale, on n'y trouvait d'équipements collectifs, d'espaces verts ou d'infrastructure commerciale. Une boulangerie, une épicerie - buvette, quelques boutiques se perdaient au milieu des champs de légumes et des rangées de pavillons. Le choix, en 1964, de Bobigny comme siège de la préfecture du nouveau département de la Seine-Saint-Denis modifia les plans de la municipalité. Celle-ci décida d'en finir avec la banlieue.

Un axiome : « Nous croyons à la ville, *déclare M. Georges Valbon, maire et président du conseil général.* Nous rejetons comme rétrograde l'idée que la crise urbaine découle du progrès technique ou de la nature humaine. Si la ville capitaliste est invivable, c'est le capitalisme qu'il faut rejeter, et non la ville. »

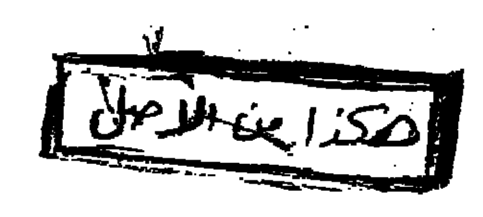
Un instrument : la Société d'économie mixte d'aménagement et de rénovation de la ville de Bobigny (SEMARBO). Elle a reçu mission de concevoir et de mener à bien une croissance harmonieuse qui portera le chiffre de la population à un maximum de soixante-quinze mille habitants dans les années 80. Ses responsables ont imaginé une cité où l'on trouve, à côté de la préfecture, un centre commercial de 25 000 mètres carrés et l'hôtel de ville, en attendant la maison de la culture et la Bourse départementale du travail dessinée par Oscar Niemeyer.

Quatre mille sept logements, en majorité des H.L.M. et des I.L.N., sont construits ou en chantier. 18 000 mètres carrés de bureaux sont achevés et une vingtaine d'entreprises ont emménagé dans la zone industrielle. Une dalle sépare les piétons de la circulation et des dix mille places de parkings. Le temps des finitions est venu : on plante des fleurs sur les 5 hectares du parc central.

Le nouveau Bobigny, ce n'est pas encore le paradis. Les tours des quartiers Karl-Marx et Paul-Eluard sont trop massives et trop rapprochées ; la verdure y est encore trop rare. « Nous n'avons pas construit la ville idéale, *répond M. Valbon,* mais l'idéal n'est pas possible dans la société actuelle. » *Le souci de bâtir une importante proportion de logements sociaux a obligé la SEMARBO à « densifier » les constructions pour mieux répartir la charge foncière et le coût des équipements collectifs. Dans cette banlieue ouvrière, la qualité de la vie passe d'abord par la quantité de logements bon marché.*

Aujourd'hui, Bobigny possède presque tout ce que peut souhaiter une commune de banlieue. Manque le métro : un conseil interministériel avait déclaré prioritaire, le 6 décembre 1973, le prolongement de la ligne n° 5, de la porte de Pantin jusqu'au chef-lieu de la Seine-Saint-Denis. Le premier coup de pioche n'est toujours pas donné et le plan de soutien à l'économie a ignoré l'urgence de cette réalisation. Il manque encore quelque chose à Bobigny.

ALAIN FAUJAS.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DES JARDINS FAMILIAUX

Espaces verts de poche

« Nous demandons aux pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour assurer notre survie », *tel est le timide S.O.S. qu'ont lancé les participants au XVe congrès national des jardins familiaux, organisé le 15 novembre à Paris. Les personnalités, pourtant, ne manquaient pas à ces assises. M. Maurice Schumann, sénateur du Nord, Rémy Montagne, député de l'Eure, Pierre de Calan, administrateur de la Fondation de France, Philippe Saint-Marc, animateur du Comité de la charte de la nature, étaient venus encourager les congressistes.*

On les avait un peu oubliés ces « jardins ouvriers » lancés il y a quatre-vingts ans déjà par un précurseur, l'abbé Lemire, député et maire d'Hazebrouck, dans le Nord. Est-ce leur ancien parfum un brin paternaliste, le charme rétro de leur côté « congés payés », le souvenir plus amer des restrictions qu'ils aidèrent à supporter durant l'occupation ? Les jardins ouvriers rebaptisés plus justement « familiaux » ne sont plus à la mode. Beaucoup de jeunes Français ignorent leur existence. Les plus anciens, qui se souviennent, sourient avec condescendance. L'heure est aux maisons de campagne pour les plus fortunés, aux « espaces paysagers » pour les banlieusards, aux pelouses des squares pour les vieillards et les bambins.

Pourtant les jardins familiaux sont au nombre de cent quarante mille en France. Plus d'un demi-million de citadins profitent de ces menus lopins de 300 mètres carrés qui, à eux tous, forment une trame verte de 4 000 hectares aux portes mêmes des villes.

Rien de plus simple et de moins coûteux à créer que des jardins familiaux. Une association de jardiniers du dimanche loue un terrain vague, le répartit entre ses adhérents, adhère à la Ligue française du coin de terre (1), qui lui sert de conseiller, et demande une subvention pour édifier des abris et une solide clôture. Les bénéficiaires, qui ne sont ni propriétaires ni locataires, paient une modique cotisation annuelle (de 10 F à 240 F, selon la ville, et l'équipement offert), qui est en réalité une participation aux frais. Puis ils se mettent au travail. En peu de mois voici les carrés de légumes, les fleurs et les arbres. Au pied même des H.L.M. chaque famille dispose d'un espace de loisirs et de repos, où elle est chez elle. Il y a le coin des enfants, les herbes à tisane de bonne-maman, les patates de monsieur. On cultive aussi... l'entraide avec les voisins. Le jardin est surtout, pour les cols bleus et les cols blancs victimes du travail en miettes, un espace de création où l'on se réalise en façonnant un coin de nature. « Le jardin, *dit un ouvrier lyonnais, c'est le* plaisir de créer et d'être patron de quelque chose. »

Ces espaces cultivés, productifs d'oxygène et de silence, sont autant de zones vertes qui ne doivent rien à personne, puisque auto-entretenues. Les jardins plus récents offrent des jeux pour les petits, des terrains de boules, des allées pour les promeneurs. Voici donc des espaces verts autrement plus utiles que les mornes pelouses interdites. Ils constituent même des « équipements collectifs » *socialement plus importants que des parcs naturels.*

« Pour tous ceux qui ne peuvent se déplacer, pour les plus défavorisés, les malades, les vieux et les très jeunes, ce n'est pas une portion de Vanoise qui compensera le bloc de béton. C'est le jardin familial », *a dit Philippe Saint-Marc. Et il a salué la Ligue du coin de terre comme* « la première association écologique de France ».

Une association menacée comme l'écologie. Ses jardins refusés par les directeur d'offices d'H.L.M. (un comble !), condamnés par les urbanistes en souliers de ville, convoités par les promoteurs, expropriés par les municipalités, sont rejetés de plus en plus loin des habitations. Même M. Robert Poujade, ex-ministre de l'environnement et champion des espaces verts dans sa ville de Dijon, n'a pas compris l'utilité des jardins familiaux. La ligue a demandé l'aide morale et financière de M. Jarrot. Elle n'a pas reçu de lui un centime de subvention.

Pourtant quelques-uns ont compris. Et non des moindres. Le président Gerald Ford invitait l'an dernier les Américains à se remettre au jardinage. Les jardins familiaux font florès dans toute l'Europe du Nord. Les responsables de la ville nouvelle du Vaudreuil, cité expérimentale « sans nuisance », ont cherché la meilleure façon d'installer la campagne à la ville. Solution : 2 hectares de ces vieux jardins familiaux, au bas des immeubles les plus futuristes.

Alors, ce que demandent les associations de jardiniers est vraiment peu de chose : qu'on leur laisse du terrain, que leurs carrés de choux jouissent des mêmes protections que les espaces verts, que les SAFER les protègent en cas de menace immobilière, qu'on prévoie des zones de jardins dans les plans d'occupation des sols. Comment ne pas souscrire à ces modestes « revendications » ? Et comment ne pas souhaiter que le ministère de la qualité de la vie, qui ne sait comment dépenser ses crédits, trouve là une bonne occasion de les employer.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Ligue française du coin de terre, 11, rue Saint-Romain, 75006 Paris, tél. : 548-33-08.

Corse

L'OPINION EST DIVISÉE SUR L'OPPORTUNITÉ DES MANIFESTATIONS DE LA FIN DE SEMAINE

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Le comité de coordination des comités de soutien aux patriotes emprisonnés, réuni le 15 novembre, à Corte, sous la présidence du docteur Max Simeoni, qui était le secrétaire général de l'A.R.C. dissoute, a définitivement arrêté le programme des journées d'action organisées cette semaine : le vendredi 21, à partir de 16 heures, grève générale ou partielle suivant les conditions locales ; le samedi 22, dépôt de motions dans les préfectures et sous-préfectures ; le dimanche 23, à 14 heures, à Aléria, rassemblement populaire.

Se sont associés à ces mots d'ordre les groupements corses du continent, les associations d'étudiants corses et un certain nombre d'organisations professionnelles et syndicales dont la Fédération régionale des P.M.E. et le Syndicat régional C.F.D.T.

Ces initiatives du comité sont jugées avec une extrême réserve par la commission paritaire des deux conseils généraux, qui a siégé le 15 novembre à la préfecture sous la présidence de M. Joseph Bernardini, conseiller républicain indépendant. Ces mots d'ordre, souligne la déclaration remise à la presse, émanent de « *groupements irresponsables* ». Aussi la commission rappelle-t-elle à cette occasion « *que les assemblées élues, unanimes, ont toujours montré leur volonté d'apaisement comme leur opposition à toutes les formes de violence et de pression* ».

De leur côté, l'union des syndicats C.G.T. de la Corse du sud, et le Syndicat national des instituteurs de Haute-Corse annoncent qu'ils ne s'associeront pas aux mots d'ordre des comités de soutien, tout en approuvant les mesures d'apaisement réclamées. Enfin, à Bastia, le collectif des comités d'action et de défense de la Corse, qui groupe les partis de gauche, la fédération des élus républicains et diverses organisations syndicales, organise le 21 novembre une journée d'action qui s'achèvera par un rassemblement à 18 heures, au théâtre municipal. Le collectif s'élève « *contre les plasticages et l'intervention des commandos armés* », appelle les habitants de la Corse « *à repousser l'expression raciste I.F.F. : les Français dehors* ».

PAUL SILVANI.

PLUSIEURS ATTENTATS ONT ÉTÉ COMMIS PENDANT LE WEEK-END

Plusieurs attentats ont été commis pendant le week-end en Corse. A Biguglia, au sud de Bastia, un incendie a causé de gros dégâts dimanche 16 novembre dans les bureaux appartenant à M. Yves Siegel, viticulteur, rapatrié d'Algérie. Déjà la semaine dernière, les chais de M. Siegel et de trois autres rapatriés avaient été attaqués par un commando d'hommes armés. Selon les autonomistes, M. Siegel aurait été mêlé à la banqueroute de la Covirep, société de commercialisation des vins. (*Le Monde* des 24-25 août 1975.)

Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15, une charge de plastic a détruit à Ajaccio le fourgon d'un marchand ambulant, M. Charles Serggiani. Une autre charge, qui n'a pas explosé, a été placée chez M. Jean Vallière, agriculteur, rapatrié, installée à Vescovato.

Dans la nuit de samedi à diman, c'est le garage du docteur François Casone, à Pila Canale, qui a été détruit par une explosion. Quelques heures plus tard, une autre charge endommageait à Olmeto une villa appartenant à un entrepreneur en maçonnerie du Haut-Rhin.

Lorraine

POUR LA DÉFENSE DE LA MEUSE

M. J.-J. Servan-Schreiber propose la conclusion d'un « pacte régional »

De notre correspondant

Nancy. — « *La Meuse dans la région lorraine, une chance à saisir* », indiquait la banderole tendue au-dessus de l'estrade du Théâtre municipal rococo de Verdun, où de nombreux élus de la métropole lorraine, MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Nancy ; Richard Pouille, sénateur (rép. indépendant) et maire de Vandœuvre ; Jean-Marie Rausch, sénateur (Union centriste) et maire de Metz ; Georges Ditsch, maire (majorité) de Thionville, étaient venus assurer, le 15 novembre, dans la soirée, à l'invitation de la jeune chambre économique à Verdun, les Meusiens de la « *solidarité régionale* ».

La perte de cinq mille cinq cents habitants (2,6 % de la population) entre 1968 et 1975 a ébranlé les deux cent mille meusiens dispersés dans ce département de « *bocages et de champs de bataille* », qui souffre de mauvaises communications et d'insuffisances criantes dans le domaine de la santé et de la formation.

Élections en janvier

Le président de la Jeune Chambre, M. François Guérin, a, dès le départ, ouvert le débat : « *La Meuse en a assez d'être considérée comme une réserve d'eau et de verdure.* » Et M. Rausch, a précisé : « *Nous ne voulons pas que le sud meusien soit aspiré par Nancy et le nord par Metz. L'espoir de la Meuse réside dans une politique régionale.* » Réponse dans le même sens de M. Pouille : « *La métropole Nancy-Metz a besoin de centres (comme Verdun ou Bar-le-Duc) sur lesquels elle puisse s'appuyer. Sinon, la Lorraine irait à la catastrophe : la mort de la Meuse entraînerait sa perte. Or, nous sommes ici pour prouver que cette région existe réellement.* »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, autour duquel visiblement le débat avait été organisé, a, au cours d'un exposé très charpenté, indiqué que « *si la métropole lorraine n'entendait pas la complainte de la Meuse, le concept même de région n'aurait pas de sens* ». Il a aussitôt ajouté : « *Nous avons entendu la complainte de la Meuse.* »

Le député de Nancy s'est voulu encourageant en détaillant les expériences de plusieurs usines de pointe installées dans le département : « *La Meuse se sent maltraitée et oubliée dans la région lorraine. Or, vous avez tout pour réussir. Il ne vous manque qu'une stratégie de développement pour parvenir à une percée.* »

« *La priorité était de régler la rivalité Metz-Nancy pour consolider la métropole*, a continué M. Servan-Schreiber. *Aujourd'hui, cette querelle appartient au passé. En 1976, le conseil régional devra avoir comme priorité l'examen de la situation (difficile) de la Meuse et (dramatique) des Vosges (...). L'avenir appartient aux initiatives locales et aux petites unités industrielles ; il faut créer les industries attrayantes pour retenir les jeunes dans la Meuse.* »

Cette soirée, qui concluait trois journées de travail sur le terrain, se situe pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans la perspective des élections à la présidence du conseil régional de Lorraine en janvier (1). Concluant le débat après avoir souhaité la conclusion d'un « pacte lorrain », rappelé l'urgence du problème de l'emploi qui commandait d'utiliser avant de la modifier toutes les possibilités de la loi de 1972 et proposé de transférer à terme à la région la responsabilité de 36 % des crédits d'équipement qui lui sont affectés, le député réformateur a d'ailleurs précisé, dans une sorte de mini-programme, la manière dont il concevait le travail du conseil régional l'an prochain. « *Je le prends tel qu'il est avec à sa tête une équipe d'hommes compétents et soudés. Avec elle, je ne crains en aucune manière l'autorité préfectorale, qui sera équilibrée par l'autorité naturelle des élus. J'émets le souhait que le conseil régional et ses commissions siège dans les quatre préfectures lorraines mais aussi dans les autres villes pour débattre des questions, éventuellement en public. L'année 1976 devrait marquer ce rapprochement vers la base.* »

CLAUDE LÉVY.

(1) L'actuel président du conseil régional est M. Jean Vilmain (R.I.), président du conseil général des Vosges.

Tourisme

● VENTE MOYENNE AUX HOSPICES DE BEAUNE. — 1 995 000 francs, c'est le montant total des sommes déboursées le 16 novembre lors de la 115e vente aux enchères des hospices de Beaune.

Pour ce prix, les acheteurs se sont partagés 214 pièces (228 litres l'une) de vin rouge, 53 pièces de vin blanc et 25 feuillettes (112 litres chacune) des meilleurs marcs de Bourgogne. Ces chiffres sont loin cependant du record de 1973, où l'on avait totalisé plus de 8 millions de francs de ventes pour des quantités portant, il est vrai, sur 871 pièces. Les cours ont augmenté en moyenne de 4,6 %.

TRANSPORTS

COMBIEN COUTE LA DESSERTE DE LA RÉUNION ?

Air France perd de l'argent à desservir la Réunion. Cependant, les bénéfices tirés du reste du réseau océan Indien de la compagnie nationale — Madagascar, Seychelles, Maurice et Afrique de l'Est — permettent de compenser ce déficit, indique M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports (*Journal officiel* du 21 octobre).

« *Pour ce qui concerne les liaisons directes entre la métropole et la Réunion, le coefficient de remplissage moyen s'est élevé à 66,7 % en 1974. Ce résultat ne laisse pas apparaître d'insuffisance des capacités offertes par rapport à la demande* », précise M. Cavaillé. Les conditions de desserte de ce département d'outre-mer ont été sensiblement améliorées par la mise en service des Boeing-747 sur cette ligne, en juillet dernier.

Quant au tarif à caractère social, inférieur de 50 % au tarif économique, dont l'application est prévue d'ici à la fin de l'année, « *il correspondra à un avantage équivalent à celui des barèmes préférentiels en vigueur sur les Antilles* », note le secrétaire d'État. L'aller et retour Réunion-métropole se situera autour de 3 100 F.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● CREATION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES NOUVELLES. Le Congrès international des villes nouvelles a décidé, le 15 novembre, à l'issue de ses travaux, de créer une association internationale chargée d'étudier les problèmes de ces cités. Un groupe de travail va être mis en place sous la présidence de M. Michel Boscher, député U.D.R., maire d'Evry et président du conseil d'administration du district de la région parisienne, pour préciser les buts et les structures de cette association.

LA REUNIFICATION DE LA NORMANDIE. — Une importante réunion a rassemblé, samedi 15 novembre à Villequier (Seine-Maritime), les représentants de la Haute et de la Basse-Normandie, notamment les deux présidents des conseils régionaux et des comités économiques et sociaux, ainsi que les deux préfets.

Décision a été prise de demander aux assemblées de se prononcer sur la création, dans le cadre du décret de novembre 1974, d'une conférence interrégionale. A cette fin, les assemblées seront prochainement convoquées pour une séance commune à Caen. — *(Corresp.)*

Circulation

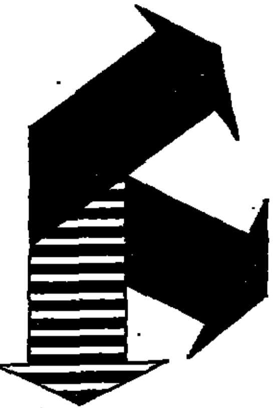
● NOUVEAU TRONÇON D'AUTOROUTE EN GIRONDE. Une nouvelle section d'autoroute de 25 kilomètres, reliant Laprade à Langon (Gironde), a été ouverte à la circulation. Cette section, qui s'ajoute à une autre de 17 kilomètres mise en service il y a plusieurs années entre la sortie de Bordeaux et Laprade, et à un tronçon de la rocade de Bordeaux, constitue la première partie, au départ de la métropole d'Aquitaine, de l'autoroute A 61 Bordeaux-Narbonne qui devrait être totalement terminée en 1970.

Environnement

● LA GROGNE EN ALSACE. — Avec la nomination de M. Bernard Glass, actuellement délégué régional à l'environnement, au poste de directeur de l'Organisation d'études, de développement et d'aménagement de la région Alsace (OEDA), la querelle à propos des organismes d'études alsaciens semble s'être apaisée. On sait que l'annonce du départ de M. Jean-Paul Pfister, ancien directeur de l'OEDA, avait fait craindre à certains élus locaux la suppression de cet organisme.

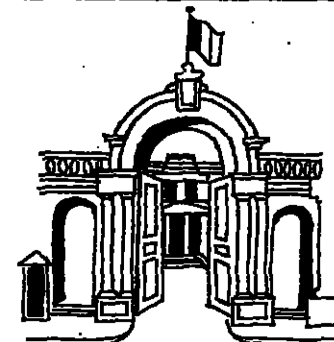
8 exemples du Nouvel Economiste.

Comment va votre secteur?




Quelle est la tendance depuis un an, depuis trois mois et, surtout, la tendance demain? Le Nouvel Economiste vous le dit. Sous une forme graphique et parlante. A partir de 1.000 chiffres et 50 coups de téléphone. Chaque semaine, il sonde une quinzaine de secteurs, calcule des indicateurs exclusifs, analyse toute la conjoncture.

Que murmure-t-on du côté du Pouvoir?



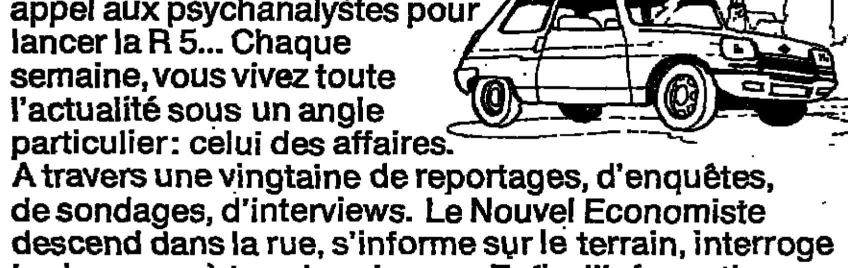
Quelles sont les décisions qui se préparent à votre insu? Le Nouvel Economiste tend l'oreille chaque semaine. Dans les couloirs de l'Élysée, de Matignon et de Rivoli.
Il surprend les toutes dernières rumeurs. Et vous les révèle dans une newsletter d'une page. Confidentielle.

Yves Rocher. Réussite... en beauté.



45 ans, campagnard et autodidacte, mais redoutable manager. Voici Yves Rocher: 30% de croissance annuelle. Grâce aux plantes et à la vente par correspondance. Chaque semaine, Le Nouvel Economiste vous fait rencontrer de tels hommes. Vous découvrez leurs idées et leur entreprise. Avec profit. Pour vous.

La R 5: succès grâce à la psychanalyse.



Comment la Régie Renault a fait appel aux psychanalystes pour lancer la R 5... Chaque semaine, vous vivez toute l'actualité sous un angle particulier: celui des affaires.
A travers une vingtaine de reportages, d'enquêtes, de sondages, d'interviews. Le Nouvel Economiste descend dans la rue, s'informe sur le terrain, interroge les hommes à tous les niveaux. Enfin, l'information économique devient un grand reportage. Vivant, concret, humain.

Chômeurs. Des révoltés? Des résignés?

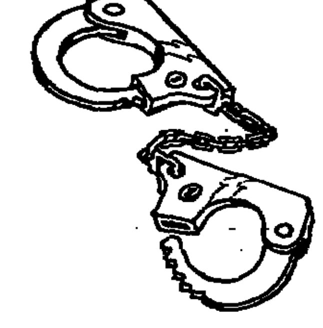
Quelles sont les conséquences profondes du chômage sur l'homme et la société? Le Nouvel Economiste répond. Il interroge des centaines de chômeurs. Chez eux, en famille. Il étudie tous les aspects nouveaux du chômage. Avec des sociologues, des économistes, mais aussi des médecins et des psychologues. Chaque semaine, il ouvre ainsi un dossier de fond sur un grand phénomène actuel.

Achetez du Schlumberger à 300 F maximum.

Bourse: chaque semaine, Le Nouvel Economiste prend des engagements précis. Il vous dit: vendez, conservez ou achetez - et à quel prix.



Affaire Chapron: une maladresse calculée.



Détention préventive pour accident du travail: quelles sont les conséquences de cette affaire? Chaque semaine, Le Nouvel Economiste vous alerte sur les événements-clés de la semaine. Dans quatre "Essentiels" d'une page consacrés à la Politique, à l'Economie, au Social et aux Affaires. Sur chaque fait, il réunit un panel d'experts. Et vous livre ses conclusions. En quelques lignes.

Sachez chasser... les chasseurs de tête.



Que devez vous dire, ou ne pas dire, à un chasseur de têtes? Chaque semaine, Le Nouvel Economiste vous informe utilement dans sa rubrique "Strictement Privé": professions et carrières, conseils juridiques et fiscaux, idées et adresses originales pour votre vie professionnelle, nouveaux livres, placements immobiliers...

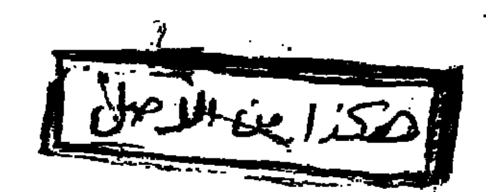
MUNDO DIRECT

Ceci n'est qu'un aperçu du Nouvel Economiste et de son style d'information unique en France. Pour ne rien manquer des prochains numéros, profitez vite d'un abonnement au tarif spécial réservé à nos premiers abonnés. Cet abonnement vous permet en plus de recevoir gratuitement ces deux importants dossiers: les 5.000, poursuite du célèbre document d'Entreprise, et SPECIAL BOURSE. Sans joindre d'argent, postez le Bon à droite dès aujourd'hui:

LE NOUVEL ECONOMISTE
Service Abonnements, 17 rue d'Uzès, 75063 PARIS Cedex 02.

Bon spécial d'abonnement à renvoyer au Nouvel Economiste, Service Abonnements, 17 rue d'Uzès, 75063 PARIS Cedex 02.
OUI, je désire bénéficier d'un abonnement d'essai de six mois (25 numéros) au NOUVEL ECONOMISTE aux conditions spéciales de 90 F au lieu de 125 F. Je ne joins pas d'argent, vous ne m'enverrez ma facture que plus tard.

Nom ______________________ LM. 3
Adresse ______________________
____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ______________________
Signature



JUDO

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS

Des espoirs sur la réserve

Après les championnats du monde qui se sont déroulés à Vienne à la fin du mois d'octobre, on pouvait penser que les judokas français allaient continuer de s'imposer comme ils venaient de le faire, notamment grâce à un titre de champion du monde dans la catégorie des mi-lourds. Aussi attendait-on avec intérêt les résultats des championnats d'Europe espoirs et juniors, qui avaient lieu au cours de ce week-end en Finlande. Espoirs un peu déçus dans le championnat le plus important, celui des juniors, où l'Union soviétique et la R.D.A. se sont disputées pratiquement tous les titres.

Seuls les légers ont brisé cette logique, grâce au Polonais Standowicz (médaille d'or) et au Français Colleuil (médaille d'argent). Même scénario pour le championnat des espoirs, Soviétiques et Allemands de l'Est obtenant tous les titres, à l'exception de celui de la catégorie des légers, qui est revenu au Français Mario Klavue. Rarement domination de deux pays aura été aussi nette dans une compétition européenne. Or le hasard n'entre pas pour une grande part dans ces résultats d'ensemble, qui démontrent que ce sont bien ces deux pays qui ont le mieux préparé l'avenir. Les Français obtiennent bien en tout six médailles (Ortolois, Betrian, Del Colombo, Breton, se classant troisième dans leur catégorie), ce qui est remarquable. Mais on remarque que l'U.R.S.S. et la R.D.A. ont amené ensemble six combattants sur dix judokas qui ont disputé les finales. Ce qui est plus remarquable encore.

Certes, le judo est une discipline trop technique pour qu'il soit permis d'extrapoler sans hésitation ni de prédire que l'on retrouvera tous les vainqueurs d'hier parmi les médaillés de demain. Entre la catégorie des juniors et celle des seniors, il y a plus qu'une différence d'âge : ceux qui se maintiennent dans la compétition après dix-huit ans doivent faire preuve d'une grande ténacité, et aussi être suffisamment rassurés sur leur avenir social pour accepter sans rechigner les contraintes d'un entraînement quotidien.

Ainsi est-il peu probable que l'on revoie au niveau de la compétition internationale des athlètes comme Pascal Barraco et Max Tissot, qui furent pourtant des champions d'Europe juniors ; ni Michel Brousse, qui s'illustra lui aussi dans cette catégorie d'âge. La mise à l'écart de judokas qui furent les meilleurs à l'âge scolaire mais ne purent, par la suite, conjuguer leurs ambitions personnelles avec les dures nécessités du judo ne devrait plus être le sort commun des jeunes athlètes français. Du moins ce phénomène tendra-t-il à se raréfier, grâce aux dispositions de la loi sur le développement du sport.

On ne saurait, en effet, tenir pour négligeable la création de sections sport-études dans les lycées et dans les universités. Mais il ne faut pas non plus trop se faire d'illusions et s'imaginer que toute le reste sera donné alors par surcroît.

FRANÇOIS SIMON.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Le match nul (0-0) entre la France et la Belgique

A dix jours d'intervalle, le football français a montré deux visages. A Glasgow, celui des Stéphanois ambitieux, collectifs, homogènes, sereins et sans complexes, imposant pour la première fois depuis deux décennies un jeu calme et précis sur un terrain britannique. Au Parc des Princes, le 15 novembre, celui de l'équipe de France, brouillonne, nerveuse et sans inspiration, incapable de surmonter ce malaise chronique qui la paralyse devant la Belgique, qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe des nations après ce match nul (0 à 0).

Un avenir stéphanois ?

L'expulsion du terrain à la soixante-neuvième minute de Jean-Michel Larqué, le capitaine stéphanois, restera pour beaucoup le symbole même de l'échec pour cette dernière équipe de France façonnée par Stefan Kovacs. Entré en jeu seulement à la mi-temps à la place de Jean-Noël Huck en mal d'espaces dans ce combat de tranchées, Larqué avait été le seul à tenter d'ordonner quelque peu le jeu offensif.

Pour neutraliser Jean-Noël Huck, Henri Michel et Jean-Marc Guillou qui constituent, au centre du terrain, les meilleurs atouts de l'équipe de France, l'entraîneur belge Raymond Goethals avait pris en effet deux dispositions : mise en place en permanence de quatre ou cinq joueurs dans leur zone d'évolution et marquage très serré des trois avants de pointe français — Daniel Rocheteau, Christian Coste et Daniel Emon — afin de limiter les possibilités de passes en profondeur.

Pris comme dans une nasse par le premier rideau de défenseurs belges, Huck, Michel et Guillou, qui ne disposaient pas devant eux de partenaires démarqués, avaient paru piétiner tout au long de la première mi-temps. A court de forme et d'inspiration, Guillou s'empêtrait de lui-même à chacune de ses tentatives.

Habitué au jeu stéphanois, Jean-Michel Larqué avait eu le mérite par quelques passes latérales judicieuses d'inviter les arrières français à s'intégrer davantage aux attaques tout en apportant sa clairvoyance à leur élaboration et à leur développement. Peut-être un peu agacé par le manque d'automatismes avec ses nouveaux partenaires, Larqué, joueur calme et réfléchi dans son club, en arriva pourtant à répliquer d'un coup de poing vengeur à une charge brutale de l'arrière belge Dockx.

Face à cette équipe de France réduite alors à dix éléments, les Belges semblaient assurés d'atteindre leur objectif puisque seule une défaite par au moins deux buts d'écart aurait permis aux Allemands de l'Est de les devancer pour la qualification aux quarts de finale du Championnat d'Europe des nations. On aurait dès lors souhaité un peu plus de panache chez les Belges et un peu moins de nervosité chez les Français, trop enclins à manifester par des brutalités déplacées le dépit d'avoir été piégé de la sorte. La fête souhaitée par Stefan Kovacs pour son match d'adieu au public parisien se terminait en bataille rangée.

Toujours habile pour retourner les situations à son avantage, Stefan Kovacs rappelait, après le match, qu'il avait laissé à l'équipe de France « Espoirs » au moins deux « titulaires indiscutables » (les Stéphanois Bathenay et Janvion) pour lui permettre de se qualifier dans le championnat d'Europe correspondant. Mais ne fallait-il pas voir dans ce choix un ultime défi de Stefan Kovacs désireux de réussir contre la Belgique une performance avec une participation minimale des Stéphanois (Rocheteau et Larqué comme remplaçant) pour tenter de retrouver une partie de son prestige ?

Pour un sélectionneur qui a volontairement multiplié les expériences (quarante-six joueurs appelés en quinze matches), on peut reprocher à Stefan Kovacs d'avoir retenu tour à tour treize Stéphanois sans jamais avoir cherché à former une ossature à base de joueurs de club. La supériorité actuelle des champions de France et un simple regard à l'étranger, où cette solution a été adoptée avec succès aux Pays-Bas (avec l'Ajax d'Amsterdam), en Allemagne de l'Ouest (Bayern de Munich), en Belgique (cinq joueurs de Bruges et quatre d'Anderlecht) ou en Union soviétique (Dynamo de Kiev) plaidaient au moins pour un essai.

GÉRARD ALBOUY.

L'échec de l'expérience Kovacs

Dans la mesure où Stefan Kovacs avait été présenté, eu égard à ses références avec Ajax Amsterdam, comme un homme providentiel, capable seulement du meilleur, son échec concret dans l'action menée à la direction de l'équipe de France souligne sans doute encore plus les carences de l'élite du sport national numéro 1. Même si quelques-uns doutent que les sélections retenues par Stefan Kovacs sont tout à fait représentatives de cette élite et pensent que la part faite aux sénateurs de ce jeu a, encore une fois, été trop belle et que des erreurs de choix ont été commises, nul ne peut contester que l'entraîneur roumain a voulu sortir des sentiers battus en essayant trente-trois nouveaux internationaux — soit, en effectif, trois équipes complètes — en deux ans. C'est beaucoup, et c'est pourquoi les carences du football français apparaissent encore plus nettement après l'échec de Stefan Kovacs.

Comment présenter les choses autrement en jetant un regard sur le palmarès dont ce dernier peut se prévaloir. En deux ans et quelques mois, sous sa direction, l'équipe de France, en compétitions officielles, les seules qui comptent, a essuyé deux défaites, concédé trois matches nuls, et remporté une victoire : de plus, elle est éliminée du championnat d'Europe des nations et tenue à l'écart des tournois essentiels.

Albert Batteux, l'entraîneur français dont l'autorité et la compétence sont reconnues par tous, sauf par ceux qui ont le pouvoir, a raison de dire qu'il ne fallait pas attendre l'impossible de Stefan Kovacs, car, bien évidemment, nul n'y est tenu. Et c'est vrai que l'entraîneur-miracle n'existe pas. A qui dénierait-on le droit de penser que le succès de Stefan Kovacs avec Ajax Amsterdam était dû avant tout à la réunion de joueurs de grand talent qui étaient d'ailleurs en place avant son arrivée ?

A tout prendre, la plus grande habileté de Kovacs tient à sa réussite personnelle. Quelle différence en effet entre la liberté totale dont il a bénéficié pour mener à sa guise les affaires du football français — à l'abri des critiques — et les situations qu'ont connues ses prédécesseurs, dont chaque initiative soulevait la polémique ! Moralement, Stefan Kovacs s'en va — presque — avec les honneurs et pourtant, à bien regarder les chiffres, à considérer le bilan, ne pourrait-on pas admettre que Georges Boulogne a fait aussi bien, sinon un peu mieux ? Quelle différence entre les volées de bois vert qui étaient son lot chaque fois que l'équipe de France trébuchait et le sort qui est fait à Kovacs !

C'est que, outre la réputation qui l'a si bien servi, Stefan Kovacs a réussi par sa bonhomie, sa faconde, son sens de la formule, son optimisme à tous crins, son art de vouloir transformer Waterloo en Austerlitz, à brouiller les cartes. Confronté à la réalité il a vite compris que ce dont il ne serait jamais comptable, c'est bien de l'avenir du football français puisqu'il ne serait plus là et que l'oubli vient vite. D'où la satisfaction qu'il affiche pour ce qu'il aurait apporté en profondeur à l'équipe nationale, toutes choses abstraites, pour le moment du moins, et qu'à l'entendre son successeur n'aurait qu'à recueillir les fruits. N'est-ce pas, déjà, une hypothèque pour Michel Hidalgo ?

Il reste que, parfois, Stefan Kovacs dont on peut penser qu'il a le goût du risque, a osé faire appel aux services de jeunes joueurs — tels, par exemple, Rocheteau et Emon — et les a promus, sans tenir compte des usages. On portera aussi à son crédit que les équipes nationales, sous sa direction, ont pu bénéficier dans leur préparation d'une plus grande sérénité que par le passé, le préjugé favorable qui allait à l'entraîneur se répercutant naturellement sur elles. Il n'empêche que, quelle que soit la manière dont on essaie de juger l'action de Stefan Kovacs, force est de constater qu'il a échoué, comme beaucoup d'autres.

FRANÇOIS JANIN.

Les qualifiés

LA BELGIQUE...

Grâce à son match nul, la Belgique devance, avec 8 points (3 victoires, 2 matches nuls et 1 défaite), l'Allemagne de l'Est, 7 points (2 victoires, 3 nuls et 1 défaite) ; la France, 5 points (1 victoire, 3 nuls et 2 défaites), et l'Islande, 4 points (1 victoire, 2 nuls et 3 défaites).

...et les espoirs français

Vainqueurs des Belges par 3 buts à 2 le 15 novembre, à La Louvière, les espoirs français terminent en tête de leur groupe et se qualifient ainsi pour les quarts de finale du championnat d'Europe.

CLASSEMENT FINAL

1. France, 5 points (2 victoires, 1 match nul, 1 défaite) ; 2. R.D.A., 4 points (1 victoire, 2 nuls et 1 défaite) ; 3. Belgique, 3 points (1 victoire, 1 nul et 2 défaites).

Au tournoi junior de Monaco, l'équipe de France a gagné son deuxième match, contre l'Italie, par 3 buts à 1.

L'INTERRUPTION DE LA RETRANSMISSION TÉLÉVISÉE DE FRANCE-ITALIE JUNIORS SUR ANTENNE 2.

Antenne 2 a interrompu samedi 15 novembre la retransmission, diffusée depuis Monaco, de la rencontre France-Italie comptant pour le tournoi européen juniors de la Principauté. C'est après avoir constaté qu'un grand nombre de publicités pour des produits alcoolisés ne pouvait être évitées par les caméras que la décision a été prise de couper court le reportage, à moins d'un quart d'heure de la fin du match. Le communiqué publié par Antenne 2 fait état « de la loi qui oblige les sociétés nationales de télévision de ne pas accepter la présence d'une telle publicité sur leurs antennes ».

Les organisateurs ont accueilli avec surprise cette décision, et ils ont précisé qu'aucune mise en garde ne leur avait été adressée après les repérages d'usage. Il s'agit, remarque-t-on dans la Principauté, de panneaux publicitaires qui ceinturent toute l'année le stade Louis-II. La municipalité monégasque, propriétaire du stade, indique aussi que, si Antenne 2 avait formulé des objections avant la rencontre, il aurait été procédé à l'enlèvement des publicités considérées comme inopportunes.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (onzième journée)

Le Mans b. Berck 89-84
Antibes b. Villeurbanne 91-90
Tours b. Nice 94-74
Caen b. *Roanne 88-82
Challans b. Graffenstaden .. 96-85
Lyon b. Orthez 96-77
*Jœuf et Clermont 85-85
*Bagnolet b. Denain 110-104

Classement. — 1. Tours, 31 pts ; 2. Villeurbanne, Berck et Le Mans, 29 ; 5. Caen et Challans, 25 ; 7. Orthez, 23 ; 8. Nice et Antibes, 21 ; 10. Clermont, 20 ; 11. Lyon, 19 ; 12. Bagnolet, 17 ; 13. Roanne et Jœuf, 16 ; 15. Graffenstaden, 14 ; 16. Denain, 13.

Roanne et Graffenstaden ont un match à rejouer.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (treizième journée)

GROUPE A

Lorient bat *Fontainebleau .. 2-1
*Dunkerque bat Rennes 2-1
Laval bat *Paris F.C. 3-1
*Châteauroux bat Cholet 2-0
*Amiens bat Rouen 2-1
*Caen bat Malakoff 4-0
*Angoulême bat Tours 1-0
Boulogne bat *Sedan 3-1
Remis : Brest - Hazebrouck.

CLASSEMENT

1. Rennes, 25 pts ; 2. Laval, 23 ; 3. Hazebrouck, Châteauroux, Amiens, 17 ; 6. Caen, 16 ; 7. Lorient, 15 ; 8. Angoulême, Paris F.C., Rouen, Sedan, 14 ; 12. Boulogne, 13 ; 13. Dunkerque, Tours, 12 ; 15. Malakoff, 10 ; 16. Cholet, 9 ; 17. Brest, 8 ; 18. Fontainebleau, 6.

GROUPE B

Auxerre bat Toulouse 4-1
Angers bat Martigues 3-0
Chaumont bat Montluçon 2-1
Ajaccio bat Cannes 1-0
Red Star bat Besançon 4-1
Béziers bat Gueugnon 2-1
Epinal et Toulon 2-2
Mulhouse bat Sète 2-1
Saint-Dié bat *Nevers 1-0

CLASSEMENT

1. Angers, Red Star, 21 pts ; 3. Cannes, 19 ; 4. Béziers, Gueugnon, 18 ; 6. Besançon, 17 ; 7. Toulouse, 16 ; 8. Toulon, Auxerre, Ajaccio, 15 ; 11. Martigues, 14 ; 12. Montluçon, 12 ; 13. Chaumont, 10 ; 14. Epinal, 9 ; 15. Sète, Saint-Dié, Mulhouse, 8 ; 18. Nevers, 5.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (quatrième journée)

POULE A

ASEA Toulouse b. Paris U.C. 14-13
APAS Paris b. Toulouse U.C. 20-17
Ivry bat Nantes 20-16
Nancy bat *Billy-Montigny .. 21-17
Metz bat Saint-Maur 21-18

CLASSEMENT

1. Metz, Saint-Maur, ASEA Toulouse, Ivry, 10 ; 5. Paris U.C., Nancy, 9 ; APAS Paris, Billy-Montigny, Toulouse U.C., Laetitia Nantes, 6.

POULE B

St. Marseillais U.C. b. *Gagny 15-12
Altkirch bat Voltaire 23-17
Mulhouse bat Saint-Egrève .. 17-16
Sochaux bat Lyon 24-20
Dijon bat Strasbourg 21-15

CLASSEMENT

1. Dijon, Stade Marseillais, 12 ; Strasbourg, Altkirch, 10 ; 5. Gagny, Mulhouse, 8 ; 7. Lyon, Sochaux, 6 ; Voltaire, Saint-Egrève, 4.

Hippisme

Le prix Prétentaine, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Altomas, suivi de Manor et de Marinover. La combinaison gagnante est 6, 13, 5.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (sixième journée)

GROUPE A

POULE A

Béziers b. *Lavelanet 9-0
*Pau b. Perpignan 16-7
*Valence b. Montchanin 11-0
*Tulle et Stade Toulousain 0-0

Classement. — 1. Béziers et Valence, 16 pts ; 3. Pau, 14 ; 4. Stade Toulousain, 13 ; 5. Perpignan et Montchanin, 10 ; 7. Tulle, 9 ; 8. Lavelanet, 8.

POULE B

Brive b. *Chambéry 16-3
*Bègles b. Mont-de-Marsan 27-0
*Aurillac b. Saint-Girons 17-3
*La Rochelle b. Montferrand .. 9-4

Classement. — 1. Brive et Aurillac, 16 pts ; 3. Montferrand, 15 ; 4. Bègles, 14 ; 5. Mont-de-Marsan et La Rochelle, 10 ; 7. Saint-Girons, 8 ; 8. Chambéry, 7.

POULE C

*Bayonne et Lyon 3-3
*Vichy et La Voulte 9-9
Avignon b. *Oloron 7-6
*Narbonne b. Biarritz 31-8

Classement. — 1. Narbonne, 18 pts ; 2. Avignon, 14 ; 3. La Voulte, Bayonne, Biarritz et Oloron, 11 ; 7. Vichy et Lyon, 10.

POULE D

*Racing b. Bourg 7-3
*Toulon b. Romans 19-15
*Dax b. Marmande 9-6
*Bourgoin b. Nice 9-4

Classement. — 1. Bourg et Toulon, 14 pts ; 3. Romans, Racing, Nice, Bourgoin et Dax, 12 ; 8. Marmande, 8.

POULE E

*Tarbes et Bagnères 0-0
*Agen b. Saint-Jean-de-Luz .. 14-3
Mérignac b. *Périgueux 12-9
Lourdes b. *Montauban 8-6

Classement. — 1. Saint-Jean-de-Luz et Agen, 14 pts ; 3. Bagnères, 13 ; 4. Lourdes, Mérignac et Montauban, 12 ; 7. Tarbes, 11 ; 8. Périgueux, 8.

GROUPE B

POULE F

*Nîmes b. Bergerac 12-0
*Quillan b. Tyrosse 11-6
Graulhet b. *Montélimar 13-6
*Salles b. Limoges 20-8

Classement. — 1. Graulhet et Salles, 15 pts ; 3. Limoges, 13 ; 4. Tyrosse, 12 ; 5. Quillan et Nîmes, 11 ; 7. Bergerac, 10 ; 8. Montélimar, 9.

POULE G

*Castres b. Cahors 60-6
*Albi et Fleurance 3-3
*Oyonnax b. PUC 6-0
*SBUC b. Pamiers 35-12

Classement. — 1. Castres, 18 pts ; 2. Cahors, 15 ; 3. Albi, 13 ; 4. Fleurance et Oyonnax, 12 ; 6. PUC, 10 ; 7. Pamiers et SBUC, 8.

POULE H

*Mimizan b. Saint-Médard 18-9
*Le Creusot b. Roanne 45-3
*Auch b. Mazamet 12-3
Dijon b. *Montceau 11-7

Classement. — 1. Le Creusot, 16 pts ; 2. Mimizan et Dijon, 14 ; 4. Auch, 13 ; 5. Mazamet 12 ; 6. Saint-Médard, 11 ; 7. Montceau, 10 ; 8. Roanne, 7.

POULE J

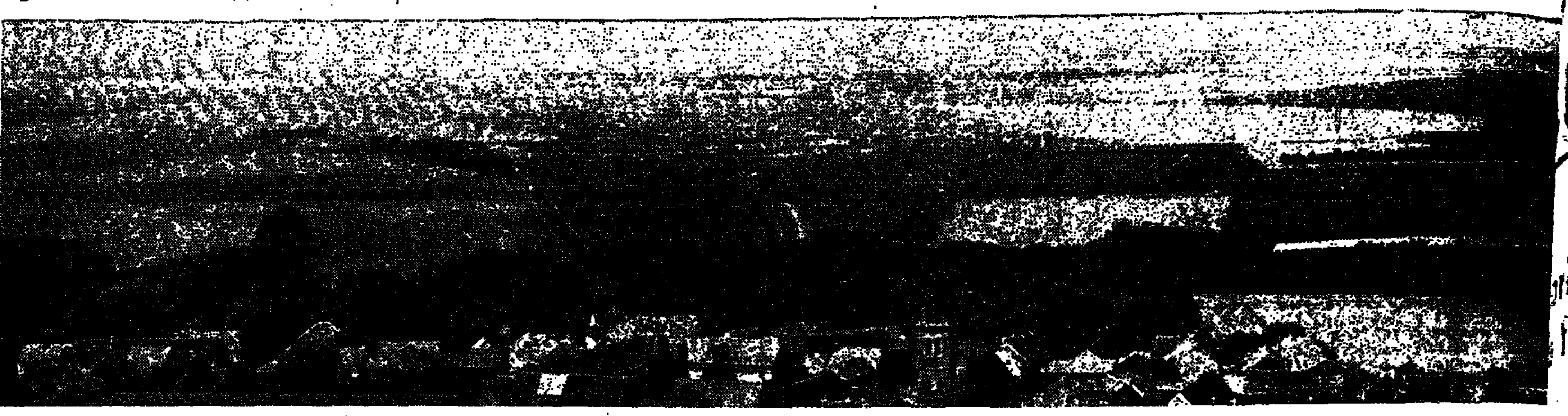
*Saint-Claude b. Châteaurenard 10-4
Langon b. *Beaumont 10-8
Castelsarrasin b. *Coarraze-Nay 6-1
*Gaillac b. Fumel 16-9

Classement. — 1. Saint-Claude 16 pts ; 2. Beaumont, 14 ; 3. Langon, Fumel et Gaillac, 12 ; 6. Castelsarrasin, Châteaurenard et Coarraze-Ney, 10.

POULE K

Grenoble b. *Peyrehorade 7-6
*Angoulême b. Millau 36-6
Carcassonne b. *Le Boucau .. 27-9
*Carmaux b. Cognac 20-7

Classement. — 1. Angoulême, 16 pts ; 2. Grenoble et Carcassonne, 14 ; 4. Peyrehorade, Le Boucau et Carmaux, 12 ; 7. Millau, 10 ; 8. Cognac, 6.



DIRIGEANTS, PASSEZ A L'EST.

LES NOUVEAUX TERRITOIRES SONT A L'EST: LE PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST A MARNE-LA-VALLEE.

Depuis plusieurs dizaines d'années, Paris se développe vers l'Ouest. Si bien que de ce côté les terrains sont devenus rares et les accès encombrés.

A l'Est, au contraire, l'espace n'est pas rationné. C'est ce qui nous permet de mettre à la disposition des industriels une vaste zone d'activités, à 15 kilomètres seulement des portes de Paris.

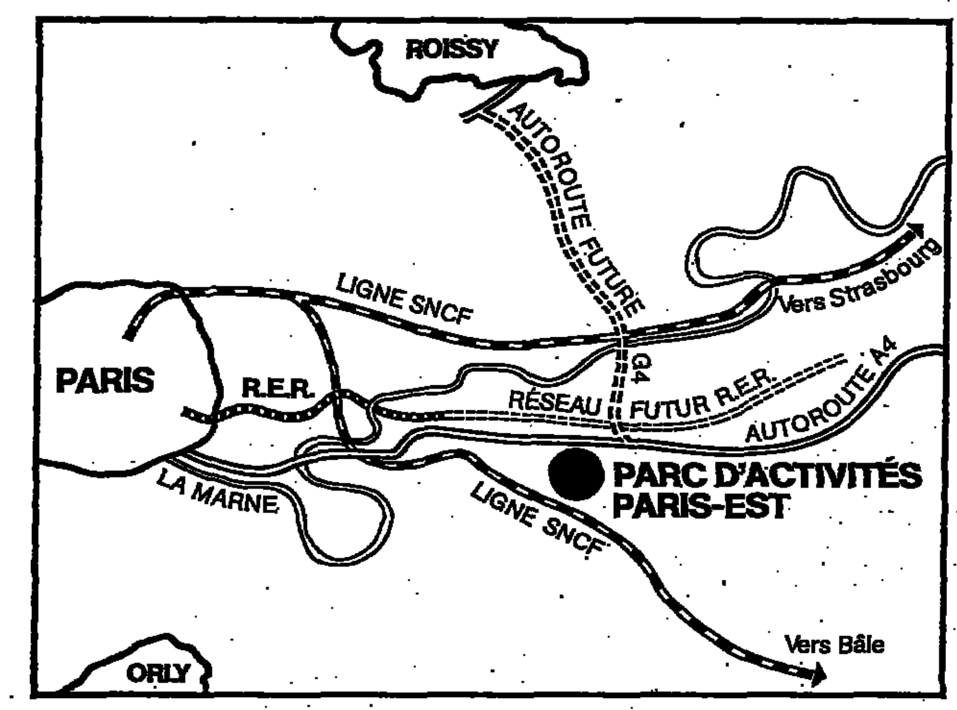
Le Parc d'Activités de Paris-Est couvre 210 hectares immédiatement commercialisables, dans le périmètre de Marne-la-Vallée.

Son aménagement comprendra de nombreux services communs et notamment des restaurants inter-entreprises.

Le Parc est composé de trois secteurs distincts.

Le secteur Nord (96 hectares) plat et dégagé, en bordure immédiate de l'autoroute A4. Cette autoroute à 6 voies reliera la zone d'activités à Paris, sans un seul feu rouge, dès 1976. Elle aura deux sorties directes sur Paris-Est.

Le secteur Sud-Ouest (42 hectares en bordure des Bois de Célie) est relié à la ligne SNCF Paris-Bâle par un embranchement particulier. Cette voie ferrée sera, dès 1977, en correspondance avec le R.E.R.



Le secteur Sud-Est couvre 72 hectares. Agrémenté de plusieurs plans d'eau, il est situé en lisière du bois de Beaubourg. Son aménagement particulièrement soigné le destine en priorité aux établissements du secteur tertiaire.

L'autoroute A4 et la voie ferrée font du Parc d'Activités de Paris-Est un relais idéal entre les régions de l'Est et l'agglomération parisienne.

De plus, l'autoroute G4 reliera directement la zone d'activités à l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy.

Les terrains qui sont vendus en toute propriété ne sont pas lotis à l'avance. De la sorte, chaque entreprise peut acquérir très exactement la surface dont elle a besoin, dans le site de son choix. Enfin les entreprises qui s'implantent à Paris-Est bénéficient des avantages financiers accordés aux Villes Nouvelles (exemption de la taxe d'équipement, de la redevance aux collectivités locales et de la taxe sur les transports. Redevance au mètre carré de plancher industriel réduite à 25 F et exonération de redevance pour les bureaux).

Décidément, les nouveaux territoires sont bien à l'Est.

VENEZ VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN "NOUVEAU PAYS": MARNE-LA-VALLEE.

Le Parc d'Activités de Paris-Est est situé et conçu pour que les entreprises qui s'y installent y trouvent tout ce dont elles ont besoin. Les environs du Parc sont aménagés pour que ceux qui y travaillent y vivent bien.

En effet, Marne-la-Vallée c'est "un nouveau pays" qui conjugue les avantages de la ville et ceux de la campagne, à proximité de Paris.

Les avantages de la ville, ce sont des logements nombreux et variés, des équipements collectifs complets (centre commercial régional à Noisy-le-Grand, commerces de proximité, écoles, haltes-garderies...) et des transports en commun pratiques (à Marne-la-Vallée, ils sont assurés par la R.A.T.P.).

Les avantages de la campagne, ce sont des villages anciens à moins d'un kilomètre du Parc d'Activités (Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes) des bois et des forêts, la Vallée de la Marne toute proche.

Et puis, Paris-Est c'est vraiment tout près de Paris, par l'autoroute et le train bien sûr, mais aussi par le R.E.R. qui, dès 1977, mettra Noisy-le-Grand à 20 minutes de l'Opéra.

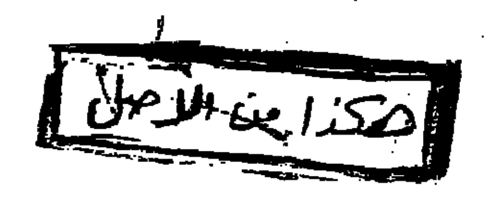
LES PREMIERS ARRIVES SERONT LES MIEUX SERVIS.

Dans le Parc d'Activités de Paris-Est on peut, encore aujourd'hui, choisir les meilleurs emplacements. Il est évident que les terrains ne resteront pas longtemps aux conditions actuelles.

C'est parfois avantageux d'être un pionnier.

PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST. MARNE-LA-VALLEE.

Téléphonez à Richard Lefebvre. 430.68.32 - Epamarne - Parc de Noisiel 77420 - Champs-s/Marne.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

ENTRE 6 ET 8 DOLLARS

Un prix minimum pour le pétrole sera fixé avant la fin de l'année

nous déclare M. Ulf Lantzke, directeur de l'Agence internationale de l'énergie

Il y a un an, le 18 novembre, était signé l'accord fondant l'Agence internationale de l'énergie dont les seize membres aujourd'hui sont : Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie auxquels il faut ajouter, avec un statut spécial, la C.E.E. et la Norvège. Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Ulf Lantzke (Allemand), directeur exécutif de l'Agence, nous déclare notamment que le « prix minimum de sauvegarde » sera fixé avant la fin de l'année entre 6 et 8 dollars par baril de pétrole. Ce prix doit servir en principe à garantir les investissements destinés à accroître la production d'énergie dans les pays membres de l'A.I.E. (pétrole de mer du Nord et d'Alaska, centrales nucléaires, etc.) contre les conséquences d'une éventuelle chute du prix du pétrole importé par ces pays. Mais il reste très inférieur au prix actuel du marché, voisin actuellement de 11 dollars par baril.

« Le ministre français de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, a récemment déclaré : « L'Agence n'a pas fait grand-chose, sinon on l'aurait su. » *Et d'ajouter :* « Ce qu'elle fera n'a aucune importance ; elle va faire des études, et c'est très bien. » *Que pensez-vous, monsieur, de ces peu aimables appréciations ?*

— Lorsqu'on porte un jugement sur travail de l'Agence, il faut tout abord tenir compte du fait qu'il s'agit d'une institution internationale relativement nouvelle et que le sujet qui est de sa compétence n'a pas été traité jusqu'à présent. D'autre part, nous avons déjà obtenu des succès en mettant au point un « *système d'urgence* » de coopération en cas de crise, en établissant, par ailleurs, une coopération au jour le jour entre pays membres de l'Agence, en comparant les politiques nationales énergétiques et en jetant les fondations d'une coopération plus intense.

— On a tout de même l'impression que l'Agence piétine sur un problème essentiel, qui est celui du prix-plancher du pétrole, et donc de l'énergie. On l'a appelé de différents noms. L'opinion publique a surtout retenu que le principe de ce prix avait été admis il y a six mois et que l'on n'a jamais réussi à l'appliquer.

— Bien entendu, il y a des différences très grandes entre se mettre d'accord sur un principe et se mettre d'accord sur une décision contraignante dans une affaire comme celle-ci. Il faut bien voir que convenir d'un tel principe entraîne un élément nouveau fondamental dans les politiques énergétiques de tous les pays membres.

» La mise en œuvre du « *prix minimum de sauvegarde* » entraînera nécessairement des changements dans les politiques nationales, qui pourraient entrer en conflit avec d'autres objectifs des gouvernements. Mais je suis sûr que nous serons à même avant la fin de cette année d'arriver à une solution définitive sur ce point.

— Peut-on connaître le niveau de ce prix en terme de barils ?

— Entre 6 et 8 dollars.

— Cela vous paraît-il suffisant ?

— Je pense qu'un prix comme celui-là ne couvrirait que le gros de nouvelles ressources énergétiques dans la zone de l'A.I.E. Mais non pas toutes, l'éventail des coûts va de 20 cents à 12 dollars.

— La garantie sera-t-elle suffisante au cas où le prix du pétrole descendrait au-dessous de 6 dollars ?

— Je dirai d'abord que c'est une possibilité quelque peu théorique. Et ensuite qu'il ne s'agit pas de couvrir tous les risques des investisseurs [en énergie], car ce ne serait pas en harmonie avec le système économique occidental.

— Mais, concrètement, comment la garantie pourrait-elle jouer ?

— Ce sera différent d'un pays à l'autre. L'Agence n'a pas l'intention de constituer un marché commun de l'énergie et de résoudre les questions de politique nationale. Ce que l'Agence voudrait, c'est que des mesures efficaces soient prises pays par pays.

« Ce n'est pas un programme américain »

— N'avez-vous pas l'impression que la mauvaise image de marque de l'Agence en France est due aux circonstances de la naissance de cette institution, à savoir la conférence de Washington sur l'énergie en février 1974 à laquelle s'était opposé vigoureusement M. Michel Jobert, à l'époque ministre des affaires étrangères ?

Propos recueillis par PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 21, 1re col.)

BULLETIN

Le recul des investissements américains

Selon une récente enquête menée par le Department of Commerce auprès d'environ trois cent cinquante sociétés « multinationales » dont le siège social est aux Etats-Unis et leurs quelque cinq mille filiales implantées à l'étranger, on assisterait actuellement à un début de reflux des investissements américains dans le reste du monde. Le recul serait particulièrement marqué dans les pays d'Europe occidentale et au Canada, où les dépenses relatives à l'achat d'équipements ou à l'extension et la création d'installations industrielles diminueraient cette année de 60 %. Le courant en sens inverse s'est au contraire beaucoup développé puisque, l'année dernière, les investissements engagés par les sociétés créées aux Etats-Unis par des firmes européennes auraient pour la première fois presque égalé ceux des compagnies américaines qui exercent une activité en Europe.

A quoi serait due cette évolution qui dément, au moins en partie, les sombres prédictions attachées au « défi américain » ? Une première raison est qu'au moins jusqu'au premier semestre 1974 les entreprises, locales ou non, ont continué à investir massivement en Europe, sous l'effet d'un boom inflationniste qui créait la fausse impression de devoir durer indéfiniment. Les programmes lancés à ce moment-là ont abouti à la création d'une « surcapacité » de production qui conduit aujourd'hui à une politique plus prudente.

Mais d'autres facteurs spécifiques aux investisseurs américains ont joué aussi un rôle considérable. L'un des plus importants est la dévalorisation du dollar, dont l'effet a été de rendre les Américains moins « riches » par rapport aux Allemands, aux Français, aux Néerlandais, etc. Ils ne peuvent plus, comme ils l'ont fait pendant si longtemps, acquérir à bon compte des actifs étrangers. Mais la baisse de leur devise n'a pas eu seulement pour conséquence d'augmenter le coût des dépenses en capital qu'ils font éventuellement en dehors de leur territoire national. Elle a aussi modifié le rapport qui existait auparavant entre le coût de la main-d'œuvre aux Etats-Unis et dans les autres pays industrialisés. On estime maintenant que l'heure de travail revient moins cher de l'autre côté de l'Atlantique que dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Allemagne.

Une autre cause a joué pour produire ce résultat : parce qu'elles licencient plus facilement leur personnel, les entreprises américaines ont pu, pendant la récession, améliorer leur productivité alors que les entreprises européennes ont vu leur situation se détériorer dans ce domaine.

Ce n'est pas dire que la présence des capitaux américains ne posera plus de problèmes politiques. Reste d'abord le poids du passé comme l'attestent les statistiques que nous publions en page 2. Reste aussi le fait que, dans certains secteurs comme l'informatique et le nucléaire, l'avance technologique dont disposent encore les firmes d'outre-Atlantique leur permet de valoriser au maximum leur participation dans les entreprises étrangères (voir ci-contre l'article de Ph. Labarde).

DU NUCLÉAIRE A L'INFORMATIQUE :

Le temps des marchands

D'ici à la fin de l'année deux importants projets, mis en chantier sur l'initiative des pouvoirs publics, devraient aboutir à une profonde réforme des structures de l'informatique et de l'industrie électro-nucléaire. Rarement initiative publique dans le domaine industriel aura soulevé tant de remous. Ces projets concernent, il est vrai, deux secteurs essentiels et prévoient une collaboration étroite avec de puissants groupes américains. Changement de cap important puisqu'il y a peu encore les multinationales d'outre-Atlantique étaient présentées comme des adversaires à combattre. Quelles sont les finalités de la nouvelle politique ?

Le temps n'est pas si éloigné où le général de Gaulle, pour contrer l'hégémonie technologique américaine, décidait de créer la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.) et de développer la filière nucléaire française, dite du graphite-gaz. L'objectif alors était clair : il s'agissait d'assurer l'indépendance nationale dans deux secteurs considérés comme prioritaires, puisque touchant à la défense nationale, les soucis de rentabilité passant au second plan.

Cette politique, combattue dans les milieux industriels aussi bien que politiques par ceux qui pensaient l'effort inutile et, en tout cas, disproportionné par rapport aux avantages à en attendre, avait subi un premier infléchissement en 1969, avec l'abandon de la filière graphite-gaz, au grand désespoir du Commissariat à l'énergie atomique. Aujourd'hui, un pas plus considérable est franchi, puisque le concurrent, voire l'adversaire d'hier, devient le partenaire de demain.

Une cible : le marché mondial

Pourquoi ? Un collaborateur du ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, explique : « *L'industrie française est majeure, elle ne doit plus faire de complexes. Sa cible doit être le marché mondial. Dans certains secteurs, nous pouvons atteindre cet objectif seuls et nous comporter très honorablement. Dans d'autres, en revanche, il nous est apparu nécessaire de grouper nos forces et de nous associer à un partenaire étranger puissant, afin de pouvoir aborder ce marché dans les meilleures conditions.* »

On ne saurait être plus clair : l'exportation étant devenue l'objectif numéro un, les priorités ont changé. Cela ne veut pas dire que la présence des entreprises françaises sur les marchés extérieurs n'ait pas été considérée, jusqu'à ces derniers mois, comme une nécessité. Au contraire, cette nécessaire présence à l'exportation avait servi à justifier l'effort — fiscal, notamment — consenti par l'Etat pour favoriser la constitution de groupes français puissants, capables de parler d'égal à égal avec leurs concurrents étrangers. Aujourd'hui, on prolonge la démarche : là où nous ne sommes pas assez forts pour nous imposer seuls, il faut nous associer.

Sans doute cette évolution correspond-elle à un désir de « rentabilisation » maintes fois, lui aussi, exprimé dans le passé. Mais il n'est pas douteux que la crise a accéléré le mouvement. Le quadruplement du prix du pétrole a entraîné une profonde redistribution des cartes. Pour la plupart des pays industriels, l'avance technologique est devenue un moyen de payer le déficit pétrolier. L'informatique et le nucléaire font partie des secteurs promis à un développement considérable... et à une concurrence acharnée. La bataille est déjà commencée, et chacun sait, dans les milieux industriels, que les cinq prochaines années seront sans doute déterminantes. Il faudra avoir assuré sa place... « *La France ne pouvait prendre le risque d'être absente dans des domaines où la valeur ajoutée est essentielle,* explique un fonctionnaire. *Dès lors, l'alliance était inévitable.* »

Compte tenu du but fixé, la démarche est logique. S'allier avec Honeywell dans le secteur de l'informatique, avec Westinghouse dans celui du nucléaire, c'est bénéficier des réseaux de ces deux groupes... et éliminer dans chaque cas un concurrent.

Pour parvenir à leurs fins, les pouvoirs publics n'ont pas lésiné. Les subventions consenties à la nouvelle société Honeywell-Bull-C.I.I. sont considérables, les deux groupes américains se voient offrir le marché français. Cadeaux substantiels, consentis dans l'hypothétique espoir d'une conquête du marché mondial. On comprend que les partenaires américains aient accepté les accords de participation sans trop de difficultés...

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 21, 4e col.)

POUR DES RAISONS AUTANT TECHNIQUES QUE SOCIALES

Une refonte totale de la politique du logement est devenue indispensable

par JEAN BARETS (*)

M. Raymond Barre remettra le 4 décembre prochain à M. Valéry Giscard d'Estaing le rapport préparé par la commission qu'il préside sur une réforme du financement de la politique du logement. M. Jean Barets expose ci-dessous les raisons d'ordre technique et sociologique qui rendent nécessaire selon lui une réforme de cette politique.

Le budget de 1976 reprend les principes de la politique du logement traditionnelle. Le secteur aidé, avec une dotation de 8 279 millions de francs, reste un peu inférieur au budget de 1975 complété pour variation de prix par le plan de relance. Le débat ne devrait, pourtant, plus porter sur quelques dizaines de milliers de logements de plus ou de moins. C'est toute la politique du logement qui a prévalu depuis 1945 qui va disparaître sous nos yeux dans le court terme de quelques années.

L'objectif principal fut, après la guerre, de construire un grand nombre de logements destinés à rattraper le retard, en y logeant, par location ou accession à la propriété, des couches sociales relativement défavorisées. A cet effet, deux impératifs économiques prévalurent :

● Priorité à l'économie du coût de la construction, l'Etat ne pouvant trop sacrifier à cet investissement passif, compte tenu des nécessités industrielles;

● Priorité à l'économie de la main-d'œuvre spécialisée, car celle-ci n'existait plus à la suite de la stagnation de cette branche entre 1925 et 1945.

Cela conduisit les professionnels à l'industrialisation de la construction par développement des outils de montage et préfabrication en série des éléments constitutifs d'un immeuble. Le temps nécessaire pour la construction d'une H.L.M. de trois pièces tomba ainsi de trois mille heures environ à mille heures, entre 1950 et 1965. Ces techniques ne nécessitant pas de main-d'œuvre qualifiée, l'immigration de travailleurs constitua peu à peu la source quasi unique de la main-d'œuvre de base du bâtiment et des travaux publics. Des perfectionnements conduisirent ensuite à une politique des « modèles », correspondant à la commande sur catalogue de logements « pré-conçus » à des prix fixes.

Cette stratégie est aujourd'hui à bout de souffle. Au lieu d'ajustements, il s'agit d'opérer une refonte totale de la politique du logement dans ses objectifs politiques comme dans ses moyens techniques.

Changer les objectifs

Les couches sociales gagnant plus de 1,5 ou 2 fois le SMIC, sont maintenant à peu près logées : encore un an ou deux ans et cela sera à peu près réalisé. Le coût des loyers H.L.M. ou des mensualités d'accession à la propriété limite, en effet, ceux qui peuvent faire face à ces dépenses, même en tenant compte de l'allocation logement. Les offices d'H.L.M. voient, de ce fait, leur fichier de demandes solvables s'épuiser ; les promoteurs du logement aidé ont même dû viser des niveaux plus élevés qu'auparavant. *Si l'objectif n'est pas changé et concerne toujours les revenus supérieurs au double du SMIC, la construction sociale ou aidée va disparaître faute de clientèle solvable.*

On pourrait imaginer de minimiser la surface ou la qualité des logements pour construire meilleur marché et atteindre une clientèle plus populaire gagnant entre une fois et deux fois le SMIC. Il convient de détruire ce mythe. En effet, rien ne subsistera en l'an 2000 ou en l'an 2050 de notre parc de machines-outils, d'automobiles ou d'avions. Nos logements de 1975 seront, eux, toujours en place dans cinquante ou soixante ans. Or un parc immobilier coûte cher à construire et nous n'avons pas le droit de contraindre les générations à venir à la destruction du parc que nous leur léguerons. Or, à cette époque, et même avec une croissance plus modérée, le revenu moyen atteindra deux, trois ou quatre fois le revenu actuel. Qui voudra alors de nos sommaires « machines » à habiter ?

L'objectif social nouveau ne peut donc être obtenu par une simple diminution des surfaces ou de la qualité des logements. L'impératif d'une priorité à l'économie du coût des constructions est, lui, dépassé depuis longtemps. La notion de qualité de la vie et l'accroissement du niveau des revenus l'ont remplacé, voici dix ans, par le couple « prestations-prix ». Depuis deux ou trois ans, le critère est même devenu triple, en y incluant la qualité architecturale et urbanistique.

(Lire la suite page 20, 3e col.)

(*) Ancien président des bureaux d'études techniques du bâtiment et de « Technique et Démocratie ».

FAITS ET TENDANCES

Les entreprises contrôlées par l'étranger emploient près de 14 % des effectifs de l'industrie française

QUELLE est l'importance de la pénétration étrangère dans l'industrie française ? Quels sont les pays qui ont le plus investi sur notre sol ? Dans quelles régions ? Dans quels secteurs ? Une étude réalisée par l'INSEE en rassemblant les statistiques détenues par le Trésor et les données de l'enquête annuelle du ministère de l'industrie et de la recherche permet, pour la première fois, de répondre précisément à ces questions, en fournissant un portrait complet au 1er janvier 1973 de la pénétration étrangère dans les entreprises industrielles (1).

Les entreprises dont des actionnaires étrangers détiennent — directement ou non — plus de 20 % du capital représentant 6,2 % du nombre total des firmes françaises, emploient 18 % des effectifs et réalisent 25,8 % des ventes et 24,1 % des investissements de l'industrie. Les experts ont fait la distinction entre les entreprises à participation étrangère minoritaire (de 20 à 50 % du capital) et les entreprises à participation étrangère majoritaire (de plus de 50 %). Ces dernières sont prédominantes, avec mille vingt-neuf entreprises (contre deux cent soixante-dix-huit firmes à participation étrangère minoritaire), emploient à elles seules 13,8 % des effectifs et réalisent 20 % des ventes et 18,8 % des investissements.

On constate que la pénétration étrangère varie fortement d'un secteur à l'autre (voir graphique ci-contre). Dans quatre secteurs (2) les firmes à participation étrangère représentent plus de 30 % des effectifs, des ventes ou des investissements. Dans trois autres secteurs (3) la pénétration étrangère dépassent 20 % quel que soit l'indicateur retenu. Les secteurs où la présence étrangère est faible sont soit des secteurs dominés par les entreprises publiques, soit les secteurs très concentrés autour de groupes français, soit ceux dont la croissance (ou la rentabilité) est trop faible pour attirer les capitaux étrangers. On constate en outre que, dans les activités où la pénétration étrangère est forte, la productivité des firmes à participation étrangère, exprimée par le rapport des ventes aux effectifs employés ou (sauf dans le machinisme agricole) des investissements aux effectifs est meilleure que dans les firmes françaises du même secteur.

Selon l'INSEE, ce phénomène s'explique en partie par la préférence très nette des investisseurs étrangers pour les entreprises de grande taille, dont la productivité est généralement plus importante. En effet, si 1,7 % seulement des entreprises de 20 à 50 salariés sont contrôlés par des capitaux étrangers, ce taux s'élève à 26 % pour les entrerises de 1 000 à 2 000 salariés et à plus de 20 % pour les firmes employant 2 000 salariés et plus.

La Suisse second investisseur

Le pays qui a le plus investi dans l'industrie française est, de loin, les Etats-Unis avec 30 % du nombre des entreprises à participation étrangère, 40 % de leurs effectifs et de leurs ventes. Ensuite vient la Suisse, suivie par l'Union belgo-luxembourgeoise, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, dont le poids dans l'industrie française est sensiblement égal. On constate enfin que les investisseurs étrangers privilégient dans le choix de leur implantation la région parisienne (surtout prisée par les Américains) et le Centre. Viennent ensuite la Picardie, la Haute-Normandie (préférée par les Anglais) et la Lorraine, l'Alsace, où la présence allemande et belge est prédominante.

(1) A l'exception des industries agro-alimentaires, des télécommunications, des transports, des travaux publics, du commerce et des services.

(2) Pétrole et carburants, construction électrique et électronique, chimie et machinisme agricole.

(3) Mécanique de précision, caoutchouc et matières plastiques, corps gras.

DANS QUATRE SECTEURS LA PÉNÉTRATION ÉTRANGÈRE DÉPASSE 30 % DU PERSONNEL ET 40 % DES VENTES

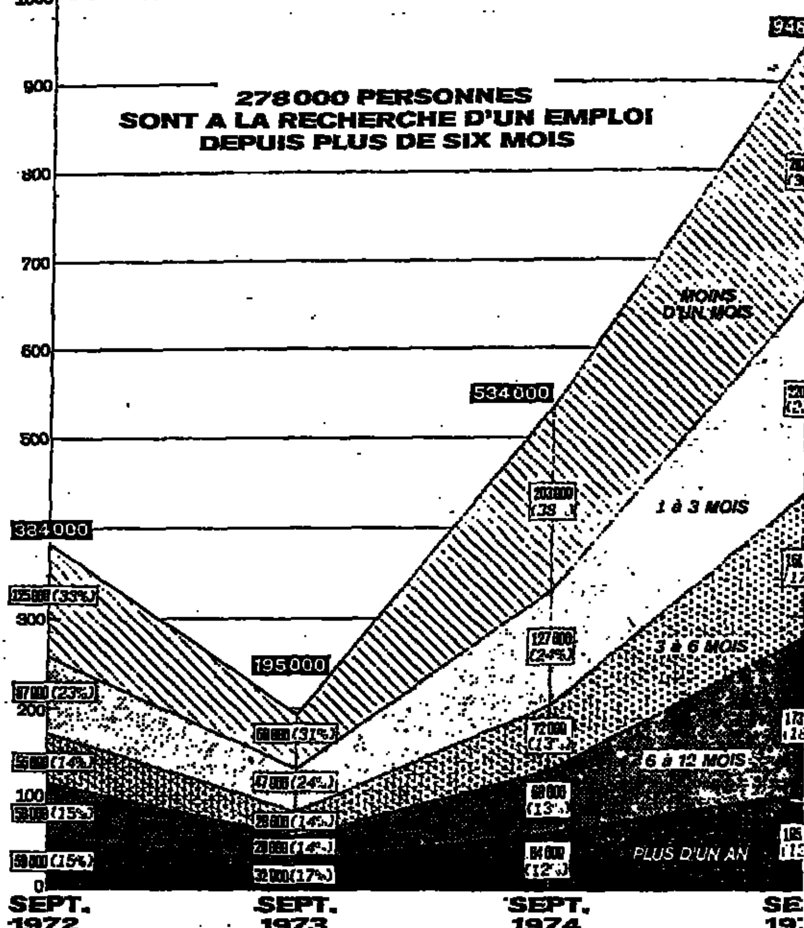
0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70%

PÉTROLE ET CARBURANTS
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
MACHINISME AGRICOLE
CHIMIE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
CAOUTCHOUC ET TRANSFORMATION DES PLASTIQUES
CORPS GRAS, PRODUITS AMYLACÉS
MACHINES-OUTILS ET INDUSTRIES CONNEXES
PAPIER, CARTON
VERRE
TEXTILE, BONNETERIE
GAZ, ÉLECTRICITÉ (0%)

Entreprises à participation étrangère majoritaire (supérieure à 50%)
Entreprises à participation étrangère minoritaire (comprise entre 20 et 50%)
Effectifs employés
Ventes réalisées
Investissement réalisé

TOUS SECTEURS — 0% 10% 20% 30%

EMPLOI : la duré[e] du chômage s'allong[e]



LA durée moyenne du chômage s'est allongée depuis un an : 47 % des demandeurs d'emploi, contre 38 % fin septembre 1974, sont inscrits à l'Agence depuis plus de trois mois. L'augmentation la plus sensible touche la catégorie des chômeurs entre six mois et un an : ils sont 173 000 (18 % de demandeurs), contre 68 100 (13 %) l'an dernier. Plus de 105 000 personnes sont au chômage depuis plus d'un an (64 000 il y a un an), chiffre d'autant plus élevé qu'il n'inclut pas les personnes âgées de plus de cinquante-huit ans bénéficiaires de la garantie de ressources. Au total donc, ce sont 278 000 personnes qui étaient fin septembre à la recherche d'un emploi depuis plus de six mois.

S'inquiétant de cette évolutio[n], C.F.D.T. et la C.G.T. ont réclam[é la] suppression de la limitation à u[n an] du droit aux prestations ASS[EDIC]. Elles ne jugent pas satisfaisante la [possi]bilité actuelle de prolongation au [coup] par coup des indemnités, le pa[tronat] usant trop largement de son dr[oit de] s'opposer aux prolongations au se[in des] commissions paritaires des ASS[EDIC]. Pour les neuf premiers mois de l'[année] 1975, comparés aux neuf premiers [mois] de 1974, le nombre de ceux d[ont le] droit à l'allocation vient à expi[ration] est en hausse de 90 %, alors que le [nom]bre de prolongations accordée[s n'a] augmenté que de 48,7 %.

Pour une refonte de la politique du logemen[t]

(Suite de la page 19.)

L'économie de main-d'œuvre spécialisée, autre impératif ancien, ne peut pas davantage être maintenue. Le volume de la main-d'œuvre émigrée utilisée dans cette branche devient du même ordre de grandeur que le volume total des chômeurs des autres branches. *Ce constat démographique ne peut pas ne pas prendre, à terme, une valeur politique.* La main-d'œuvre du bâtiment, du fait de sa non-qualification, reste nettement moins payée que celle de l'industrie, et les intempéries rendent la profession peu attrayante. Un transfert reste donc impossible dans l'état actuel des choses.

Aux Etats-Unis, la situation est inverse : la main-d'œuvre du bâtiment est devenue l'une des plus payées et des plus qualifiées. Là-bas, la productivité prend sa source dans la qualification et le perfectionnement des outils. Très probablement, l'incorporation d'une main-d'œuvre plus qualifiée, donc plus coûteuse et provenant des autres branches, va devenir un nouvel impératif dans une économie de croissance modérée, qui ne suffit pas à absorber, dans l'industrie, tout l'emploi disponible.

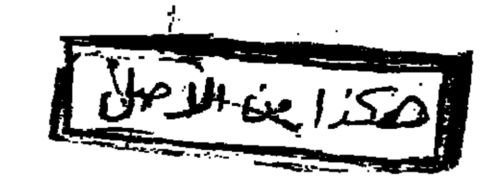
La technique elle-même doit subir une révolution. De nos jours, les opérations de construction s'effectuent par groupe de cinquante, cent ou deux cents logements, plus ou moins répétitifs. Des milliers de pages de règlements imposent, d'un côté, une quasi-similitude qui conduit l'usager à croire que tout est identique, alors que la procédure des marchés coup par coup conduit à des différences dimensionnelles qui s'imposent aux fabricants. Les technologies nouvelles permettent d'inverser ce paradoxe. On peut fabriquer en série des éléments différents mais juxtaposables, donnant à l'architecte la liberté de conception et au fabricant la série, un peu comme l'enfant construit des jouets différents à partir d'un petit nombre de pièces de Meccano fabriquées en série. *Ce* processus permet, en outre, l'entrée dans le monde du bâtiment des industries de la métallurgie ou du plastique, qui pourraient fabriquer une partie de ces composants. Des groupements d'industriels et d'entrepreneurs pourront naître, ce qui, outre l'économie qui en résultera, permettra de libérer l'esthétique du carcan actuel.

Enfin, pour terminer, il faut inclure dans les objectifs la rénovation des logements construits avant la loi de 1948. Ces logements, parfois encore bourgeois, souvent proches du taudis, se « clochardisent » peu à peu. Ils existent parfois dans les banlieues pauvres, mais souvent aussi dans le cœur ces villes. Les titulaires de revenus [infé]rieurs au double du SMIC y ré[sident] souvent, et le changement d'ob[jectif] social les concerne. Il convient do[nc de] rénover ou de refaire ces habitat[s an]ciens. Là aussi, des procédures so[nt] permettant une aide exceptionnelle nécessaires pour éviter le transfert loin de leur quartier, des plus pa[uvres] et des plus âgés, ou l'interdictio[n, au] dernier moment, des projets de re[cons]truction.

Dans ces divers domaines, c'est d[e dé]cisions politiques qu'il s'agit, no[n de] réformes techniques. Rien de tout [cela] ne peut être réalisé sans un effor[t fi]nancier nouveau, car, dans l'état a[ctuel] des choses, on ne peut pas loge[r une] clientèle ayant un revenu de l'ordr[e du] SMIC en rentabilisant les capitaux [né]cessaires pour leur logement. On [ne] peut pourtant pas renoncer à les l[oger] décemment.

Nous vivons depuis vingt-cinq ans une certaine politique du logement[. Les] vingt ans à venir dépendent de [nou]velles décisions qui nous seront impo[sées] par l'évolution des objectifs, des im[pé]ratifs économiques et des moyens t[ech]nologiques. La recherche d'une polit[ique] nouvelle dépasse largement le niv[eau] des comités d'experts. Le choix est [celui] de l'éthique de la société de demai[n].

JEAN BARETS



LE MONDE DES AFFAIRES

CHRONIQUE

Le basculement des cadres

« IL y a trois ans, une demi-douzaine de cadres venaient, coup sur coup, m'offrir une expérience et leur bonne volonté. » M. François Mitterrand le dit, en ouverture du livre « les Entreprises de gauche », publié par l'association Socialisme et Entreprise, dont les hommes auxquels il fait allusion se considèrent comme « les pères-fondateurs » : pour être socialiste, on n'en a pas moins quelques réflexes paternalistes...

Un programme comme celui qu'ils proposent « n'a, préviennent-ils, de chance de passer dans les faits qu'à l'occasion de l'accession de toute la gauche au pouvoir ». L'autogestion est son objectif. Mais si les suggestions faites se démarquent du système dont ils se plaignent d'être professionnellement une courroie de transmission, on trouve là bien des suggestions qui auraient pu être admises ici ou là, au Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, à Entreprise et Progrès, à Echange et Projets, au Centre démocrate, ou bien même, dans les clubs Perspectives et Réalités, ou encore parmi les anciens membres du cabinet de M. Pierre Sudreau lorsqu'il présidait la commission pour la réforme de l'entreprise.

Même si les représentants du patronat ne se sentent pas la force de les faire accepter par leur « base », des idées comme la remise aux mains des travailleurs de la gestion de la formation permanente et de l'organisation de leur travail, ou comme une diffusion générale d'une plus grande information, ne devraient pas heurter.

Quand Socialisme et Entreprise réclame l'exercice, par le comité d'entreprise d'un triple mandat de contrôle pour permettre une meilleure information des salariés, quand il demande que les institutions représentatives du personnel soient calquées sur celles de l'entreprise pour permettre la connaissance des faits au niveau du groupe, on est enclin à se demander : « Est-ce vraiment encore à inventer ? »

Les cadres socialistes réclament aussi un commissaire aux comptes « salariés des salariés », un contrôleur de gestion « doté d'un statut qui le protégerait de l'arbitraire patronal »..., mais qui pourrait être révoqué par le comité d'entreprise. Dans une grande envolée, ils demandent que soit admise « l'obligation pour l'entreprise de prêter ses locaux, son matériel, le temps de ses cadres et celui de ses ouvriers » pour la formation permanente : « Tout le monde deviendrait ainsi formateur de tout le monde. » Pourquoi pas ?... puisque, comme l'indiquent les auteurs du projet, « il faudra toujours sacrifier à la recherche du profit, de la rentabilité, du rendement, etc. ».

Un « plan à neuf ans »

Là où le clivage apparaît nettement, c'est quand les cadres réclament pour le comité d'entreprise tout un arsenal de droits de veto sur l'orientation de l'entreprise en attribuant la charge permanente de la preuve du bien-fondé de ses décisions à la direction, et quand ils demandent, en même temps, l'élaboration d'un « plan à neuf ans » pour l'entreprise. Un tel plan serait préparé avec le concours des travailleurs, des collectivités locales, des associations de consommateurs, des élus politiques et des pouvoirs publics. Le contrôle de son exécution serait décentralisé.

Le système bancaire étant entièrement nationalisé, l'Etat aurait la haute main sur la distribution des crédits. Il pourrait placer provisoirement à la direction de l'entreprise « des administrateurs délégués chargés de dynamiser la gestion ». La moitié du cash-flow restant après paiement des impôts « devrait être gelée, consacrée moyennant rémunération obligatoirement à l'épargne publique, sauf lorsque l'entreprise pourrait apporter la preuve de son intention de l'utiliser conformément aux objectifs prioritaires du plan ». En outre, « une police économique pourrait sanctionner les entreprises en bonne santé, mais n'ayant pas respecté les mesures essentielles prévues par le plan ».

A part cela, et quelques autres dispositions, le chef d'entreprise resterait libre de ses décisions. On imagine néanmoins — bien que cela ne soit pas précisé, — qu'il ne s'agirait pas d'un patron capitaliste — c'est-à-dire détenant une part du capital, — mais d'un cadre « manager », qui serait simplement rémunéré pour ses services. L'Etat jouerait, tout du moins on le suppose, le rôle déterminant dans la collecte et la distribution des capitaux. « Ce n'est pas la notion d'autorité qu'il faut mettre en cause en tant qu'instrument parfois efficace de prise de décision, mais bien le fait de reconnaître « aux autorités » une légitimité de droit quasi divin permettant de trancher sans débats », est-il précisé.

Mythes et réalités

Faut-il s'attendre à la mort des cadres ? Les auteurs du livre se le demandent. Dans le présent, ils dénoncent assez « les mythes et les réalités » de leurs « privilèges » et « l'illusion du pouvoir » pour qu'on se pose la question avec eux. La robotisation à l'américaine de ces hommes qui craignent de vieillir dès avant trente-cinq ans, à qui l'on reproche tantôt d'être trop techniciens tantôt de ne l'être pas assez, qui risquent, comme les O.S., de se retrouver au bureau de chômage, dont la liberté est — tous comptes faits — réduite au minimum, aura eu raison d'eux.

Dans l'avenir, « non seulement ils devront payer des impôts de plus en plus lourds, lesquels élargiront sans cesse le fossé les séparant des capitalistes vivant sur des revenus fort peu taxés, mais encore ils se couperont définitivement de l'écrasante majorité du salariat ». En les obligeant à trahir d'autres salariés, on les a trop souvent obligés à se trahir eux-mêmes. L'incompatibilité d'humeur entre les jeunes dirigeants d'entreprises et les grandes firmes va croissant. Beaucoup aimeraient se lancer seuls. Mais les capitaux leur manquent. Alors, que leur reste-t-il ? Il n'y a pas que le taux de natalité de la population qui décroît, le taux de natalité des entreprises françaises est encore plus faible.

JACQUELINE GRAPIN.

★ *Les Entreprises et la Gauche*, Socialisme et Entreprises, Lutter/Stock 2, 256 pages.

Le temps des marchands

(Suite de la page 19.)

En contrepartie de ses efforts, que reçoit la puissance publique ? L'Etat français sera actionnaire minoritaire d'une filiale de filiale dans le cas de l'informatique ; le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) détiendra 30 % du capital de Framatome, filiale de Creusot-Loire dans le nucléaire, cette participation lui étant cédée par Westinghouse, qui verra sa part dans le capital de Framatome revenir à 15 % ; mais le C.E.A. ne détiendra pas la minorité de blocage (plus de 33 %). Le contrôle de l'Etat français dans l'un et l'autre de ces groupes sera donc aléatoire. N'y a-t-il pas un risque, dès lors, de voir les Américains imposer leur prépondérance ?

Un choix stratégique contestable

« Il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'intervenir au jour le jour dans la gestion, répond un fonctionnaire. *Il reviendra aux industriels français de se faire respecter par leurs partenaires et, croyez-moi, ils en ont le désir. L'Etat, lui, doit disposer de verrous pour contrôler l'évolution générale. »*

Il y aurait beaucoup à dire sur l'efficacité de ces verrous que certains assimilent, non sans raison, aux armes terrifiantes que l'on emploie dans les cas désespérés. Pour l'heure, l'Etat s'en remet aux industriels, pour atteindre des objectifs qui sont, il est vrai, essentiellement commerciaux.

L'effacement de la puissance publique signifie en clair que dans les années à venir les industriels français et américains décideront de la conception et de la réalisation des produits et détermineront pour l'essentiel la politique de recherche et de développement. Dès lors, il y a fort à parier que les impératifs de rentabilité et de marché pèseront lourd dans ces choix. Est-ce totalement satisfaisant ?

Oui, si l'on pense que l'informatique et le nucléaire sont finalement des secteurs industriels « *comme les autres* ». Non, si l'on considère que, au-delà d'une éventuelle présence sur le marché mondial, l'essentiel dans ces domaines de pointe est d'acquérir l'indépendance et la maîtrise technologique, quitte à consentir un effort financier massif et continu, avec les sacrifices qu'il suppose. La France a opté pour cette seconde voie, mais des années durant elle n'a pas manifesté la volonté et la détermination qu'impliquait ce choix. Aujourd'hui elle abandonne son splendide isolement et s'aligne. Tout rentre dans l'ordre... américain ?

PHILIPPE LABARDE.

L'interview du directeur de l'Agence internationale de l'énergie

(Suite de la page 19.)

— Je dirai d'abord que je ne sais pas si l'Agence a une mauvaise image de marque ; ensuite que je regrette — ce qui est naturel de la part d'un ressortissant d'un pays membre de la C.E.E. — l'absence de la France, mais c'est une question qui relève de la souveraineté française. Je dois dire que j'ai été surpris quelquefois du commentaire des journalistes, y compris de vous-même...

— Mais finalement, l'A.I.E. est une agence américaine.

— L'initiative en a été américaine, mais ce n'est pas vrai que l'Agence et son programme sont américains. Les pays européens aussi bien que le Japon ont fait valoir leurs vues, et il y a eu des compromis. Par exemple, tout ce qui concerne le système d'information générale contient vraiment beaucoup plus d'intérêts européens et japonais que d'intérêts américains.

— L'idée du prix minimum est une idée américaine.

— Le problème sous-jacent avait déjà été mentionné, par exemple, par le ministre Friederichs au Bundestag allemand le 17 janvier 1974. Il avait donc été reconnu en Europe avant que les Américains ne proposent l'idée spécifique d'un prix minimum.

— Il n'y a pas qu'en France où l'A.I.E. paraît être d'inspiration américaine. Dans les pays de l'OPEP, on pense la même chose.

— Il faut se rappeler des circonstances de la naissance de l'Agence. Les prix du pétrole venaient d'être augmentés et l'on était très préoccupé dans le monde quant à l'avenir de l'économie. Alors le climat à cette époque n'était pas exactement un climat amical. D'un autre côté, lorsqu'on examine les objectifs du programme, si l'on met à part le « système d'urgence », on trouve des objectifs qui sont les conseils qui avaient été donnés aux pays industrialisés avant la crise par les pays de l'OPEP eux-mêmes : conservation de l'énergie, développement de sources alternatives, recherche et développement énergétiques intensifiés, relations plus constructives entre producteurs et consommateurs.

— Etes-vous en contact avec l'OPEP ?

— Naturellement, il y a des contacts officieux, informels, car nous rencontrons des représentants de l'OPEP dans des séminaires, des sessions d'étude, etc. Il n'y a jamais eu de problèmes. Quant à nous, nous sommes tout à fait prêts à entamer un échange d'informations et à avoir des contacts un peu plus formels, un peu plus officiels, mettons un peu plus organisés.

— Des contacts officiels ?

— C'est une question de terminologie. Il ne s'agit pas d'établir des relations diplomatiques entre organisations internationales.

— Et des sociétés pétrolières, quelles informations obtenez-vous ?

— Il faut distinguer ici le « système d'urgence », pour lequel nous avons déjà mis en place un dispositif d'information, et l'objectif de notre programme, qui est d'aboutir à une plus grande transparence du marché pétrolier. Nous avons commencé. Et nous pourrons sous peu réunir toutes les informations que nous avons recueillies, les dépouiller et les analyser.

— L'Agence connaît-elle le prix exact que paient les grandes compagnies américaines à l'ARAMCO ?

— Non, nous ne le connaissons certainement pas maintenant. Mais nous cherchons à le connaître.

« Nous communiquerons le coût d'accès aux gouvernements »

— Par les statistiques douanières nationales, vous pouvez le savoir. Mais est-ce que vous connaîtrez le coût d'accès au brut des compagnies ?

— Je pense qu'en fin de compte nous connaîtrons ces coûts.

— Ces renseignements, les donnerez-vous aux gouvernements des pays membres de l'Agence ?

— Tel est le système.

— Vous pensez que les compagnies vous donneront ces renseignements si vous leur dites que vous communiquerez ces renseignements aux gouvernements ?

— Je crois que les compagnies pétrolières elles-mêmes y ont intérêt, du point de vue de l'objectif global du système, car elles ne peuvent pas être intéressées à une situation où, en l'absence d'une information suffisante, leur rôle politique est discuté. Et jusqu'à présent notre expérience quant aux dispositions des compagnies pétrolières est assez encourageante.

— Si actuellement elles ne renseignent pas exactement les gouvernements, c'est qu'elles y ont intérêt.

— De mon expérience en Allemagne, je puis vous dire qu'avant la crise, mais plus encore pendant la crise, nous avions de fort bonnes informations fournies par les compagnies. Mais nous n'avions pas la possibilité de comparaison avec la situation dans d'autres pays. Nous ne pouvions donc pas émettre un jugement sur la situation générale. Nous étions restreints et limités au marché allemand.

— Ce qui était fort gênant, j'imagine.

— Oh ! nous étions parfois très intrigués !

— Avez-vous l'impression que le gouvernement américain est mieux renseigné que les gouvernements européens sur ce qui se passe en réalité entre les compagnies et les Etats du golfe Persique ?

— Je ne pense pas, une fois de plus, qu'il y ait là une différence entre le gouvernement américain et les gouvernements européens en tant que tels. Je crois que les gouvernements des pays hôtes de ces compagnies (Etats-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne) ont des contacts plus étroits avec elles que les gouvernements des pays où ne siègent pas ces compagnies, surtout en cas de crise. Mais c'est précisément un des éléments de notre programme : donner ces possibilités aussi aux autres pays qui ne sont pas dans cette situation favorable.

— Est-ce ce qui se passe actuellement, ou bien est-ce un objectif ?

— C'est un objectif. »

Propos recueillis par
PHILIPPE SIMONNOT.

La diversification croissante des impôts

VERS UN STATUT FISCAL DE LA FEMME

par PIERRE LALUMIÈRE. (*)

DANS le projet de loi de finances 1976, le gouvernement fait droit à une revendication maintes fois formulée : permettre à la femme qui travaille de déduire de ses revenus professionnels les frais de garde de ses enfants en bas âge. Si cette mesure est votée par le Parlement (elle le sera certainement), elle complétera diverses dispositions déjà en vigueur, dont l'ensemble constitue l'ébauche d'un statut fiscal de la femme seule ayant des charges de famille.

Pour assurer l'imposition des revenus, le droit fiscal fait référence aux conceptions traditionnelles de la famille, héritées du code Napoléon. C'est, en effet, le foyer fiscal qui constitue l'unité d'imposition ; par conséquent, le mari, chef de la famille, est seul habilité à faire les déclarations, à payer les impôts ou à présenter des réclamations ou des recours contentieux. Par suite, la femme mariée est privée de toute initiative en ce domaine : en particulier, elle ne peut pas faire une déclaration fiscale distincte de celle de son mari, même si elle est mariée sous un régime matrimonial de séparation de biens. Ses revenus, comme ceux de ses enfants, sont confondus avec ceux du mari et sont imposés au nom de ce dernier. Sauf cas exceptionnels, la femme mariée est frappée d'une incapacité juridique sur le plan fiscal.

Ce statut d'incapable n'a pas que des inconvénients : c'est le mari, et le mari seul, qui doit payer les impôts. Pourtant, en cas de défaillance de ce dernier, l'Etat redécouvre la femme mariée qu'il avait jusqu'alors ignorée : celle-ci est en effet solidairement responsable avec le mari du paiement de l'impôt sur le revenu ou de la taxe d'habitation. Si le mari se dérobe, le Trésor lui demande de le remplacer Mais les inconvénients de cette incapacité juridique sont nombreux, surtout avec la généralisation du travail féminin. Jusqu'à une date récente, il était admis que la femme mariée, quel que soit son régime matrimonial, devait obtenir un mandat écrit de son mari pour présenter une réclamation ou introduire un recours contentieux contre un impôt établi au nom de celui-ci, même si cet impôt concernait des revenus provenant de ses biens propres ou de son activité. Un arrêt d'assemblée du Conseil d'Etat du 17 mars 1972 a enfin autorisé la femme mariée à agir sans mandat préalable de son époux. La jurisprudence a ainsi amorcé une transformation du statut fiscal traditionnel de la femme mariée. Mais seul le législateur pourra effectuer une réforme plus approfondie.

L'intérêt fiscal du... divorce

Par contre, ce même législateur s'est penché sur la situation fiscale de la femme seule (célibataire, veuve ou divorcée), qui, par la force des choses, joue le rôle de chef de famille. Mais cet intérêt, plusieurs fois manifesté, est toujours justifié par la présence d'enfants à charge, c'est-à-dire, en principe, ceux qui sont âgés de moins de dix-huit ans. C'est en sa qualité de mère que la femme seule a pu obtenir des avantages fiscaux, principalement sous la forme d'un aménagement du quotient familial, c'est-à-dire du nombre de parts attribuées au foyer pour le calcul de l'impôt : plus ce nombre est élevé, plus l'avantage est grand.

En principe, un enfant à charge donne droit à une demi-part, qui s'ajoute à la part du père et à la part de la mère. Normalement une femme seule qui a un enfant à charge devrait disposer d'une part et demie : une part pour la mère, une demi-part pour l'enfant. Mais exceptionnellement, parce qu'il s'agit d'une femme seule, l'enfant à charge ouvre droit à une part entière : la femme seule bénéficie donc de deux parts. Le traitement fiscal est ainsi plus avantageux que celui réservé à l'enfant d'un couple marié.

Parmi les femmes seules, la loi réserve un sort encore plus favorable aux veuves en leur attribuant deux parts et demie lorsqu'elles ont un enfant à charge né du mariage. La justification de cette solution est simple : la veuve a un droit acquis au maintien du statut fiscal dont la famille bénéficiait avant le décès du mari : une part pour le père, une part pour la mère, une demi-part pour l'enfant. Certes, cette solution est parfaitement justifiée sur un plan humain ; elle exprime cependant une préférence inavouée du législateur pour le mariage. De nombreux parlementaires ont demandé l'alignement de la situation fiscale des mères célibataires sur celle des veuves ayant des charges de famille identiques. Le gouvernement s'est constamment opposé à cette mesure.

La femme seule qui n'est pas mère ou qui n'a pas été mère est oubliée. La discrimination fiscale apparaît nettement dans le cas des veuves âgées. La veuve qui n'a jamais eu d'enfant issu du mariage a droit à une seule part. Par contre, la veuve qui a des enfants majeurs et disposant de moyens propres d'existence bénéficie d'une part et demie. C'est un avantage fiscal consenti aux femmes qui ont élevé des enfants.

C'est par rapport à cet ensemble de dispositions qu'il faut situer et apprécier l'initiative prise par le gouvernement dans le projet de loi de finances selon laquelle les femmes célibataires, veuves ou divorcées pourront déduire de leurs revenus professionnels les frais de garde de leurs enfants âgés de moins de trois ans, dans la limite de 1 800 francs par enfant. Le législateur est invité une fois encore à porter son attention sur le sort des femmes seules ayant des charges de famille.

En fait, cette mesure constitue une innovation : en effet, les dépenses pour la garde d'un enfant engagées par la mère qui travaille ont toujours été considérées comme des charges étrangères à l'activité professionnelle, et ne peuvent donc pas être déduites pour l'établissement de l'impôt sur le revenu. Chaque fois que le Conseil d'Etat a eu à se prononcer sur ce problème, il a tranché en ce sens.

Plutôt que d'établir une nouvelle discrimination, il serait préférable de réserver le bénéfice de la déduction des frais de garde aux femmes seules et aux couples ayant des revenus inférieurs à un certain plafond. Il est bien connu que le jeu du quotient familial profite surtout aux familles ayant des revenus élevés et ne procurent que peu d'avantages aux familles à revenus modestes : c'est à ces derniers (femmes seules et couples) qu'il faut réserver la déduction des frais de garde. Au-dessus d'un certain plafond, celle-ci peut être refusée parce que le jeu normal du quotient familial y pourvoira.

Les dispositions fiscales concernant les femmes seules mères de famille ont été prises au coup par coup, sous la pression de l'opinion. Le dernier projet gouvernemental n'échappe pas à cette règle. Il en résulte des incohérences et parfois des discriminations injustifiées. Il serait peut-être temps de procéder à une « toilette » générale de ces dispositions pour y mettre de l'ordre et -même — projet plus ambitieux et plus difficile — d'envisager l'élaboration d'un statut fiscal de la femme, mariée ou non, mieux adapté aux réalités de notre époque.

(*) Professeur à l'université de Paris-I.

CORRESPONDANCE

A propos des signes extérieurs de richesse et de la classification des contributions

A la suite des articles de MM. Charles Campet et Yves Famchon parus dans « le Monde de l'économie » du 28 octobre sous le titre général « Nouvelles approches de la fiscalité » et qui traitaient, l'un de la distinction entre impôts directs et impôts indirects, et le second de l'imposition des contribuables sur les signes extérieurs de richesse (ou sur la base de dépenses dites « ostensibles ou notoires »), nous avons reçu un certain nombre de lettres dont nous publions ici de larges extraits.

M. *PAUL AMSELEK, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg, directeur du Centre de droit public interne, nous fait part des* « quelques observations complémentaires » *suivantes :*

1°. En ce qui concerne la difficulté de comparer les statistiques fiscales nationales et le danger des extrapolations hâtives, il convient de souligner tout particulièrement l'incertitude engendrée par l'absence de coïncidence entre les notions juridiques et les notions économiques et financières dans la plupart des pays, et notamment en France. C'est ainsi que le droit fiscal français a connu depuis quelques décennies, sous l'impulsion à la fois du législateur et du juge fiscal, une évolution dans le sens d'une extension de plus en plus grande de la notion de « revenu » imposable au titre des impôts sur les revenus : dans la mesure où l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés frappent des éléments du capital des contribuables (soit directement : plus-values immobilières et foncières, plus-values d'actif des entreprises, etc. ; soit indirectement dans certains cas, comme on le voit avec l'imposition sur les signes extérieurs de richesse ou les dépenses ostensibles ou notoires), on est en réalité en présence d'un type particulier d'imposition du capital. Les statistiques fiscales de l'Office statistique des Communautés européennes ne tiennent évidemment pas compte de ce genre de distorsions.

2°. En ce qui concerne la taxation forfaitaire d'après les signes extérieurs de richesse (article 168 *C.G.I.*) et la taxation d'office d'après les dépenses personnelles ostensibles ou notoires (article 180), il est à souligner que l'évolution de plus en plus rigoureuse de la législation au cours des dernières décennies a abouti à en altérer profondément la nature : ce qui n'était au départ qu'une procédure de lutte contre les fraudeurs est devenu peu à peu un mode pur et simple d'imposition susceptible de jouer à l'encontre de tout contribuable, fraudeur ou non fraudeur, au lieu et place du système normal d'impôt sur le revenu. Cette forme supplétive d'imposition, à laquelle l'administration fiscale paraît résolue à recourir de plus en plus, est parfaitement choquante à bien des égards.

— Sa constitutionnalité même est pour le moins douteuse : dans sa décision du 27 décembre 1973, le Conseil constitutionnel a eu l'occasion de rappeler le « principe de l'égalité devant la loi contenu dans la Déclaration des droits de l'homme et solennellement réaffirmé par le préambule de la Constitution » ; mais, à côté de ce principe, a également valeur constitutionnelle le principe de l'égalité devant l'impôt proclamé par l'article 13 de la Déclaration des droits de 1789.

— Cette forme d'imposition est d'autant plus choquante qu'elle est susceptible de jouer de façon particulièrement rigoureuse à l'encontre de petits contribuables : malheur, par exemple, au contribuable de revenus modestes qui ayant hérité d'un important capital s'avise d'en assurer la conservation en s'achetant un appartement « de standing » dans un beau quartier ; même si les charges correspondantes sont bien inférieures au loyer de l'appartement qu'il occupait jusque-là, il sera passible en vertu de l'article 168, d'un impôt sur le revenu qui risque d'être considérable (et de dépasser largement ses moyens, surtout si l'administration fait soudain usage de son droit de reprise sur plusieurs années antérieures) puisque assis sur une base forfaitaire correspondant à trois ou cinq fois la valeur locative de ce nouvel appartement.

S'il avait eu la chance d'être un homme d'affaires aux ressources plus importantes, il aurait pu investir son capital à des fins beaucoup plus rentables sans risquer d'aggraver sa situation fiscale. Dans le même ordre d'idées, remarquons au passage que la taxation généralisée des plus-values à l'impôt sur le revenu, considérée comme un progrès dans la voie de la justice fiscale, pourrait bien avoir des résultats inverses en frappant surtout les petits ou moyens contribuables, les contribuables importants pouvant plus facilement s'abstenir d'aliéner les éléments de leur capital et donc de réaliser les plus-values imposables afférentes.

— On doit, enfin, remarquer qu'il est difficilement admissible qu'une discrimination fiscale soit faite entre les contribuables uniquement en fonction de leurs « choix de vie ». Pourquoi, de même pénaliser, sur la base de l'article 180, le fils de famille qui dilapide son capital pour financer un train de vie somptueux (pourquoi, du reste, le traiter plus rigoureusement que celui qui dilapide de hauts revenus) ?

Quiproquo sur un faux-semblant

M. *JACQUES BONAFONS, de Bruxelles, s'en prend à plusieurs arguments mis en avant par M. Charles Campet pour critiquer la classification des statistiques de la C.E.E. :*

Il est dommage que M. Campet, dans la louable intention de mettre fin à la confusion des statistiques, soit conduit à l'introduire dans l'esprit des lecteurs.

M. Campet croit déceler ainsi d'importantes anomalies et il nous cite des exemples. C'est ainsi, écrit-il, que la taxe française sur les salaires figure sous la rubrique des impôts indirects (liés à la production), alors que l'impôt allemand sur les salaires (Lohnsteuer) figure parmi les impôts directs (sur le revenu). Le lecteur un peu curieux constatera cependant en compulsant les statistiques fiscales communautaire que l'impôt allemand a rapporté en 197 64 386 millions de DM, alors que son « homologue » français n'a rapporté : l'Etat que 4 459 millions de francs.

S'il fallait conclure sur le débat intéressant ouvert par M. Campet, il faudrait dire, je crois, que ce qui importe le plus dans les comparaisons entre les Etats, ce n'est pas tant la différence des structures que la différence des prélèvements obligatoires par rapport au produit national brut. Cet aspect pourtant essentiel de la question n'est même pas évoqué dans l'article en cause, dont le seul élément positif me paraît être (mais est-ce bien nouveau ?) le cacactère désuet de la querelle entre les partisans de l'impôt direct et ceux de l'impôt indirect.

Confusion d'une double nature

M*me PASCALE BERTELOOT, assistante à l'Institut de droit fiscal de l'université de Cologne, nous écrit :*

L'article de M. Charles Campet se fonde sur la distinction impôt direct-impôt indirect sans cependant énoncer les critères précis de la distinction, ni différencier la classification de l'Office de statistiques des Communautés européennes de la classification française.

La classification française assimile en effet la taxe sur les salaires aux impôts directs — probablement en raison de son origine — alors que la classification européenne tient compte plus précisément du critère économique de l'incidence, en affectant cet impôt à la catégorie « impôts liés à la production et à l'importation ». Si l'origine de cet impôt dissimule quelque peu sa nature actuelle, il n'en demeure pas moins qu'il est une taxation de la capacité de l'entreprise, taxation qui s'apparente plus à la taxe professionnelle allemande (Gewerbesteuer), dont l'assiette est composée du revenu de l'entreprise, de son capital et de la somme des salaires qu'elle verse suivant des modalités de calcul complexes.

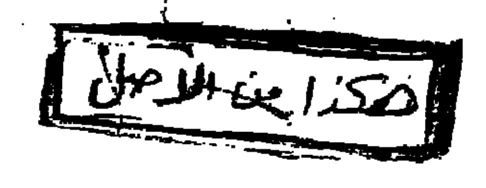
On ne peut par contre apparenter la « Lohnsteuer » allemande (simple impôt sur le revenu de la catégorie des traitements et salaires) à la taxe sur les salaires, dans la mesure où les caractéristiques des deux impôts sont par trop disparates, ce que révèle le tableau ci-dessous :

	« Lohnsteuer »	Taxe sur salaires
Contribuable	Salarié	Employeur
Redevable	Salarié	Employeur
Assiette	Salaire	Somme des salaires
Calcul de l'impôt	Taux progressif	Taux unique
Modalité de recouvrement	Retenue à la source par l'employeur	Versement par l'employeur
Répercussion	Non	Oui

La confusion opérée par l'auteur est d'une double nature : les circonstances de la création de la taxe sur les salaires l'ont vraisemblablement conduit à mettre les deux impôts dans une même catégorie, de même que les modalités de recouvrement ont dû l'induire en erreur.

Faisons de plus remarquer que la taxe sur les salaires n'est pas l'impôt qui ait le plus de poids en France dans la catégorie des impôts liés à la production, puisque depuis 1968 — année avec laquelle débute le tableau statistique — les employeurs assujettis à la T.V.A. en sont exonérés. L'analyse économique de la taxe sur les salaires comme taxation de la capacité de l'entreprise ainsi que sa classification européenne dans la catégorie des impôts « indirects » en raison des possibilités de répercussion se trouve confirmée par les motifs de l'exonération : rendre l'économie française plus compétitive sur les marchés étrangers.

Pour ce qui est de la justice de l'impôt, il reste à faire la remarque suivante : le concept de justice ne peut se réaliser que dans une appréhension très exacte des capacités contributives objectives (déterminées par l'assiette de l'impôt) et des capacités contributives personnelles (charges de famille, charges personnelles) du contribuable. Il ne peut être tenu compte ni de l'un ni de l'autre des aspects de la capacité contributive dans l'imposition « répercutée » : la consommation est une donnée très inexacte de la capacité contributive, les charges personnelles sont inconnues et ne peuvent être prises en considération chez celui qui subit l'impôt. L'impôt par excellence est donc l'impôt sur le revenu. Toutes les autres formes d'imposition, nécessaires, obéissant à d'autres principes fiscaux, tels que la direction de l'économie par exemple, ne peuvent réaliser les mêmes conditions de justice, sans cependant s'éloigner tout à fait de cet idéal.





Des jaunes, des vertes, des rouges, des Renault 4 multicolores, des grandes voyageuses, des Renault 4 à gagner, des sportives, des jamais vues...

LES RENAULT 4 A LA UNE

Du Lundi 17 au Samedi 29 Novembre 12 jours de "grande expo" Renault 4, dans tous les points de vente Renault.

La place de la Concorde? trop petite...

Imaginez la place de la Concorde à Paris - envahie de Renault 4 toutes différentes.

Faisons le compte : 3 versions de base : les Renault 4 L, TL et la dernière née, la Renault 4 Safari. Ces 3 versions roulent toutes à l'essence ordinaire.

La Renault 4 L existe en 6 couleurs de carrosserie, la Renault 4 TL en 9, la Renault 4 Safari en 5. Cela fait déjà 20 versions différentes. Passons à l'intérieur : pour les versions L et TL vous avez le choix entre 6 et 8 habillages de drap ou de simili. Les sièges de la Renault 4 Safari sont à rayures multicolores. Au total, 39 variantes.

Multipliez par les options : siège AV à dossier inclinable, toit ouvrant, lunette AR chauffante, peinture métallisée...

Multipliez encore par les équipements spéciaux export :

Pour les exposer toutes ensemble, la place de la Concorde serait trop petite.

L'information tous azimuts : un choix délibéré de Renault.

A la « Grande Expo » Renault 4 de votre ville, chacune de nos concessions, succursales ou agences vivra pendant 12 jours à l'heure Renault 4. Elle n'aura jamais encore été à pareille fête... vous n'aurez encore jamais eu l'occasion de la découvrir aussi complètement. Et vous pourrez choisir la vôtre en toute connaissance de cause.

Elles sont partout

Renault 4... Vous les voyez partout... elles sont partout, elles sont indispensables. Mais il en existe beaucoup des Renault 4 qui se font remarquer et sortent des sentiers battus.

Renault Cross

Ainsi les casse-cou de Renault Cross Elf qui chaque semaine s'affrontent sur les terrains boueux, sablonneux, caillouteux, malaisés, pleins d'embûches, pour une fois, sagement, seront à la parade...

Les aventurières

Les aventurières des Routes du Monde... le voyage... le grand, avec le bout du monde pour destination. C'est ce qu'offre, tous les ans, la Régie Renault à une dizaine d'équipages de Renault 4. Vous les rencontrerez peut-être à la « Grande Expo » Renault 4.

La « Grande Expo »

« Recherchons la doyenne des Renault 4 »... Oui, à la « Grande Expo » Renault 4, il y en aura des grognardes... celles qui en ont vu de toutes les couleurs dans leur existence de Renault 4 comme les autres... Vous possédez une de *ces ancêtres ? Alors accompagnez-la à la fête...*

L'imagination au pouvoir.

On peut aussi faire en Renault 4... on peut aussi tout en faire... des voitures travelling pour le cinéma, des voitures jardins, des voitures léopards, des héroïnes de bandes dessinées : Il suffit pour cela d'un peu d'imagination. Vous le verrez à la « Grande Expo » car la Renault 4, c'est aussi l'imagination au pouvoir...

GRANDE EXPO RENAULT 4

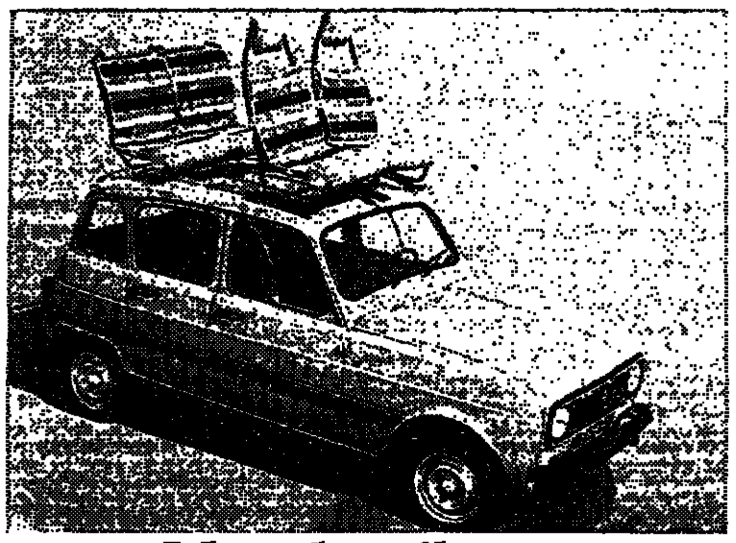
CARTE D'IDENTITE RENAULT 4

- 3 versions : Renault 4 L et TL. Renault 4 Safari.
- 4 places, traction avant.
- 4 CV, 782 cm3.
- Boîte 4 vitesses synchronisées.
- Freinage par commande hydraulique avec répartiteur.
- Consommation : 6,5 l aux 100 km à 90 km/h - Vitesse stabilisée.
- Banquette repliable transformant le véhicule en petit break (volume disponible 1 185 dm3).
- Couleur : 6 à 9 couleurs suivant la version.
- Intérieur : 6 à 8 habillages sur les versions L et TL.
- Options : selon les versions : peinture métallisée, sièges AV inclinables, toit ouvrant etc...

les occasions Renault 4: UN CHOIX UNIQUE A TOUS LES PRIX

La fête des Renault 4 ne serait pas complète sans tous ceux qui en recherchent une d'occasion. Eux aussi sont sûrs d'y trouver, une Renault 4 à leur goût, à leur convenance et entrant dans leur budget.

Il y en aura des milliers, à tous les prix. Toutes en parfait état de marche. Beaucoup bénéficiant de la Garantie OR totale, pièces et main-d'œuvre, spéciale à Renault. Et d'un crédit avantageux, réservé à la Grande Expo.



Mettez les voiles avec la nouvelle Renault 4 Safari

La « Grande Expo », c'est aussi la fête de la jeunesse, des nouveautés, du jamais vu. Et s'il y a une Renault 4 qui répond à cette définition, c'est bien la nouvelle Renault 4 Safari. Elle ne se prend pas au sérieux et sa devise proclame : « Mettez les voiles ».

Ouvrez les portes : des sièges originaux, aux appuis-têtes incorporés, sont à rayures multicolores. Asseyez-vous : ils sont, en plus, très confortables.

Des attentions particulières

L'aménagement intérieur de la Renault 4 Safari comporte des attentions particulières « toutes nouvelles » : un volant « sécurité » et sportif, une pince « pense-bête pour les lettres à poster ou la liste des courses ; sur la planche de bord à 2 compartiments, un emplacement « porte-objets » pour les clefs, la monnaie, les boutons, les cigarettes... et 2 grands bacs de portière « fourre-tout » pour les guides, les journaux, le tricot...

Vous la trouverez sûrement « sympa »...

CREDIT EXCEPTIONNEL "GRANDE EXPO"

1ère traite dans 3 mois sans intérêts supplémentaires

pour 2680F une Renault 4L neuve!

le solde en 28 mensualités de 481,94 F

Prix total : 16 194 F TTC avec crédit; au comptant 13 400 F TTC clés en main au 1/10/75

LES KITS: QUESTION DE CARACTERE

Un kit, c'est un ensemble d'accessoires et d'équipements destinés à accentuer le caractère d'une voiture pour une utilisation qui n'est pas celle de tout le monde.

QUATRE KITS...

Quatre kits ont été spécialement conçus pour la « Grande Expo » Renault 4.

1 Un kit « neige » avec phares anti-brouillard, chaînes, porte-skis, etc.

2 Un kit « famille », avec housse anti-taches, porte-bagages, coffret 1er secours, siège intégral pour enfant, etc.

3 Un kit « luxe » avec tapis brosse AV et AR, enjoliveurs de roues, auto-radio, housses de luxe.

4 Un kit « jeune » avec un auto radio compact, deux projecteurs longue portée, des bandes décoratives etc...

10 % DE REMISE ET POSE GRATUITE...

Pendant toute la durée de la « Grande Expo », où des Renault 4 seront exposées « kit monté », vous bénéficierez de 10 % de remise sur l'achat d'un kit complet et pose gratuite des accessoires.

FACILE ET AMUSANT
GAGNEZ UNE RENAULT 4 SAFARI

Il n'y a pas de fête sans jeu. Un grand jeu se déroulera donc pendant toute la durée de la « Grande Expo » Renault 4 : « D'où viennent-ils tous en Renault 4 ? »

Un jeu amusant auquel tout le monde pourra gagner au moins un très joli livre illustré de 22 dessins originaux et amusants... Mais un vrai jeu aussi, avec près de 500 prix, dont des auto-radios, des prêts de Renault 4 pendant un an et 3 Renault 4 Safari en toute propriété, qui récompensent les meilleures réponses.

Vous trouverez des bulletins-concours un peu partout, et naturellement chez tous les concessionnaires et agents Renault. Il vous suffira de remplir un bulletin et de le déposer dans une urne spéciale de la « Grande Expo » pour gagner, peut-être, votre prochaine Renault 4.

Question de flair... et de perspicacité !

LES HUILES ELF : UNE GARANTIE DE RENDEMENT ET DE LONGEVITE

OPERATION GRATUITE SECURITE ECLAIRAGE

Pendant les 12 jours de la « Grande Expo » un contrôle de tout le système d'éclairage, intérieur et extérieur (réglage et remplacement des lampes si nécessaire), sera offert à tout possesseur de Renault 4 sur présentation de ce bon.

SOCIÉTÉ

L'ENLÈVEMENT DE DOMINIQUE BOISSART

Cendrillon kidnappée

Saintes. — Sur une grand-route de Charente-Maritime, à Sainte-Gemme, un homme de trente-quatre ans kidnappe une fillette de dix ans et attente à sa pudeur. Qu'on le pende ? L'histoire n'est pas si simple, et ce fait divers publié dans « le Monde » daté 9-10 novembre a une autre dimension. Car l'homme n'est qu'un pauvre diable.

Pour enlever la gamine, il utilise une remorque tirée par un cyclomoteur. Pendant cent quarante-quatre jours, il la cache chez lui, non loin de Sainte-Gemme, dans une mansarde obscure, à l'insu de sa mère et de son beau-père, qui habitent le rez-de-chaussée de la maison.

Il l'habille de ses vêtements, la promène de nuit dans les vignes, la nourrit de ... et d'eau. Jamais une brutalité. Il esq... bien des attouchements, mais ne la ... pas. Le 6 novembre, se croyant à tort ...pecté parce que la veille un gendarme ... venu chez lui percevoir une amende, ... relâche la fillette sur un chemin perd... un passant la retrouve « en bonne san...

De notre envoyé spécial

C'est la stupéfaction. On la croyait dix fois morte Durant cinq mois, personne n'a rien vu, rien entendu. Ni les gens qui passaient le 16 juin sur la grand-route, « *et c'était pourtant le jour de la foire de Pont-l'Abbé.* » Ni les habitants du village où elle était retenue. Ni le plus proche des voisins qui, réparant son toit cet été, est resté pendant des heures tout contre la fenêtre de la mansarde. Ni les parents du ravisseur, qui jurent avoir tout ignoré de ce qui s'est passé au-dessus de leur tête. La fillette n'a jamais crié, jamais tenté de se sauver, jamais esquissé le moindre signal, même quand son médecin de famille, lequel soigne aussi la voisine du kidnappeur, a rangé plusieurs fois sa voiture juste sous les volets entrouverts de sa prison.

— « *Y'a queq-chose de pas clair là-dedans. Sûrement on va découvrir des complicités* », vont répétant les paysans du coin avec l'air futé qu'ils affectionnent pour s'adresser à un citadin. Affaire de vente d'enfant ? Connivence de la mère et du ravisseur ? Mais si plus simplement la fillette s'était laissé enlever de son plein gré ? Si, fuyant un taudis où elle était battue, elle avait cru trouver chez ce jeune gars, — « *J'ai dix-neuf ans* », lui avait-il assuré — une affection jamais rencontrée ailleurs ? Si entre ces deux êtres simplets il avait existé parfois un drôle de rapport homme-femme ? « *Sauf découverte nouvelle* », les enquêteurs penchent pour cette hypothèse. Le 6 novembre, quand les gendarmes vinrent l'arrêter chez lui, à Meursac, Jean-Paul Barget, le ravisseur, leur lança : « *Vous ne pouvez rien contre moi. Je suis un malade. Je ferai la grève de la faim. Je ne lui voulais pas de mal. Elle était malheureuse chez elle.* »

Ce soir-là, tous les témoins constatèrent que Dominique Boissart, la fillette, encore habillée de la chemise et du jean de Barget, restait subjuguée par celui-ci. « *Non, ce n'est pas lui* », jura-t-elle, en se blottissant contre un pandore comme le ravisseur la fixait droit dans les yeux. Quelques instants plus tôt, elle avait reconnu formellement la maison.

Tissés sur l'oreiller

Ce drame se comprend mieux quand on connaît les lieux où il s'est déroulé. Deux méchants hameaux, perdus dans les champs, à l'écart des villages. Dominique vivait aux Brissonneaux, à Sainte-Gemme, et Barget au Romarin, à Meursac. Ici et là, une demi-douzaine de maisons en pierre grise, pliant l'échine sous les vents de l'Atlantique, comme borgnes avec leurs toutes petites fenêtres. Aucun confort dans la plupart d'entre elles, si ce n'est la cheminée où le poêle à bois qu'en cet automne humide on met le plus grand zèle à tenir allumé. Dominique et Barget habitent l'un et l'autre le taudis de leur hameau.

On compte sept feux aux Brissonneaux. Deux retraités, quatre familles subsistant peu ou prou de l'agriculture, et les Boissart. Ce petit monde vit entassé l'un sur l'autre, se détestant, mais uni par mille liens complexes, dont quelques-uns illégitimes, tissés sur l'oreiller ou parmi les grandes herbes de l'été.

Les uns ont de l'argent ; les autres, des charmes, plus ou moins fanés. Ça s'échange, c'est humain. « *Aux Brissonneaux, tout le monde fricote ensemble* », raconte le maire de Sainte-Gemme.

Le Romarin n'abrite plus que cinq foyers. Un vieux pépé sourd comme un pot, rivé au coin de son feu. Deux ménages d'agriculteurs qui en sont à leur troisième procès entamé l'un contre l'autre pour des querelles de bornage. Un professeur et son épouse, qui, du Cameroun où ils vécurent, ont gardé des habitudes de facilité. Et enfin les Barget. Ici, au contraire des Brissonneaux, chacun s'ignore et se calfeutre derrière des volets clos. Il y a belle lurette que personne ne parle plus à personne.

Dans ces hameaux du bout du monde, les Boissart et les Barget n'ont jamais cessé de faire scandale ; boucs émissaires de ces communautés de la promiscuité et de la misère. Les Boissart sont au nombre de six. Le père, un bas Breton, reste depuis un an introuvable. « *Il n'est même pas en prison* », dit sa femme. Celle-ci, quarante-deux ans, bien en chair, lèvres épaisses, une Marie-Madeleine que vingt années d'orphelinat chez les sœurs n'ont pas suffi à mettre dans ce qu'on appelle « *le droit chemin* ». Deux garçons, asthmatiques depuis longtemps dans un préventorium de montagne. Trois filles pétantes de santé : l'aînée, dix-huit ans, déjà mère d'un bébé illégitime ; la seconde, quatorze ans, qui clame sa détermination à « *fiche le camp de ce trou pour n'importe où et n'importe quoi* » ; Dominique enfin. Dix ans, blondinette, gracieuse, élève médiocre, mais gamine très avertie des compromissions de la vie.

On ne travaille guère chez les Boissart, on vit sur les allocations, on se chauffe du petit bois ramassé dans les vignes. Par des gentillesses dispensées aux hommes du voisinage, on arrondit les fins de mois, on se procure l'essence de la Mobylette, seul véhicule de la famille. Les soirs de « *ras-le-bol* » on bat Dominique, « *cette drôlesse qui pisse encore au lit* ». La vaisselle ? C'est pour elle. La pièce que la gamine gagne en rendant service au voisin ? Chipée au retour par ses sœurs. Le vélo offert par une dame compatissante ? On le retrouve pneus arrachés. Dominique, c'est ... drillon. La veille du jour de « ...lèvement » il y avait fête à S... Sulpice-d'Arnoult. La fillette ...tera bouclée chez elle tandis ... ses sœurs iront danser à ... *Gratrie* ».

Au Romarin, il ne se passe ... d'année sans que les genda... fassent une descente chez les ...get. Des rois de la « *fauche* ... *fils !* Naguère ils se sont c... deux semaines dans les bois ... échapper à la maréchaussée ... les recherchait pour vol de m... lettes. Un père tuberculeux ...cédé. Une mère aussitôt rem... avec un chômeur perma... Neuf enfants, dont les cinq ...niers lui seront retirés.

Jean-Paul était le seul à ... encore avec sa mère.

Personnage fluet. On ne ... jamais connu de travail ... Avec sa mobylette et sa re... que, il récupérait dans les « ...riers » des communes les bo... les consignées. Le plus sou... couché au soleil dans l'herb... assis sur un banc, un quign... pain aillé à la main. Renf... Pas dangereux. Il battait ... « ses vieux », mais par tra... familiale. Jusqu'à l'enlèveme... Dominique, on ne lui conna... qu'une toute petite histoir... mœurs. Voilà une dizaine ... nées, il avait glissé des billet... vois à la fillette d'un... gend... en retraite. Dans ses écrits, ...surait qu'il « *savait faire ...* « *il avait appris avec la cous...*

Le 16 juin, Cendrillon e... prince se rencontrent su... route qui mène des Brissonne... l'école de Saint-Sulpice-l'Ar... Comment le « rapt » se p... t-il ? On l'ignore encore. Do... que connaît-elle Barget ? ... a-t-elle parlé de ses malhe... C'est vraisemblable. Peu... croit-elle ce jour-là, abusé... l'exemple de sa mère et ... sœur, que l'aventure accept... fera voguer vers des mers ... bleues.

Le temps des sournois

Un rapt parfait en tou... Personne, jamais, ne soupço... Barget. Après les battues d'... on tient Dominique pour ... assurément. Commence aux ... sonneaux, le temps des sou... series. Les « *radiosthésis...* comme on dit dans le ha... affirment que le corps se t... enfoui à proximité. Si c'est ... cinq ou six personnes peu... l'avoir tuée. A commencer p... mère dont l'insensibilité stu... les gendarmes. « *On ne l'a ... pleurer que lorsqu'elle a retr... sa fille. Et encore, parce qu... allait perdre les allocations, ... fant étant confiés à un ... spécialisé.* » Et la grande so... N'est-elle pas la plus acharn... taper sur la petite ? Domin... pense-t-on, a sûrement su... le ou les meurtriers dans une ... sition scabreuse. Pour la dis... der de parler, on l'a rossée un ... trop fort.

Au Romarin, rien n'a cha... Trop occupés à s'éviter les ... les autres, les voisins ne se c... tent pas un instant qu'une fill... est là, enfermée dans la cham... du ravisseur, une pièce de qu... mètres sur trois, meublée ... matelas et reliée par une éch... au rez-de-chaussée. Tout au ... remarquent-ils que Barget ne ... plus ses vieux et qu'il s'abse... moins du logis. Quant à la m... et au beau-père, ils s'étonn... bien un peu — mais sans p... avec un fils aussi bizarre — ... constater que celui-ci cadena... sa tanière avec soin et ouvre f... son poste de radio, à pe... grimpé là-haut. « *Il a menacé ... me tuer un jour qu'il avait ... que j'étais montée pendant ... absence* », jurera la mère a... gendarmes.

Tout ceci n'explique pas q... Dominique n'ait jamais rien ten... pour signaler sa présence ; qu'... contraire elle se retirait de ... fenêtre aux volets entrouver... lorsqu'un passant pouvait l'ape... cevoir.

« *As-tu eu très peur ?* » lui d... manda le capitaine de gendarm... rie après sa libération.

« *Un peu beaucoup* », répon... dit-elle. Puis, elle s'écria : « *J... voudrais manger une cuisse d... poulet.* »

P.-M. DOUTRELANT.

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Attentat contre les éditions Grasset

Comme pour ajouter encore à la confusion qui mêle depuis un mois le fait divers à la littérature, un attentat a été commis dans la nuit du 16 au 17 novembre contre les Editions Bernard Grasset. Un engin incendiaire a été lancé contre la façade de l'immeuble qu'elles occupent 61, rue des Saints-Pères, dans le sixième arrondissement de Paris. Le feu qui se déclara aussitôt fut rapidement maîtrisé mais les dégâts sont importants.

Peu après, un correspondant anonyme informait l'Agence France-Presse que cette action était revendiquée par un « Groupe des artistes révolutionnaires » (G.A.R.). Il ajoutait que les éditions du Seuil et les éditions Gallimard auraient aussi leur tour. Rien cependant ne s'y était produit à la fin de la matinée du 17 novembre.

Un « Goncourt pirate » à Jack Thieuloy

Pour sa part, M. Jean-Edern Hallier déclare ne pas connaître ce « groupe des artistes révolutionnaires », qui n'a donc rien à voir avec son « Groupe information - culture - livre - édition » (G.I.C.L.E.).

Ce dernier a annoncé le 17 novembre que la veille *« un jury d'écrivains, de libraires et de travailleurs du livre a attribué un autre « Goncourt » à M. Jack Thieuloy sur manuscrit pour son admirable roman* la Geste de l'employé. »

« L'esprit de justice » de classe

Le G.I.C.L.E. ajoute que ce prix *« de 5 000 francs-or, pour rester fidèle au testamint des Goncourt »*, sera publiquement et officiellement annoncé le 24 novembre, à 13 heures, *« au Café de la Santé, devant la prison de la Santé »*, c'est-à-dire en face de la maison d'arrêt où M. Thieuloy est toujours détenu sous l'inculpation d'incendie volontaire.

Pour cette affaire, M. Jean-Edern Hallier, qui avait été reçu à sa demande, le 14 novembre, par le magistrat du dossier (*le Monde* des 16-17 novembre), a été de nouveau entendu, cette fois sur convocation, le 15 novembre.

Les déclarations qu'il a faites n'ont cependant pas paru encore suffisantes au juge d'instruction ni au parquet pour qu'il soit à son tour inculpé et moins encore détenu. M. Hallier a ressenti avec amertume ce refus de lui faire partager le sort de M. Thieuloy. « *Cela*, a-t-il dit, *ne fait que confirmer douloureusement l'esprit de justice de classe qui préside à cette affaire.* » M. Hallier demeure donc seulement témoin dans ce dossier que doit examiner prochainement la chambre d'accusation de la cour de Paris, M. Thieuloy ayant fait appel de l'ordonnance du juge d'instruction qui lui refusa la mise en liberté.

Il s'agira de dire si les charges retenues, après l'incendie allumé dans l'escalier de Françoise Mallet-Joris, vice-présidente de l'académie Goncourt, justifie le maintien en détention de M. Thieuloy. Ces charges sont notamment leus suivantes : 1) saisie au domicile de l'inculpé de récipients semblables à celui retrouvé sur les lieux de l'attentat ; 2) saisie d'un plan de Paris sur lequel était pointée l'indication de certains domiciles dont celui de Mme Mallet-Joris; 3) saisie de coupures de presse relatant l'attentat ; 4) saisie d'un ouvrage sur les explosifs.

A cela M. Thieuloy et ses avocats, Mᵉ Jean-Jacques de Félice et Mᵉ Henri Choukroun, répondent : 1) que les récipients incriminés sont d'un modèle courant ; 2) que c'est une habitude pour M. Thieuloy de noter sur le plan de Paris l'emplacement des domiciles de ses relations ou connaissances, et, pour le reste, qu'un écrivain s'intéresse à tout.

En bref

Théâtre

« Les Deux Orphelines »

Le mélodrame *les Deux Orphelines*, qui a aujourd'hui cent un ans, n'est pas plus vieux ni mélo que tels films de Howard Hawks ou de François Truffaut.

Tel que le met en scène aujourd'hui Jean-Louis Martin-Barbaz, avec du naturalisme, du soin, un peu de charme, il ressemble à une pièce de Boulevard pittoresque et orageuse, regardable sans ennui, mais trop longue. C'est donc que le mélodrame était plutôt affaire d'époque, de climat, de public et, peut-être surtout, d'interprétation.

Il n'y a rien, ni dans l'écriture du dialogue, ni dans la saisie du monde, ni dans le montage, qui donne à cette pièce bavarde une chance de survie. La monter en 1975 est un luxe capricieux, comme si un milliardaire faisait, par exemple, reconstituer par des chantiers hollandais le paquebot *Touraine* avec ses chaudières à charbon.

Il y a du goût et de la bonne volonté dans cette présentation des *Deux Orphelines*. L'erreur fondamentale a été peut-être de faire hurler le texte avec des grondements dans la voix : c'est se faire une idée trop simple du mélo.

L'attrait majeur tient à l'interprétation d'Yves Gourvil (le comte de Linières), virtuose du jeu paranoïaque, acteur possédé et ironique. — M. C.

★ Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30.

■ Edward Burne-Jones (1833-1898) à Londres : l'exposition organisée par l'Arts Council de Grande-Bretagne réunit peintures, dessins et œuvres décoratives de l'artiste, une de ces figures majeures de l'art à l'époque victorienne récemment redécouvertes à Paris. (Hayward Gallery, jusqu'au 4 janvier.

■ La galerie Séraphine, à Paris, spécialisée dans l'art naïf, accueille des maîtres populaires bulgares. Autour des peintures de Radi Dedeltchev et Vesselin Parouchev, continuateurs de cette veine spontanée bien enracinée dans le passé et qui s'est préservée des raideurs académiques, ont été réunies des gravures témoignant, celles-là, d'un mélange de naïveté et de leçons apprises à l'école. (22, rue de l'Odéon, 633-49-24.)

SPECTACLES

Culture

POUR L'OUVERTURE DU FESTIVAL DE PARIS

Les professionnels du cinéma manifestent ce lundi à Chaillot

Au Théâtre national de Chaillot, une heure avant le gala d'ouverture du Festival cinématographique international de Paris, qui commencera à 21 heures, les organisations représentatives des professionnels du cinéma tiendront un meeting pour faire entendre leurs revendications.

« Le gouvernement, qui prétend consulter l'ensemble de la profession (...), se refuse à toute concertation avec ceux qui font effectivement les films. Ce sont ceux-là mêmes dont on veut utiliser l'image et le prestige pour masquer la situation réelle où le gouvernement a placé le cinéma français (...). Ils refusent de se laisser entraîner dans ce jeu », déclarent les réalisateurs, acteurs et techniciens qui avaient organisé la manifestation du 8 novembre sur les Champs-Elysées.

Les organisateurs du Festival de Paris ont précisé ce lundi, au cours d'une conférence de presse, leurs objectifs : « Au moment où l'existence même du cinéma d'auteur est mis en question, cette manifestation se présente comme une riposte. Il n'y a ni scission ni malentendu entre les professionnels et le Festival. » Seuls, les représentants de l'Union syndicale des artistes (autonomes) appellent au boycott.

M. Giscard d'Estaing, dont la venue n'avait pas été officiellement confirmée, ne se rendra pas au gala d'ouverture.

CORRESPONDANCE

Le détournement d'un théâtre

Nous avons reçu le texte suivant de MM. Jean-Denis Bredin, Serge Moat et Michel Piccoli.

On ouvre ce lundi, à la fois le Festival international du cinéma et la grande salle rénovée du palais de Chaillot. Le Festival du cinéma est une heureuse et féconde initiative. En revanche, l'exploitation faite du Théâtre de Chaillot en consacre le détournement, ce à quoi nous ne pouvons rester indifférents :

1) La salle a été conçue par Jack Lang. C'est lui qui, faisant front aux pires obstacles, a poursuivi le merveilleux projet d'une salle ouverte, libre, capable de toutes les métarmorphoses, et qui soit un lieu de création vivant, c'est lui, on le sait, qui a été congédié par l'actuel gouvernement. Les autorités n'ont pas même voulu qu'il soit invité le 17 novembre : ainsi se délivrent-elles de sa présence comme de son souvenir.

L'inconvenance qu'il y a à exclure Jack Lang de l'inauguration de Chaillot ne concerne pas que lui : c'est un geste d'animosité qui nous atteint tous.

2) Les invités, les officiels pourront avoir de la salle imaginée par Jack Lang qu'une représentation partielle et déformée.

Les dispositions frontales des sièges, face à l'ancienne scène, leur révèlera un théâtre traditionnel, rassurant, apte à la distribution des spectacles et aux galas officiels. Ce que cette salle, destinée à être chaque fois transformée, chaque fois méconnaissable, réserve de ressources spatiales et techniques, et ce qu'elle offre à l'invention, ces invités n'en connaîtront rien.

3) Cette soirée du 17 novembre, qui détourne ainsi la grande salle de Chaillot de sa vraie vocation, lieu de création et de rencontre, aurait pu n'être qu'une erreur : de toute manière, le Festival du film ne méritait pas cette erreur. Mais l'inauguration ratée du nouveau Chaillot paraît bien être l'expression d'un choix politique. Qu'était, avant 1951, le Théâtre national de Chaillot ? Un théâtre fourre-tout, une salle de galas, un parterre pour manifestations officielles. Vint en 1951 Jean Vilar : et Chaillot fut, en dépit des hostilités croissantes qu'il suscita, un foyer permanent de création. Après Vilar, Wilson s'est acharné à continuer l'œuvre entreprise. C'est pour sauver Chaillot, menacé, qu'au printemps de 1972, Jacques Duhamel l'a confié à Jack Lang; et Jack Lang entreprit de transformer notre grand théâtre populaire, de lui donner tous les moyens artistiques et techniques, d'un plein épanouissement.

Depuis un an, Chaillot, avec une fréquentation moyenne de 40 %, s'enfonce dans l'indifférence. A son tour la grande salle est écartée de sa vocation. La navrante évidence est que ce lieu privilégié retourne à son destin premier : les galas, les fêtes officielles, la distribution de spectacles créés ailleurs. L'admiration que nous portons à ce qu'a fait Jack Lang n'aurait pas suffi pour que nous protestions publiquement. Mais il n'est pas possible d'observer sans rien dire que le président de la République est convié à honorer de sa présence la dégradation d'un grand dessein culturel.

Jazz

GRANDE SEMAINE A REIMS

Autrefois, hier en somme, le jazz apparaissait, toutes forces regroupées, dans de longues réunions, presque uniquement estivales. C'était Montreux, puis Nice, puis Antibes, sous le ciel de juillet. Il n'y avait, en automne, que l'émanation de Newport, qui passait à Paris. Cette année, Nancy a précédé Massy, et voici Reims, hospitalier à son tour, du 17 au 23 novembre (avant que Bordeaux ne bouge, pour la même cause, du 2 au 6 décembre, dans le cadre de « Sigma ».

Cette semaine jazziques rémoise est née d'un triple effort : celui de la Maison de la culture, du Centre Saint-Exupéry et du M.A.R. (Musique Action Reims). Chacun de ces organismes avait des intentions très semblables à celles de ses voisins. Les uns et les autres auraient pu longtemps s'ignorer : ils ont préféré, rationnellement, entreprendre une tâche ensemble.

La décentralisation, on le voit une fois de plus, n'est pas restée, en ce domaine, un mouvement que détermine, une fois l'an, la belle saison. Le jazz affronte maintenant, pour plusieurs jours, tous les lieux, par tous les temps, et personne ne saurait s'en plaindre, surtout pas ceux qui vivent à Reims, et que beaucoup d'autres vont rejoindre. — L. M.

★ Lundi 17 : Terry Riley ; mardi 18 : Chicago Blues Festival ; mercredi 19 : Johnny Griffin ; jeudi 20 : Martial Solal - Joachim Kuhn Duo ; vendredi 21 : Loe Coxbill (18 h.), Ornette Coleman (20 h. 45) ; samedi 22 : Art Lande (14 h. 30), « OM », Globe Unity (16 h. 30), Frank Wright - Alan Silva Duo, Isipingo Pharoah Sanders ; dimanche 23 : Sartan, Soft Machine (14 h. 30, 20 h. 45), Anthony Braxton Solo (15 h.), Bennink - Brozman - Van Hove Trio, Ninesense (17 h. 30).

Renseignements à Paris (tél. 734-53-35) et à Reims auprès de chaque organisme responsable du Festival.

Petites nouvelles

■ Le Théâtre Récamier annonce la dernière représentation de « Maïakovski », par le groupe Rosta, le 23 novembre, afin de laisser la place au Festival d'automne, qui présente, à partir du 3 décembre, « l'Œil de la tête », spectacle de l'Atelier Philippe Adrien sur Sade.

■ Quatre-vingt-dix toiles de peintres français du dix-huitième siècle, prêtées par des musées français et européens, vont circuler aux Etats-Unis. L'exposition, organisée par le conservateur du musée de Toledo (Ohio), où elle est actuellement présentée, ira à l'Art Institute de Chicago, en décembre, puis à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, en janvier.

■ La Cinémathèque de Toulouse organise jusqu'au 19 décembre une rétrospective consacrée à la « nouvelle vague », à raison de trois projections par jour, les lundi, mercredi et vendredi.

Cinéma

« SHAMPOO », d'Al Ashby

La rude journée d'un garçon coiffeur pour dames de Beverley Hills, quartier chic de Los Angeles. George (Warren Beatty), très apprécié sexuellement de ses clientes, se trouve pris entre Jill, sa petite amie officielle (Goldie Hawn), Felicia, sa nouvelle maîtresse (Lee Grant), femme d'un homme d'affaires, et son ancienne compagne Jackie (Julie Christie), devenue celle du mari de Felicia. Situation de vaudeville, mais le scénario de Robert Towne et Warren Beatty a d'autres ambitions. Il lie l'obsession du sexe à celle de l'argent (George cherche un financement pour ouvrir son propre salon) et montre comment ce don Juan de la coiffure, qui paye de sa personne par plaisir, tombe, en vingt-quatre heures, victime des mécanismes d'une société à laquelle il a voulu se frotter.

Le film est daté : 1968, le jour où Richard Nixon triomphe aux élections présidentielles. Et lorsque Nixon vient parler de morale à la télévision, il y a beau temps que le constat de mœurs a démenti ses propos démagogiques. Mais Al Ashby, réalisateur surestimé de *Harold et Maude* et de *la Dernière Corvée*, n'a pas la puissance, on peut même dire le génie, d'un Robert Altman pour animer — comme dans *Nashville* — la fresque d'une ville et de son univers social. *Shampoo* n'est qu'une pochade, semée de notations pittoresques et superficielles, jouée par des vedettes qui font bien leur métier sans arriver, pour autant, à créer vraiment des personnages typiques de toute une façon de vivre dans les collines pour millionnaires californiens, au moment où Richard Nixon succède à Lyndon Johnson. La mise en scène, brillante, jette de la poudre aux yeux. Si le « loser » (perdant) est devenu la figure de proue du cinéma américain moderne contestant l'« establishment », Ashby le réduit ici à une représentation tout juste satirique dans une comédie qui fait semblant de grincer pour mieux divertir.

★ U.G.C.-Odéon, Biarritz (v. o.) ; Rex, Rotonde, Helder, U.G.C.-Gobelins, Mistral, Magic-Convention, Clichy-Pathé (v. f.).

« ROYAL FLASH », *de Richard Lester*

Dans *Royal Flash* (1), Bismarck est un gros porc qu'un gentleman britannique met K.O. au cours d'une soirée mondaine. Lola Montès ranime l'ardeur de ses amants à l'aide d'une brosse à cheveux. Louis II de Bavière bêtifie sur son trône. L'officier le plus décoré des armées de Sa Majesté la reine Victoria est un pleutre dont les actions d'éclat ne sont qu'illusions et mensonges.

Richard Lester aime déboulonner les statues. Passés à la moulinette de son humour, nos fameux mousquetaires eux-mêmes étaient devenus de ridicules casse-cou qui ne voyaient pas plus loin que le bout de leur rapière. Il récidive avec le capitaine Flashman, héros de romans d'aventures historiques, très célèbre en Angleterre. De ce Flashman, que l'on cite en exemple aux enfants des écoles, il fait un soudard fort peu recommandable qui, d'aventure en aventure, se retrouve dans le lit d'une princesse allemande. Situation à la fois agréable (la princesse est ravissante) et dangereuse (des conspirateurs ont juré d'avoir sa peau). Flashman accumule gaffes, bévues et maladresses, mais servi par sa chance, il finit à nouveau par se couvrir de gloire.

Lester joue sur le velours en s'attaquant aux sottises et aux fantoches de l'époque victorienne. Pourtant, si l'on rit de bon cœur à certaines reparties ou à certains épisodes burlesques, le film, dans son ensemble, laisse sur une impression de grisaille et de monotonie. Depuis ses premiers films, depuis *The Knack*, *le Forum en folie* ou *Comment j'ai gagné la guerre* (dont le thème était assez proche de celui de *Royal Flash*), il semble que l'humour de Lester ait beaucoup perdu de sa légèreté et de sa spontanéité. Il y a aujourd'hui quelque chose de mécanique, de desséchant, dans sa causticité. A s'exercer aux dépens d'un pantin aussi dérisoire et démodé que ce Flashman, la verve du cinéaste perd rapidement de sa virulence et finit par glisser dans la clownerie pure et simple. De son côté, Malcolm McDowell (le voyou d'*Orange Mécanique*, le Candide de *O Lucky Man*) s'efforce de compenser par un entrain factice le vide de son personnage. Mais lui aussi s'essouffle vite... Non, vraiment, pas plus que *les Trois Mousquetaires*, ce film grinçant et grimaçant n'est à mettre au compte des réussites de Richard Lester.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) D'après le roman de George McDonald-Fraser, que « le Monde » a publié en feuilleton en août 1972.

★ Danton, Mercury (v.o.) ; Clichy-Pathé, Cambronne-Pathé, Montparnasse 83, A.B.C. (v. f.).

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Soirée Roland Petit (le Loup, la Symphonie fantastique).
Chaillot, 15 h., 17 h. et 21 h. : Festival cinéma international de Paris.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce Borgia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco ; 20 h. 30 : Concert.

Les autres salles

Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre (Elisabeth Schwarzkopf).
Plaisance, 20 h. 30 : Moby Dick.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette ne pipe plus ; 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Prométhée ou l'Aube d'un espoir.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre de l'Etincelle, 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Rencontre (Nathalie Sarraute).

Les théâtres de banlieue

Le Vésinet, Centre arts et loisirs, 21 h. : la Bande à glouton.

Festival d'automne

Musée Galliera, 20 h. 30 : Mare Nostrum, de Kagel.
Complexe du Théâtre des Champs-Elysées, de 17 h. à 22 h. 30 : Forum de la danse.

Lundi 17 novembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, portes ouvertes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Corinne Cousin ; 24 h. : Blue Bell Boy.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Yvan Dautin ; 23 h. : Marianne Sergent.
Café d'Edgar, 21 h. : Opéra-Sapho ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.
Café de la Gare, 20 h. et 22 h. 15 : le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Cour des Miracles, 23 h. : Douby.
Fanal, 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : Marie la Ecse.
Petit Casino, 21 h. : Montehus.
P'tit Théâtre, 20 h. 15 : Jacques Luley ; 22 h. : Frank Enstein à Paris.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Siegfried Kessler.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 18 h. 30 : R.-M. Cabestany, violon, et S.-M. Chang, piano (Roussel, Debussy, Bartok) ; 20 h. 30 : M. Ruchmann et G. Verba, guitares (Vivaldi, Haendel, Scarlatti, Kaufmann, Maldonado).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : G. Murray, clavecin (Rameau, Purcell, Byrd).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Musique de chambre (Nikiprowetzky, Casanova, Wolff, Glinka, Brahms).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. H. Wallat, avec A. Auger, J. Chamonin, E. Tappy (Mozart).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Th. de Clauzade, piano (Mozart, Beethoven, Chopin).
Salle Cortot, 21 h. : J. et G. Vatrican, J.-L. Vidal (Schumann).

cinémas

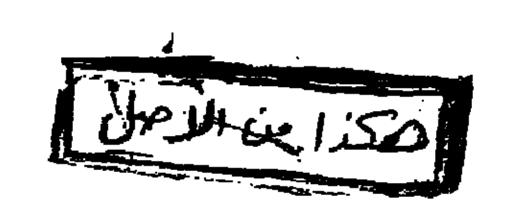
Les films marqués (*) [illegible] interdits aux moins de treize [illegible] (**) aux moins de dix-huit [illegible]

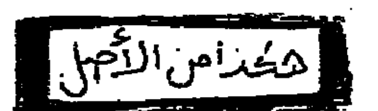
La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Paris 1900, N. Védrès ; 18 h. 30 : Mémo[illegible] d'un Mexicain, de D. Tosca[illegible] 20 h. 30 : la Chute des Roman[illegible] d'E. Choub ; 22 h. 30 : Ver[illegible] vision d'histoire, de L. Poirier.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DI[illegible] Olympic-Entrepôt, 14e (783-67[illegible] Studio de la Harpe, 5e (633-34[illegible]
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.[illegible]
A SEPARATE PEACE (A., v.o[illegible] Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio [illegible] cis, 5e (633-25-97). Biarritz, (723-69-23)
CACHE-CACHE PASTORAL [illegible] v.o.) : La Pagode, 7e (551-12[illegible]
CATHERINE ET CIE (Fr.) [illegible] Cluny - Palace, 5e (033 - 07[illegible] Concorde, 8e (359-92-84) Gaum[illegible] Lumière, 9e (770-84-64), Mon[illegible] nasse-Pathé, 14e (326-65-13), [illegible] mont-Convention, 15e (828-42[illegible]
LE CHANT DU DEPART (F[illegible] Racine, 6e (633-43-71)
LE CHAT ET LA SOURIS (F[illegible] Marignan, 8e (359-92-82), Mont[illegible] Club, 18e (607-16-81)
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE [illegible] v.o.) : Paramount-Elysées, 8e [illegible] 49-34), Arlequin, 6e (548-62[illegible] v.f. : Paramount-Opéra, 9e [illegible] 34-37), Max-Linder, 9e (770-4[illegible] Paramount-Orléans, 14e (580-0[illegible] Paramount-Montparnasse, 14e [illegible] 22-17), Paramount - Maillot, (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambas[illegible] 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (74[illegible] 33), Clichy-Pathé, 18e (522-3[illegible] Cluny-Palace, 5e (033-07-76), [illegible] parnasse - Pathé, 14e (326-6[illegible] Gaumont - Sud, 14e (331-5[illegible] Gaumont-Gambetta, 20e (7[illegible] 02).
LA COURSE A L'ECHALOTE [illegible] Marignan, 8e (359-92-82), Rich[illegible] 2e (233-56-70), Hautefeuille (633-79-38), Montparnasse [illegible] (554-14-27), Wepler, 18e (387-3[illegible] Fauvette, 13e (331-56-86), [illegible] mont-Convention, 15e (828-4[illegible] Victor-Hugo, 16e (727-49-75, [illegible] mont-Gambetta, 20e (797-02-7[illegible]





ARTS ET SPECTACLES

LA DERNIÈRE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : La Pagoda, 7e (551 12-15).
LE FAUX-CUL (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) . Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'-Mich', 5e (033-48-29); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté - Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (730-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98)
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, deux salles, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr., version anglaise) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — V.f. Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) . Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch 16e (704-49-63).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18) Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (073-34-37). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h., 18 h. 15 et 22 h. 30).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MILESTONES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 14 h 05, 17 h 55, 21 h. 55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**). Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Omnia, 2e (231-39-36), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les films nouveaux

QUAND LA VILLE S'EVEILLE, film français de Pierre Grasset. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cameo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02)
LA TOILE D'ARAIGNEE, film américain de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman. — V.o : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67)
SHAMPOO, film américain de Hal Ashby, avec Warren Beaty, Julie Christie. — V.o . Biarritz, 8e (deux salles) (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. . Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24).
ROYAL FLASH, film américain de Richard Lester, avec Malcom Mac Dowell — V.o. : Danton, 6e (326-08-18), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Montparnasse 83, 6e (326-65-13), ABC, 2e (236-55-54).
LA BATAILLE DU CHILI, film chilien de Patricio Guzman. — V.o . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
WAND THE DIXIE DANCE-KING, film américain de John Avildsen avec Burt Reynolds — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
DERNIERE PAROLE, film bulgare de Binka Jeliazkova avec Tsvetana Maneva, Leda Taseva. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LE PARRAIN DEUXIEME PARTIE (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
PHASE IV (A.) v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55), Murat, 16e (288-99-75)
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
POUR ELECTRE (H.) v.o. Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (son stéréo) (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
ROLLERBALL (A.) (**) v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) . Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Trois-Haussmann 9e (770-47-55)
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11).
VERITES ET MENSONGES (A.-Fr., v o.) Olympic - Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 45 et 19 h. 35)
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ZACHARIAH (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

THE BEST OF 50 ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Punishment Park.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86).
LA FETE A WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE RING FAMILIAL : Ranelagh, 16e (288-64-44) : la Cousine Angélique.
EXPERIMENTAL UN : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES ETATS-UNIS VUS D'ICI : Boîte à Films, 17e (754-51-50). T.l.j. à 12 h. Punishment Park ; 14 h. 15 : les Emigrants ; 17 h : le Nouveau Monde ; 20 h. : Mr Freedom ; 22 h. : Touche pas à la femme blanche.
HOMMAGE A MARTINE CAROL : Olympic, 14e (783-67-42).
HOMMAGE A BERGMAN. — Théâtre Oblique, 11e (805-78-51) : Cris et chuchotements (*).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLY ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), à 12 h.
LA CHINE (Fr.-It-All.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
GRENADE, MA GRENADE (Rus., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), à 12 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., **, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE KID EN KIMONO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE PETIT THEATRE DE JEAN RENOIR : Marais, 4e (278-47-86), t.l.j. à 14 h.
PIERROT LE FOU (Fr., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
PSAUME ROUGE (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., *, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) (mer., jeu., sam., dim., mar.).
LA CHIENNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h.; Panthéon, 5e (033-15-04).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LE DICTATEUR (A.), alternance v.o.-v.f Templiers, 3e (272-94-56).
LA FUREUR DE VIVRE (A.) (v.o.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62): Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
GEANT (A.) (v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71).
TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
WEST SIDE STORY (A.) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pitié pour les mères

Cela cogne dans les westerns, cela brutalise, cela tire, cela vise, cela tue. Les enfants adorent. Le Kung Fu, ils ne détestent pas non plus. Je veux bien qu'on essaie de leur faire plaisir de temps en temps à la télévision, mais de là à leur offrir quatre westerns en vingt-quatre heures, plus un long extrait du Justicier de Hong-kong, sans compter les dessins animés, c'est vraiment les gâter dans tous les sens du mot. Si vous êtes contre, vous n'avez qu'à leur interdire l'accès du poste ou le fermer, objectera-t-on.

Un samedi, un dimanche après-midi, par temps de pluie, à moins de priver de distraction toute la famille ou de recourir à la force, justement, il est parfois difficile de les déloger. Et d'imposer une autorité plus autorisée à leurs yeux que celle de la « télé », entité omnisciente et bienfaisante par définition. Nos voisins du Marché commun le savent qui, cédant aux objurgations des associations d'éducateurs et de parents, ont banni la violence de leurs programmes aux heures de grande écoute, westerns compris.

Nous n'avons pas cette chance. Loin de nous aider, les responsables de nos chaînes ne perdent jamais une occasion de nous culpabiliser, nous les parents, nous les mères surtout.

Vendredi encore, Yvan Levai nous parlait sur FR 3 des « Enfants délaissés ». Ceux qu'on abandonne derrière soi pour partir en vacances ; ceux qu'on oublie ; ceux qu'on néglige; ceux que l'on confie à une nourrice quand on est pauvre, à une nurse quand on est riche ; ceux qu'on envoie par décision de justice à l'Aide sociale à l'enfance, (ex-Assistance publique), ceux qu'on met à la crèche et ceux qu'on met en pension. Cela fait beaucoup d'enfants. Ne manquaient curieusement à cette sinistre énumération que les enfants « à la clé », ceux dont les mères travaillent et qui se retrouvent seuls au logis après l'école. Ceux dont les pères sont envoyés indûment en prison. Beaucoup d'enfants, donc beaucoup de parents. Beaucoup trop. Il ne faut tout de même pas confondre et dénoncer au même titre toutes les formes possibles de négligence, d'indifférence ou d'impuissance. Le sujet, passionnant, méritait d'être cerné de plus près. On a souvent, à l'écran, parlé d'abandons définitifs ou temporaires et d'adoptions, jamais ou très rarement de délaissements. C'est différent. Prétexte à ce dossier, un récent fait divers qui émut l'opinion. On insistait beaucoup dans la presse et l'autre soir encore à l'écran sur cette demi-baguette à quoi se réduisait la ration quotidienne de ces petits poucets dont les parents étaient allés faire la noce sur la Côte d'Azur. S'ils leur avaient ouvert avant de partir un compte chez Hédiard, on se serait peut-être montré plus indulgent.

A partir de quel âge, à quel moment, dans quelles conditions peut-on faire confiance aux enfants ? Quand, comment, pourquoi se sentent-ils négligés, mal aimés ou, au contraire, valorisés par l'éloignement ou l'absence de surveillance ? Peut-on mettre sur le même plan l'internat, dont la tradition en Grande-Bretagne n'a pas donné de si mauvais résultats, et l' « assistance » ? Faut-il admettre avec Mme Dolto que l'amour conjugal est aussi nécessaire à l'enfant que l'amour maternel, sinon plus ? C'est là-dessus qu'on aurait dû nous éclairer. Avec un peu de bon sens, un peu de compréhension, un peu d'indulgence. Sans accabler les femmes qui travaillent, les veuves, les divorcées, les abandonnées, bien obligées d'abandonner à eux-mêmes ou à des mains mercenaires, pour quelques heures ou quelques jours, ces enfants dont la responsabilité morale leur incombe tout entière apparemment. Il n'a pratiquement pas été question du père dans cette émission.

Au cours du débat qui a suivi, André Diligent a encore renforcé l'image traditionnelle de l'heureuse mère au foyer, aimée, entourée et seule capable de dispenser l'équilibre et le bonheur. Peut-être a-t-il raison. Ce n'en est pas une pour précipiter dans des abîmes de remords celles qui ne peuvent pas ou ne veulent pas assumer ce rôle. Gisèle Halimi, mollassonne — elle est plus vive d'habitude, — a protesté, et a rejeté le blâme sur la société. Avant de changer l'état de la société, il faudrait peut-être essayer de changer d'état d'esprit.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 17 NOVEMBRE

La négociation des conventions collectives se poursuit dans les quatre sociétés de programme. TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France et à la S.F.P. De nouvelles rencontres sont prévues cette semaine entre les syndicats et les différentes directions.

Sur Antenne 2, les syndicats ont levé le préavis de grève pour ce lundi 17 novembre, mais ils en ont déposé un nouveau pour le mardi 18.

A la S.F.P., les syndicats devraient connaître l'ensemble des grilles de salaires mardi 18.

D'autre part, la direction d'Antenne 2 a fait de nouvelles propositions aux journalistes de cette société. Sur TF 1, une discussion plus ouverte s'est également engagée entre les journalistes et la direction. Des assemblées générales des journalistes de TF 1 et d'Antenne 2 décideront, ce lundi, de l'action à poursuivre.

Dans ces conditions, les programmes diffusés normalement ce lundi pourraient être perturbés : mardi sur Antenne 2 ; mercredi sur TF 1 et FR 3 ; jeudi à Radio-France. Les journaux de mardi sur TF 1 pourraient, pour leur part, être diffusés dans une présentation réduite.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi : « les Motards », de J. Laviron (1958). Avec R. Pierre, J.-M. Thibault, F. Blanche, C. Deréal.

Un brigadier de la police motorisée et son futur beau-frère, un peu idiot, se lancent dans une équipée farfelue, pour récupérer des documents volés par des espions.

La projection sera suivie d'une séquence « Rions avec... » Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

22 h. 45, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Essai : « le Solennel monsieur Philippe de Champaigne » ; de P. Seban. Avec G. Herold, P. Le Rumeur, J. Bouchaud.

Réflexion sur l'art, la politique et l'idéologie, à travers l'œuvre de Philippe de Champaigne, peintre et janséniste, et à travers la mise en cinématographie de cette réflexion.

23 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma (R.), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1959), avec J. Gabin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

22 h., FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « les Kidnappers », de V. Ferguson, avec Douchka et Ph. Clay. Réalisation B. Saxel ; 21 h. (S.), Orchestre philharmonique de Radio-France, orchestre Nord-Picardie, direct. G. Amy et M. Tabachnik : « D'un espace déployé (Gilbert), avec Ch. Eda-Pierre, M. Sandrez, C. Collard, C. Charles, P. Culaz ; 21 h. 45 (S.), « Socrate » (E. Satie), avec A. Bartelloni. Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Blancquart ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau, par Georges Perec ; 23 h., De la nuit ; 23. h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de Rome... Concert par l'orchestre symphonique de la R.A.I., direction N. Antonellini, avec G. Agostini, organiste : Messe « Hodie Christus natus est », extraits (Palestrina) ; Trois motets de Gabrieli. Motets pour la Passion (Petrassi) ; « Beatus vir, psaume 111 en do majeur » (Vivaldi-Maderna) ; 22 h. 15, Cordes pincées, avec Florence Boulay ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 18 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, Jeu : Quoi de qui ? ; 21 h. 20, Documentaire : Ces années-là, de M. Droit (1950) ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange. (Peut-on sauver les grandes villes ?)

Avec la participation de MM. Claude Parent (auteur d'un ouvrage intitulé « Architecte »), Michel Ragon (pour « l'Homme et les villes »), Paul Granet (pour « Changer la ville »), Raymond Ledrut (pour « les Images de la ville » et « Sociologie urbaine »).

23 h. 20, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (Train spécial) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : le peintre Matta ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « le Vieil Homme et l'Enfant », de Cl. Berri (1966). Avec M. Simon, L. Fabiole, A. Cohen, R. Carel. (N.)

Pendant l'occupation allemande, un petit garçon juif est confié à des retraités vivant à la campagne. Il devient l'ami du « pépé », antisémite et pétainiste, qui ignore ses origines.

Débat : « Les enfants juifs de la France occupée ».

Avec la participation de MM. Gérard Israël, écrivain et auteur de « Heureux comme Dieu en France » ; du docteur Claude Lévy, auteur de « la Grande Rafle du Vel' d'Hiv' », de Claude Berri, cinéaste ; de M. Philippe Bourdrel, auteur de l' « Histoire des Juifs de France » ; de Mme Raymonde Letournel ; de M. André Dubourg, ancien inspecteur de la police sous l'occupation ; de Joseph Joffo, écrivain et auteur du « Sac de billes ».

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Improvisation sur un livre ; 19 h. 40, Tribune libre : Plate-forme pour l'année internationale de la femme ; 20 h., Les animaux chez eux : « Mexique, terre de contrastes ».

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « la Loi de la prairie », de R. Wise (1956). Avec J. Cagney, D. Rubbins, St. McNally, I. Papas.

Un éleveur du Wyoming, en lutte contre les voleurs de chevaux, fait régner sur ses terres une loi impitoyable.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, par R. Pillaudin : « les Prescriptions du professeur Léontief », avec W. Léontief, prix Nobel de Sciences économiques, et Ch.-P. Kindleberger, professeur d'économie à Harvard ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec M. Le Roux ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg : Récital de Peter Schreier, au piano G. Demus : Lieder de Mozart, Schumann ; 22 h. 30, Festival d'automne de Paris : « Acustica » (Kagel) pour sources sonores expérimentales et haut-parleurs ; 24 h., Non écrites : Cambodge ; 1 h., Plans sur plans, par Ph. Hersant.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 17 NOVEMBRE

— *M. Pierre-Louis Blanc*, directeur de l'ENA, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 h.

MARDI 18 NOVEMBRE

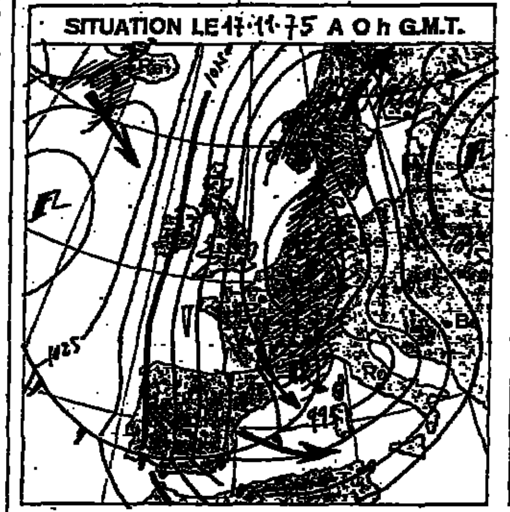
— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est l'invité de Jacques Paugam, sur France-Culture, à 12 h. 5.

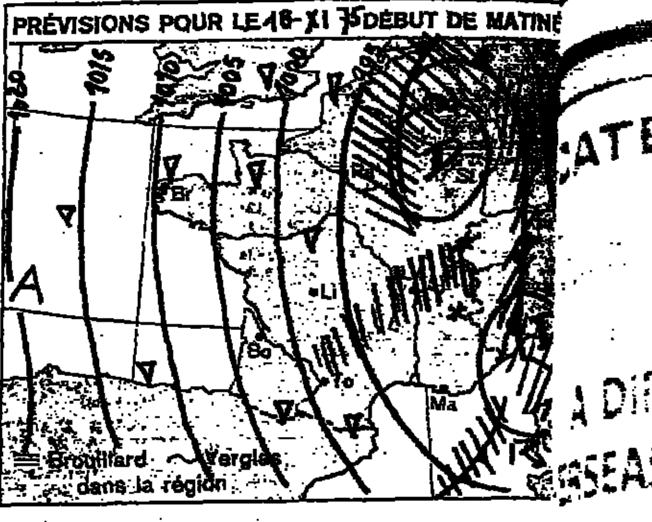
— « *Peut-on sauver les grandes villes* » est le sujet du magazine littéraire « De vive voix », sur TF 1, à 22 h. 20.

— « *Les enfants juifs de la France occupée* » est le thème du débat des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, vers 22 heures.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 novembre à 0 heure et le mardi 18 novembre à 24 heures :

La profonde zone dépressionnaire qui s'est creusée de la péninsule scandinave à la Méditerranée persistera en se comblant lentement à la latitude de la mer du Nord. Elle maintiendra sur la France un temps souvent médiocre et frais.

Mardi, de la Manche occidentale aux Pyrénées, ainsi que sur le pourtour méditerranéen, le temps sera variable avec des passages nuageux accompagnés d'averses, qui alterneront avec quelques éclaircies. Ces dernières seront plus nombreuses sur le Languedoc et la basse vallée du Rhône, tandis que le ciel sera plus chargé sur les versants nord des Pyrénées. Sur le reste de la France, le temps sera, en général, très nuageux, avec des pluies ou des averses. Les précipitations tomberont sous forme de neige en montagne aux environs de 800 mètres, et elles pourront être parfois orageuses dans le Midi.

Les vents resteront assez forts à forts, de secteur nord, de la Manche et du pas de Calais au golfe de Gascogne et à la Méditerranée ; le mistral et la tramontane souffleront.

Les températures marqueront encore une légère baisse.

Lundi 17 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 993,4 millibars, soit 745,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 16 et 12 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 6 ; P[illegible] et 5 ; Perpignan, 19 et 8 ; Ren[illegible] et 5 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tou[illegible] et 4 ; Toulouse, 15 et 5 ; Point[e-à-]Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'[étran]ger : Amsterdam, 13 et 7 d[illegible] Athènes, 15 et 12 ; Bonn, 9 [illegible] Bruxelles, 12 et 6 ; Iles Canar[ies illegible] et 18 ; Copenhague, 6 et 4 ; G[illegible] 12 et 5 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Lo[ndres] 11 et 3 ; Madrid, 20 et 5 ; Mos[cou illegible] et —7 ; New-York, 11 et 7 ; P[alma]-de-Majorque, 21 et 11 ; Rom[e illegible] et 14 ; Stockholm, 7 et 6 ; Té[illegible] 11 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 novembre 1975 :

UN DECRET

● Complétant les dispositions transitoires du décret n° 75-770 du 14 août 1975 relatif aux conditions d'accès à la profession d'huissier de justice.

UN ARRETE

● Fixant pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et pour le baccalauréat de technicien les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscription aux épreuves d'examen [illegible] session de 1976 et de la sess[ion] 1977 pour les épreuves anti[cipées] de français.

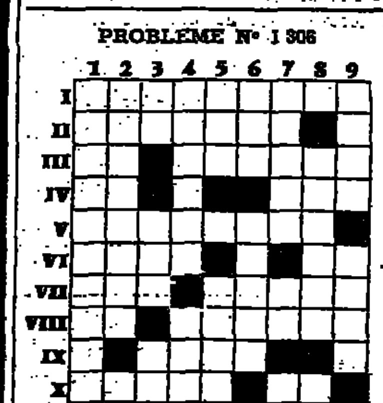
DES LISTES

● D'admissibilité aux co[ncours] externes d'entrée à l'Ecole [Na]tionale d'administration ;

● D'admission au co[ncours] de recrutement de pers[onnels] militaires féminins officie[rs de] l'armée de terre parmi les p[erson]nels militaires féminins [non] officiers de l'armée de terr[e].

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 306



HORIZONTALEMENT

I. Annonce bien souvent des sentiments distingués. — II. Semble priver les yeux de toute sensation de froideur. — III. Symbole chimique ; Qui peuvent très bien mordre. — IV. Coule en Italie (inversé) ; Sur la rose des vents. — V. Capables de détendre. — VI. Bien serrée ; Conjonction. — VII. Fin de participe ; Si on les suit, c'est par intérêt. — VIII. Localité chaldéenne ; Concises ou nombreuses. — IX. C'est là plus qu'ailleurs que le militaire trouve l'occasion de servir. — X. Toujours empressés quand ils sont petits ; Abréviation. — XI. Appareil destiné à couper, à rog[ner, à] broyer.

VERTICALEMENT

1. Sont dans le ton. — 2. D[illegible] ardemment ; Au début d'un [illegible]ment. — 3. Eventuellement o[illegible] Dans un appel au combat : A[illegible] des gens pieux. — 4. Est peu[t-être] heureuse lorsqu'on l'envoie s[ur les] roses (?) ; Met du temps [à se] déchausser. — 5. Compa[illegible] éventuel ; Ne continue pas. [illegible] Certaines préfèrent n'en [illegible] parler ; Grosses bêtes. — 7. [illegible] de mer ; Ont de profondes [illegible]nes ; Participe. — 8. Expose [aux] les courants d'air ; Divinit[é] — 9. Anneau ; Evoque l'ombr[e de] Vauban.

Solution du problème n° 1 [305]

Horizontalement

I. Murmure. — II. Avion ; [illegible] — III. Iénisséi. — IV. Cr ; S[illegible] V. Réelles. — VI. Lôt ; Eider. — VII. Auteur ; Ue. — VIII. O[illegible] Ecru. — IX. Nessus ; SS. — [X. illegible] En. — XI. Presserai.

Verticalement

1. Mail ; Laon. — 2. Uve ; R[illegible]geur. — 3. Rincettes. — 4. Mo[illegible] Erses. — 5. Uns ; Leu ; Uns. — 6. Lires. — 7. Eue ; Ed (dé) ; [illegible] — 8. Tisseurs. — 9. Fi ! ; Ré[illegible]

GUY BROUTY

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

CATERING

A well established Company with total annual sales of around 100 million Dollars in seven countries wishing to expand its activities in line with the present world economic structures

SEEKS

FOR ITS OVERSEAS DIVISION

A DIRECTOR OF OVERSEAS DEVELOPMENT

He will participate in establishing a 5 year strategic plan. He will be specially responsible for securing large contracts with important international groups. He will also be responsible for new markets outside the present sphere of operations and will seek local partners in order to set up its operations. He must be able to show evidence of having achieved succes in a similar undertaking and have held a management position of responsibility.

He should be over 35, a graduate of high ranking business school, perfectly bilingual in English and French. Knowledge of spanish would be an asset. Willing to travel and highly motivated by fast growth.

MANAGING DIRECTORS OF OVERSEAS SUBSIDIARIES

Their rôle :
to participate in establishing subsidiaries, be responsible for their development, direct their personnel, operate under a budget, give satisfaction to his clients by providing well adapted and high quality services.

IN SUM : OUR MAN ON-THE-SPOT

Aged at least 30, with a high level education, perfectly bilingual in English or Spanish and French, the ideal candidate must show evidence of personal achievement in a position of general operational responsibility (with direct responsibility for production, sales, public relations and experience in managing his team) preferably abroad.

Salary and benefits will be commensurate with the potential of the candidate, and will be graded according to achievement of results.

Applications will be treated with utmost discretion. Please send a handwritten letter, enclosing a detailed curriculum vitae, photo and salary requirements to : DORA RIBACH — Singnaustrasse 9 — 8008 ZURICH (Switzerland)

(The employees of our group are aware of this recruitment)

UNE OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE POUR UN HOMME DE CHANTIER

Nous lançons, à l'étranger, la réalisation d'un ensemble industriel de très vaste envergure : sur le site, plusieurs milliers de personnes, ingénieurs, techniciens, ouvriers, travailleront et vivront avec leur famille.

Si vous avez une expérience de chantier de plusieurs années, acquise essentiellement en expatriation, nous vous proposons d'organiser cette base-vie qui est entièrement à créer.

Votre première mission sera d'en définir les équipements collectifs (logements, restaurants, écoles, lieux de culte, etc...) et de participer à leur mise en place.

Ensuite, vous en surperviserez la gestion depuis la France.

Les très nombreux contacts et déplacements qu'impliquent ces missions nécessitent la maîtrise de la langue anglaise.

Ecrire sous No 29.307, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

UN GROUPE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL IMPLANTE DANS DE NOMBREUX PAYS

d'AFRIQUE NOIRE francophone

recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

capables de prendre, après une courte période d'adaptation, LA RESPONSABILITE DES SERVICES COMPTABLES d'une de ses vingt sociétés opérationnelles.

Les candidats devront être titulaires du D.E.C.S. et de l'un des certificats supérieurs de l'expertise ; ils devront également avoir acquis quelques années d'expérience dans cette profession.

La rémunération annuelle brute se situera entre 4.800.000 et 5.900.000 F C.F.A. suivant les pays ; il s'y ajoutera d'importants avantages annexes (logement complètement meublé et équipé, deux mois de congé par an, retraite des cadres, etc...).

Avant leur affectation outre-mer, les candidats recrutés suivront un stage de plusieurs mois dans les services centraux à Paris, pendant lequel ils recevront un salaire mensuel de 5.200 F plus une indemnité de participation aux frais de séjour s'ils sont domiciliés en province.

Envoyer C.V. détaillé n° 6012, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

A responsible post is available now with a Geneva based United Nations Organisation engaged in humanitarian aid programmes. Candidates must be fluent in French and English, preferably from a developing country, minimum âge 35, holding a university degree preferably in economics and/or public administration and possess the following qualifications : a high standard of proficiency and considerable experience in international administration and dealing with government services ; a good knowledge of international affairs and of national, budgetary policies relating to development aid ; a dynamic approach and mature judgement.
Replies will be sent only to candidates selected for interview. Applications with brief curriculum vitae should be forwarded to : Room E. 10089 United Nations, Palais des Nations 1211 Geneva 10 Switzerland.

Recherchons pour

AFRIQUE NOIRE

distribution produits chimiques

INGÉNIEUR CHIMISTE

Nécessite 3 ans minimum expérience dans la commercialisation, dynamique.
Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire ss réf. 3.021 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE GABONAISE
d'un très important groupe international, spécialisé dans la vente de
MATERIELS ET BIENS D'EQUIPEMENTS
recherche

SON CHEF COMPTABLE

Ce poste, dont la résidence est à LIBREVILLE au GABON, requiert un diplômé B.E.C.S. ou équivalent, 28 ans minimum, ayant acquis une solide expérience comptable et fiscale.

Très bonne situation de départ.

Après 5 à 10 ans, possibilité d'étudier reclassement France ou étranger dans autres sociétés du même groupe.

Adr. lettre man. et C.V. dét., s/réf. 7.847, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr

Société engineering recherche pour installation et maintenance de systèmes de télécommunication par faisceaux hertziens, techniciens de langue française, qualifiés, pouvant justifier expérience similaire.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. Lieu de travail : Algérie. Durée du contrat : 18 mois minimum. Préférence sera donnée aux candidats célibataires. Envoyer C.V. à Technology Resources, 27, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine ou téléph. : 747-50-71, poste 40.

Nous recherchons

CHEF COMPTABLE

pour FILIALE ALLEMANDE avec responsabilité des comptabilités générales, clients, bilans, etc.
Connaissances en matière d'utilisation de l'informatique. Qualités d'animation et d'ascendant sont indispensables à cette fonction de coordination.

Connaissance de l'Allemand exigée.
Résidence près de FRANCFORT

Ecrire avec C.V. et prétentions no 30.260, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

QUAKER FRANCE - MARSEILLE

C.A. ACTUELLEMENT 125 MILLIONS DE FRANCS COMMERCIALISE EN FRANCE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR CHIEN ET CHAT SOUS LA MARQUE FIDO ET DES CEREALES SOUS LA MARQUE QUAKER. NOTRE SOCIETE APPARTIENT AU GROUPE QUAKER OATS, CHICAGO. EMPLOYANT 25.000 PERSONNES, C.A. 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

Notre société est en très forte expansion et rech.

DEUX CHEFS DE PRODUITS JUNIOR

NOUS DEMANDONS :

1) Un an et demi d'expérience minimum de « Product Management », de préférence avec expérience de vente, dans importante société de produits de grande consommation.
2) Diplôme Grande Ecole Commerciale.
3) Anglais parlé et écrit couramment.

Nous offrons en contre-partie postes intéressants, dynamiques et d'avenir.

Si vous remplissez les critères ci-dessus, adressez votre C.V. directement à :
J. DAMGAARD - QUAKER FRANCE
100, avenue des Aygalades - 13014 MARSEILLE.

ande marque française lubrifiant
:herche :

Technico-Commercial

RMATION TECHNIQUE SUPERIEURE MECANIQUE.

is la dépendance immédiate du Directeur Commercial et liaison fonctionnelle avec la Direction Technique et la ection des Ventes, il aura un rôle important de contact le pénétration chez les constructeurs (V.L., P.L., T.P.,) et dans l'industrie ainsi qu'une mission d'assistance nnique auprès de l'équipe de vente et de la clientèle.

oste susceptible d'évolution. • Expérience commerciale les contacts à tous niveaux appréciée • Connaissance ans souhaitée. • La formation spécifique lubrifiant pourra assurée. • Déplacements à 30% du temps environ. ésidence petite ville du Centre.

Adresser C.V. dét., photo et prét. sous n°189 CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL, 3, bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

chefs de mission audit

GROUPE FRANÇAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL recherche CHEFS DE MISSION pour LYON, NANTES, RENNES, SOISSONS.

Responsables de missions d'audit, ils seront chargés d'animer, d'encadrer, et de former une équipe de collaborateurs.

Ils seront experts-comptables ou mémorialistes. Une expérience de quelques années dans un Cabinet Anglo-Saxon serait appréciée.

Pour tous ces postes, une possibilité d'intégration au Groupe en qualité d'Associés est proposée à terme.

Adressez C.V. et photo sous réf. HELIOS FRANCE à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS
recherche un

adjoint

pour l'un de ses

directeurs régionaux

De formation supérieure, le candidat retenu sera un homme actif et dynamique et un technicien confirmé de la Banque. Il aura le souci de la formation des hommes et le goût des relations humaines. Il sera chargé de coordonner l'action de plusieurs agences qu'il animera et développera. Lieu de travail : Nord de la France.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous référence 3221 à :
OP organisation et publicité

Importante Société d'Electronique
recherche
pour son usine de commutation téléphonique située dans la région de ROUEN

UN INGENIEUR CHEF DU SERVICE METHODES

très bonne expérience des problèmes d'organisation d'ateliers et d'établissement des temps d'opérations pour :
— assemblage mécanique de précision
— cablage sur machines semi-automatiques
— cablage d'insertion sur cartes imprimées
— anglais parlé souhaité. Réf. 3250/1

UN INGENIEUR CHEF DE LA PLATEFORME ESSAIS

— connaissance approfondie des matériels de tests et des procédures d'essais sur ensembles logiques et analogiques nécessaire;
— anglais souhaité. Réf. 3250/2

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste
à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

RÉGION OUEST-FRANCE

recherche

POUR LE STAFF DE SA SOCIÉTÉ VIE

UN JEUNE CADRE HEC - ESSEC - ESCP

- *Au sein d'une équipe jeune, il sera chargé de la planification, de la conception des tableaux de bord, des prévisions financières, budgétaires, comptables.*

  Ce poste implique dynamisme, capacités de contact et réalisme.
- *La formation complémentaire en Assurances sera dispensée par les Sociétés du Groupe.*
- *Une évolution vers des responsabilités plus grandes est envisagée à l'intérieur du Groupe.*

Adresser curriculum vitae et prétent. ss réf. 4.469,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*



MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche

CADRE d'EXPLOITATION

pour seconder le Sous-Directeur chargé des relations avec les Sociétés Scandinaves.
Quatre à cinq ans de pratique bancaire et une bonne maîtrise de l'anglais des affaires sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Adresser candidature à la
Direction du Personnel
20, rue de la Ville-l'Evêque. 75008 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PRV STE FRANCO-SUEDOISE DE MOTEURS - P R V

est une filiale commune des constructeurs automobiles

PEUGEOT, RENAULT et VOLVO,

constituée pour produire et vendre le nouveau moteur V 6.
Nos moyens de production sont installés chez la Société Française de Mécanique à DOUVRIN, à qui toutes les activités de la réalisation matérielle des opérations industrielles et administratives sont confiées.
Notre Direction Générale se trouve également à DOUVRIN.

Pour renforcer notre Direction Générale, nous cherchons

UN ADJOINT TECHNIQUE INGENIEUR

qui aura le rôle de coordination, suivi, contrôle des activités techniques, notamment dans les domaines :
- investissements,
- études «make or buy»
- analyse de valeur de fabrication
- qualité, garantie des produits livrés
- lancement de nouvelles versions de moteurs.

UN ADJOINT PROGRAMMATION

qui aura un rôle de coordination, suivi, contrôle des activités de programmation, notamment dans les domaines :
- programme de livraison de moteurs et de pièces détachées
- programme de production
- situation stock produits finis et livraisons.

Ces postes à vocation internationale (y compris voyages à l'étranger) conviennent à des cadres de 30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience en production mécanique, ayant des qualités particulières d'adaptation et de diplomatie.

Anglais courant impératif.

Toute candidature avec curriculum vitae doit être adressée à SOCIETE FRANCO-SUEDOISE DE MOTEURS - PRV, Direction Générale - B.P. 8 - DOUVRIN 62138 HAISNES.

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE

recherche

UN INGÉNIEUR-SOUDEUR

de haut niveau pour supervision travaux de soudage dans secteur nucléaire.
Son activité s'exercera en usine et sur chantiers France Métropolitaine.
Expérience confirmée indispensable.
Résidence NORD de la France.

UN TECHNICIEN-SOUDEUR

Niveau B.T.S. ou de formation professionnelle équivalente, ayant bonne connaissance de la pratique de la soudure à l'arc et automatique des aciers, carbone et inoxydable.
Résidence NORD de la France.

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

pour usine chaudronnerie - tuyauterie.
Résidence NORD de la France.

Adresser candidatures avec C.V., référ. détaillées sous n° 44.232 B - Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

GRENOBLE (Isère) - 170.000 habitants
recherche

Secrétaire Général Adjoint

pour seconder Secrétaire Général

Il aura notamment la responsabilité du Secteur Financier ou éventuellement de la Gestion du Personnel et des Affaires Juridiques.

Le candidat devra être titulaire de l'un des diplômes suivants :

— Maîtrise - Licence en Droit ou Sciences Economiques d'Institut d'Etudes Politiques
ou être fonctionnaire d'une Collectivité Locale dans les conditions prévues par le Statut.

Il ne devrait pas avoir moins de 30 ans (sauf dérogations statutaires).

Il devrait avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

Rémunération correspondant à la grille statutaire brute (695.1000).
Traitement minimum annuel : 60.000 F.

Adresser candidature avec curriculum vitae à : M. le Maire de GRENOBLE, 11, boulevard Jean-Pain, 38021 GRENOBLE CEDEX, avant le 30 novembre 1975.

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
RECHERCHE SON FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous voulons un « battant » avec notions sérieuses de GESTION, MARKETING, IMPORT - EXPORT.
ANGLAIS/ALLEMAND COURANT.
Première mission : implanter des filiales.
Env. C.V. et prét., numéro 7.694, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

ingénieurs

SEP
SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche ingénieurs expérimentés, Arts et Métiers ou équivalent pour assurer la conduite de gros bancs d'essais de fusées.

Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence 138 à S.E.P., Service du Personnel, BP 802 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

Société fabriquant des produits de consommation durables dans le domaine de l'éclairage
(C.A. 60 millions)
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche SON

CHEF DES VENTES

30 ans minimum, formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO.), avec de préférence une expérience de quelques années comme responsable d'animateurs des ventes.
Il sera chargé pour la France de l'animation des hommes produits, des réseaux de représentants et participera au développement des canaux de distribution existants.

Lieu de travail : VAL-DE-LOIRE - SOLOGNE. Déplacements fréquents. Perspectives intéressantes pour candidat à fort potentiel.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 29.460, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
Il sera répondu à toutes les demandes, qui seront traitées confidentiellement.

ENTREPRISE BATIMENT - T.P.
(C.A. : 700 millions de francs effectif : 5.000 personnes)
appartenant à un important Groupe industriel, recherche pour sa succursale de

LILLE

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Les candidats, âgés au minimum de 28 ans, devront avoir une formation supérieure (Droit, Sciences économiques, Institut Construction et Habitat ou équivalent) complétée par une expérience de plusieurs années acquise dans la profession, si possible dans un service Marchés ou Contentieux.

Possibilités d'évolution au sein de la Société.
Envoyer C.V., photo et prétent., sous réf. 3.212, à :

organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

CONSTRUCTEUR D'ÉQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
C.A. 15 millions en expansion à l'exportation, recherche pour son usine de
LYON

ingénieur électronicien

possédant une bonne expérience du Bureau d'Etudes en construction électronique industrielle. Il devra étudier et développer de nouvelles fabrications.

Poste autonome et évolutif.
Réponse assurée.

Ecrire Service E, 32 rue Barrême 69006 LYON

Cabinet Gatier

BANQUE en forte expansion
recherche pour son Agence de METZ

DIRECTEUR

30 ans minimum

ayant de préférence une formation supérieure, une bonne formation bancaire et possédant une expérience confirmée des crédits à la clientèle commerciale et industrielle.

Cette fonction requiert le sens des contacts à tous les niveaux et le goût du travail en équipe.

Env. C.V. et prétent. financières au No 7.710 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

COOPERATIVE AGRICOLE POLYVALENTE
Pays de Loire
recherche

UN « ENTRAINEUR »

chargé de l'encadrement

de 80 VENDEURS

Son âge (30 ans minimum), sa formation (agro commerciale supérieure), une expérience réussie d'animation d'un réseau de vente, seront des critères essentiels du choix d'un candidat et du niveau de rémunération.

Adresser C.V., photo et prétentions à : C.C.A.O.F. « Les Gandinais », 35510 CESSON-SEVIGNE, sous n° 408.

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
recherche

JEUNE INGÉNIEUR (E.C.P., E.T.P.)

Son goût pour la REALISATION, son dynamisme autant que ses compétences techniques lui permettront de s'intégrer à une Entreprise réputée pour son organisation et la qualité de ses prestations.

Basé sur le NORD-OUEST, il prend rapidement des responsabilités : G.O., Coordination, Gestion.

Envoyer C.V., photo + prétentions, à : ROUET, numéro 299, HAVAS, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-SEINE, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE privé
recherche pour sa Direction Régionale de LYON un

cadre exploitant,

CLASSE VI ou VII
âge minimum souhaité 30 ans, ayant exercé des responsabilités de directeur ou de sous-directeur d'agence dans une banque de dépôts.

Le candidat devra associer à des qualités de dynamisme commercial le sens du risque et une aptitude aux relations humaines.

Il aura pour mission d'assister le directeur dans la réalisation des objectifs et le contrôle de la gestion de la direction régionale.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 1566 à
plein emploi 10 rue du mail paris 2e

Très importante Société Industrielle produisant matériel électro-mécanique en grande série. 1700 personnes

COTE ATLANTIQUE

ingénieurs débutants

(ou presque)

ECP - A et M - ENSM - ENT

Chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production pendant un an, ils seront ensuite chargés de responsabilités opérationnelles ou de commandement.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 687

65, avenue de Wagram 75017 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FILIALE INFORMATIQUE D'UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE, installée dans la région Rhône-Alpes de longue date, nous sommes équipés d'un HB 6000 : nous cherchons pour faire face à notre développement :

un ingénieur commercial

à Lyon. réf. 275 LM
Il démarre la commercialisation de télétraitement et d'applications sophistiquées dans la région Rhône-Alpes. Une solide connaissance des matériels est indispensable, une expérience commerciale chez un constructeur est très souhaitée.

à Saint-Étienne réf. 290 LM
à Grenoble réf. 316 LM
possédant de solides connaissances en informatique de gestion. Ces postes conviennent à des informaticiens désireux d'évoluer vers une carrière commerciale ou à des diplômés d'une ESC ayant l'expérience de la vente de services aux PME.
Ecrire à Mme G. DILL, ss réf. correspondante Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

---

directeur administratif et financier

Rouen 80 000 +
Pour faire face à une expansion régulière, une entreprise régionale, leader dans sa branche, recherche son Directeur Administratif et Financier. Ce poste largement autonome, à responsabilités croissantes est rattaché directement au P.D.G. Le candidat aura plus de 33 ans, une formation supérieure (H.E.C., ESSEC, Sup. de Co.), titulaire du D.E.C.S., ou autre, ayant acquis 4/5 ans d'expérience probante comme chef comptable au sein d'une entreprise performante.
Pour recevoir une notice détaillée, m'écrire rapidement

ALEXANDRE LAMBERT PSYCHOLOGUE
464, rue des Canadiens - 76230 BOIS GUILLAUME

Importante Société de matières plastiques à l'échelon européen,
recherche
pour son siège social situé en Normandie

DIRECTEUR COMMERCIAL

Poste pour candidat de haut niveau. Son activit[é] porterait sur le lancement et la promotion d[e] nouveaux produits, le contrôle des circuits d[e] distribution et l'animation des réseaux de vente.

Adresser demande manuscrite sous référence 1 90[0] à M. CABOUR, 204, bd Saint-Germain, 75007

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS ROUTIERS

pour développement activités internationales,
recherche
pour LE MANS

UN CHEF D'AGENCE

Ce poste conviendrait à un jeune cadre du métier connaissant parfaitement anglais ou allemand, désireux de s'intégrer dans une équipe dynamique. Adr. : C.V., photo, prétentions à : Régie Presse n° 78.439 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Directeur financier d'une P.M.E., petite localité limite : Limousin - Charente - Poitou

recherche SA

COLLABORATRICE

Poste de haut niveau NECESSITANT :
— Une parfaite maîtrise de toutes les techniques de secrétariat (sténo indispensable)
— De très solides connaiss. comptables
— Le goût de l'organisation et l'esprit d'initiative.

LA REMUNERAT. ANNUELLE, EN RAPPORT AVEC LES EXIGENCES DU POSTE ET L'EXPERIENCE, NE SERA PAS INFERIEURE A 40.000 F.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référ. 188, à C.P.T. CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, boul. René-Levasseur, 72000 LE MANS

Importante Sté de distribution produits alimentaires intégrée ds groupe internat. recherche JEUNES E.S.C. ou similaire à un poste à responsabilité. Au sein de la direction commerciale et animateur d'un réseau de vendeurs. Relations avec les succursales.
En plus de qualité gestionnaire, les candidats devront posséder des aptitudes au commandement et un goût marqué pour la vente ou même une expérience dans ce domaine.
Adresser C.V. et photo à n° 298 SNP-HAVAS ROUEN.

Pour promouvoir et anim[er] complexe commercial impo[rtant] ds le Sud-Est. Nous rech[erchons]

CHEF DE PUBLICIT[É]

Animateur fin négociateur, du travail en équipe, co[nnais]sant technique d'animatio[n] promotion et de publicité, rapidement. Ecr. avec C.V. photo au n° 145.558 M. RE[GIE] PRESSE, 85 bis, rue Réau[mur] PARIS-2e, qui tr. Discrét. a[ssurée] retour des dossiers assu[ré].

URGENT
Agence strasbourgeoise d'U[rba]nisme, paysage, écologie

PAYSAGISTE

ayant expérience
— grand paysagiste (concep[tion] et chantier).
— impact et intégration pa[y]sagère grands équipements.

Ecrire avec C.V. à ARGANS EQUIPEMENT 16, rue du Canal-de-la-Mar[ne] 67300 SCHILTIGHEIM.

URGENT - Région NORD
Société d'Ingénierie
Effectif : 250 - Filiale d'un groupe industriel
recherche
pour son bureau d'études

PROJETEUR-ELECTRICIEN

ayant l'expérience des distributions moyenne et basse tensions, des équipements électriques d'installations, des asservissements, des automatismes.

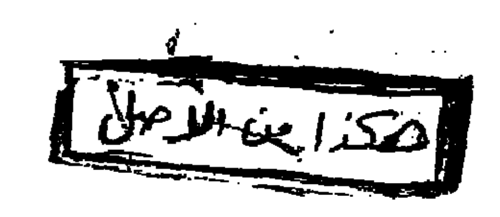
Il serait appelé à travailler sur des projets industriels importants, pour la France et l'Etranger, mettant en œuvre des techniques diverses et évoluées.
Responsable d'une équipe de dessinateurs.

Ecr. n° 44.181 B. - Bleu - 17, r. Lebel 94 Vincennes, qui transm.

ORGANISATION prof. offre à

DIRECTEUR PERS. ou INGENIEUR METH.

post. intér. pr CADRE confirm. Conn. prob. gest. du personnel sur plans technique et humain. A pourv. dépt AISNE. Ecr. av. C.V., ph., prét., à serv. ATIMT 36, av. Wagram, 75017 Paris.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE
SOCIETE INDUSTRIELLE
DE TELECOMMUNICATIONS

banlieue Sud Ouest

recherche

INGENIEUR POSITION II

formation E.S.E. ou équivalent

possédant 2 ou 3 années d'expérience en temps réel

Il sera responsable de l'analyse et de la programmation de systèmes temps réel en langage assembleur sur mini-calculateurs.

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

formation D.U.T. ou équivalent

possédant au moins 2 années d'expérience sur mini-calculateurs

Dans un premier temps, sous la responsabilité directe du chef de produit, il sera chargé de l'étude, de la rédaction et des essais des programmes. Par la suite, il pourra être responsable du logiciel du produit étudié.

Expérience souhaitée en assembleur et en temps réel.

Envoyer C.V. et prétentions à No 28891, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



HAY FRANCE

CONSEILLERS DE DIRECTION
recherche pour PARIS

JEUNES CONSULTANTS

intégrés à des équipes multidisciplinaires dans le développement et la gestion des hommes et des organisations.

Age minimum 27 ans, de formation supérieure (HEC, ISA, INSEAD, MBA), les candidats auront :
— une expérience réussie de 2 à 3 ans (gestion, personnel, formation, organisation) :
— un excellent contact et des qualités d'animateur ;
— de grandes facultés d'adaptation ;
— un fort potentiel de développement ;
— une excellente pratique de la langue anglaise est requise.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
Mlle Vauloup - HAY FRANCE,
37, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

RECHERCHE

chefs d'application

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (maîtrise informatique ou niveau équivalent) et avoir une expérience concrète Temps réel et bases de données.

- Participation avec le Chef d'Opération à la conception du système,
- Management d'une équipe de 5 à 10 personnes (analystes et programmeurs).

Ces postes supposent des détachements en province de longue durée.

Ecrire avec CV, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel, 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris.

plein emploi

Société Française des Téléphones
ERICSSON

Débutant ou presque, mais déjà sûr de vous et à l'aise dans vos contacts, vous êtes persuadé de présenter les aptitudes nécessaires pour réussir dans une branche commerciale.
Ingénieur diplômé en Electronique (ESE, INSA, ENSI, ISEN, IDN...), vous avez complété votre formation technique par une initiation à la gestion (à moins que de formation commerciale, vous ne soyez disposé à acquérir les connaissances techniques indispensables pour réussir) et souhaitez faire une carrière d'

Ingénieur Commercial

Notre service central de vente à Levallois vous chargera, après formation, de négocier la vente d'installations téléphoniques.

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions sous référence 9.514 au Service Psychologie Industrielle, 36, boulevard de Finlande, 92700 COLOMBES.

Senior Management Consultant

Arthur D. Little, société internationale spécialisée dans l'étude des problèmes de développement industriel (1650 personnes, CA 70 millions de $), recrute pour sa filiale française plusieurs senior consultants.

PROFIL :
- Age : 35 ans minimum.
- Formation : scientifique (X, Centrale, MIT, etc.) et formation supérieure en management (MBA, INSEAD ou équivalent).
- Expérience professionnelle : - pratique des affaires internationales confirmée par une carrière réussie ; - une dizaine d'années d'expérience partagée entre l'industrie et le consulting.
- Langues étrangères : excellente connaissance de l'anglais, autres langues étrangères appréciées.
- Références : les candidats devront avoir des références de premier plan, tant pour leur capacité de négociation à un niveau élevé que pour l'animation d'équipes de spécialistes internationaux.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront être adressées avec curriculum détaillé au Directeur du Personnel, ADL-France. Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant rigoureusement au profil décrit.



Arthur D Little
90, Champs Elysées - 75008 PARIS

négoce bois et matériaux

Notre Société filiale de Groupes Pétroliers est implantée sur l'ensemble de la France. Déjà importante, 1 200 personnes pour un C.A. de 900 Millions, elle poursuit sa croissance et diversifie ses activités.

C'est une équipe dynamique dont la moyenne d'âge est de 30 ans qui a pris en charge les actions de diversification. Elle souhaite s'enrichir d'une compétence dans le domaine du NEGOCE DES BOIS ET MATERIAUX.

L'homme que nous cherchons connaît bien cette branche, il possède une solide formation, il a le goût des problèmes de gestion et le sens des négociations, Mais surtout il aime le terrain.

Basé à Paris, il assurera l'animation commerciale, l'exploitation et la gestion de plusieurs agences de négoce situées en Province. Il créera de nouvelles implantations, lancera des produits nouveaux...

Le poste est à pourvoir dès janvier 1976.

Nous avons confié aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP le soin de réunir les candidatures. Ecrivez-leur sous réf. 158/M.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - 92420 Vaucresson
14, bd Dugommier - 13001 Marseille

Une société distribuant des produits semi-industriels de grande consommation à travers un réseau de grossistes et installateurs, crée le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

Placé sous l'autorité immédiate du Directeur Général, il animera une équipe d'une quarantaine de personnes, dont 3 inspecteurs et 20 représentants.

Pour réussir à ce poste, il est indispensable
— de prouver une réussite dans des fonctions analogues.
— de posséder une expérience approfondie de la distribution par des canaux grossistes et installateurs, acquise dans la plomberie, le sanitaire ou l'électricité (ou des domaines voisins).

Enfin nous accorderons la plus grande importance aux qualités humaines.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, rémunération recherchée) à PUBLIPRESS (Service ECAU, M.410) 31, Bd. Bonne Nouvelle 75002 Paris (qui transmettra)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour région parisienne

Jeune contrôleur de gestion

niveau ingénieur ou cadre administratif ayant bonne connaissance de la comptabilité

connaissances en anglais nécessaires

Envoyer candidature, C.V, ss le n° 29.935, à Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE

recherche pour sa succursale parisienne

Analyste Crédit

— Formation universitaire (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po., etc.) ;
— bilingue français-anglais ;
— expérience bancaire appréciée mais non indispensable

Ce poste présente des perspectives de carrière intéressantes dans un groupe bancaire international en plein développement.

Envoyer C.V détaillé et photo sous référ. 3.167 à

organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE
DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche

4 acheteurs référenceurs

(Epicerie, Liquide, Entretien, Biscuiterie)

L'acheteur-référenceur est, avant tout, un homme passionné par les produits (fabrication, prix de revient, emballage, présentation...). Il est capable de déterminer le vrai prix d'un produit. Maîtrisant plusieurs méthodes d'achat, il sait les utiliser à bon escient.

Ces postes nécessitent :
- une formation de base type grande école commerciale (HEC, ESCP, ESSEC...),
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, de préférence chez un ou plusieurs fabricants en tant que responsable commercial,
- de résider dans la région parisienne et d'accepter des déplacements courts et fréquents en France métropolitaine.

Vous trouverez chez nous :
- un travail passionnant : vous serez le vrai chef de plus de 300 produits, que vous aurez sélectionnés ou fait fabriquer,
- un poste parmi les plus importants du groupe,
- une rémunération à la hauteur de vos responsabilités,
- une entreprise performante qui a progressé de plus de 30% chacune des 7 dernières années (chiffre d'affaires actuel de 3 milliards de francs),
- la garantie de votre réussite professionnelle : vos prédécesseurs sont promus, c'est la raison de cette annonce.

Si vous vous sentez assez de talent pour rejoindre notre équipe, adressez un c.v. manuscrit avec photo et votre niveau actuel de rémunération, sous réf. 46.493, à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Un des plus importants
CABINETS DE BREVETS
de la Place de Paris
recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

diplômé grande école : Centrale, Mines, Sup. Aéro, Arts et Mét.

DESIREUX D'ORIENTER SA CARRIERE EN PROPRIETE INDUSTRIELLE.

Le poste, fondé sur une collaboration étroite avec la recherche de pointe appliquée à l'industrie, implique un goût marqué pour l'investissement scientifique.

Niveau d'action international. Une bonne connaissance de l'allemand est indispensable.

Adr. lettre manusc. C.V. dét., prétent. sous référence 1311 à Cabinet SERGE BAILLY, 40, avenue Hoche, 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE
ENTREPRISES
Entreprise générale d'ensembles industriels
Tour GAN, CEDEX 13.
92082 PARIS - LA DEFENSE,
recherche

COMPTABLE

DEUXIEME ECHELON

Chargé de la facturation, du calcul des révisions de prix, de la centralisation et du suivi des comptes clients.

Cinq années d'expérience sont nécessaires. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Env. C.V., photo et prétent. au Service du personnel, réf. 412.

Entreprise d'importation
BAGNOLET, recherche

FME COMPTABLE

diplômée jusqu'au bilan, dactylo, notions anglais de préférence. Salaires à débattre. Ecr. avec C.V. détaillé et prét. s/réf. 1.209 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEIL
à vocation internationale
cherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(réf. EP 3)

Diplômés Grandes Ecoles, minim. 2 ans expérience : génie civil, mécanique des sols, fondations.
Langue anglaise. Résidence Paris avec possibilité missions de courte durée Outre-Mer.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

(réf. EP 4)

Diplômés Grandes Ecoles, 5 à 8 ans d'expérience : études d'aménagements hydrauliques.
Anglais courant. Résidence Paris avec possibilité missions de courte durée Outre-Mer.

INGÉNIEURS RÉSIDENTS

Diplômés Grandes Ecoles, minim. 32 ans, dont 5 ans études et travaux ouvrages maritimes.
Anglais courant.
— Résidence Riyadh pour liaison avec ministères et chantiers (réf. ER 5)
— Résidence chantiers mer Rouge pour supervision travaux reconnaissances et sondages en mer (réf. ER 6)

A tous ces candidats, nous offrons la possibilité d'une carrière variée au sein d'un Groupe implanté dans plus de 20 pays étrangers.

PROFILS

Adresser C.V. manuscrit et photo.
CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler,
75116 - PARIS.

forum

Esfom-Jeanneret-Rabourdin

MOULES METALLIQUES et OUTILLAGES de PRESSES
recherche pour prendre la

Direction Commerciale

de son ORGANISATION COMMUNE de VENTE à PARIS

Ingénieur Arts & Métiers
ou équivalent, 30 ans minimum.

Après une expérience technico-commerciale de quelques années, il aura pris la responsabilité de la Direction Commerciale d'un Département dans le domaine de la MECANIQUE GENERALE.
Il sera chargé de proposer une Politique Générale Commerciale (— Analyse du Marché, Politique Produits, détermination des cibles prioritaires... —) et de la mettre en oeuvre à travers un réseau de Représentants à compléter (— Formation, Animation, quadrillage de territoire... —)
Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1069 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

CGI Compagnie Générale d'Informatique

OFFRE CARRIÈRE D'INFORMATICIEN

à jeunes gens titulaires de

MAITRISE D'INFORMATIQUE
M I A G

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC)

Envoyer C.V. + photo à Mme JAMET - C.G.I.
84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

Pour renforcer nos structures dans des perspectives d'avenir, nous recherchons

E.S.C.P. - H.E.C. - E.S.S.E.C.

EN DÉBUT DE CARRIÈRE
(ou équivalent)
avec orientation commerciale ou administrative.

Les candidats doivent avoir la volonté de faire carrière dans une Société industrielle de moyenne importance, mais en développement et leader dans sa branche (8 filiales à l'étranger) et l'ambition d'accéder à moyen terme aux responsabilités de direction.

L'Anglais courant est indispensable.
La connaissance de l'Allemand serait appréciée.
Lieu de travail : PARIS 18e

Adr. CV manus. photo et prét. à N° 11024
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Sté de Service et Conseil en Informatique

recherche pour son
DÉPARTEMENT CALCUL DE STRUCTURES

INGENIEUR

expérimenté dans les méthodes de
CALCUL PAR ÉLÉMENTS FINIS

Le poste comporte des aspects techniques (assistance, études d'engineering) et commerciaux (ventes de programmes et d'études)

Formation Grande Ecole indispensable.
Université américaine appréciée.
Expérience 2 ans minimum.

Envoyer C.V. sous n° 29.934 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIETE DE PERSONNEL INTERIMAIRE
Plus de 20 années d'existence recherche - pour centre de Paris - son

directeur commercial

Le Candidat -Homme ou Femme- 30ans minimum aura des aptitudes commerciales très prononcées, un sens développé du suivi des affaires une grande disponibilité.
Sa mission consistera à développer la clientèle existante par ses démarches personnelles.
Son expérience, soit :
— vente de services,
— gestion de personnel (ancien chef du personnel par exemple),
— vente d'assurances Groupe.
La rémunération sera de 75.000 à 95.000F /annuel

Adr. CV, photo, salaire actuel au CABINET CLAUDE VITET 2 r. Marengo Paris 1e -260.71.28

Importante Société de Transformation de papiers en pleine expansion
recherche
pour son Siège Social situé à Paris

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ (Homme)

placé sous l'autorité directe de notre Directeur Financier

Le candidat devra :
— être âgé de 30 ans minimum ;
— avoir une parfaite maîtrise des opérations comptables et des connaissances fiscales sanctionnée par une expérience professionnelle de 10 ans ;
— être du niveau D.E.C.S. ou B.P. (ancien régime).

La rémunération offerte est intéressante et les perspectives d'évolution doivent permettre à un candidat de valeur de devenir l'adjoint de notre Directeur Financier.

Les candidats intéressés et ne redoutant pas une sélection sévère voudront bien adresser leur C.V. avec photo et prétentions, sous le n° 44.386 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Organisme National Professionnel de Formation d'Adultes et d'Apprentis
recrute pour sa Délégation parisienne

CADRE RESPONSABLE DE LA FORMATION

● La mission couvre :
1) La formation continue des adultes ouvriers, employés et cadres de la profession : animation et suivi des formateurs, programmes, relations avec les entreprises, gestion de la délégation.
2) La formation des apprentis, avec notamment la création d'un établissement de formation destiné à recevoir 250 élèves.

● Profil souhaité :
Age 30 ans minimum. Formation supérieure facultés et écoles ingénieurs avec expérience réelle de l'entreprise, de la relation paritaire et de la négociation. Esprit ouvert apte à participer ultérieurement à des tâches d'intérêt national.

Adr. C.V. détaillé avec souhaits de rémunérat. M. J. GENEVAY, L.P.A., 11, sq. Jasmin, 75016 Paris.

---

transport international PARIS

Nous sommes un Groupe français spécialisé dans le transport international, largement implanté à l'étranger (20 filiales).

Pour faire face à notre développement, nous recherchons pour PARIS UN FUTUR CHEF DE GROUPE ayant au moins 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle dans la branche, acquise chez un transitaire ou un armateur.

Il sera responsable d'un courant d'affaires spécifique pour lequel une excellente connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est nécessaire.

Le salaire de début sera fonction de l'expérience antérieure du candidat.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 302 M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

Important Groupe Financier
recherche

SPÉCIALISTE DE LA BANQUE

(SERVICE ENGAGEMENT OU MARKETING)
35 ans minimum. Formation supérieure pour poste d'ADJOINT AU RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

Poste pour PARIS avec déplacements province. Esprit marketing, d'équipe et homme de contact.

Envoyer C.V., photo à n° 4.481, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

US Department Stores

seeking for its Paris Office
buyer for Home
Furnishing/Houseware/Chinaware/Food and Wine.
Market research, price negotiation with manufacturers, communications and reports with store merchants.
Previous experience of similar position in a buying office or a store required.
Excellent opportunity for ambitious young man/woman 25 years old minimum.
Please send curriculum vitae to n° 7.696, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

GROHE

Si nous avons fait progresser la technologie de la robinetterie sanitaire dans le monde entier, c'est parce que notre technicité ne reste pas enfermée en laboratoire ou en bureau d'étude. Elle est en contact permanent avec le terrain grâce notamment à l'action de chaque

ingenieur produit ou technicien supérieur 65.000+

Adjoint au chef de produit - ligne robinetterie - vous l'assistez au niveau de la connaissance du marché (évolution des techniques, nouveaux produits, concurrence...) de l'information technique interne et externe, et de missions particulières (liaisons avec services Développement, avec CSTB, analyse des litiges, organisation de l'assistance technique, étude de prix de revient etc...). Vous êtes aussi à l'aise avec un Directeur de Marketing, un plombier et un fabricant concurrent. Vous parlez allemand et/ou anglais. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. A/6854 à Mme Greff.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

***Très importante société industrielle* (5.000 personnes)**
recherche pour
siège social à PARIS :

CHEF SERVICE JURIDIQUE

L'intéressé, âgé de 38 ans au moins, devra avoir acquis, dans une société de même importance et à un poste similaire, une expérience confirmée sur les problèmes suivants : contrats commerciaux (France, étranger), G.I.E., droit des sociétés, contentieux général, brevets-marques, gestion patrimoine immobilier.

Le poste est important, en liaison avec la Direction Générale, et bien rémunéré.

La société est française, ancienne et stable.

Ecrire avec C.V., photo (ret.) et prét., n° 29.924, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMPAGNIE DES VERNIS VALENTINE
LEADER DANS LA BRANCHE PEINTURE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR DÉPARTEMENT CARROSSERIE
(FORMATION CHIMISTE SOUHAITÉE)

— Définition nouveaux produits.
— Contrôle des teintes et produits.
— Gestion et diffusion d'un ensemble de services à la clientèle : formulation, application. etc.

Labo proche banlieue Nord-Ouest Paris. Déplacements assez fréquents.

Adresser C.V. avec photo VALENTINE, 185, av. des Grésillons. — 92332 GENNEVILLIERS.

Important fabricant de matériel pour le bâtiment, recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Adjoint de Direction

Nous souhaitons chez ce cadre :
— une formation technique ou secondaire ;
— 2 ans d'expérience commerciale acquise dans le matériel électrique ;
— une expérience ou forte aptitude à l'animation des représentants ;
— 25 ans minimum.
Nous lui proposons :

Ecrire sous le n° 1.903 à M. CABOUR, 204, boulevard Saint-Germain. — PARIS (7e).

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES AMÉNAGEMENT URBAIN
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

MÊME DÉBUTANT
pour ETUDES D'INFRASTRUCTURES URBAINES
Implantation EST région parisienne.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 29.780 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
recherche

RESPONSABLE EXPORTATION

Ce poste de Chef de Service sera confié à une personne de 27 ans minimum, ayant un diplôme d'études supérieures de commerce. et au moins deux années d'expérience exportation. Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. détaillé avec photo. N° 145.839, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Office Public Municipal d'HLM de Suresnes recherche d'urgence un REDACTEUR Contractuel Service Comptabilité - Bac exig. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Directeur de l'Office d'H.L.M. de Suresnes 15, rue Ledru-Rollin 92150 SURESNES

Fédération de Commerçants en gros recherche pour Poste Secrétaire Administratif Cadre ayant connaissances juridiques de base et goût pour Direction syndicale en vue seconder délégué général pour information et conseils aux adhérents. C.V. et prétent. au n° T 078.496 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Banque privée, quartier Opéra JEUNE ANALYSTE PROGRAMMEUR Diplômé IUT Informatique ou équivalent. Ecr. C.V. et prét., no 26.936, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE (LA COURNEUVE) recherche pour Montages Dépannages Matériel Technologie avancée

JEUNE ELECTRONICIEN Diplômé BTS - Electronique Dég. Oblig. milit., ayant qques années pratique dépannage circuits logiques intégrés et MOS, capable de s'adapter à optique et petite mécanique de précision. Format. complémentaire assurée. Déplacements en France. Sem. : 5 jours. Avant. sociaux. Ecr. av. C.V. détaillé, photo et prét. sous no 44.639 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes. qui transm.

CONCESSIONNAIRE MERCEDES-BENZ P.L. REGION PARIS, recherche VENDEUR CONFIRME AVEC REFERENCES Tél. M. FIELDER : 726-60-15.

---

contrôle comptable

65.000 - 75.000 F

Une importante société de distribution recherche un jeune HEC, ESSEC, SUP de CO, possédant une première expérience d'Audit, de cabinet d'expertise comptable ou de service comptable d'entreprise pour l'intégrer à l'équipe chargée du contrôle de la comptabilité de la société et des filiales.
Ce poste implique de fréquents déplacements en province.
Envoyer CV, photo, prétentions sous référence 3204 à :

OP organisation et publicité

CADRES INGÉNIEURS TECHNICIENS

Immédiatement disponibles dans les secteurs : Mécanique, Métallurgie, Sidérurgie, Chimie, Pétrole, Industries Alimentaires.

Nous organisons :

STAGE DE TROIS MOIS (rémunéré)

prévoyant :
— une préparation intensive au départ,
— un perfectionnement en langues,
— la transmission d'un « savoir-faire »,
— la connaissance des marchés extérieurs,
— les conditions de vie à l'étranger.

CANDIDATURES A ADRESSER AVEC C.V.
I.F.C.E./S.I.F.O.P.
B.P. 70 - 59640 DUNKERQUE
Téléphone : 16 (20) 66-81-19
66-19-65

GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES rech. COLLABORATEURS ASSOCIES pour son

CABINET D'INGENIEURS-CONSEILS EN DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

DEUX COMPTABLES

PARIS - BORDEAUX

MISSION : ASSISTANCE
— auprès des Sociétés du GROUPE.
— auprès des Sociétés industrielles et commerciales constituant leur clientèle.

Profil de chaque candidat (e) : D.E.C.S. ou B.T.S. confirmé par 3 à 5 années d'expérience.

● Demande manuscrite + C.V. + photo.
● Rémunération actuelle + prétentions.
● Date exacte de disponibilité.
● Moyens d'investissements à

DEVELOPMENT CONSULTANT
74, rue G.-Bonnac, 33000 BORDEAUX

RESPONSABLE DES PROBLÈMES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Paris - 100.000 +

est recherché par une importante société de vente en gros de fournitures auto-industries.

La direction souhaite s'adjoindre un collaborateur de formation supérieure, 35 ans minimum.

Une expérience réelle de la fonction est nécessaire. Une personnalité dynamique sera appréciée.

Adresser C.V. man. à n° 7.713, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Société de Services Montparnasse
recherche

EMPLOYÉ (E) ADMINISTRATIF (VE)

pour création et suivi dossiers clients relance téléphonique et courrier, expérience professionnelle et notions comptabilité requises. Dactylographie nécessaire. Rémunération proposée 2.200 × 13.

Ecrire avec C.V. sous n° 182 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

PROMOTEUR IMMOBILIER

recherche pour PARIS

H.E.C., SUP. DE CO., E.S.S.E.C., minimum 3 ans d'expérience professionnelle. Ce jeune cadre traitera les dossiers de toutes les opérations sur PARIS, il en assurera la préparation et le suivi.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous ref. 1.901 à M. CABOUR, 204, bd Saint-Germain, PARIS (7e).

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

IMPORTANT FABRICANT
de matériel d'assainissement
recherche pour son usine
Ingénieur diplômé et expérimenté en électromécanique
Poste en région parisienne (30 km Est)
Rémunération élevée

Envoyer curriculum vitae sous référence 1.902 à : M. CABOUR, 204, bd Saint-Germain. — PARIS-7e.

Urg. Bon sal., ch. Employée mais., log., nourr., préf. parl. esp., pr banl. ouest. 970-22-81.

SOCIETE FRANÇAISE (niveau européen) leader de sa branche dans l'industrie du jouet

recherche pour son SIEGE DE PARIS

RESPONSABLE ADMINISTRATION SERVICE EXPORT

Diplômé ECOLE DE COMMERCE. Anglais indispensable, si possible trilingue allemand. Expérience 5 ans minimum dans poste similaire.

Envoyer C.V. et prétentions n° 30.091, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Regroupement d'associations recherche DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER chargé de gérer Personnel (60), d'établir et analyser comptes - Organiser services généraux. Fortement motivé secteur social. Sal. annuel : 60.000 F. Env. C.V. man., ss no 44.908 B BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

EXTENSION 21 AGENCE DE PROMOTION DES VENTES ET COMMUNICATION recherche un collaborateur capable d'assister les responsables de l'Agence dans la conception et la réalisation des campagnes promotionnelles. Une expérience en agence comme assistant ou chef de promotion serait appréciée. Téléphoner pr prendre R.-V. à : Patricia Bertoni (255-78-70)

IMPORTANT GROUPE FRANC
DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour ses services opérationnels paris

3 attachés commerciaux

responsables d'un chiffre d'affaire, devant Directeur des Ventes.
ILS ONT POUR TACHE :
- la prospection et le suivi de clientèle
- l'élaboration et la rédaction d'études de g
- la négociation de contrats de se
Formation supérieure commerciale, tech ou gestion.
Première expérience de la vente e
Salaire non inférieur à 55.000F./an.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 2 CONTESSE PUBLICITE — 20, avenue de l' 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm

---

Vos études universitaires, MIAGE o 3e cycle de gestion à Dauphine, alliées une première expérience professionnel de deux ans, font de vous un inform ticien de gestion; nous cherchons un

analyste

Vous pratiquez couramment le PL1/O nous disposons d'un 370-168/OS-VS Vous souhaitez accéder à l'analyse fonctio nelle en conservant un « visage humain » la fonction; petite équipe nous sommes traitons de a à z d'applications variées gestion.
Mais vous hésitez car craignez de limiter vot horizon à terme ; rassurez-vous, nous app tenons à un grand groupe industriel insta en proche banlieue ouest.
Pourquoi pas vous ? Alors écrivez à J. THI ss réf. 2975 LM. Carrières de l'Informatiq

ALEXANDRE TIC S.A
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELL

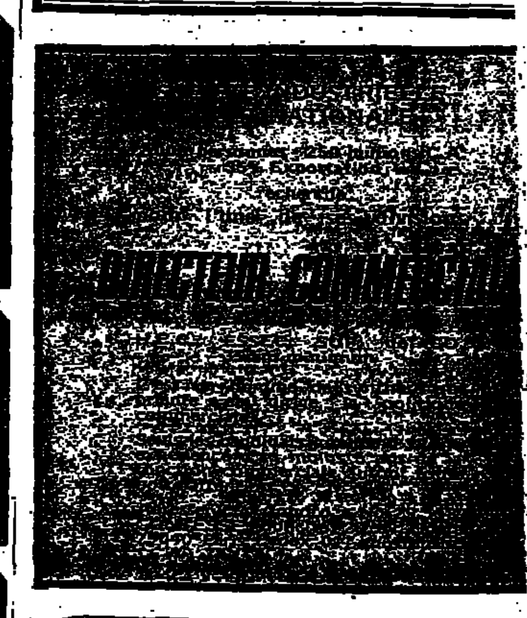
ENTREPRISE FRANCAISE DE TRAVAUX PUB
recherche pour son Service Financier à Paris
le Responsable

COMPTABILITE/FACTURATION DEPARTEMENT ETRANGER

Dans le cadre des activités internationales d groupe (proche du milliard de Francs) il ser chargé de contrôler l'exploitation des compta bilités de la société et des filiales étrangère
Il sera responsable de la facturation Client ou interne du groupe.
Ce poste conviendrait particulièrement à u jeune diplômé d'une grande école : HEC, ESSEC SUP de CO. ayant acquis une expérience de quelques années dans des fonctions similaires au niveau international.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Les dossiers de candidature (CV + lettre man.) seront traités confidentiellement s/réf. 313 A pa

claude debray conseil
29, rue Robert Lindet - 75015 Paris

sextant/aviso



Marque de luxe parfumerie cosmétiques distribution internationale
recherche

ENQUÊTRICE

EXPÉRIMENTÉE

● 25 ans minimum ● Capable effectuer synthèses et études ● Diplôme psychologie ou équivalent ● Connaissance parfaite de l'anglais indispensable, langue supplémentaire souhait. ● Libre de voyager.

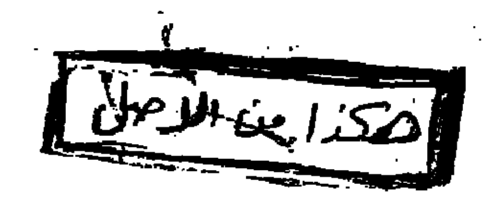
Ecrire C.V. + photo à n° 14.457 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur 75002 - PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ORGANISATION SIEGE PARIS GROUPANT 3.000 PERSONNES DE QUALIFICATION ELEVEE
recherche

CONSEILLER SOCIAL de haut niveau

Le candidat retenu aura des références portant sur plusieurs années d'activité dans la même branche.

Discrétion assurée
Ecrire à OGEP, 209, rue de l'Université (7e), qui tr.



offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
...che banlieue NORD-EST PARIS recherche

AIDE-PUBLICITAIRE

...me de préférence, ayant ...prit d'initiative et bonne culture générale.
Quelques déplacements à prévoir.

... C.V. et prét., nº 30.264, ...esse Publicité, 20, avenue ...l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

INFORMATIS
INGENIEURS
...auront la responsabilité ...projets en temps réels sur Mitra 15 - T. 387-95-80

GROUPEMENT DE ...MAGASINS POPULAIRES
recherche
...ur son siège administratif à Paris (9e)

CHEF DE GROUPE
...MPTABILITE GENERALE
... Expérience indispensable.
...T.S. Comptabilité exigé.
... avec C.V., photo et prét. ...º 1.352, Publicités Réunies, ...bd Voltaire - 75011 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE ETUDES ET REALISATIONS
recherche

INGENIEUR DIPLOME
GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT
...ant formation économique
pour étude et projets industriels

...candidats doivent :
...osséder une expérience ...ontrôlable de 10 années min. ...n études industrielles ...t/ou économiques,
...arler couramment l'anglais ...t si possible l'espagnol,
...re de nationalité française.

...U DE TRAVAIL :
Banlieue SUD PARIS
... candidats pourront faire des séjours prolongés à l'étranger.

... C.V. détaillé et prétent. ...º 29.717, Contesse Publicité, ...av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

...s sommes une Société fran... de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTERE

...Capables après un STAGE REMUNERE
...teindre en quelques mois UN SALAIRE
...000 à 6.000 F MENSUELS

...leur offrons :
...e formation complète,
...e activité prenante,
...plan de carrière précis.

...vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
...vez avec C.V. et photo à ...1.356, Publicités Réunies, ...bd Voltaire, 75011 Paris, q.t.

...référence sera donnée à ...dats ayant fait :
...OIT de bonnes études,
...OIT la preuve de leur ...personnalité.

Recherchons

INGENIEUR
30 ans minimum
Très dynamique
...r créer réseau commercial.
...référence sera accordée ...candidat ayant bonnes connaissances en :
...chanique Automobile et en Problèmes de Montage
...crire avec C.V. détaillé ...inet d'Etudes R. MARTIN 12, rue Lecointre 92310 SEVRES

...eprise T.P. en pleine ex...nsion à l'étranger cherche

1) 1 INGENIEUR-MECANICIEN
...t quelques années d'expér. ...triel, entretien, rechange, ...ur siège BOULOGNE (92)

2) 1 INGENIEUR
...t quelques années d'expér. ...tier pr poste INGENIEUR MATERIEL AU ZAIRE
... avec C.V. et photo, S.G.R., ... de Sèvres (92) Boulogne.

ORGANISME AEROSPATIAL
recherche pour son Siège Parisien

UN INGENIEUR
...r participer à la défi...on et à la coordination ...programmes de télécommunications
...liaison avec de nombreux organismes nationaux et internationaux.

...candidat retenu sera ...rmé de Grande Ecole, ...nt acquis une bonne ...périence en systèmes ...télécommunications, engineering ...entuellement en marketing.
...érience des négociations esprit de synthèse nécessaires.

...équents déplacements ...France et à l'étranger à prévoir.

...C.V., nº 30.029, Contesse P., ... Opéra, Paris-1er, qui tr.

...Pierrefitte-sur-Seine 93380 ...e pour classes de neige de ...nvier et Février/Mars

5 ANIMATEURS ASSISTANTS (TES) SANITAIRES

...er C.V. et candidatures à M. le Maire, ...ie de Pierrefitte 93380.

...PORTANTE AGENCE DE PUBLICITE
(Est parisien)
spécialisée ... la publicité directe
recherche

...EF DE PUBLICITE CONFIRME (E)

...t :
...ns d'expérience de la ...cité, minimum ;
...bonne connaissance de ...V.P.C. (souhaitée, mais indispensable).
...dresser C.V., photo ...étentions, à : L.P.A., ... rue d'Aubervilliers, 75019 PARIS.

LINCOLN
recherche

2 ATTACHÉS DE DIRECTION

pr assur. le suivi de son réseau de grossistes en PROVINCE. Ils se verront confier des sect. corresp. à envir. 20 départem. leur mission consistera à représenter la sté au vrai sens du terme auprès d'interlocuteurs de haut niveau. Il est souhait. que les candidats connais. la distrib. des prod. ELECTRO-MENAGER ou radio-TV, ou simil. en particulier par le canal de gross. distributeurs.
Rémunér. ANN. fixe 60.000 F + primes sur résultats + indemn. de déplacement.

Env. C.V. détaillé et photo à : LINCOLN, Direction Personnel, 14, r. J.-BINGEN, 75017 PARIS.

COMPAGNIE CONTINENTALE EDISON
7, rue Ampère - 91302 MASSY
recrute

AGENTS TECHNIQUES
Connaissant la T.V., niveau B.T.S. ou F.P.A. pour dépannages en atelier et extérieur.
Horaire flexible - 13e mois
Tél. pr r.-vs : 920-84-72, p. 569.

STE PRESTATAIRE DE SERVICE
recherche

CADRE
Responsable de

L'ORGANISATION COMMERCIALE
en FRANCE et à L'EXPORT.

Capable de définir une politique commerciale, de diriger et de contrôler sa mise en œuvre et ses résultats.

Age minimum : 30 ans
— Anglais nécessaire.
— Rémunération en fonction expérience et capacités.

Ecrire C.V. + photo nº 3.002 L T P 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS CEDEX 02

KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN (93)
recherche

2 ELECTRO-MECANICIENS
CAP min. bonne connaissance en électronique pour réparation appareils professionn. complexes. Connaissance de l'anglais lu appréciée.
Se présenter

GROUPE D'ASSURANCES
recherche pour direction commerciale Vie

2 COLLABORATEURS (TRICES)
1) Etudes générales dossiers commerc. et juridiques, analyses de statistiques.

Documentation avec participation à la formation.

Diplôme jurid. ou économ. néc. Formation assurance non exigée.

Envoi C.V. et photo à JESSE, 9, rue de Prony, 75017 PARIS.

KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN (93)
recherche
pour réparation et mise au point de matériel complexe

SPECIALISTES
EN HORLOGERIE OU EN PETITE MECANIQUE
ayant de bonnes connaissances en électronique et en anglais lu.
Se présenter

STEIN INDUSTRIE
Z.I. VELIZY-VILLACOUBLAY (78) recherche

2 INGENIEURS POSITION II
A.M. ou équivalent.

Chargés :
— Du contrôle des fournisseurs et des sous-traitants ;
— De l'établissement des plans d'inspection.
Les candidats devront :
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais ;
- Justifier de quelques années d'expérience dans le contrôle de la chaudronnerie ;
- Avoir le goût et le sens des contacts.

Les postes nécessiteront des voyages hebdomadaires tant en France qu'à l'étranger.

Ne pas téléphoner mais envoyer C.V. et prétent. au Service du personnel, B.P. 74, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, sous nº 1.405.

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITE
en pleine expansion
recherche pour son département « Vente par correspondance »

RESPONSABLE FICHIER
Homme ou femme

Excellentes connaissances :
— Des divers aspects de la personnalisation des lettres à l'ordinateur ;
— De la publicité appliquée aux messages ;
— Des fichiers existants sur le marché (son rôle sera d'en négocier la location ou de les échanger avec nos propres listes d'adresses).
- Il devra assurer la gestion de nos listes de clients et prospects.

Le candidat doit posséder un excellent contact humain et être bien introduit dans le monde de la V.P.C.

Adresser C.V. et photo à L.P.A., 64, rue d'Aubervilliers, 75019 PARIS.

KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN (93)
recherche

1 ELECTROMECANICIEN
Niv. format. BTS, méthodique et bon esprit d'équipe.
Hor. 2 X 8 pendant la période de formation au dépannage, ensuite journée régulière.
Se présenter

B.N.E.P. recherche pour son département Electronique

INGENIEUR et ATP
Connaissances Radar
2 ans expérience minimum.
Se présenter ou tél. : 101-103, av. du Gl-Leclerc, Paris (14e) (galerie marchande - 589-80-77.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE de PEINTURE et REVETEMENT BATIMENT, cherche pour son département

REVETEMENTS MURAUX

UN CADRE COMMERCIAL

ayant expérience des problèmes du second œuvre pour visiter architectes, B.E.T., décorateurs, etc.
Vendre aux grossistes et entrepreneurs.
Basé à Paris avec de très fréquents déplacements en Province.
Une solide formation technique lui sera donnée.

Envoyer C.V. manuscrit à : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 57.949.

S. F. I. M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN
POSITION II

Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine analogique industriel est indispensable.

Adresser C. V. et prétentions au Service du personnel, B.P. nº 74, 91301 MASSY.

Importante Société d'Expertise Comptable intervenant dans le domaine de l'Audit et des Etudes financières, recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

de préfér. 1 année d'expérience.
Formation : HEC - ESCP - IEP ou licence DROIT.
D.E.C.S. souhaité.
Connaissance anglais ou allemand indispensable.
Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliées au sens du travail en équipe.
Ecrire avec C.V. au nº 29.738, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, qui tr.

SOCIETE DE PRESSE
13, avenue de l'Opéra
recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales,

REDACTEUR (H. ou F.)
Solide formation universitaire indispensable, complétée par expérience dans secteur public ou Cabinet ministériel.
Adresser C.V. à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75000 Paris.

secrétaires

Secrétaires

Sté PONT-NEUILLY DEFENSE recherche

SECRETAIRE
Adjointe de direction.
Expérimentée. Niveau universitaire, anglais-allemand.

SECRETAIRE-ADMINISTRATIVE
3 ans d'expérience.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions AUDIPHA 87, rue d'Alsace, 92403 COURBEVOIE. Tél. : 333-33-16/40-96.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
proximité LA DEFENSE
recherche :

SECRETAIRE
parfaitement BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

Horaire hebdo : 41 h./5 jours.
Avant. sociaux, rest. entreprise

Ecrire avec C.V. et photo à nº 30.066, CONTESSE pub. 20, av. Opéra, Paris, qui tr.

URGT STE INTERNATIONALE
recherche

SECRETAIRE
- Parfaitement trilingue Français-Anglais-Russe (dactylographie 3 langues)
Lieu de travail CANNES.
Envoyer C.V. + photo récente + prétentions à : CASACRUS INTERNATION. SA BP 174, 06404 CANNES Cedex.

Société commerciale produits chimiques Mº GEORGE-V
recherche :

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

Sténodactylo française et anglaise indispensable.
25 ans minimum pour travaux variés : courrier, télex, téléphone, réception, nécessitant initiative et responsabilités.

40 heures en 5 jours

Tél. pour rend.-vous : 293-55-03, ou écrire sous référence 2.373 :
SEREP 82, boul. Malesherbes PARIS (8e)

Sténos et dactylos

IMPORTANTE SOCIETE
Proxim. métro Pont-de-Levallois recherche pour sa Direction Commerciale

SECRETAIRE-STENODACTYLO
Ayant quelques années d'expérience. Connaissance allemand souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions à nº 30.070, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaires de direction

DIRECTION FINANCIERE
très importante société quartier SAINT-LAZARE
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
Formation B.T.S. ou équival.
Parfaite sténodactylo.
Habituée à tenir à jour les dossiers et à préparer les documents nécess. aux réunions.

Horaire flexible 42 h. 30 en 5 j.
Restaurant d'entreprise.
Avantages sociaux.
Ecr. avec C.V. man. en indiq. réf., prét. et date disponibilité à nº 30.001, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE
Proxim. métro Pont-de-Levallois
recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION
Haut niveau
bilingue français-allemand.
Bonnes connaissances d'anglais souhaitées.
Env. pr., C.V. nº 30.075 Contesse pub., 20, av. Opéra, 1er, qui tr.

PRONUPTIA
recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
pour direction générale, 30 ans min., expérim. pour assister et organiser service commercial.
Connaissance de l'anglais souhait. Disponible rapidement.
Tél. : 858-90-05, PRONUPTIA 2, rue Navoiseau 93 Montreuil métro Croix-de-Chavaux.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours :
Exploitation
Gestion-Analyse-GAP 2

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 9e, 874-95-69
94, r. Saint-Lazare, 9e, 874-56-63.

capitaux ou proposit. comm.

VOUS ÊTES RESPONSABLE
d'une société industrielle ou commerciale

VOS OBJECTIFS :
- RENTABILISER vos services Commerciaux - Administratifs - Techniques.
- MAXIMISER VOS PROFITS

DEVELOPMENT CONSULTANT
Cabinet d'Ingénieurs-Conseils en Développement d'Entreprises

PEUT VOUS ASSISTER POUR REALISER CES OBJECTIFS

DEVELOPMENT CONSULTANT
met à votre disposition :
— SES MOYENS TECHNIQUES,
— éventuellement, DES MOYENS FINANCIERS.

DEVELOPMENT CONSULTANT
74, rue G.-Bonnac, 33000 BORDEAUX.
Tél. (56) 44-92-11.

Raison retraite prochaine, recherche partenaire commercial pour me succéder dans affaire équipements automobiles en belle expansion.
Diverses solutions possibles à débattre après examen sérieux et échange des conceptions en présence.
Tél. GASPERIS 607-98-27.

Rue de Paradis - Sté dispose atelier, bureaux, 150 ou 300 m2. Personnel bilingue. Etudierait ttes propositions. Ecr. s/nº 27.003
J R P 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui tr.

traductions

Demande

Traducteur expérimenté franc. angl., all., esp., portug., tech. médicale, commerciale, pub. Tél. 9-11 h. 224-00-51. Ecrire Sprecher, 10, r. Degas, Paris-16e

J. H., 35 a., germaniste (facultatif dépl. univers.) ferait travaux traduction.
Ecr. Nº 7.689 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions — occasions

A VENDRE
cause installation informatique,
2 machines électroniques de gestion
LOGABAX 3 200
et un ordinateur de bureau
LOGABAX 4 100
en très bon état.
S'adresser à :
MUTUELLE CHIRURGICALE SAVOYARDE
9, rue du Commandant-Perceval, 73000 CHAMBERY
Tél. : (79) 34-13-91.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent.
203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

cours et leçons

Jne enseign. sup. donne cours part. MATH. ts nivx. ODE. 08-94

J. H., 3e cycle don. cours math. second + 1re ann. tt facultés. 566-03-53 av. 10 h., apr. 22 hres.

ANGLAIS, Mrs. THOMPSON Dipl. OXFORD. Tél. : 633-17-16.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

STUDIO PRESSE et PUBLICITE très exp. ch. à s'intég. ds entr. nat. ou intern. pr. ttes édit. pub. Journal d'Entreprise. Ecrire : Nº 25.062 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, q. tr.

représent. offre — représent. offre

SNL DICTIONNAIRES
"Le ROBERT"
dans le cadre de sa politique de développement, pour étoffer son réseau de vente, recrute

représentants (tes)
PARIS — PROVINCE
Vente directe aux clientèles : Enseignement et Collectivités
Age : *25 ans minimum*
Expérience de la vente par courtage souhaitée - Voiture indispensable.
Rémunération : *fixe 2250 F mensuels + commissions*
Envoyer C.V. manuscrit et photo jusqu'au 21 Novembre à :
Monsieur C. POULAIN SNL Dictionnaires «Le ROBERT»
107 Avenue Parmentier 75011 PARIS

Sté déjà introduite ameublement, décoration, miroiteries, rech. VRP exclusif, dynamique pour secteur Nord et Est, références à Société Guénot, 5, rue de La Plaine, 94430 Chennevières.

FABRICANT ARTICLES P.L.V.
ENSEIGNES, PRÉSENTOIRS, MIROITERIE
recherche
REPRESENTANT
A LA COMMISSION
PENOUEL, 7, rue Guénot, PARIS (11e) - 805-45-17.

représent. demande

Jeune Tunisien résidant à Tunis, très introduit auprès hôteliers et agents voyage cherche poste REPRESENTANT (pour visite et animation clientèle) auprès d'agence Tour Operator. Ecrire : Nº 1.347, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

animaux

Arrivage scottish, yorkshire, cairn, canich. toy, cockers, teckels, boxeers. 184, av. Italie.

sports loisirs

ALPA 1000
Emmène enfants de 6 à 16 ans à la montagne. Noël, Février, Pâques, et adultes tte l'année.
Tél. : 880-97-37.

autos-vente

A vendre 2 CV 6 année 1974. Tél. heures bureau : 464-04-42.

AMIENS. Part. vd très belle Alfa-Roméo, 72, 68.000 km. Px 10.500 F. (Argus — 16 %). T. h. b. (22) 92-05-81. Soir (22) 94-51-25

demandes d'emploi — demandes d'emploi

Jeune exécutive market., 3 a. exp. M.B.A. (U.S.A.), angl. crt, all., ital, esp. bns pratiques, ch. sit. intéres., motivante dans Cie int.basée Paris. Lib. déc., actuel. ds impte sté conseils commerc. Pr inform. compl. et C.V. dét., écr. nº 7.707, « le Monde » Pub.; 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., capac., lic., D.E.S. droit public (mémoire sur amélioral. habitat), travailleur, spéc. urban., ch. situat., lib. imméd. B. Martin, « le Mollarout » A2, rue Brossolette, 13130 Aix-en-Pr.

Agent hospitalier, 6 ans de référence, cherche emploi, de préférence soins, hôpital ou clinique même nuit, Paris ou proche banlieue. Barbet : 458-07-24 de 8 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

CADRE II - 42 ANS
Organisation et Gestion P.M.E. (mécanique générale)
expér. organisation : méthodes, ordonn./lancem., gestion stocks, ss-trait., complété par formation IFOCOP en méth. mod. de gest. (budg., contrôle budg., prix de rev. prévis., gest. financ.), rech. poste à responsabilités P.M.E., préférence rég. parisienne. Ecr. nº 7.706, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, H., 38 a., spécial. transp. internat. douane, export-import, aviation, expér. U.S.A.-France, tril. franç., angl., suéd., cherche poste responsabil., libre de suite. Tél. : 959-58-19 (soir), ou écrire, nº 078.463 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 49 ans, professeur universitaire, journaliste, expér. internationale, parl. et écriv. très bien français, anglais, allemand et espagnol, nationalité allemande, habitant Paris cherche poste stable ou temporaire RELATIONS PUBLIQUES, etc. Ecr. nº 794, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre compt., 28 a., tit. BTS, 10 a. expér., étud. ttes propos. poste à respons., rég. aquit., méditerranéenne ou Afriq. fr. Ecr. nº 7.699, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 a., bne prés., ch. pour sam. ou dim. à tenir mag., agce immob. ou galerie. - 878-76-37.

J. F., 23 a., secrét. de direction, tril. (angl., all.), dact. et sténo ds les 3 langues, sér. références, cherche poste responsab. Ecr. nº 786, « le Monde » Publicité, 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. sténodact., 44 a., tr. sér. référ., trav. soigné, cherche un employeur sac. déléguer, préférence Défense ou proche. Ecrire nº 26.837, à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

JEUNE MENSA
Expérience : ADJOINT DE DIRECTION P.M.E.
Atouts : Dynamique - Travailleur « Sens des Affaires »
Recherche : Situation en Rapport Paris ou Province
Ecr. nº 776, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE DIPLOMABLE Etud. ttes prop. maquettes, etc. Ecr. nº 7.688, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme cherche poste à responsabilité, bonnes connaissances : import-export (système OBBO), sérieuses références. Quartier Montparnasse. Tél. : 325-59-22.

SECRETAIRE DIRECT., 45 a., parfaitem. trilingue : allemand, italien, sens responsabilité, capable de seconder efficacement un chef d'entreprise, cherche poste assistante direction ou similaire, libre début 76, position cadre : 3.600 F X 13. Ecrire, nº 27.592, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 27 a., lic. Sc. Eco, DECS, angl., allem. cour., 3 a. d'expér. dir. fin. gde banq. priv., étud. ttes propos. admin., gest. fin., pour région Rhône-Alpes. Ecr., nº 749, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., financier export, 6 a. expér. ds l'industr., rech. poste respons. fin. export, étude/mise au point contr., cont. ext. Coface banq., etc, prétent. 5.000 X 13. Ecr. nº 708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Educateur, 26 a., marié, 1 enft, étud. ttes propos. concern. resp. S.M.J.F.J.T., équip. soc.-éduc., expér. et formation confirmées. Ecr. nº 7.682, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

B.T.S. CHIMIE IND., 28 ANS, 4 ans expér. prof., angl., franc., ital., rompu problèmes polytechn., cherche poste responsab. prod. labor., bureau études. Paris ou région parisienne. Libre immédiatement. 3.500 F X 13. Ecr. nº 778, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FONCTION PERSONNEL
(FORMATION RECRUTEMENT)
Hme 27 ans, ESC, lic. et maîtr. de sociologie (axée sur la format. permanente), stage au sein du serv. formation d'un grd magasin paris. Stage longue durée (7 mois) au sein du Service Recrutement d'un Bureau d'Etudes à vocat. internat., rech. poste Paris ou Province ds service du personnel d'une unité de production ou au siège d'une Société.
Ecr. sous réf. 110/101, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

De retour U.S.A. après un an à la STANFORD UNIVERSITY
JEUNE INGENIEUR
23 ans
- Centrale Paris 1974
- Licence Sciences Eco (Gestion)
- M.S. Recherche Opérationnelle (1975)

recherche situation de démarrage et d'avenir, préférence :
RECHERCHE OPÉRATIONNELLE
ÉTUDES ÉCONOMIQUES, GESTION
en particulier en position consultant ou dans grande entreprise industrielle.
Prière convoquer sous numéro 175 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SPÉCIALISTE MARKETING
ESSEC, 35 ans, homme de contact diplomate, esprit groupe, négociateur haut niveau.
— Particulièrement expérimenté en secteur service, loisirs, produits nouveaux.
— Apte à négocier en Français, Anglais, Italien, Arabe oral pour :
- Prévoir, organiser, contrôler vos activités en France et à l'Etranger ;
- Recruter, former, motiver votre réseau ;
- Proposer, promouvoir, gérer des politiques de développement.

Ec. nº 25576 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 2e.

DIRECTION DU PERSONNEL - CONSEIL
— Recrutement personnel administratif et V.R.P., législation du travail et du commerce, gestion prévisionnelle des effectifs, de la formation, des plans de carrière. Relations avec syndicats.
— Organisation dans cabinet conseil, gestion informatique, analyse diagnostique d'entreprise.
43 ans, formation supérieure.
Etudierais toutes propositions Société région PARIS
Ecrire nº 25.257 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

COLLABORATEUR DIRECTION GENERALE, 38 ans libre rapidement
Ayant dirigé P.M.E. sous aspects administratifs, comptables, financiers, prix de revient, statistiques, gestion des stocks, organisation commerciale et fabrication. Références sérieuses et contrôlables, cherche poste
ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE PME
Tél. : 386-02-13, soit écrire M. Neuenschwander, 16, rue J.-Ph.-Rameau, 94440 SANTENY.

J.H. 26 ans recherche POSTE
DIRECTION COMMERCIALE ou STATUT V.R.P.
Formation supérieure.
Dégagé des obligations militaires.
Références dans Service Achat et Service du Personnel.
Libre immédiatement.
Ecrire à PUBLICITE 2001, 8, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS - Référence A J, qui transmettra.

INGÉNIEUR, 40 ans
Formation A.M. + I.C.G. - Expérience organisation, gestion production entreprises moyennes
recherche
Situation stable société industrielle ou cabinet conseil.
Ecrire nº 7.885, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE CIAL, 25 ans, langues étrangères et russe, expérience export, industrie, étudie toutes propositions pour situation stable. M. A. Cosme, 12, avenue du Château - 78620 L'Etang-la-Ville.

J. F. JAPONAISE, 31 a., dipl. univ., tril., sténodact., angl., fr., 4 a. expér. édit., cherche poste assur., liais. franco-japon. Ecr. nº 790, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., dég. O.M., dipl. E.S.C., ch. poste ds départem. Cial ou Ets banc. — 847-26-99.

26 ans, J. H., maîtrise de philo, anglais, référ. sér., Assistant metteur en scène et direct. de product. cinéma, cherche emploi avec possibil. voyag. étranger. Téléphone : 722-99-10.

Femme, 40 a cherche travail secrétariat à mi-temps ou dactylo à domicile. 580-58-47, matin.

DOCTEUR EN GEOGRAPHIE
Géo urbaine, économiq., industrielle, population. H. 33 a., nat. franç. PARF. TRIL. : ALLEM.-ESPAGN., 5 ans séjour et rech. en R.F.A. (dom. actuel), ch. sit. (à Paris ou banl.) de chargé d'étud. (ét. du milieu, aménag., documentat., etc.). Etudie ttes propposit. Libre rapid. Ecrire à Joachim Pascual 5 Cologne 1, Sachsenring 57, R.F.A.

Conducteur travaux
Bâtiment Formation Eyrolles (E.T.P.) Libéré O. M., ch. emploi région indifférente. Libre de suite. Ecr. M. Patrice Kuntz, 29, allée des Mimosas « La Californie », 83320 CARQUEIRANNE.

Hme, 33 a., célibat., nationalité italienne, parlant français,
Ethnologue-Journaliste
plus. voy. d'ét. et journalist. en Afrique, 4 a. journal. ds rev. de sociol. des pays du tiers-monde, disp. voy., lib. imméd., ét. ttes prop. Ec. Bruno Maffeis, 20010 S. Pietro all'Olmo Milano, Italia

CRÉATEUR GRAPHISTE LIBERAL. SPEC. DESIGN DE
SIGLES ET MARQUES
M. GAGGIONE, 2, allée Nungesser-et-Coli, Chevilly-Larue 94150 RUNGIS.

H.E.C. Option AGRO-ALIM.
25 a., libéré O.M., expérience études économiq. et financ. secteur agro-alim., ch. situation en rapport., préfér. Région S.-E. Havas Avignon 2.157.

JURISTE FISCALISTE
J. H., 25 a., dég. O.M., prép. Thèse Doctorat d'Etat (dt. fiscal) étudierait toutes proposit. Libre immédiatem. Ecrire : R. VIELLE, 1, rue P.-Langevin, 64000 PAU.

POUR AFRIQUE
ou D.O.M. et T.O.M.
CADRE SUPERIEUR
32 ans, E.S.C. organisat. et administrat. dans ventes comptabil. gale. Longue expér. Afrique Noire. Etudie toutes propositions. Ec. Nº T 078425 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 25 a., major école comm., exp. distribut., gestion ciale en mag. popul., cash and carry, force de vte, ch. poste service mark. ou ciaux, étud. ttes prop. Fr./étr. 772-28-55, p. 205, H. de B.

Secrétaire direction, 23 ans, études B.T.S., 1 an expér. bât., ch. pl. stab. et aven. T. : 883-26-27.

J. F., document. expér., angl., dactylo, ch. emploi intéressant. Ecr. nº 801, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fiscaliste, lic. dr., ENSET, exp. cab., sté multin., ch. empl. cab. jur., fisc., d'exp. compt. d'audit. Ecr. nº 802, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RUSSE - ANGLAIS
J. F., 26 ans, parfaite trilingue, niveau doctorat, 3 a. expérience, cherche place 1/2 - 3/4 de temps. Ecr. nº 800, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, 22 ans, franç., ch. emploi dans une banque relation clientèle, 4 ans d'expérience. Ecr. nº 6.089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SPECIALISTE ETUDES MARKETING INDUSTRIEL
propose son expérience à entreprise industrielle ou cabinet, spécialisé éventuellement en conseil. Ecrire nº 4.361, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

TRADUCT. FRANÇ.-ARABE
Ingén. étudiant, maître ès Sc., effectuer. tt trav. traduct. franç.-arabe ds le dom. techn. ou éco. Attalah, 24, rue Hautpoul (19e).

Assist. à l'univ., 28 a., dipl. IEP et lic. en dr., 1 a. univ. améric., lib. O.M., 2 a. exp. ens. et rel. publ., ch. empl. à tps part., pos. envis. pl. tps si offre intéress. Ecr. nº 773, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur en chirurgie dentaire, 29 ans, libéré O.M., cherche une situation dans un laboratoire. BAUDRILLART, 55, rue Rennequin, 75017 Paris.

Chargé d'études, 31 a., diplôme étud. supér., 6 a. expér., 2 a. bur. d'étude, 4 a. publicité pratique, quantitatif et qualitatif. - Anglais courant, recherche une situation, de préférence chez un annonceur. Ecrire nº T 78.421 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

E.S.C., 5 a. expér. prof., rech. poste en conseil en management. Ecr. nº T 078.362 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

LOUVRE - RIVOLI
2 PIECES. Haute décoration, grand confort. — 343-97-15.

16e - ELEGANT DUPLEX
78 M2. GD SEJOUR + CHBRE. CACHET EXCEPTION., TEL 430.000 F. — 704-88-18.

INVESTISSEURS
RUE DE FLANDRE
Secteur en pleine expansion. Bel immeuble. Rénovation exceptionnelle. Asc., vide-ordures, interphone. STUDIOS, 2 PIECES.
GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS (2e). 073-15-51 - 073-80-23.

PLACT de 88.000 F
2 P.+dép. (33 m2) à rénov. 3e ét. s/verd. R. Lantiez-17e. Wag. 40-92

EXCEPTIONNEL
Près de la Trinité, dans cadre unique d'hôtels et jardins classés, l'ancien H.P. de Talma, splendide architecture restaurée, divisé en quelques appartem. de caractère, dont trois avec grand jardin privé.
Prestige - Calme absolu - Soleil.
Visite du mardi au jeudi, 14 h. 30/16 h. 30 et sur rend.-vs 9, rue de la Tour-des-Dames, PARIS (9e). — Renseignements 874-19-72, à défaut 624-80-15.

7e - EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m2 dans immeuble classé
JARDIN 1.000 m2
Appart. de gardiens + garage. FRANK ARTHUR, 924-07-69.

20e Imm. récent, dernier étage Calme. Séjour + 3 chbr. Bns. cab. toil., tél. TERRASSES. 57 m2. 370.000 F. — 366-19-35.

RUE DE L'ECHIQUIER Imm. RENOVE 100 %
STUDIOS tout confort, avec TELEPHONE - PLACEMENT
A partir 65.000 F. - 343-97-23.

SEGONDI S.A. - 874-08-45
16e Dans belle résidence Imm. tt cft. Grand 4 p., cuis., office, salle de bains. Parfait état. 110 m2 + chbre de serv. + parking. Px intéressant. Visite mardi, de 14 à 17 h. : 127, AV. DE VERSAILLES.

RANELAGH, récent, living, 3 chambres + chbre serv., parkg, ét. élevé, verdure. Visite mardi 14-17 h., 69, bd Beauséjour.

CHPS-ELYSEES SOMPT. 390 m2
JARDIN PRIVE - Services

AV. G.-MANDEL (même) SPLEND.
300 m2 à rénov. + appart. serv. JARD. PRIVE. Gar. 2.200.000 F.

PRES **FOCH** PROFESSION LIBERALE
310 m2, 2 portes principales. 3 serv. Park. 1.650.000 F. Renseignements : 727-58-82.

Face ILE SAINT-LOUIS
VUE IMPRENAB. S/SEINE
Plein SUD **DUPLEX 120 m2**
Liv., boiseries + chbr., 2 bains. Serv. Parking - Exclusivité FRANK ARTHUR - 924-07-69.

3e PROXIM. PL. DES VOSGES
Occupés - 2 pièces - Cuisine, entrée, w.-c.
Tél. : 924-56-91, P. 26.

53, RUE LA FONTAINE
16e CHARMANT PETIT IMM. S/JARD. Reste :
1) 3 APPARTS SPACIEUX 4 P. 112 m2 + BALC.
2) APPT 3 P. + TERRASSE 20 m2. 7e étage
Livrable immédiatement
Visite appt modèle, 14-19 h. Pierre BAHON - 225-46-82.

GAMBETTA Imm. rénové découpé en STUDIOS tt cft, entièrement loués pour rentabilité. Loyers libres - Excellent placement - Livraison immédiate Prix : à partir de 75.000 F. Propriétaire et bureau de vente sur place, de 11 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche : 88, rue PELLEPORT - 636-52-80

WAGRAM Imm. P.d.T. Séjour dble. 2 ch., bs, cuis. W.-C. 90 m2. 340.000. 742-38-73.

MADELEINE - 3 PCES
Cuis., sal. de bains. 522-62-14.

COURCELLES. Immeuble pierre de taille, 6 pces, 200 m2, tt cft, tél., possibilité profession libérale + 2 chambres de bonne, 1.100.000 F - 278-09-40.

18e Ornano. Beau studio tt cft, chauff. cent., asc., bel imm., 78.000. - 874-80-94/979-11-98.

PRES DE L'ELYSEE. Imm. XVIIIe, très luxueux 200 m2 en 3 grandes p. + dépendances, chambre de serv., gar. 924-07-82.

PASSY ANCIEN. Petit 2 pièces, confort, soleil, calme, verdure, cave, tél., 140.000 F. 326-47-02.

PLACE PORTE SAINT-CLOUD Livg dble. 3 chb., 4e ét., réc., balc. VUE, 530.000 F. RIC. 67-56.

S/PARC BUTTES-CHAUMONT Spl. 5-6 p., 2 bs, 135 m2, 5e ét., balc., stdg, 2 box. RIC. 67-56.

TROCADERO
4 p., moderne, 2e étg., tt cft, 100 m2, vue sur jardin. MICHEL & REYL. 265-90-05.

14, rue des Saints-Pères, 110 m2 « Chouette grenier » restauré, living 50 m2, 2 chbres, élégant. Prix valable - Mardi, 13-17 h.

MARAIS - IMMEUBLE XVIIIe BELLE RENOVATION
Même imm. APPTS 2 - PCES, DUPLEX AVEC TERRASSE. Poutre, cheminée - 633-29-17.

BASTILLE - Lux. grenier aménagé, 3e étg., 3 chbres, salon, cuis., s. bs, 2 logg., balc., cheminée, tél., ch. cent. individ., poutres, moquette. T. 370-54-53.

4e MARAIS. Somptueux triplex dans hôtel particulier rénovation exceptionnelle. Px justifié. CORI - 548-23-77.

Beau 3 p., 70 m2, cuis. équip., bs modernes, wc, 2e étage, 180.000 F - T. 628-55-69.

MADELEINE - Beau 5 P. + service, 4e asc., tout confort, calme, soleil, impeccable, 680.000. - FONCIAL. 266-32-35.

Archiv.-Rambuteau. ODE. 95-10. Séjour, 2 pces, 75 m2, luxe, asc. Hauts plafonds caractère.

NATION. Bd de Picpus, imm. P. de T. ravalé, beau séjour, salon, 3 chb., entrée, cuis., wc, s. de bs + 1 chbre serv., asc., chauff., 530.000 F. Tél. 345-82-72.

GRANDE-ARMEE
Luxueux appt 240 m2, dernier étage + 2 chb. serv. 225-74-14.

BUTTES-CHAUMONT. Pr. Parc Atelier d'Artiste 40 m2, confort, s/jardin. Prix 140.000. 326-88-94.

IMMEUBLE BON STANDING LUXE, STUDIO, TT CONFORT. PRIX RARE. 535-25-24, matin.

16e MIRABEAU. - ODE. 42-78. Square, arbres, soleil, asc., luxe, appt 160 m2, 5 p., parkg.

STUDIOS EQUIPES
IDÉAL POUR PLACEMENT
NEUFS OU ANCIENS RENOVES, A PARTIR DE 45.000 F. AVANTAGES FISCAUX. CREDIT A 80 %. GESTION ASSUREE PAR NOS SOINS
F L O R E A T
19, rue des Martyrs, 75009 — Tél. : 285-10-15.

Paris - Rive gauche

PPTAIRE VD DIRECTEMENT
2 APPARTEMENTS COMMUNICANTS
(ensemble 5 pièces 90 m2)
formant tout le 7e et dernier ét. Tout confort, ascenseur, téléph. CALME - SOLEIL - VUE
Vis. sur pl. jeudi 20, vendr. 21, de 9 h. à 18 h., 81, rue Olivier-de-Serres (15e) ou téléphoner mêmes jours 533-58-75.

5e Rue Fossés - Saint - Bernard Raviss. 4 P. 118 m2. Impec. Cuis. équipée. 2e étage. Soleil. Tél. : 277-55-74

PTE VERSAILLES. Imm. réc., séjour, 3 chbres, tt cft, 100 m2, 6e étg., terrasse, parkg, 515.000. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

PARC MONTSOURIS. Très beau stud., 31 m2 + balc., ét. élevé, parkg, tél. Prix 200.000 F. GILER S.A., 280-36-80.

RASPAIL
Immeuble neuf grand studio, tout confort, sur jardin, jamais habité - ODE. 03-56.

122, RUE DE RENNES
Livg double + 2 chbres + 2 bs, balcon double exposition. Livré état neuf. Moqu., téléph., soleil. Visite s/place mardi, 14-17 h.

14e Stud. imp. aff. rare, loué 600 mois, 72.000. « FAC » 337-69-59.

22, AV. EMILE-ZOLA
Imm. réc., liv. dble+chb., cuis., bs, wc, tél., calme. S/pl. mardi-merc. 10-17 h., esc. A1, 1er étg.

RUE DES SAINTS-PERES MAGNIFIQUE GRENIER 116 m2 CACHET EXCEPTIONNEL
Poutres cheminée 3 P. + loggia, TEL., bel imm. 5e sans asc., 600.000 F - 704-88-18.

VUE EXCEPTIONNELLE S/JARDIN LUXEMBOURG
Lux. imm. neuf. Superbe liv., 2 chb., 2 bs, parking. Prix : 1.050.000 F. Bourgeois, 522-62-14.

Bd PASTEUR, ds im. de classe, idéal pour profession libérale, 150 m2, 6 p., tt cft. 566-88-31.

Jardin des Plantes. Part. à P., magnif. 150 m2, très calme, clair, salon, bur., salle à mang., 2 bains, 4 chbres, cuis. équ., moqu., tenture neuve, 4e ét. asc. 750.000 F. Px ferme. Ecr. à no T 79.508 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SAINT-JACQUES - DENFERT P. vd 4 p., livg dble, box, tél., cave, 2 logg., 5e ét., calme, ensol. 10, villa St-Jacques-14e. Visite 18-19 novembre, de 14 à 17 h.

15e. Imm. 1900 ravalé, soleil, sur jardin, rue, appart. 80 m2 à rénover, plans parfaits, 220.000 F - 325-76-97.

PLACE D'ITALIE
Part. vd 3 pces, 70 m2, état nf, 24e étg., vue splend. sur Paris, Tél., parkg. Tél. 588-86-29.

Mo LATOUR-MAUBOURG
Très bel immeuble, tout confort, living double + 2 chbres, cuis. équipée, chambre service. Prix 490.000 F. VERNEL. 526-01-58.

PRES SORBONNE. ODE. 95-10. STUDIO LUXE RENOVE ET A AMENAGER 2 PIECES.

C.-LEMOINE - ODE. 42-78. SEJ. dans GRENIER, SOLEIL. CHBRE DUPLEX REN. LUXE.

Région parisienne

LE RAINCY
Habitable de suite studio 37,20 m2, 2 pièces 53,91 m2.
PRIX FERMES
Le Cèdre Bleu, 106, av. Thiers, sur place du vendr. au lundi, de 14 h. à 19 h., ou 887-83-06.

2 P. 2e ét. s/ **JARD.** MEUDON 64 m2 + park. Imm. 1964, tr. résid. Sol. 235.000 F. — Tél. 924-40-92.

BOULOGNE Près Mo 12e étage
168 m2. Liv. 50 m2, 3-4 chbr., 2 s. de bains, tt conft. Luxueux. 825-40-40

Part. vd Rueil centre, appt tt cft, 90 m2 + terrasse 60 m2, 1 livg, 3 chb., cuis. équ., s. bs, 2 gar., 350.000 F. T. 967-87-71.

Bois-Colombes. 2 pces, tout cft, 93.000 F - CAR. 19-75.

Libre immédiatement Versailles grand siècle, appt 5 pièces sans balcon, 120 m2, garage, cave, tél. Px 385.000 F à débattre. Tél. 950-89-27.

COURBEVOIE
neuf, double living + 2 chbres 81 m2 + 10 m2 balcon.
PRIX 355.000 F.
2 parkings et cave compris. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

Porte Pantin, Mo Hoche. 4 p., neuf, ens., asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. douche, moqu., facilités crédit. Tél. 260-38-22. BERNARD PYTEL, heures bur.

appartem. achat

LIBANAIS ach. compt luxueux 4 P., env. 2 M 500. - 522-28-74.

POUR CLIENTS sérieux ch. apparts standing. LAGUNET, 3, rue Constantinople, 522-19-13.

SOCIETE ACH. COMPT PARIS proch. banl. appt 2, 3, 4 p. Ecrire NORD TIM, 96, boulev. Magenta, Paris-10e. 203-11-00.

URGENT RECHERCHE
4 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 17e, rive gauche, Neuilly. Michel et Reyl. Tél. 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 pièces Paris, préférence RIVE GAUCHE. Tél. 873-23-55.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

FRANCE CONSTRUCTION
AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS, BANL. PAIEMENT CPT 28, RUE SAINT-CHARLES, 15e Tél. : 577-46-10.

IMMOBILIERE FRIEDLAND recherche appartements de 80 à 150 m2, beaux quartiers. 225-74-14.

PAIE COMPTANT 3/4 P. tt confort PARIS à particulier - 266-32-35.

CINP
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1er

MARDI 2 DÉCEMBRE à 14 h. 30

ADJUDICATIONS DE LA VILLE DE PARIS
3 APPARTEMENTS 2 pièces - LIBRES
2e, 3e et 5e étages
3, rue de Bellevue, PARIS (19e)
avec petits jardins au rez-de-chaussée.
MISES A PRIX : 56.000, 47.000 et 31.000 FRANCS
Consignat. pour enchérir 20 % des mises à prix par chèque certifié.
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, et LIÈVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er), tél. 260-31-12.
Visites les mardi et vendredi de 14 à 16 h., s'adresser à la concierge.

UN APPARTEMENT LIBRE à CLICHY (92)
9, place des Martyrs de-l'Occupation-Allemande
62 m2 environ - 5e étage - Ascenseur - 3 pièces principales donnant sur la place - Entrée, cuisine, salle de bains.
MISE A PRIX : 165.000 FRANCS
Consignation pour enchérir 40.000 F par chèque certifié.
Me FONTAINE-DESCAMBRES, notaire à Clichy (92), 74, boulevard Jean-Jaurès, tél. 270-07-10.
Visites : mercredi et samedi de 14 à 17 h., s'adresser à la concierge

APPARTEMENT à usage de BUREAUX ou HABITATION - 91 m2 env. en DUPLEX
6 pièces - Rez-de-chaussée et 1er étage
4, rue de Montevideo, PARIS (16e)
60 et 62, boulevard Flandrin
Entrée particulière - Exposition Est sur rue et Sud sur jardin
2 lignes téléphoniques - 6 postes intérieurs
LIBRE - MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
Consignation pour enchérir 50.000 F par chèque certifié.
Mes THION DE LA CHAUME et PICHON, notaires associés, 8, boulevard de Sébastopol, Paris (4e), tél. 277-76-10 et 272-65-08.
Visites : sur place lundi, mardi et samedi de 13 heures à 20 heures, s'adresser à la gardienne, ou sur rendez-vous.

UN APPARTEMENT 3 pièces - 50 m2 env.
101, rue Jouffroy - Paris (17e)
3e étage - Entrée, cuisine, w.-c. - Cave
LIBRE - MISE A PRIX : 135.000 FRANCS
Consignation pour enchérir 10.000 F par chèque certifié.
Mes CHALAIN et DALLOT, notaires associés, 26, bd Saint-Denis, Paris (10e), tél. 770-82-68 ; M. DARJOU, généalogiste, 10, rue Wilhem, Paris (16e), tél. 288-19-41. Visites : lundi et samedi de 14 à 16 heures.

EN 12 LOTS
10 BEAUX APPARTEMENTS A NEUILLY
103, av. Charles-de-Gaulle
de 3, 4 et 5 pièces - Cat. 2 B - SUPERF. de 81 à 165 m2 env.
MISES A PRIX : 120.000 F à 314.000 F
et dans le même immeuble, au 5e étage
2 APPARTEM. 2 p. - Cat. 3 B - 25 m2 et 48 m2 env.
MISES A PRIX : 26.000 et 57.000 F
Consignation pour enchérir 50.000 F chaque par chèque certifié pour les 3, 4 et 5 pièces, et 20.000 F chaque pour les 2 pièces.
NOTA. - CES 12 APPARTEMENTS SERONT D'ABORD MIS EN VENTE LOT PAR LOT, PUIS REMIS EN ADJUDICAT. EN UN LOT UNIQUE.
Me BARATTE, notaire, 250, boulevard Saint-Germain, Paris (7e), tél. 548-13-08 et 13-09. Visites : sur rendez-vous avec les locataires

ADJUDICATIONS SANS MISE A PRIX A 15 H 30

UN IMMEUBLE DE RAPPORT
15, rue Gesnouin, à Clichy (92)
Comprenant 4 appartements de 2 et 3 pièces et 10 BOXES à voiture dont 1 LIBRE —
Contenance 393 m2 environ - LOYER TRIMESTRIEL : 3.329 F

UN IMMEUBLE DE RAPPORT
22-24, rue F.-Pelloutier, à Clichy (92)
Comprenant 18 boxes à voiture et 6 remises à moto
Contenance 507 m2 environ - LOYER TRIMESTRIEL : 4.815 F
Consignations pour enchérir : 50.000 F et 75.000 F, chèques certifiés.
Me FONTAINE-DESCAMBRES, notaire à Clichy (92), 74, boulevard Jean-Jaurès, tél. 270-07-10.

ADJUDICATION EN 2 LOTS
1er lot : APPART. LIBRE, 4 p. - 2e lot : chambre de pers. LIBRE
à SAINT-CLOUD, « Le Parc du Val d'Or »
37 à 51 bis, rue du Val-d'Or
Me CHARGELEGUE, notaire à Saint-Cloud, 12, rue Dailly, tél. 602-70-10.

Possibilités de prêts du Crédit Foncier de France pour tous immeubles d'habitation

---

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et ventes par adjudications

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES, le mardi 25 novembre 1975, à 14 h.
UN APPARTEMENT
de 4 pièces princip., cave, et parking
SIS A GRIGNY II (91)
3, rue Victor-Hugo
Bâtiment W 2 - 2e étage
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, de 14 heures à 16 heures.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 novembre 1975, à 14 h. en 3 lots
1er lot : UN APPARTEMENT
au rez-de-ch., porte gauche formé par l'ancienne loge comp. studio, déb., et cuis., droit au w.-c. commun dans la cour arrière et une cave
2e lot : UN APPARTEMENT
au 4e étage à droite porte dr. comp. entrée, studio, couloir, penderie, cuis., s. de bns et w.-c., plus une cave
3e lot : UNE CAVE au sous-sol
le tout dans un immeuble
SIS A PARIS (16e)
8, rue Charles-Tellier
MISES A PRIX : 1) 12.000 FRANCS - 2) 14.000 FRANCS - 3) 800 FRANCS
S'adr. 1) Me Maurice CASTEL, avoc., 56, av. Georges-Mandel, 75516 Paris (727-75-23) ; 2) Me Marie-Thérèse GUINIER, administrat. judic., 38, rue de Courcelles, 75008 Paris (227-39-79) ; 3) A tous avoc. près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le 27 novembre à 14 h. 15 - Fonds
ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ou PRIVES CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
Fabrication, Achat, Vente toutes matières et matériaux de construction
A PARIS (14e), 38, RUE CABANIS
y compris dessins, plans, devis et fichier clientèle pouvant subsister et toutes créances litigieuses encore indéterminées entre Sté TOISOUL-NADOT et CIMENT VERRE et la Sté ENTREPRISE Nouvelle CONSTRUCTION, gérante libre. M. à prix 300.000 F (NE pouv. ét. bais.) Consign. 100.000 F. S'ad. Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain ; Me Rodolphe, synd., 5, r. Pont-Lodi.

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le 25 novembre, à 14 h. 15 - Fonds
CAFÉ - HOTEL - RESTAURANT à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
1, r. G.-Péri (angle 2 et 4, bd Liberté) AVEC BAIL TOTAL D'UNE MAISON compr. rez-de-ch., 2 ét. : Caves, cour, garage vélos, cellier, débarras charbons, BILLARD avec terrain à la suite de 20 m2 env. GRANDE LICENCE 4e cat. M. à px 20.000 F (pouv. ét. bais.). Consign. 10.000 F. S'ad. Me DEMORTREUX, notaire, 67, bd Saint-Germain ; Me MIZON, syndic, 63, bd Sébastopol.

Ventes judiciaires aux enchères publiques et vente sur folle enchère le lundi 24 novembre 1975 à 10 h. 15 et à 14 h. 15 avec continuation le mardi 25 novembre 1975 aux mêmes heures à la Bourse de Commerce de Paris, salle d. Courtiers Assermentés, r. de Viarmes, Paris (1er), Me Louvre
4.000 ARTICLES ELECTRO-MENAGERS
UNE CONSOLE PROFESSIONNELLE - 6.500 MONTRES H., D. et E. - 12.000 BRACEL. CUIR SYNTHETIQUE ET METAL - 12.000 ART. BIJOUT. 32.000 ART. DE CADEAUX - 4.000 VOITURES ET MOTOS MINIATURES
213 VIOLONS 3/4 et 4/4
MARCHANDISES DEPOSEES ET VISIBLES : Le vendredi 21 nov. 1975 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 et le samedi 22 nov. 1975 de 9 h. 30 à 11 h. 30 ; pour l'électro-ménager, radios, télévision à ASNIERES (92), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5, rue Georges-Janin et 2, rue de Prony - Pour la console professionnelle : 12, r. Armand-Carrel à MONTREUIL (93) - Pour les montres, bijouterie, articles de cadeau - Pièces détachées, etc., 4, rue Brunel à Paris (17e), et 1, avenue Alphand à Paris (16e), et 155, avenue Victor-Hugo à CLICHY (92) - Pour les violons : à la BOURSE de COMMERCE DE PARIS, Secrétariat des Courtiers Assermentés, rue de Viarmes - Frais en sus : 8,48 % - S'adresser à Me VENISSE, courtier de marchandises assermenté à Paris (6e), 12, rue Gît-le-Cœur, tél. 633-13-87.

---

constructions neuves

ARAGO RESIDENTIEL
Petit immeuble grand luxe Reste 12 APPARTEMENTS Prix élevés. Livr. printemps 76. COMEPRIM 727-40-86 ou 704-32-38

20e PRES NATION
Immeubles pierre de taille massive STUDIOS 2-3-4 pièces, balcons et jardins. Px fermes et définitifs, livraison début 76. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 10 à 19 h. 74-76, rue des Vignoles. Se rens. TREVAL. 277-62-23.

immeubles

GROUPE SUISSE ach. compt. immeubles, terrains. Paris et toutes banlieues. 522-07-84.

hôtels-partic.

PTE DAUPHINE. Grand Luxe. 500 M2 + dépend. + 500 M2 jard., gar. 3 voit. - 727-59-82.

Mo JASMIN. Charmante petite MAISON avec jardin. 6 p. cuis., bains. S/pl. mardi 14 h. 30 à 17 h. 12, r. de l'Yvette I.M.O. 23, Tél. 033-38-37.

fonds de commerce

Mo TEMPLE, 89, rue de Turbigo, à céder boutique 65 m2 + 1er étage 53 m2 + sous-sol 30 m2. SEGECO, 522-43-20.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous, un organisme sérieux la Société T.D., 24 Montera, Madrid 14e (Espagne) est à votre disposition.
Blanchisserie, pressing, teint., 16e et dépôt à Saint-Cloud.
Transp. spéciaux, déménag., etc., imp. ent. 500 millions C.A. en toute propriété Paris.
Jouets, cadeaux, tt p. enf., 13e, artère commerçante.
Café, bar, hôtel, centre Marché aux Puces, imp. C.A.
Propriétaire fonds pressing, offre ttes gar. dem. 250.000 F.
Mag. ameubl. en 2 magasins mitoyens fg Saint-Antoine.
Bonnet merc., etc., 18e, prox. Sacré-Cœur.
Fleurs, horticulture, face cimetière Saint-Maur.
Villa et terrains, vue impren. quart. résid. Courbevoie-Bécon.
Teint. pressing, cent. com. Epinay.
Tt pr l'enfant, 30 km Paris, mag. moderne centre ville.
Ent. transp., 10 tracteurs, La Courneuve.
Saint-Ouen, café, hôtel, brass., angle rues, travail forcé.
Saint-Ouen, Marché aux Puces, aliment. gle spéc. diététiq.
Poissonnerie, 15 km Paris, exclusiv. centre commercial.
Boutique tt comm. St-Denis, act coiffure, emp. except. en tte propr.
Mécanique gle de précision, banl., C.A. 3 mill., cse retraite.
Boutique + imm. cent. ville, 93600, except.
Garage concess. gde marque, Marmande.
Garage st. Shell sur axe imp. (47).
Bar, ctre ville Agen, ter. couv.
Terrain 6.000 m2, ttes viabilités, 8 km Font-Romeu.
Bar, tabacs, rest. poss., 25
Hôtel, café, rest., avec imm. (47).
ch. sur Nle axe Saintes-Rochefort.
Centre ville tourist. Côte de Beauté, libre service al. gle.
Mag. conces., excl. machine à coudre, tricoter sur (17) et (16).
Saintes, bar, tabacs, journ., cause maladie.
Appt F 5 Lesneven, 18 km Brest.
Coiff. soins beautés, face marché, possibilités immenses.

AVENUE DE L'OPERA
Ts commerces, 50 m2 + 65 m2 sous-sol. Tél. : 260-66-52.

bureaux

BUREAUX TOUS QUARTIERS LOCATION OU VENTE AG. MAILLOT. 293-45-55.

LOCATION DIRECTE 300 M2 bureaux, 29, r. Marbeuf. S'adr. 25, rue Marbeuf, Mlle Frentz, BAL. 84-09 BAL. 65-04.

SANS PAS-DE-PORTE 3/4 bureaux MADELEINE, 55 m2, 2 tél. 3.000/mois. Bail neuf. 266-32-35.

locaux indust.

A louer CHARENTE près ANGOULEME PORCHERIE SERUM 1.750 PLACES.
Prix à débattre. Ecr. Alberola, 16190 Montmoreau. Tél. 16 à Saint-Eutrope (par Angoulême).

locaux commerciaux

Près Chaussée-d'Antin, achat ou location locaux 250 à 500 m2 préférence sans confl. Offres à MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy. 742-99-09

R. de RENNES - A céder, belle **BOUTIQUE** + grand sous-sol URGENT. 548-65-80

9e Bail ts commerc., 2 lig. tél. 824-40-09

fermettes

25 km **MER** CALVADOS Rég. HOULGATE
MAISON NORMANDE 4 P. dt séj. 25 m2, e., él. Terr. 1.200 m2 Px 63.000. Créd. poss. 887-71-24.

terrains

A vendre en un seul lot
TERRAIN INDUSTRIEL
pour entrepôt exclusivement 75.000 M2. 12 km. Sud-Est de Paris, embranché fer, bordure d'autoroute. Aménagé : 230 F. le m2 hors taxes. Agrément et permis de construire accordés. Intermédiaire s'abstenir. Ecr. no 30.222, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CACHAN 5' Mo et Commerces Calme. Résidentiel
630 M2 Façade 31 m. Partie clos murs, ent. coch. EXCEPT. Px 310.000 F. 720-38-42

viagers

Vendez aux meill. conditions
FONCIAL 36 ans de référence Expertise gratuite
19, bd Malesherbes - 266-32-35

LIBRE 9e - 4 P., cft, 3e étage 145.000 + 1.400 F 1 Tête 80 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00

locations meublées Offre

Paris

6e r. Dragon, Stud., kitch., b[...] chf. cent. 780 F net. 544-[...]

Etranger

LONDRES, centre. Hyde Pa[rk] Oxford Street, appart. luxe[...] bien meublé, 3 chres, 2 ba[...] cuis. moderne, gd salon, s[...] à manger, hall, ch. centr., c[...] cierge 24 heures, garage, [...] mars 1976, un an min., app[...] 420 livres par mois ou éch[ange] contre similaire Côte d'Az[ur] préférence Cannes ou env[irons] Ecrire HAVAS NICE [...]

locations meublées Demande

Paris

SOCIETE INTERNATIONAL[E] FORAGE PETROLIER ch. POUR CADRES SUP[...] ANGLAIS, 2 à 6 p., URGE[NT] Mlle DICKSON. Tél. 551-[...]

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort
2 pièces, 45 m2, loyer 75[...] charges 164 F, parking 1[...]
3 pièces, 62 m2, loyer 97[...] charges 226 F, parking 10[...]
S'adresser au régisseur 25-29, rue des Lilas, Paris ([...]

Partic. loue Porte de St-C[...] ch. indép. eau, chauf. c[...] ascens., 450 F charges com[...] Tél. Mme Rey 605-27-28 ap. [...]

MALESHERBES. Imm. mod[...] 2 P., 60 m2, tout conf., 1.200 F. Tél. 229-52-98.

Gds appartem. standg neu[f] ancien, quartiers résiden[tiels] bourgeois, libér., mixte, 260-[...]

APPARTEMENTS DE STA[NDING] ST-JACQUES, 70 m2, 2 p., équip., parking, tél., 1.75[0] CENSIER 80 m2 3-4 p[...] cuisine, tout cft, tél., 2.00[0] PL. AUTEUIL, 88 m2 3-4 p[...] tout confort, tél., 2.500 F. L'IMMOBILIERE. LAF. [...]

LOCATIONS SANS AGEN[CE] OFFICE DES LOCATAIR[ES] 18, rue la Michodière. Mo O[...] 84, rue d'Alésia. Mo A[...] Abonnem. 300 F. - 742-[...]

AV. PT-KENNEDY [...]
5 P., 200 m2, tt cft, chbre s[...] gar., gd stand., ref. neuf, 2 [...] tél., 4.000 F + charges

Région parisienne

92 ANTONY
SANS INTERMEDIAIRE
Appts bon standg av. log[...]
2 Pces 44 m2, 612 à 688 [...] charges 196 F., parking 6[...]
2 Pces 49 m2, 663 à 738 [...] charges 218 F, parking 6[...]
S'adresser de 9 à 12 h. [...] 14 à 17 h. (sauf diman[che]) 254-278, r. Adolphe-Pajeau Tél. 666-98-27 ou 666-97-[...]

PARLY 3-4 pièces, calme, pr. Centre commer[cial] 1.200 F + charges. Tél. 283-[...]

PONT NEUILLY « LE FRANC[...]
Liv. + ch., 70 m2, jamais hal[...] 9e ét., plein sud. Vue. Par[...] Tél. 1.700 F. - 705-39-10.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR Sté rech. urg[ent] GD APPARTEMENT. Px in[...] si justif. Tél. : 260-67-2[...]

TIL'S GERANT D'IMMEUBLES CHERC. APP[...] PARIS UNIQUEMENT. 805-[...]

pavillons

ASNIERES Gare, belle mais[on] jardin, 10 pièces, possibilité division. 600.000 F. — 522-[...]

Vd PAVILLON nf 5 P. cu[...] tt cft., s. 1.100 m2 à Herm[...] Oise. Px. 250.000 F. CROSNIE[R] Tél. : 445-28-78.

CHATOU 3' R.E.R. Charmante maison 9 P. Jard., gar. Libre. 650.000. Agence MALMAISON. 967-0[...]

propriétés

Magnifique Propriété 200 ha Sologne Nord petit château grand confort, site remarquable, rivière, étang. Ecrire No 8.881 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle 92 NEUILLY-SUR-SEINE.

JUZIERS. Splendide ppté 4 P. tt cft., dépend., 1.900 m2 [...] bord de Seine. 073-31-88.

CROSNE. Belle ppté 11 P. [...] parc 5.000 m2, maison gardien garage. ALGRAIN. 285-09-5[...]

ARGENTEUIL RESIDENT. Calme. Prox. gare, lycées, villa tt cft. 11 P. P. Bon état. Parc clos 3.000 m2. Possib. dimin. superficie. 800.000 F. 227-87-84.

villégiatures

COMBLOUX 74. Studio près pistes Noël, janv., fév., mars Tél. : 79-04-57-59.

« CLUB HOTEL »
loue de NOEL à PAQUES STUDIOS 4/5 personnes tout confort, entièrement équipés lingerie, matériel de cuisine, etc.
TIGNES, VAL-THORENS, LA CLUSAZ, MERIBEL, MOTTARET, CHAMROUSSE, LES DEUX-ALPES, COURCHEVEL.
CANNES et SAINT-TROPEZ
Immeubles avec piscine
Téléph. 658-18-76.

CARNET

Naissances

M. François Daulon et Mme, Marie-Blanche du Laurens, lorence et Anne-Isabelle, la joie d'annoncer la naissance

François-Xavier.

aris, le 31 octobre 1975.

Fiançailles

- Le comte et la comtesse Gildas Milleville, L et Mme Marcel Wormser, t heureux de faire part des çailles de leurs enfants

Béatrice
et
Alain.

rue Pierre-Bourdan, 012 Paris.
, rue Chernoviz, 016 Paris.

Décès

— Michel AMHI,
ingénieur en chef civil
des ponts et chaussées,
directeur technique
de l'Association
pour le développement
et l'emploi du treillis soudé,
quitté sa famille et ses amis le novembre, dans sa cinquante-tième année.

a levée du corps aura lieu à ôtel-Dieu (25, quai de Corse), à 45, le mardi 18 novembre.

a cérémonie religieuse aura lieu même jour au cimetière du nil-Saint-Denis (Yvelines), à heures.

ccordez-lui un souvenir fidèle de ueillement et de paix.

e la part de
Ime Michel Amhi,
I. et Mme Charles Amhi et David petit-fils,
ric Amhi, son fils,
es frères et sœurs,
a belle-mère.

- Le Groupement parisien des iens élèves de l'Institution nte-Marie de Riom (Puy-de-me) nous prie d'annoncer le décès

Révérend Père BONNET,

samedi 11 octobre 1975.

Une messe sera célébrée à sa moire à la chapelle Notre-Dame-Anges, à Paris, 102 bis, rue de ugirard, le jeudi 4 décembre 1975.

— On nous prie d'annoncer le ès de

Mme François COURTHIEU,
née Etiennette Durieux,

édée, munie des sacrements de glise, le 13 novembre, à l'âge de rante-douze ans, en son domicile, , rue de Reuilly, 75012 Paris.

De la part de
M. François Courthieu, son époux,
lle Françoise Courthieu,
M. et Mme Pierre d'Haultfoeuille leurs fils,
es enfants et petits-enfants,
t de toute la famille.

La cérémonie religieuse, en l'église Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, 75012 Paris, aura lieu le ardi 18 novembre, à 10 h. 30, suivie l'inhumation au cimetière de ntparnasse, dans le caveau de ille.

, rue de Reuilly,
5012 Paris.
5, rue de l'Amiral-Roussin,
75015 Paris.
56, rue de Fécamp,
75012 Paris.

— Le docteur et Mme Michel Fournier, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme FOURNIER,
née Marguerite Renaud,

ieusement décédée dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le mardi novembre, à 16 heures, en bbatiale de Saint-Sever.

Ni fleurs ni couronnes.

— M. Edouard Hirsch,
M. et Mme Jean-Emile Hirsch et rs enfants,
M. et Mme Georges Hirsch, leurs fants et petits-enfants,
Et toute la famille,
t le chagrin d'annoncer le décès, 6 novembre, de

Mme Edouard HIRSCH,
née Suzanne Lévy Job,

ns sa quatre-vingt-deuxième née.

Les obsèques ont eu lieu dans ntimité.

15, rue Friant,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le cès de

Marc LAUREILLARD,
inspecteur central des douanes,

rvenu à Paris, le 25 octobre 1975, ns sa quarante-troisième année.

De la part de sa famille et de ses lègues.

17, quai de Grenelle,
5015 Paris.

— Mme Daniel Martinoli,
M. et Mme Charles Potié, leurs ants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Egal et leurs ants,
M. et Mme Bernard Martinoli et rs enfants,
M. et Mme René Rasse et leurs ants,
M. et Mme Donald Baron,
M. et Mme François-Paul Martinoli et leurs enfants,
Mme Charles Bouffier, ses enfants petits-enfants,
es neveux et nièces,
la douleur de faire part du décès

M. Daniel MARTINOLI,
hevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre des T.O.E.,
ingénieur mécanicien
de la marine et E.S.E.P.,

venu le 14 novembre, dans sa tre-vingt-huitième année.

a cérémonie religieuse aura lieu di 18 novembre, à 14 heures, en lise Sainte-Jeanne-d'Arc, rue de Belgique, à Meudon, suivie de humation au cimetière du Montnasse, à 15 h. 45.

i fleurs ni couronnes.

bis, avenue du Maréchal-Joffre,
190 Meudon.

— Mme Désiré Roccia,
M. Jean-Claude Janin et Mme Janin-Roccia,
Laetitia Janin,
M. Georges Roccia,
M. Antoine Roccia et ses enfants,
Les familles Manassero, Casasnovas, Janin, Riera, Baylet, Dalmasso et Gignoli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Désiré ROCCIA,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
capitaine d'aviation de réserve,
président des sections A.N.O.R.A.
Seine-Saint-Denis
et Seine-et-Marne,
chef des services généraux
à la C.G.V.,
vice-président de l'Office H.L.M.
de la ville de Pantin,

survenu subitement le 13 novembre 1975, à Paris, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, place de l'Eglise, à Pantin, le mardi 18 novembre 1975, à 10 h. 30.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Caucade, à Nice (Alpes-Maritimes), le mercredi 19 novembre, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

112 bis, rue Cardinet,
75017 Paris.

— Carnac - Paris.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 2 novembre, de

Mme Joseph ROPERT,
directrice d'école honoraire.

De la part de
Joseph Ropert, son époux,
Anne et Marcel Leherpeux, ses enfants,
Et de toute la famille.

2, square Henri-Delormel,
75014 Paris.

— Paris.

M. Edouard Scialom et ses enfants,
Les familles Fayette, Baudouin, Hagondokoff, Sika,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Edouard SCIALOM,
née Hélène Fayette,

survenu le 12 novembre 1975, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 novembre 1975.

Réunion à 14 h. 15, au cimetière de Pantin-Parisien.

51, rue Georges-Lardennois,
75019 Paris.

— M. et Mme Maurice Zivy,
M. et Mme Roger Sribny et leurs enfants,
Baron et baronne Philippe Eschasseriaux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles ZIVY,
née Marguerite Briac,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 9 novembre dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles religieuses ont eu lieu le mercredi 12 novembre, dans la plus stricte intimité familiale, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

5, square Thiers,
75016 Paris.
90, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.
115, rue Lauriston,
75016 Paris.

Remerciements

— La famille du grand rabbin
J. COHEN,

dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui se sont associés à son deuil, les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Messes anniversaires

— La messe anniversaire en mémoire de

Mme Maurice ARVEILLER,
née Madeleine Babillot,

sera célébrée le mercredi 19 novembre, à 19 h. 15, en l'église Saint Symphorien de Versailles.

— Dimanche 23 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache de Paris (2, rue du Jour, 1er arrondissement, métro Les Halles), au cours de l'office dominical, service anniversaire pour la mort de

Paul AZAIS
(17 novembre 1974),

fondateur de La Roue tourne, œuvre d'entraide du spectacle, que Fernandel présida jusqu'à sa mort.

L'organiste Jean Guillou et les chanteurs de Saint-Eustache prêteront leur concours à cette célébration, sous la direction de leur chef, le Révérend Père Emile Martin, membre du comité d'honneur de La Roue tourne.

— Pour le huitième anniversaire du décès de

M. Raoul GIRARD,
ingénieur civil des mines,
ancien député du Jura,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

— Pour le troisième anniversaire de la mort de la

marquise de MAILLÉ
née Aliette de Rohan Chabot,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention le 19 novembre 1975, à 11 h. 30, en la *chapelle de Saint-Pierre du Gros-Caillou*, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e, et le dimanche 23 novembre 1975, à 10 h. 30, en l'église de La Motte-Tilly (Aube).

Communications diverses

— Au cours d'une réception donnée dans le salon présidentiel de l'Hôtel de Ville, Mme Marcelle Voltchikis a reçu des mains du président du Conseil de Paris, Bernard Lafay, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite pour sa valeur morale et son importante contribution au développement de la profession pianistique pendant cinquante années.

Bienfaisance

— L'aumônerie du lycée Arago organise un récital avec John Littleton, le mardi 18 novembre, à 21 heures, à l'église Saint-Eloi, 56, rue de Reuilly, Paris-12e. Adultes 15 F, étudiants et lycéens 10 F.

Visites et conférences

MARDI 18 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Legregeois : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 42, rue de Sèvres, Mme Pennec : « Les Incurables sous Louis XIII ».

15 h., 12, rue de Poitiers : « Visite de l'hôtel de Poulpry » (Mme Ferrand). — 15 h., 102, rue de Provence : « Les coulisses du magasin du Printemps » (Mme Hager). — 14 h. 30, salle des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Rôle des quartiers historiques dans l'urbanisme moderne » (Paris et son histoire). — 15 h., 44, rue de la Victoire : « La grande synagogue de Paris » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21 h., 51, rue de la Harpe, M. Jean-Bernard Naville : « La Crète et le mystère du Minotaure » (Nouvelle Acropole). — 17 h. 30, Collège de France, M. le professeur Ioan Matei, de Bucarest : « Processus de développement et l'aménagement du territoire en Roumanie ». — 18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, R.-P. du Buit : « Terre Sainte d'hier et d'aujourd'hui » (Bible et Terre Sainte). — 19 h., 44, rue de Rennes, M. Philippe Lavastine : « Dharma et religion. La différence entre Orient et Occident ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « La puissance révélatrice des Dieux hindous » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 45, Hôtel des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Robert Delbos : « L'animation de la géométrie dans l'art roman : le langage des chapiteaux » (Université libre des sciences de l'homme). — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le musée d'Edimbourg ».

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 (21 à 23 h.). - Estampes XIXe et XXe. Aquarelles, tableaux, Mes Ribault-Menetière, Marlio.

S. 4 - Meubles, bijoux. Me Thuillier.

S. 10 - Biblioth. M. X... Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 11 - Tableaux anciens, porcelaines, faïences. Objets de Haute Epoque meubles et sièges. Tapisseries. MM. Touzet, Ratton, Le Fuel et Praquin-Lefèvre. S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 12 - Ameublem. Mes Boisgirard.

VENTES

S. 8. - Extrême-Orient. Mme Schulmann, Mes R. et Cl. Boisgirard.

PRESSE

● *L'Humanité* a porté son prix de vente à 1,50 F à compter de ce lundi 17 novembre. Justifiant cette hausse de 0,30 F, M. René Andrieu, rédacteur en chef du quotidien communiste, rappelle que, en dehors des difficultés inhérentes à la crise de la presse en général, *l'Humanité « est victime d'une discrimination sévère en ce qui concerne la publicité. Je rappellerai pour mémoire que, pour* le Figaro *de MM. Hersant et d'Ormesson, la publicité représente 85 % du chiffre d'affaires. Pour* l'Humanité, *12 % seulement* ».

● *Le Quotidien du peuple*, organe du parti communiste révolutionnaire, a été mis en vente dans les kiosques le samedi 15 novembre. Désormais, *le Quotidien du peuple* paraîtra six jours sur sept.

● *La Fédération nationale de la presse française*, dont la commission plénière s'est réunie à Paris, a voté à l'unanimité une motion qui juge « *indispensable de reconduire (...) les dispositions de l'article 39* bis *du code général des impôts* ». Le texte de la motion déclare :

« La commission plénière de la Fédération nationale de la presse française, réunie le 13 novembre, après avoir entendu les rapports de ses représentants, tant en ce qui concerne la dernière réunion de la « table ronde » qu'en ce qui concerne les textes intéressant la presse dans la loi de finances pour 1976, estime, dans les circonstances difficiles que traversent les entreprises de presse, qu'il est indispensable de reconduire purement et simplement pour l'exercice clos le 31 décembre 1975 les dispositions de l'article 39 bis *du code général des impôts, régulièrement reconduites jusqu'à ce jour, et mandate ses représentants pour effectuer les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics. »*

dité par la S.A.R.L. le Monde.
érants :
es Fauvet, directeur de la publication.
es Sauvageot.



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RÉUNION DES SI

M. Giscard d'Estaing : revenir à un monde prévisible

De source française, on a précisé que dans l'intervention qu'il a faite dimanche 16 novembre, M. Valéry Giscard d'Estaing a notamment déclaré en substance :

● COMMERCE MONDIAL : il convient de réaffirmer l'engagement pris par l'O.C.D.E. en mai 1974 de ne pas recourir à des mesures protectionnistes. Il faut encore que les «Six» fassent savoir qu'il sont prêts à poursuivre les négociations de Genève dites « Tokyo round» (destinées à libéraliser les échanges internationaux.

● AFFAIRES MONETAIRES : l'objectif n'est pas d'aboutir dès maintenant à une réforme, mais de régler les problèmes immédiats liés à la conjoncture. En d'autres termes, il s'agit essentiellement de prendre des mesures qui permettent de réduire les « *fluctuations erratiques* » de change.

● CONJONCTURE : ce qui est important, a dit M. Giscard d'Estaing, est de « *revenir à un monde prévisible* ». Pour atteindre cet objectif, il faut agir dans cinq directions : 1) avoir des objectifs de croissance réalistes, donc modérés ; 2) limiter le prélèvement extérieur du fait de la hausse de certains produits, donc aboutir à une « *normalisation* » des prix de l'énergie et des matières premières ; 3) décider dans quel système économique les « Six » veulent agir. Ce système doit prévoir un développement des échanges ; 4) marquer la volonté des pays participants d'aller vers des relations plus stables entre les monnaies ; 5) avoir une position plus audacieuse pour aider les pays en voie de développement les plus pauvres, ceux qui ont à faire face à des problèmes de balance des paiements.

Pas de décision sur l'énergie

Le porte-parole de l'Elysée a précisé que le président de la République a encore indiqué qu'il ne pouvait pas y avoir de décision des « Six » sur l'énergie et les matières premières en dehors de la participation effective des pays intéressés.

Le président Ford : la reprise aux États-Unis est plus forte que prévu

Un porte-parole de la Maison Blanche a donné les grandes lignes de l'exposé que le président Gerald Ford a fait, samedi soir, à la réunion de Rambouillet.

M. Gerald Ford a d'abord déclaré que la reprise aux Etats-Unis a maintenant sept mois et qu'elle se fait à un rythme plus rapide que prévu, ce qui devrait avoir, selon lui, des effets positifs sur l'économie des autres pays. La production industrielle croît actuellement au rythme annuel de 13 %. La croissance du produit national brut se poursuivra au quatrième trimestre, mais d'une façon modérée.

Vers le milieu de l'an prochain, le taux de croissance devrait être de 6 % à 7 %, a encore dit M. Ford ; il sera ensuite de l'ordre de 5 % jusqu'en 1977.

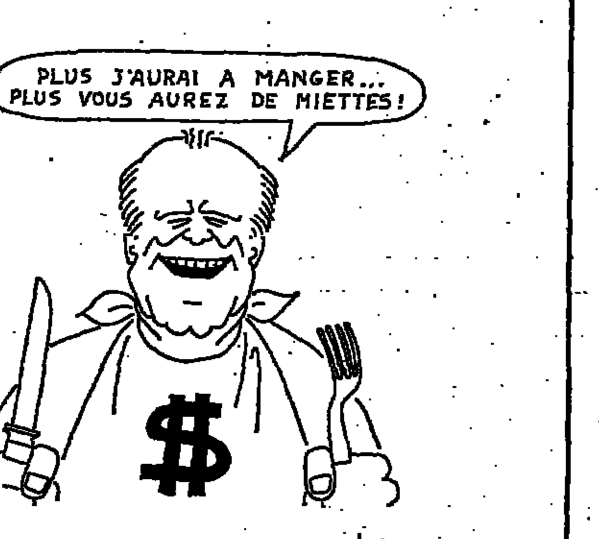
L'effet de la reprise de la croissance de la production aux Etats-Unis devrait entraîner une augmentation de 3 à 4 % du commerce mondial, a indiqué à ses partenaires le président Gerald Ford.

Si la croissance de l'économie américaine était encore plus forte qu'elle n'est actuellement, a souligné le président américain, l'effet supplémentaire sur l'économie des principaux pays occidentaux ne serait que de 1 %.

Le président Ford a encore déclaré que le taux d'inflation aux Etats-Unis est encore trop élevé mais que, néanmoins, l'inflation est contrôlée.

Au sujet de la reprise de l'économie mondiale, M. Ford a souligné que la demande du secteur privé est ralentie par le manque de confiance et qu'une tâche prioritaire des gouvernements occidentaux doit être de restaurer cette confiance. Il a ajouté que ses partenaires sont d'accord avec lui sur ce point.

Le président Ford a encore indiqué qu'il est convaincu que l'économie de marché est capable de promouvoir les changements nécessaires dans un monde en mutation. Il prévoit une restauration de la croissance et de la situation de l'emploi dans les principaux pays industrialisés, dès l'année 1977.



(Dessin de KONK.)

Du langage

Du langage financier, on peut dire ce qu'André Gide écrivait du marxisme : « C'est la messe en latin. Où l'on ne comprend pas, l'on s'incline. »

Si les financiers ne parlaient pas latin, tout le monde comprendrait qu'un et un font deux, et que l'inflation, la mise en circulation de « liquidités » — pour employer leur jargon, — qui ne correspondent à la création d'aucune richesse nouvelle, est une escroquerie de faux monnayeurs. Que la pratique en soit universelle et que certains effets en soient bénéfiques n'y changent rien. Du moins, dans les régimes démocratiques, l'électeur est-il appelé périodiquement à juger de l'emploi que les gouvernants font de la planche à billets.

Mais l'inflation a pris une autre dimension depuis que les nations occidentales et bon nombre d'autres ont, en fait, reconnu aux Etats-Unis le droit de battre monnaie en leur nom. Le dollar est le moyen de paiement le plus courant du commerce international, et les pays ne se comptent pas qui en font des réserves pour garantir leur propre monnaie. Aussi longtemps que le gouvernement américain veillait à ne pas trop déséquilibrer son budget — pas plus, en tout cas, que ses partenaires étrangers, — les inconvénients de cette abdication étaient peu sensibles. Mais il a pris goût à la facilité : c'est si agréable de dépenser plus qu'on ne gagne et d'émettre des chèques en interdisant à ceux qui les reçoivent de les encaisser !

L'intimidation et les torsions de poignet diplomatiques y ont longtemps suffi. Mais quel tollé quand le général de Gaulle, qui ne disait pas la messe en latin, osa dénoncer le procédé du haut de sa chaire élyséenne ! Finalement, le 15 août 1971, les Etats-Unis décidèrent que le dollar serait plus « convertible », aut. ment dit qu'ils n'honorerel plus leur signature... sans priver pour autant de tiror c chèques.

La tentation de persister e en effet, d'autant plus lo qu'en « exportant leur inflation les Américains en atténuent domicile l'effet le plus nocif : hausse des prix. Une bon partie de la masse monéta « made in U.S.A. » sert encore acheter des entreprises étr gères ou à influencer, sous u forme ou sous une autre (aic budgétaires, contributions à défense occidentale, bases m taires, interventions diverses) gouvernements étrangers. C' autant qui ne pèsera pas sur marché américain.

Un tel abus n'a pas de sa. tion en droit. Les « clients » c Etats-Unis, français, alleman italiens, etc., ne sont p appelés à élire le président le Congrès américains. Bien s théoriquement, les victimes système pourraient refuser dollars ou les refouler ou: Atlantique. Mais c'est techniq ment difficile, voire politiq ment impossible. Chacun s qu'une entreprise mal gé risque d'autant moins la banq route qu'elle est plus importar son déficit plus considérable ses créanciers plus nombre Ceux-ci seront les premiers voler à son secours pour ne p tout perdre.

Le seul recours consiste persuader M. Ford que l'irr. ponsabilité financière américa autrement dit le « problè monétaire international » mène à sa perte le monde oc dental. C'est ce que se s efforcés de lui dire MM. Gisc d'Estaing, Miki, Moro, Schm et Wilson au « conclave » Rambouillet.

MAURICE DELARUE.

Un dimanche comme les autres ?

Véritable salle des pas perdus en plein air, Rambouillet, dimanche 16 novembre, appartenait aux voitures officielles, aux téléphones, aux stylos et aux caméras. Derrière les grilles du château, les immenses drapeaux mouillés. Le plus visible : celui du Japon.

De part et d'autre de ces grilles : trois mille policiers. Les uniformes dans le parc et autour du château. Les civils en ville. Par petits groupes, ces derniers égrennent leurs souvenirs d'habitués de conférences internationales. Au-delà du « *périmètre protégé* » : la ville et ses vingt mille habitants. Pour eux, c'est un dimanche comme les autres ; du moins, en apparence. Certes, les pâtisseries, les cafés font recette. Mais « *il y a moins de monde que lors d'un week-end ordinaire,* souligne un commerçant. *Craignant la foule des curieux, les familiers de Rambouillet ne sont pas venus.* »

Les vieux habitants apprécient le choix de leur ville pour ce rendez-vous « au sommet » : « *C'est bon pour notre cité d'être le centre du monde pendant quelques jours. Nous en avions perdu l'habitude.* » Un nouveau résident est plus détaché : « *On va à pied au lieu d'aller en voiture. C'est tout.* »

La ville compte quatre hôtels et dix restaurants. Les soixante chambres et toutes les tables disponibles ont été prises d'assaut. Satisfaction ici, petite déception là. Les commerçants en vêtements et sous-vêtements gardent, en effet un souvenir inoubliable de la visite de Leonid Brejnev à Rambouillet en novembre 1974, la délégation soviétique les ayant dévalisés de tout leur stock d'articles en nylon.

Des mécontents aussi : il n'y a pas eu de mariage samedi dans la petite cité, la mairie étant devenue une salle de presse. Pas de marché non plus : la place Marie-Roux a été transformée en parking. Grogne également chez les sportifs. « *Les C.R.S. se sont installés sur le stade du Vieux-Moulin, ainsi que dans le gymnase,* dit l'un d'entre eux. *Les matches ont dû avoir lieu à l'extérieur.* »

Des tracasseries enfin. De nombreux habitants de la rue du Général-de-Gaulle, artère principale qui conduit au château, ont eu la visite de policiers demandant la liste de leurs invités pour cette fin de semaine. « *Mais ce n'est pas bien méchant,* affirme un habitant, *beaucoup moins que lors de la venue de M. Brejnev.* »

Chefs d'Etat ou non, le tiercé, lui, continue. La file d'attente s'allonge dans ce bar-tabac enfumé. Tickets en main, entre le 2, le 5 et le 13, on s'interroge : « *Tu crois qu'ils vont arriver à se mettre d'accord ?* », pour ajouter : « *Avec leurs caméras, ils prennent tout le comptoir.* » A 13 heures, les rues se vident laissant le château à ses hôtes éphémères. Il pleut. — J. P.

Des poignées de main de paix en l'église de Poigny-la-Forêt

M. Ford est épiscopalien. Les épiscopaliens, en Amérique, sont des protestants proches de l'anglicanisme, à ceci près — qui va de soi — qu'ils ne reconnaissent pas la reine d'Angleterre comme chef de leur Eglise. Mais M. Ford fréquente volontiers les « temples » des autres cultes, comme le faisait déjà Lyndon Johnson, tandis que M. Nixon réunissait à la Maison Blanche les ministres des différents cultes pour des prières communes.

Ainsi, M. Ford est-il allé à la messe dimanche matin avec M. et Mme Giscard d'Estaing, accompagnés d'un « papiste » bien connu, le président du conseil italien, M. Moro, à Poigny-la-Forêt.

Tous quatre et le maire du village, M. Maurice Hude, se sont assis au premier rang de la minuscule église (quarante-sept places) enfouie sous les arbres et le lierre.

« *Tout au long de cette messe, nous prierons pour la réussite de vos travaux* », dit l'officiant, le père Thesard, curé de Montfort-l'Amaury. Avant la communion, que reçurent Mme Giscard d'Estaing et M. Moro, M. Ford eut un instant de surprise quand, entendant le prêtre dire : « *Dans la charité du Christ, donnez-vous la paix* », M. Giscard d'Estaing, après avoir embrassé sa femme, lui tendit la main. Puis M. Ford se tourna vers M. Moro, et à son tour lui donna une longue poignée de main.

Dimanche soir, M. Ford a fait une autre escapade. Vers 23 heures, escorté seulement que quelques personnes, il est sorti à pied dans Rambouillet endormi, et à parcouru à pied la rue Charles-de-Gaulle avant de rentrer au château.

● MME THOME-PATENOTRE, député radical de gauche, maire de Rambouillet, s'est étonnée, dimanche 16 novembre, au micro de Radio-France, que ses « hôtes » soient restés cloîtrés dans le château et ne se soient pas manifestés auprès du maire de la ville.

M. GEORGES MARCHAIS : la solution de la crise ne dépend pas du «sommet».

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, a estimé, samedi, à Rome, que « *la solution de la crise ne dépend pas des conclusions du « sommet » de Rambouillet* ».

Pour le leader communiste, « *les représentants des six grands pays capitalistes vont avoir beaucoup de mal à se mettre d'accord (...) car il n'y a pas de solution à la crise en dehors de la lutte pour la transformation démocratique que nous préconisons* ».

● M. GEORGES SARRE, membre du bureau exécutif du P.S., estime qu' « *il ne peut rien sortir de bon du conclave de Rambouillet.* » « *C'est la vassalisation de l'Europe de l'Ouest qui est à l'ordre du jour* », pense-t-il.

M. MORO : il faut intéresser les pays de l'Est à l'aide au développement.

M. Moro, président du conseil italien, a fait, lundi matin 17 novembre, un exposé sur les relations économiques Est-Ouest. Il a déclaré qu'elles ont une grande importance qualitative, même si, en quantité, elles représentent seulement 5 % des exportations des pays industriels. Elles sont — a-t-il dit — un facteur de stabilité lié à la détente. Les échanges avec l'Est se développent constamment, a-t-il observé, et le déficit commercial des pays de l'Est va croissant.

L'octroi de crédits occidentaux conditionne les échanges Est-Ouest — a-t-il ajouté, — et l'endettement des pays de l'Est est important (entre 20 et 25 milliards de dollars en 1974).

M. Moro a souligné la difficulté d'appliquer aux économies socialistes les règles commerciales occidentales et la difficulté d'encadrer ces mêmes économies dans le système monétaire international. « *Le moment est venu d'intéresser plus directement les pays socialistes aux programmes d'aide aux pays en voie de développement* », a dit M. Moro.

Le président du conseil italien a enfin proposé que les pays occidentaux coordonnent davantage leurs politiques de crédits envers l'Est, et il a suggéré que soient établis des programmes de coopération multilatérale.

M. MASAYOSHI OHIRA (ministre des finances japonais) : la récession sera surmontée.

M. Masayoshi Ohira, ministre des finances japonais, qui participait à la réunion au « sommet » de Rambouillet, a quitté Paris dimanche après-midi pour Tokyo pour participer aux débats du Parlement. Sa présence était réclamée par les députés de l'opposition.

Avant son départ, M. Ohira a déclaré à la presse japonaise que, à la lumière des travaux de Rambouillet, on peut être optimiste sur la possibilité de surmonter la récession actuelle.

« *Les participants à la conférence,* a-t-il dit, *ont constaté la grande nécessité de la coopération internationale pour résoudre le problème du chômage. Leurs points de vue sont très proches,* a-t-il ajouté, *sur la question du protectionnisme qu'il faut éviter à tout prix.* »

M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU : pas de tension entre la France et le Canada.

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a affirmé que le fait que son pays n'ait pas été invité par la France au « sommet » de Rambouillet n'avait « *absolument pas* » refroidi les relations entre Ottawa et Paris. « *Je crois que c'est une sorte de mésentente qui sera corrigée dans l'avenir* », a-t-il dit.

Le premier ministre canadien, interviewé à Montréal par TF 1, a déclaré : « *Certainement, le Canada aurait souhaité être présent* [à Rambouillet]. *Je sais que les autres participants, sauf la France, l'auraient souhaité également. Nous avons eu des communications assez fréquentes avec la France. Il y a même eu échange de correspondance avec le président français. Je crois qu'il y a une divergence d'opinion, mais qui ne crée aucune amertume.* »

LES NEUF TIRENT LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA RÉUNION

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf se réunissent ce lundi 17 novembre à Bruxelles. Outre leur traditionnel tour d'horizon sur l'évolution de la situation économique dans la Communauté, ils auront sans doute un échange de vues sur les résultats du « sommet » de Rambouillet.

Contrairement à l'habitude, cette session n'a pas été précédée d'une rencontre entre les ministres des pays membres du « serpent » monétaire européen (Allemagne, France, Danemark, pays du Benelux). La raison en est certainement que les difficultés que soulève l'adhésion du franc suisse à cet accord interEuropéen de stabilisation des changes n'ont pas encore pu être toutes surmontées.

Une conférence tripartite réunissant les ministres des finances et des affaires sociales des Neuf, ainsi que les représentants des employeurs et ceux des travailleurs de la C.E.E., succède mardi à celle des « grands argentiers ». C'est la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) qui avait demandé, avant l'été, une telle rencontre. On ne s'attend à aucune décision, mais la conférence donnera l'occasion aux partenaires sociaux d'exprimer leur opinion sur la manière dont les gouvernements des Neuf devraient favoriser la relance de l'économie et faire face aux difficultés de l'emploi. — Ph. L.

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE INTERNATIO

« NEW-YORK TIMES : un dessein plus politique qu'économique.

Le dessein du « sommet » de Rambouillet est plus politique qu'économique, souligne, dimanche 16 novembre le *New York Times* dans un éditorial.

« *Si les gains communistes doivent être enrayés en Italie et ailleurs en Europe méridionale, si la Grande-Bretagne doit être sauvée du désastre économique, si la France doit éviter un front populaire et le Portugal une dictature de gauche ou de droite, les démocraties industrielles doivent décider une action commune pour accélérer la reprise économique et résoudre des problèmes urgents dans les domaines du commerce, des affaires monétaires, de l'énergie, de l'alimentation, des matières premières et du dialogue nord-sud.*

» *Il ne faut pas escompter que cette première brève rencontre de Rambouillet permettra de prendre de nombreuses décisions ou de résoudre tous les problèmes du monde. Mais si un accord est conclu sur la tenue de rencontres à intervalles réguliers (...), la croissance économique et la stabilité politique peuvent être garanties.* »

« FINANCIAL TIMES » : di ler les divergences.

« *Le communiqué... t assurément de dissimule divergences mais, connaiss manière dont vont habituell les choses en politique, on penser que ces divergences paraîtront rapidement.*

» *Par-dessus tout, il y a ur blème, dont il n'est pas pc de penser qu'il aura été disc toute honnêteté au « som mais qui est d'importance f mentale.*

» *Ce problème est que, d l'année prochaine, au moin Etats-Unis seront condamn un gouvernement faible instable du fait que la cam électorale prendra le pas sou présidence dont le titulaire même pas sûr de recevoir l'i titure de son propre parti.*

» *Il est dans l'intérêt des E péens de tenir compte de situation. Il y a eu peu de s de cela à Rambouillet, où la C munauté en tant que telle n' même pas représentée.* »

AGENCE TASS : de sérieuses contradictions entre les participants.

L'agence Tass estimait, samedi, dans un commentaire daté de Paris et consacré au « sommet » de Rambouillet, que « *de sérieuses contradictions* » entre les participants constituent « *l'obstacle principal* » pour le règlement des questions qui y seront débattues.

L'agence soviétique insiste longuement sur les divergences entre les positions américaines et celles des autres pays occidentaux, et notamment de la France :

« *Les Etats-Unis protestent catégoriquement contre la proposition de la France d'abandonner les cours flottants des monnaies pour passer progressivement aux parités fixes dans les règlements internationaux.* »

« *Insistant en faveur d'un large accès des produits agricoles américains aux marchés ouest-européens, les Etats-Unis renforcent en même temps les mesures protectionnistes contre les importations en provenance des pays d'Europe de l'Ouest et du Japon.* »

Enfin, « *les Etats-Unis poussent à la création d'une sorte de « cartel » des pays capitalistes pour faire pression sur les pays producteurs de pétrole* », tandis que « *la France et certains autres participants ne partagent pas cette position* ».

ÉNERGIE

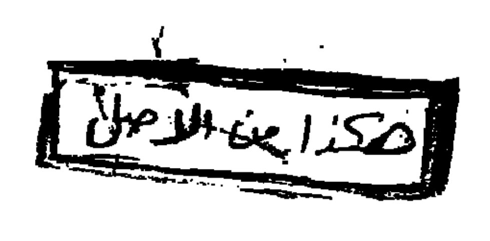
LES MINISTRES DES FINANC DES PAYS DE L'OPEP DISCUT DE L'AIDE AU TIERS-MONI

Les ministres des finances treize pays membres de l'Orga sation des pays exportateurs pétrole (OPEP) devaient se ré nir ce 17 novembre, à Vien afin d'étudier les possibilités s'offrent à l'organisation po venir en aide aux pays du tier monde qui ont le plus souffert l'augmentation des prix du p trole.

L'unanimité semble s'être fai au sein de l'OPEP sur la néce sité de cette aide, mais des diver gences persistent quant à ses mo dalités. L'Iran, on s'en souvien a proposé la création d'un fond qui serait alimenté, pendant cin ans, grâce à une taxe de 10 cent prélevée sur chaque baril de pé trole exporté, ce qui permettrai de dégager environ 1 milliard d dollars par an.

De son côté, le Venezuela récemment indiqué qu'il étai prêt à participer jusqu'à concurrence de 2 milliards de dollars au financement d'un fonds d'aide, mais les modalités pratiques de cette opération n'ont pas été précisées.

Porto
des b
dans



LA VIE ÉCONOMIQUE

...N DES ...A RAMBOUILLET

...langage

Accord de principe sur la stabilisation des changes

(Suite de la première page.)

Même si au quatrième trimestre ... cette année la croissance ne ... maintiendra pas au même ...thme qu'au cours du troisième ...imestre, les perspectives pour ...nnée 1976 sont bonnes (*lire ...ge 36 le compte rendu de ...xposé fait par le chef de la ...aison Blanche*). Les autres chefs ... délégation ont été plus cir...onspects à ce sujet, M. Valéry ...iscard d'Estaing se contentant ...our sa part de déclarer que les ...ays industrialisés devaient ...nvenir que dans l'avenir la ...roissance serait « modérée ».

Le dernier temps fort a été le ...mpromis intervenu, dans ses ...randes lignes au moins, sur la ...olitique monétaire et plus spécia...ment la politique de change. Un ...ccord devrait indirectement être ...nclu au mois de janvier pro...ain à la Jamaïque par les mi...istres des finances du comité ...térimaire des Vingt (émanation ...u Fonds monétaire). Ce n'est ...as exactement ce que voulait .... Valéry Giscard d'Estaing, qui ... déclaré aux autres participants, ...mme il l'avait déjà dit en ...rance, que les esprits ne sont ...as mûrs pour une réforme mo...étaire. Ces propos, si les mots ...nt un sens, devraient signifier ...ue la France n'estime pas néces...aire, dans les circonstances pré...entes, que les statuts du F.M.I. ...ssent l'objet d'une nouvelle ...édaction. Mais il n'est pas dou...ux que les Américains ne l'en...endaient pas de cette oreille : ...ans les milieux proches de leur ...élégation, on se plaisait à sou...gner que c'est au sein du comité ...térimaire que les Etats-Unis ...eraient connaître, dans les ...étails, leur point de vue.

C'est ici que la distinction en...re le mot « communiqué » et le ...ot « déclaration » prend son ...ens. Comme on le sait, il avait ...té convenu dès avant que la réu...ion ne commence qu'un commu...iqué ne serait pas publié. Quelle est la différence ? « On communique des décisions et on déclare des intentions », devait répondre dimanche le porte-parole de l'Elysée. La déclaration fera donc état d'un accord sur la nécessité de stabiliser les cours des monnaies. Cette intention de caractère général recouvre, précise-t-on dans les milieux français, un double accord. L'un concernant le court terme et l'autre un avenir plus lointain.

En ce qui concerne le court terme, il a été convenu que les pays participants intéressés interviendraient sur les marchés des changes pour éviter les « fluctuations erratiques » entre le dollar, les monnaies du « serpent » et le yen japonais. Les chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que leurs ministres des finances, donneront mission à leurs banques centrales respectives d'étudier ensemble un système d'action concertée approprié pour atteindre cet objectif.

Les Etats-Unis admettent par avance qu'ils interviendront pour empêcher les variations aberrantes de taux de change, mais leur délégation à Rambouillet a bien insisté sur le fait qu'il fallait laisser les changes évoluer librement dans toute la mesure où le mouvement de hausse ou de baisse reflète les changements de fond intervenant dans la situation économique et financière des différents pays, ce qui a été admis par tout le monde. Cette attitude exclut actuellement les interventions destinées à empêcher la livre sterling de baisser. La Grande-Bretagne, tout en s'associant à l'accord, ne participera pas à son application. Quant à l'Italie, autre pays de la C.E.E. dont la monnaie ne fait pas partie du « serpent », elle n'a pas donné son adhésion formelle à l'accord en question, ni pour le présent ni pour l'avenir.

En ce qui concerne la réforme des statuts du Fonds monétaire, il a été convenu que l'article 4 nouvelle manière de ce statut fixerait l'objectif d'un retour à la stabilité des changes, mais un tel retour ne sera possible qu'après que le Fonds monétaire en aura décidé ainsi. Les Etats-Unis gardant leur faculté de blocage de toute décision prise au sein de cette institution, ils pourront donc prolonger autant qu'ils le veulent le système actuel qui comporte toutes les solutions possibles puisque certains pays comme la Grande-Bretagne pourront continuer à flotter et que d'autres comme les Etats-Unis ne seront liés que par un arrangement sans doute peu contraignant avec les pays européens dont les monnaies font partie du « serpent ». Dans l'immédiat donc, c'est soit la liberté totale, soit ce que M. Giscard d'Estaing a appelé la « viscosité » des taux de change qui caractérisera la situation. Celle-ci risque de durer longtemps. Encore le retour à la stabilité, si les pays du Fonds monétaire l'ont décidé, s'effectuera-t-elle « en plusieurs étapes ».

Renoncer au protectionnisme, mais...

La déclaration finale comprend encore un engagement des pays participants à renoncer au protectionnisme et à continuer à développer le libre-échange. Mais il ne s'agit pas d'une obligation stricte. Au cours des entretiens de Rambouillet, M. Harold Wilson s'est, comme on pouvait s'y attendre, réservé le droit de recourir à des mesures temporaires et de portée limitée, sa préoccupation étant, a-t-il dit, de ne pas laisser la concurrence étrangère exacerbée par la récession compromettre irrémédiablement l'avenir de tel ou tel secteur jugé viable de l'économie britannique. Le président Ford a tout particulièrement appuyé le premier ministre britannique dans son désir de se ménager, dans ce domaine, la faculté d'interpréter largement la promesse d'éviter le protectionnisme.

Il a également été beaucoup question à Rambouillet de la politique de l'énergie. La déclaration sur ce point reste cependant assez vague, à la fois parce que l'accord n'a pu se réaliser entre les participants sur les grandes lignes d'une politique commune et parce que, comme M. Valéry Giscard d'Estaing l'a expressément demandé, on a voulu éviter de prendre position avant l'ouverture de la conférence Nord-Sud. Les Britanniques ont fait savoir à ce sujet que plusieurs autres pays en voie de développement faisant partie du Commonwealth voudraient se voir attribuer un siège à cette conférence. La question de leur propre représentation a été abordée, mais on ne sait pas si elle a été définitivement tranchée à cette occasion.

Un autre sujet de discussion a été l'institutionnalisation de rencontres du genre de celle de Rambouillet. Les Britanniques s'y sont déclarés opposés. Aux yeux des Français, il s'agirait de créer une sorte de directoire de fait des grandes nations industrialisées, au sein duquel un certain équilibre pourrait se faire entre les différentes thèses en présence, ce qui, pense-t-on, devrait exclure la participation d'autres pays.

PAUL FABRA.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
heures	5 1/8	6 1/8	2 3/4	3 3/4	1/2	1 1/2
mois	5 7/8	6 3/8	3 3/8	3 7/8	1 3/8	1 7/8
mois	6 5/8	7 1/8	3 7/8	4 3/8	3 1/4	3 3/4
mois	7 1/4	7 3/4	4 3/8	4 7/8	3 3/4	4 1/4

...ICE DELAR...

LOGEMENT

UN « MINI-LIVRE BLEU » DES H.L.M.

L'Union nationale des H.L.M. a décidé de diffuser largement le résultat des travaux qu'elle mène depuis plusieurs mois sur la réforme de la politique du logement. Sous le titre « Un habitat de qualité pour tous », un Mini-Livre bleu présente sous une forme simple et claire les principes et les propositions formulées dans le Livre blanc (« le Monde » du 7 mai).

Tiré à cinquante mille exemplaires, cette plaquette sera diffusée par certains organismes à leurs locataires, ainsi que fournie aux associations ou aux particuliers qui en feront la demande.

★ Union nationale des H.L.M., 4, rue Lord-Byron, Paris, 4 F.

AGRICULTURE

ENVISAGEANT DE RÉDUIRE LEUR CONTRIBUTION

Les États-Unis lancent une mise en garde contre « la politisation » de la F.A.O.

De notre correspondant

Rome. — Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Earl Butz, a déclaré, vendredi 14 novembre, au cours d'une conférence de presse, que les tentatives pour introduire la politique à la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) pourraient aboutir à une diminution de la contribution des Etats-Unis au financement de l'Organisation.

A propos de l'appel lancé par la Libye et l'Irak en faveur de l'expulsion d'Israël de la F.A.O., M. Butz a noté : « *J'estime que chacun de nous doit prendre soin de ne pas faire de la F.A.O. un instrument politique. La politisation croissante affaiblit le soutien du Congrès* [américain] *aux agences des Nations unies.* »

Intervenant au cours de la conférence, le représentant de la Chine, M. Yan Li-kung, vice-ministre de l'agriculture et des forêts, a accusé les deux grandes puissances de « *perpétuer l'exploitation du tiers-monde* ».

Le pape Paul VI a dénoncé, de son côté, « *le scandale du gaspillage* » des denrées alimentaires en recevant vendredi une délégation des représentants à la conférence.

[La contribution des Etats-Unis représente environ le quart des dépenses de la F.A.O. Le 5 novembre dernier, M. Henry Kissinger a annoncé que les Etats-Unis ont l'intention de se retirer dans deux ans de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), en raison notamment « de sa politisation croissante ». L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), qui a été admise comme observateur auprès de l'O.I.T. en juin dernier, vient de l'être également auprès de la F.A.O. Le nouveau directeur de l'Organisation siégeant à Rome a déclaré au correspondant du « Monde » que « la F.A.O. est aussi un organe politique ». (Le Monde » du 15 novembre.)]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRIX

Les commerçants ont finalement accepté le nouveau régime fixant leurs marges bénéficiaires

Le comité national des prix devait se réunir, ce lundi après-midi 17 novembre, pour entendre M. Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances, expliquer le nouveau mode de calcul des marges bénéficiaires des commerçants.

Cette réunion devait permettre aux différentes professions mais aussi aux syndicats et aux représentants des consommateurs d'être informés des intentions gouvernementales. Celles-ci seront connues officiellement le mercredi 19 novembre, avec la publication au BOSP *(Bulletin officiel des services des prix)*, d'un arrêté fixant le principe de la nouvelle réglementation des marges. Les nombreuses conventions conclues entre les professions et l'administration feront également l'objet d'une publication.

Après avoir manifesté leur hostilité à la fixation de leur marge bénéficiaire sous forme de coefficients multiplicateurs (1), les professions concernées — une quarantaine environ — ont finalement accepté dans leur quasi-totalité de négocier avec l'administration : commerce des vêtements et des textiles, marchands de chaussures, marchands de meubles... Les professionnels ont obtenu que les coefficients multiplicateurs fixés par l'administration tiennent compte de la spécificité des différentes formes de commerce, grands magasins, supermarchés, maisons spécialisées, magasins de province...

Pour l'administration, la signature de ces textes par les professionnels est un succès. Les commerçants ont en effet accepté un système qu'ils avaient tout d'abord vertement critiqué et dont ils avaient — pour beaucoup — assuré qu'ils ne l'accepteraient pas. Ce système, s'il n'est pas draconien quant à la fixation des marges (l'administration a retenu des marges moyennes qui ne gêneront que les commerçants habitués à opérer des bénéfices excessifs) permettra aux pouvoirs publics de contrôler facilement l'application de la nouvelle réglementation.

Ce nouveau régime aura en outre l'avantage de lutter contre l'inflation en pénalisant des intermédiaires bien placés — les importateurs notamment — dont beaucoup jusqu'à présent en prenaient à leur aise avec les prix de vente. Du même coup, les industriels français du textile, qui se plaignaient de la concurrence déloyale des produits fabriqués en Extrême-Orient, obtiennent satisfaction : les textiles d'Asie seront moins alléchants pour les importateurs dont les marges seront fortement réduites.

(1) Un coefficient multiplicateur de 2,20 signifie qu'un article acheté hors taxes 1 franc par un commerçant pourra être revendu 2,20 francs (toutes taxes comprises, c'est-à-dire avec la T.V.A.) au consommateur.

CONJONCTURE

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE A ÉTÉ DÉFICITAIRE EN OCTOBRE

En octobre, le commerce extérieur de la France a été déficitaire : de 134 millions de francs en données brutes et de 1,5 milliard de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières. Déjà en septembre, la balance commerciale avait été déséquilibrée en données brutes (— 358 millions de francs), malgré un excédent de 92 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières.

M. Segard, ministre du commerce extérieur, qui a donné ces informations, dimanche soir 16 novembre, à TF1, a ajouté que pour les dix premiers mois de l'année, la balance commerciale de la France restait cependant excédentaire de 7 milliards de francs. « *Nous nous attendons pour les quelques mois qui viennent,* a-t-il ajouté, *à des résultats plus mauvais qu'en début d'année.* »

Le reprise des importations semble provoquée par l'amélioration de la situation économique, sensible pour les industries produisant des biens de consommation. La Fédération nationale des travaux publics note aussi une amélioration, provenant des commandes passées par les collectivités locales. « *La période de crise semble dépassée* », note cette fédération.

Quant à M. Chirac, il a déclaré, dimanche, que la reprise, si elle devait entraîner une amélioration de la situation de l'emploi, « *ne serait ni très rapide, ni très forte* ».

SYNDICATS

La retraite à soixante ans

LA C.G.T. DÉNONCE « UNE POLITIQUE MINABLE DU GOUTTE-A-GOUTTE »

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a sévèrement commenté, samedi après-midi 15 novembre, l'avant-projet de loi gouvernemental sur la retraite : « *Il faudra attendre l'an 2000 pour obtenir le droit à la retraite pour tous à soixante ans (...) De plus, le gouvernement exige quarante-trois années de cotisations, alors qu'il suffisait de trente ans autrefois et de trente-sept ans et demi actuellement. C'est donc une aggravation considérable des conditions d'accès à la retraite (...).*

« *Cette politique minable du goutte-à-goutte, cette absurdité révoltante seront ressenties avec colère par les travailleurs. Elles appellent des ripostes* », a conclu M. Krasucki.

La C.G.T. a annoncé qu'elle allait prendre des contacts en ce sens avec la C.F.D.T.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE DE M. AKESSO[N]

Un médecin bien malade

Le personnel des établissements Hortsmann, [...] Palaiseau (Essonne), s'est mis en grève, avec occu[pa]tion des locaux, le 14 novembre, à l'appel de la C.G[.T.] et de la C.G.C., pour exiger la démission du P.-D.[G.] M. Bertil Akesson. Les syndicats critiquent sa « gest[ion] déplorable » qui « met en danger l'avenir de l'entrepris[e] ». Ils réclament la nomination d'un administrateur pr[ovi]soire en attendant qu'une solution industrielle [soit] trouvée.

« Magicien, sorcier, médecin des entreprises en difficulté... » M. Bertil Akesson est ce qu'il est convenu d'appeler un personnage. Carrure de rugbyman, tempérament de fonceur, des idées — en apparence — simples et claires, qui ne s'embarrassent pas de bons sentiments... Ce Suédois francisé s'est fait un nom dans le petit monde des affaires, en reprenant des entreprises au bord de la faillite.

Ancien attaché de l'ambassade de Suède à Paris, M. Bertil Akesson se lance dans l'industrie en 1947. Pendant plus de vingt ans, il avance à petits pas, rachetant ici et là quelques sociétés de faible importance. En 1971, il frappe un grand coup, qui lui vaut la notoriété : il achète 30 % du capital de Rotfo, firme spécialisée dans le machinisme agricole, tombée en pleine déconfiture. Une sévère remise en ordre de la gestion, d'astucieuses combinaisons financières, des modalités fiscales favorables, lui permettent de redresser la barre. Le succès est spectaculaire. A tel point que l'action Rotfo est sacrée en 1972 « championne de la Bourse », son cours ayant été multiplié par huit.

M. Akesson ne s'arrête pas en si bon chemin. Son objectif : constituer un conglomérat à la française. Comment ? En attirant dans son orbite « d'autres entreprises saines, mais gérées à la grand-papa, afin de changer leurs habitudes, de mettre de l'ordre dans leurs affaires et de les faire redémarrer. » En 1973, il prend tour à tour le contrôle de Portejoie, Brunet et Lavaud (pièces de rechange pour le matériel agricole), des Moteurs Duvant, des Spécialités C.D. (transformation de matière plastique). Il acquiert également 30,5 % du capital des Etablissements Hortsmann, un impo[rtant] constructeur de machines-[...]

Les ambitions de M. Ak[esson] grandissent. A la fin de [...] il tente une grande opérati[on] Marine-Firminy, dont il co[...] les secteurs « construction [...]nique ». Sans succès. [...] revendra au groupe [...] avec un coquet bénéfic[e] 4 à 5 % du capital de [...] Firminy, qu'il avait acq[uis en] Bourse.

Les projecteurs de l'[...] se braquent une nouve[lle fois] sur lui en avril 1975. T[...] M. Akesson se prop[ose de] « sauver » l'usine Gen[...] Redon, spécialisée dans [le maté]riel agricole. Son « dyna[misme] séduit les autorités, tan[dis que] sa « brutalité » suscite [...] réactions chez les travail[leurs de] l'entreprise. Son plan de [...]sement sera finalement [...] cent trente-six salariés [...] sur le carreau.

M. Akesson aurait-il [...] grand ? Ses méth[odes] seraient-elles valable[s en] période de forte cro[issance ?] Son conglomérat ne [...] qu'un château de carte[s ...]sait. Toujours est-il q[ue ...] quelques mois, rien n[e ...]

Les Spécialités C.[D.] [accu]saient au 31 mai de[...] perte de 8 millions d[e francs] elles ont déposé leur [bilan. Les] comptes de Rotfo, au [...] font apparaître un d[éficit de] 1,02 million. Pour Horts[mann, la] perte serait très lo[urde. Les] chiffres exacts n'ay[ant pas] encore été communiqu[és ...] les délégués syndicaux [de l'en]treprise, de nombreuse[s ...] cés à des fournisseurs [de ma]tières premières [...] impayées et les salaires d'octobre n'ont pas ét[é ...] Les pouvoirs publics [...] devoir trouver un « [...] pour les entrepri[ses de] M. Akesson ? — J.-M. [...]

Faits et chiffres

Affaires

- LA CREATION D'UNE BANQUE D'INVESTISSEMENT NORDIQUE, dotée d'un capital de départ de près de 2 milliards de francs, a été décidée samedi 15 novembre par le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. Le Conseil nordique, qui regroupe ces pays, a également adopté un programme visant à un développement économique et social plus équilibré entre les cinq pays. — *(A.P.)*
- LES TISSAGES DE SOIERIES REUNIES vont fusionner avec les Etablissements Simola. Les Tissages de soieries réunies (T.S.R.) (moulage, texturation et confection), dont le siège social est à Lyon, occupent quelque mille sept cents personnes (deux usines dans la Loire et cinq dans l'Ardèche) et les Etablissements Simola, six cents salariés dans l'Ardèche.

  Ce rapprochement, inquiète le personnel des deux firmes d'autant que, des études de plusieurs organismes, dont le CRESAL, il ressort que sur les dix mille emplois dénombrés *actuellement dans le moulinage* en France, la moitié doit disparaître. — *(Corresp.)*
- UNE USINE DE TRITURATION DES GRAINES OLEAGINEUSES, d'une capacité de 330 000 tonnes par an, devrait être mise en route, au cours du premier semestre 1977, par la firme Bordeaux-Oléagineux que vient de créer une compagnie brésilienne de commerce international, Bantrade, avec les sociétés françaises Louis Dreyfus et Comptoir national technique agricole. Bantrade, qui détiendra 10 % du capital de la nouvelle société, s'est engagé à approvisionner l'usine pendant cinq ans.

Consommation

- L'I.N.S.E.E. publiera chaque trimestre une série d'indices représentant la commission de représentant la consommation de sept catégories socio-professionnelles : les cadres supérieur, les cadres moyens, les employés, les ouvriers qualifiés, les autres ouvriers, les entrepreneurs individuels autres ouvriers, les entrepreneurs in qu'agriculteurs, et les inactifs. L'I.N.S.E.E. envisage aussi de publier régulièrement l'évolution des ressources perçues par une série de familles type.

Europe

- M. KISSINGER remet une récompense à M. Jean Monnet pour son action en faveur de l'Europe. — Il s'agit du prix « Grenville Clark » de 15 000 dollars (environ 65 000 F).

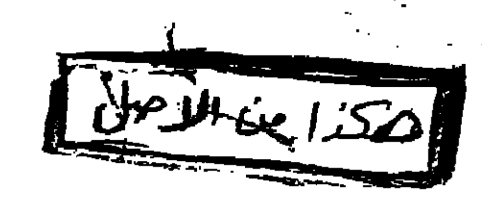
Énergie

- LES PAYS MEM[BRES DE] l'OPEP « *pourraien[t ...] une baisse du prix [des] carburants si l'inflation était contrôlée* », [a déclaré] dimanche à Caracas [M. Valen]tin Hernandez, mini[stre véné]zuélien des mines.

  Soulignant l'intérêt [que por]tait l'OPEP à une [nouvel] ordre de l'économie [...] M. Hernandez a aff[irmé que] la hausse du prix d[u pétrole] a été la conséquence [de l'in]flation mondiale. *(A.[...])*

Matières premières

- UNE REUNION M[INISTE]RIELLE du conseil [intergou]vernemental des pay[s expor]tateurs de cuivre [...] s'est ouverte à Lima [...] 17 novembre. Les pay[s mem]bres du CIPEC (Chili[, Pérou,] Zambie et Zaïre) d[oivent] étudier l'éventuel é[largisse]ment du conseil par [l'admis]sion de plusieurs pays [produc]teurs (Australie, In[donésie,] Philippines, Papouasie[-Nou]velle-Guinée et Iran[). Ils] chercheront également [à dé]finir une ligne d'action [com]mune afin d'enrayer la [baisse] des cours du cuivre, q[ui sont] passés de 1 800 livres la [tonne] en avril 1974 à 600 li[vres la] tonne actuellement. Le [CIPEC] a déjà décidé en no[vembre] 1974 de réduire les ex[porta]tions de ses membres[, mais] cette mesure est resté[e jus]qu'à présent sans effet [sur les] cours mondiaux.





"En juin 1975, une grande usine de Fos-sur-Mer crée d'urgence une cellule administrative.

Le Directeur des Achats a besoin dans la journée du 7 de deux magasiniers, de deux comptables, d'une sténo-dactylo bilingue et de deux secrétaires facturières.

Le problème est posé à Monsieur Bonifacino, Directeur de l'Agence Ecco de Fos-sur-Mer. Comme nos 150 agents en France, il connaît parfaitement les entreprises de sa région.

Dans la journée, il fournit les sept intérimaires demandés.

Très vite, tous donnent satisfaction. Par leurs qualités professionnelles, et aussi parce qu'ils ont su se faire adopter par tous les services. Cinq d'entre eux sont engagés définitivement.

Ecco met à votre disposition du personnel intérimaire parfaitement adapté à votre entreprise. Ainsi, il est immédiatement opérationnel."

Ecco Des intérimaires aussi qualifiés que ceux qu'ils remplacent.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ARTHUR MARTIN

La société suédoise Electrolux A B confirme qu'elle vient de reprendre à la société luxembourgeoise GECOMA la participation de 75,74 % que celle-ci détenait dans le capital de la société des usines et fonderies Arthur Martin.

La cession desdites actions a été réalisée sur la base d'un paiement en espèces de 13,50 F par action, valeur à laquelle se traitaient les titres en bourse au moment des négociations durant le premier semestre 1975.

Pour permettre aux actionnaires, qui le désireraient, de céder leurs titres, au minimum aux mêmes conditions, le Crédit industriel et commercial agissant aux termes d'un accord conclu avec Electrolux A B s'est engagé auprès de la Chambre syndicale des agents des change à se porter acquéreur en bourse, en tant que de besoin, au prix unitaire de 13,50 F, pendant quinze séances de bourse, à compter du 17 novembre, les actions qui seraient présentées à la vente.

La situation au 30 juin 1975 de la Société des usines et fonderies Arthur Martin fait apparaître une perte de 11 200 000 (à rapprocher des résultats bénéficiaires de l'ensemble de année 1974, soit 15 814 553 F), perte que l'on peut estimer à fin septembre 1975 à 13 500 000 F.

La valeur nette comptable de l'action ressort à cette date exactement à 13,50 F.

La société a constaté une détérioration de ses marges et a dû supporter en 1975 des frais financiers importants dus à un accroissement des stocks et un sous-emploi de l'outil de production.

Les dirigeants de la société Electrolux A B estiment que la complémentarité des deux groupes, tant sur le plan de la production que sur celui du réseau commercial, permet d'espérer raisonnablement un redressement de la situation.

Dans cette perspective, les actionnaires d'Arthur Martin devraient pouvoir bénéficier à terme de ce redressement.

POCLAIN

Poclain et la Société anonyme française du Ferodo ont décidé de regrouper leurs activités de composants hydrauliques dans une filiale commune qui prendra le nom de Poclain Hydraulics. Dans ce domaine, en effet, les intérêts des deux sociétés sont complémentaires.

La Division hydraulique de Poclain produit déjà des moteurs hydrauliques en quantités importantes, en particulier pour ses besoins internes (pelles, grues). En outre, depuis quelques années, en prenant le contrôle des Sociétés Perrier et Gury, Poclain a élargi la gamme de ses productions de composants hydrauliques (pompes, vérins, valves, etc.) et se trouve ainsi en mesure de proposer des circuits complets. Les apports de Poclain à la nouvelle Société Poclain Hydraulics seront limités aux éléments dépendant de ces activités spécifiquement hydrauliques : ils comprendront également, toujours dans ce même domaine, ses filiales irlandaise et japonaise.

De son côté, la Société du Ferodo s'intéresse depuis longtemps aux transmissions hydrauliques (coupleurs hydrauliques, convertisseurs de couples, notamment). Elle a, dans ce secteur, étendu ses activités il y a cinq ans en intégrant la Société Hydroland, fabricant de moteurs hydrauliques destinés à l'équipement du matériel construit par cette division (dragues, treuils, etc.) et à la clientèle extérieure. Elle apportera à la nouvelle société son département « Moteurs hydrauliques », mais la Division Hydroland continuera la fabrication de ses propres matériels.

Cette association, qui préserve intégralement l'autonomie des activités de Poclain dans les spécialités où elle s'est acquis une réputation mondiale (pelles, grues et autres engins), permet en même temps à la Société du Ferodo d'intensifier sa vocation de fabricant de pièces d'équipement en série, étendue à des applications hors automobile.

Ce projet est susceptible de développements intéressants, car, présentant une gamme complète d'éléments de transmissions hydrauliques, la nouvelle société se propose d'en promouvoir l'utilisation dans de nombreux domaines industriels : travaux publics, matériel agricole, marine et off-shore, manutention et industrie d'équipement, etc. Son champ d'action, de dimension européenne, pourra en outre s'appuyer sur le vaste réseau dont dispose Poclain dans le monde entier.

La Société Poclain Hydraulics, au capital de 26 353 000 F, sera dotée dès le départ de plus de 60 000 m2 d'installations industrielles en France et à l'étranger et occupera déjà mille huit cents personnes. La participation de Ferodo dans son capital sera initialement de 15 % mais pourra être portée ultérieurement à un pourcentage supérieur.

L'opération d'apport faite par Poclain sera soumise d'ici à la fin de l'année à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de cette société.

O. P. E.
DE TRINDEL SUR FORCLUM

Les résultats de l'offre publique d'échange des actions Forclum des actions Trindel, clôturée depuis le 31 octobre 1975, viennent publiés.

Les actionnaires de Forclum ont largement répondu à l'offr leur a été faite, en apportant plus de 81 000 actions à l'échange, soit des actions détenues par le public et les investisseurs institutionnels.

Ainsi les actions constitutives du futur capital social de T (devenant Unidel) se répartiront comme suit :

- UNION FINANCIERE POUR L'INDUSTRIE ET L'ENERGIE-S.M.D. « UFINER » (Groupe de la Lyonnaise des Eaux)........
- ELECTRICITE DE STRASBOURG ....
- Autres porteurs (aucun de plus de 5 % du capital) ....

Quant au capital social de Forclum, il sera contrôlé par Un raison de 95 %.

Le conseil d'administration de Trindel a décidé de convoquer les 18 et 29 décembre prochain les assemblées générales des actior appelés à approuver les apports réalisés.

Ces assemblées auront également à se prononcer sur les d dispositions naissant de la mise en œuvre du plan de restructu décidé, tel qu'il a été exposé dans la notice d'information du publi sous le n° 75-128 en date du 24 septembre 1975 par la C.O.B.

SOGERAP

Le conseil d'administration de la Société de gestion des participations de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières (SOGERAP) s'est réuni le 28 octobre 1975.

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1974-1975 clos le 30 septembre 1975.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 29 770 500 F contre 25 millions 762 121 F l'exercice précédent. Le compte de pertes et profits, compte tenu notamment d'une reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement de 5 362 653 F, d'une provision pour risques de 6 000 000 de francs et d'un impôt sur les bénéfices de 7 000 410 F, se solde par un bénéfice net de 19 millions 145 895 F contre 11 508 522 F l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 5 F par action (contre 4,40 F l'exercice précédent).

Le revenu global s'élèvera donc à 7,50 F par action compte tenu d'un avoir fiscal de 2,50 F (impôt déjà payé au Trésor).

Les actionnaires de la SOGERAP seront convoqués au siège social, 7, rue Nélaton, Paris (15e), le mardi 23 décembre 1975, à 11 heures, en assemblée générale ordinaire, afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice.

CREUSOT-LOIRE

Chiffre d'affaires des trois premiers trimestres 1975

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société (sans ses filiales) au cours des trois premiers trimestres de 1975 est de 3 293 millions de francs, contre 2 791 millions de francs en 1974, soit une augmentation de 18 %.

Le chiffre d'affaires taxes comprises des trois premiers trimestres de 1975 est de 3 605 millions de francs, contre 3 106 millions de francs en 1975 (+ 16 %).

Les ventes à l'exportation, directes et indirectes, s'élèvent à 1 660 millions de francs contre 1 206 millions de francs en 1974 (+ plus de 38 %).

CREDIT LYONNAIS
Europartenaires
BANCO DI ROMA
BANCO HISPANO AMERICANO
COMMERZBANK

Le conseil d'administration du Crédit Lyonnais s'est réuni à Lyon, au siège social, le jeudi 13 novembre 1975.

Le président, M. Jacques Chaine, y a évoqué l'évolution du Crédit Lyonnais depuis le début de l'année. Les ressources de la banque se sont développées favorablement : sur le plan national, les dépôts de la clientèle ont augmenté de près de 11 % au cours des neuf premiers mois de 1975. Il n'en va pas de même des emplois : les mesures de lutte contre l'inflation, et plus récemment la réticence des entreprises à emprunter dans le contexte économique actuel, ont fortement limité la progression des crédits en France, qui ne dépassaient à fin septembre que de 2 % le niveau atteint en décembre 1974. A l'étranger, le volume des ressources et des emplois a continué à se développer plus rapidement qu'en France.

Les mesures prises au Crédit Lyonnais à partir du deuxième semestre 1974, amélioration de la trésorerie, remise à jour des services, souci constant des économies appuyées par les efforts de tout le personnel, ont dès à présent porté leurs fruits. Les résultats de l'exercice 1975, qui aura bénéficié tout au long du premier semestre de conditions favorables de rémunération des concours consentis, s'annoncent satisfaisants et devraient permettre d'annuler assez largement la perte de l'exercice précédent.

Le président a toutefois exprimé ses préoccupations devant les conditions d'exploitation difficiles dans lesquelles les banques de dépôts français sont aujourd'hui placées.

Tout d'abord, la progression du volume d'affaires s'est beaucoup ralentie depuis 1973 et n'at vraisemblablement pas 10 % e

En revanche, l'augmentati frais généraux, elle, reste viv tivité administrative des b que l'on peut mesurer par l bre de chèques et d'effets d'écritures passées et comptes nue en effet à progresser qu'à un rythme ralenti, et l ques subissent en outre les de l'inflation sur les salaires prix. C'est ainsi que les frai raux du Crédit Lyonnais, par ple, augmenteront de plus d en 1975 par rapport à 1974, les mesures d'économie prise

A cet écart entre l'évolut volume d'affaires, de l'ordre d et celle des frais généraux, 20 %, s'ajoute un autre fact difficultés qui s'est accer 1975 : la réduction des marg puis le début de l'année, cin ses successives ont ramené de base bancaire de 12,40 à tandis que le coût des res fournies par la clientèle n baissé dans la même proport déposants exigeant, en périod sion monétaire, le maintien d munération de leur épargne ainsi que le taux des livrets Caisses d'épargne, qui joue directeur, a été porté à 1er janvier 1975 et n'a p abaissé depuis lors.

Enfin, les banques doiver face à des risques sensiblem crus et en supportent les con ces, au niveau de leurs r après provisions.

Dans ces conditions, les r de l'exercice 1976 dépendron une large mesure de la rapi de l'ampleur de la reprise mique.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Succès des emprunts en DM et en francs français

...ndres (Agefi). — Deux émissions ...-obligataires, l'une en deutsche...ks pour la Banque européenne ...vestissement, l'autre en francs ...çais pour les Charbonnages de ...nce, ont entièrement accaparé ...ention de l'euromarché à long ...e au cours de la semaine ...ulée. Ces deux emprunts à carac... international ont, en effet, ...ité un engouement exceptionnel ... contraste étrangement, sinon ... la morosité, tout au moins avec ...ranquille indifférence, qui paraît ...e emparée du secteur libellé en ...ars. Dans ces conditions, l'on ... se demander si l'on ne se trouve ... en face d'un phénomène pas...r dû à des raisons spécifiques, ... si l'on assiste à une nouvelle ...ffection des investisseurs inter...onaux à l'égard de la devise ...ricaine. Parallèlement, il faut ...r que si le marché euro-obliga...s américain continue d'accueillir ...rablement les emprunteurs ...ngers, on a pu déceler une légère ...ence à New-York depuis mer...i dernier. Le marché U.S. semble ...e installé dans l'expectative ...e que la perspective d'un règle...t permettant d'éviter la faillite ...New-York City a immédiatement ... surgir, dans l'esprit des opéra...s, l'idée de la fin prochaine de ... présente politique monétaire ...nalonniste de la Réserve fédérale. ...gmentation spectaculaire de la ...e monétaire U.S., en hausse au ...s de la semaine écoulée de ... milliards de dollars, est venue ...rcer cette éventualité. La pers...ive d'une inéluctable remontée ... taux à court terme peut donc ...iquer l'hésitation, pour légère ...lle soit, de New-York, tout aussi ... que la soudaine atonie du ...ché des obligations en euro...urs.

... cette impression se confirme au ...s d'un avenir très proche, c'est...re si les taux à court terme se ...ent à nouveau outre-Atlantique, ...urs alors la preuve que l'accueil ...aordinaire réservé à la B.E.I. et ... Charbonnages de France était ...monitoire de cette évolution. ...tefois, l'évolution peu encoura...te des indices économiques aux ...A., qui souligne les difficultés ... met à se matérialiser la reprise ... attendue, peut également laisser ...oser que le Fed peut difficile...t, en pleine année électorale, ...nir à une politique monétaire ...ictive, dangereuse autant pour ...relance de l'activité que pour ...nir politique de l'administration ...

...tons que pour répondre à l'ac... extraordinaire réservé à l'emprunt des Charbonnages de France, le Trésor a exceptionnellement autorisé qu'il soit porté de 100 millions de francs à 150 millions de francs. Simultanément, son prix d'émission a été fixé à 100 3/4 sur la base du coupon préalablement annoncé à 10 %, pour donner ainsi un rendement de 9,86 %. En outre, il a été décidé de clore par anticipation la période de souscription au mardi 18 au lieu du jeudi 20 novembre.

LONDRES

Le marché se montre assez irrégulier lundi à l'ouverture. Les industrielles progressent de 2 ou 3 points. Les pétroles, en revanche, tendent plutôt à fléchir. Stabilité des fonds d'État. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 142 10 contre 142 ..

VALEURS	CLOTURE 14/11	COURS 17/11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 3/4
Beecham	319 ...	321 1/2
British Petroleum	583 ...	599 1/2
Shell	378 ...	381 1/2
Vickers	143 ...	143 ...
Imperial Chemical	313 ...	315 ...
Courtaulds	144 ...	143 ...
De Beers	313 ...	307 1/2
*Western Holdings	27 1/4	27 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	184 ...
*West Driefontein	39 1/4	38 3/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/11	17/11
1 dollar (en yens)	302 50	302 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 11/16 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Amrep, c. 26	1 p. 4	.. ..
Assur. marit. transp., dr.	1 p. 3	.. ..
Concorde, dr.	1 p. 8	12 50
Continentale Assur., dr.	1 p. 4	.. ..
Crédit comm. France, dr.	1 p. 3	.. ..
France (La), dr.	1 p. 2	.. ..
P.I.V., c. 2	1 p. 2	.. ..
Préc. méc. Labinal, c. 69	1 p. 3	2 90
Providence I.A.R.D., dr.	1 p. 2	0 30
Radiologie, c. 31	1 a.p. 5 a.	5 80
SPIE Batignolles, c. 28	2 p. 5	2 ..

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

USINOR. — Chiffre d'affaires hors taxes des trois premiers trimestres compte tenu de la participation dans Solmer : 5 956 millions de francs contre 7 291 millions.

SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE. — L'Air liquide fait apport à la SAF de la totalité des actions de la société belge L'Air liquide Furet, 18 % du capital de la Fresa, dont la SAF détient déjà 32 %, et un fonds de commerce de soudage intéressant la région du Sud-Est. La SAF va, en conséquence, porter son capital de 31 396 000 F à 37 100 000 F pour rémunérer ses apports. La participation de L'Air liquide s'élèvera ainsi à 48,9 %.

TRINDEL. — L'O.P.E. lancée sur les actions Porclum a réussi : 88 % des actions détenues par le public et les investisseurs institutionnels ont été présentées. Trindel, dont la raison sociale est changée en Unidel, détiendra 95 % de Porclum.

SOGERAP. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre : 19,14 millions de francs contre 11,50 millions. Dividende global de 7,50 F contre 6,60 F.

MOTEURS LEROY-SOMER. — Le groupe vient de prendre le contrôle à 80 % de la société italienne Lowoee Lowara, un des premiers fabricants européens de pompes à usage domestique et agricole.

MANUFRANCE. — Chiffre d'affaires hors taxes au 30 septembre : 412,98 millions de francs (+ 21,5 %).

KELLER-LELEUX. — Les résultats de l'exercice 1975 seront à peu près comparables à ceux à fin juin : 12,31 millions de francs après impôts et amortissements contre 8,71 millions en 1974. La crise n'a touché la société qu'à partir d'avril, ce qui explique ce brillant résultat. À fin décembre, une baisse de 34 % du chiffre d'affaires sera enregistrée.

BARLOW RAND. — Bénéfice après impôt de l'exercice clos le 30 septembre : 68,23 millions de rands contre 53,93 millions. Dividende final de 15 cents contre 13 cents faisant un total de 23 cents contre 20 cents.

COMPAGNIE DES COMPTEURS. — Bénéfice au 30 juin : 8,95 millions de francs contre une perte de 7,51 millions.

EAU ET FORCE. — Bénéfice au 30 juin : 1,92 million de francs contre 1,23 million.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	129,6	129,3
Valeurs étrangères	126,7	128,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	74,6

BOURSE DE PARIS — 14 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
...	38 10	0 360
...	59 20	3 932
... 1920-1960	149 50	3 932
... amort. 45-54	.. ..	0 869
... % 1963	101 ..	2 079
... 4 3/4 % 63	90 ..	0 584
... N. Eq. 5% 65	102 80	0 466
... N.Eq. 6% 66	101 85	0 738
... N.Eq. 6% 67	95 10	2 738
... 7 % 1973	109 90	5 811
... F. 6 1/2 1950	118 ..	3 179
— 5 % 1960	102 90	3 726

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
... F. parts 1958	... ..	380 ..
... F. parts 1959	... ..	381 ..
France 3 %	132 ..	132 20
...lle-I.G.A.R.D.	390 ..	390 .
...lle (Vie)	215	215 .
...P.	316 50	316 50
...corde	*284 ..	284 .
...gue France	280	283 .
... T. I.A.R.D.	111 ..	110 80
...ière (Vie)	254 .	254 ..
...ce (I.A.R.D.)	... ..	d198 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	362	366 ..
Préservatrice S.A.	332 80	335 ..
Prévoyance	1098	1099 ..
Protectrice A.I.R.	235 50	235 ..
Alsacien. Banque	370 ..	370 ..
(Li) Bque Dupont	225 ..	225 ..
Banque Hervet	273 ..	273 ..
Banque Indochine	220	216 ..
Banque Nat. Paris	530 ..	531 ..
Sté B. et Particip.	...	312 .
Banque Worms	171 20	171 20
C.F.E.C.	.. ..	620 .
C.G.I.B.	76 10	75 .
Codetel	118 ..	118 50
Cefico	.. ..	77 60
C.A.M.E.	94 ..	91 ..
Créditel (a. nouv.)	106 20	107 50
Créd. gén. indust.	144 80	140 ..
(M) Crédit Mod.	d 88 50	87 ..
Financière Satat.	191 .	199 ..
Finextel	123 50	121 ..
Fr. Gr. et B. (Cie)	79 40	79 ..
France-Bail	209 .	208 ..
Hydro-Energie	.. ..	35 ..
Immobanque	151 ..	154 ..
Immofice	116 ..	116 ..
Interbail	138 70	139 50
Locafinancière	130 ..	130 .
Lyon-Alemand	102 ..	104 40
Soc. Mars. Crédit	273 ..	273 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	224	220 ..
SLIMINCO	148 ..	148 ..
Sté Cent. Banque	70 ..	70 10
SOFICOMI	... ..	149 .
Sovabail	159 ..	155 ..
UCIP-Bail	111 ..	112 .
Unibail	141 50	141 50
Un. Ind. Crédit	180 ..	175 ..
Cie F. Stein Ro.	130 80	131 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	595 ..	595 .
(M) S.O.F.I.P.	144 ..	144 .
Fonc. Lyonnaise	627 ..	638 ..
Immob. Marseille	910 ..	910 ..
Louvre	204 ..	201 ..
Midi	520 ..	549 ..
Rente foncière	621 ..	605 .
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	249 50	240 20
Cogifi	109 50	110 50
Foncina	109	109 .
Gr. Fin. Constr.	109 ..	108
Immindo	106 50	106 10
Imminvest	78 ..	79 50
Cie Lyon Imm.	87 ..	87 70
UFIMEG	83 20	84 .
U.G.I.M.O.	108 ..	106 50
Union Habit.	136 ..	135 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	106 70	108 10
Acier Investiss.	102 ..	102 50
Gestion Sélect.	200 ..	200 ..
Invest. et Gest.	137 ..	138 .
Parisienne Plac.	... ..	164 10
Placem. Inter	82 ..	o 85 20
Sofragi	180 ..	180 50
Abeille (Cie Ind.)	180 ..	180 ..
Applic. Hydraul.	900 ..	912 ..
Artois	89 80	92 ..
Centen. Blanzy	334 ..	330 ..
C. Roussel-Nobel	230 ..	238 ..
(Ny) Centrest	... ..	117 ..
(Ny) Champex	... ..	113 ..
Charg. Réun. (p.)	... ..	2321 ..
Ch. E. P. Orléans	74 ..	74 80
(Li) Dév. R. Nord	140 ..	140
Electro-Financ.	299 ..	300 50
Fin. Bretagne	41 ..	40 80
Fin. Haussmann	.. ..	48 ..
Gaz et Eaux	290 ..	290 ..
La Mure	69 80	70
Lebon et Cie	127 50	125 20
(Ny) Lordex	o113 ..	o113 ..
Cie Marocaine	27 ..	27 20
O.V.A.I.M.	45 10	45 10
OPB-Paribas	93 50	94 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	.. ..	d 31 ..
Providence S.A.	195 ..	195 ..
Révillon	428 .	419 ..
(Ny) Sade	139 50	136 ..
Santa-Fe	.. ..	61 ..
Sutto	78 05	73 ..
Sofiux	380 ..	378 ..
Cambodge	.. ..	49 ..
Clause	413 ..	421 ..
Indo-Hévéas	73 ..	72 ..
Madag. Agr. Ind.	30 ..	30 10
Mimot	37 80	37 80
Padang	.. ..	65 30
Salins du Midi	170 ..	170 ..
Aliment. Essent.	41 ..	41 ..
Allobroge	185 ..	183 ..
Banania	240 50	240 20
Fromage. Bel	90 ..	93 60
Berthier-Savecco	570 .	590 ..
Cédis	730	735 ..
(M) Chambourcy	162 50	162 ..
Compt. Moderne	209 80	208 ..
Docks France	216 ..	216 ..
Economats Centr.	376 ..	376 .
Epargne	.. ..	280 ..
Fr. Paul-Renard	235 ..	230 ..
Générale-Aliment.	69 ..	69 .
Genvrain	171	170 70
Goulet-Turpin	118 10	118 50
Lesieur (Cie fin.)	230 .	o221 ..
Gr. Moul. Corbeil	.. ..	182 ..
Gr. Moul. Paris	267 ..	268 ..
Nicolas	329 ..	329 ..
Piper-Heidsieck	425 ..	408 .
Potin	341 ..	340 ..
Rochefortaise	136 ..	131 ..
Roquefort	245 ..	245 .
Sampiquet	195 ..	196 .
Sup. Marché Doc.	106 60	108 50
Taittinger	385 ..	388 ..
★ Unipol	130 50	130 50
Bénédictine	1678 ..	1718 ..
Bras. Indochine	370 ..	375 ..
Cusenier	566 ..	565 ..
Dist. Indochine	335 50	330 ..
Dist. Réunies	341 ..	345 ..
Pernod	450 ..	443 50
Ricqlès-Zan	74 30	74 ..
Saint-Raphaël	155 ..	152 ..
Sogepal	.. ..	214 50
Union Brasseries	40 80	39 ..
Sianma	.. ..	218 50
Sucrerie (Cie Fr.)	.. ..	205 ..
Sucr. Bouchon	136 ..	138 ..
Sucr. Soissonnais	308 ..	308 .
Berliet	227 ..	228 ..
Chausson (Us.)	48	48 ..
Motobécane	104 10	101 10
Saviem	.. ..	72 ..
S.E.V. Marchal	62 ..	64 50
Bois Dér. Océan	o 63 ..	60 50
Borie	268 ..	274 .
Camp. Bernard	128 ..	127 50
C.E.C.	128 10	123 ..
Cerabati	148 ..	147 ..
Chim. de la route	o177 60	o177 60
Ciments Vicat	222 ..	222 ..
Cochery	81 ..	82 ..
Drag. Trav. Pub.	88 ..	90 .
F.E.R.E.M.	128 ..	122 90
Française d'entr.	7 80	7 80
G. Trav. de l'Est	124 ..	122 ..
Herlicq	257 ..	256 ..
Iéna Industries	o 35 50	o 35 50
Lambert Frères	63 40	62 50
Leroy (Ets G.)	115 ..	113 ..
Origny-Desvroise	138 20	135 .
Porcher	228 50	237 50
Rougier	145 .	143 .
Routes (Constr.)	42 .	43 70
Routière Colas	346 20	346 ..
Sablières Seine	168 ..	165 .
Savoisienne	174 ..	174 50
Schwartz-Hautm.	74	73 .
Spie-Batignolles	66 90	65 30
T.P. Fougerr. SNCT	139 90	137 50
Trindel	145 ..	146 60
Vayer S.A.	.. ..	70 ..
Dunlop	20 50	20 30
Safic-Alcan	149 10	149 60
Bit. Asph. Centr.	166 .	167 .
Comiphos	98 50	98 80
Gaumont	498 ..	496 ..
Pathé-Cinéma	.. ..	102 ..
Pathé-Marconi	99 ..	101 ..
Tour Eiffel	62 40	61 10
Air-Industrie	85 ..	82 10
Applic. Mécan.	127 ..	127 20
Arbel	151 ..	155 10
Ateliers G.S.P.	43 60	44 .
Av. Dass-Breguet	168	168 ..
Bernard-Moteurs	o 40 30	39 ..
B. S. L.	263 .	258 ..
Cie des Compt.	168 10	160 ..
C. M. P.	293 .	292 50
Cops All Europe	195 ..	195 ..
De Dietrich	493 ..	490 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	303 50	303 50
E.L.M. Leblanc	335 ..	*340 ..
Ernault-Somua	245 ..	250 ..
Facom	537 ..	539 ..
Forges Strasbourg	51 50	52 70
(Li) F.B.M. ch. fer	120 10	124 50
Frankel	480 ..	479 50
Huard-U.C.F.	200 ..	192 .
Jaeger	52 ..	51 90
Jaz	110 50	111 ..
Luchaire	154 ..	155 .
Manurhin	119 ..	119 90
Métal Déployé	230 ..	235 .
Nadella	117 .	120 .
Nodet-Gougis	102 20	106 20
Peugeot (ac. out)	180 50	184 ..
Ressorts-Nord	51 50	52 .
Roffo	44 70	45 .
S.A.F.A.A. Ap. Aut	84 10	83 50
Satam	25 60	26 ..
Sicli	98 .	98 ..
Soudure Autog.	223 ..	221 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	164 ..	162 ..
Stokvis	80 ..	80 ..
Titan-Coder	.. ..	. ..
Trailor	422 ..	430 .
Virax	78 80	77 10
Chant. Atlantique	260 ..	260 ..
At. Ch. Loire	50 80	52 .
France-Dunkerque	63 20	63 80
Ent. Gares Frig.	150 30	150 .
Indus. Maritime	248 ..	238 70
Mag. gén. Paris	126 ..	126 60
Cercle de Monaco	39 50	38 50
Eaux Vichy	370 ..	365 ..
Grand Hôtel	.. ..	1906 ..
Sofitel	o 31 50	39 30
Vichy (Fermière)	.. ..	o 49 ..
Vittel	225 ..	229 80
Aussedat-Rey	71 ..	70 ..
Darblay S.A.	39 ..	39 70
Didot-Bottin	126 ..	124 .
Imp. G. Lang	11 ..	10 90
Navarre	.. ..	132 ..
Néogravure	.. ..	. ..
Papeter. France	.. ..	47 ..
(B.) Pap. Gascogne	o170 ..	o165 ..
La Risle	110 ..	110 ..
Rochette Cenpa	90	90 ..
A. Thiery-Sigrand	153 60	155 ..
Bon-Marché	36 10	36 90
Mars Madagasc.	45 50	45 50
Maurel et Prom.	181 ..	186 ..
Optorg	169 ..	170 ..
Palais Nouveauté	300 ..	301 .
Prisunic	41 05	41 85
Uniprix	65 ..	65 ..
Claude	o 62 ..	61 05
Crouzet	128 ..	130 ..
Europ Accumul.	315 ..	306 10
Fulmen	.. ..	725 .
C.I.P.E.L.	84 ..	82 50
Lampes	138 90	134
Merlin-Gerin	140 10	140 20
Mors	45 10	43 50
Océanic	135 ..	138 ..
Paris-Rhône	.. ..	80 ..
Pile Wonder	463 ..	475 ..
Radiologie	312 50	314 50
SAFT. Acc. fixes	1000 ..	1008 ..
Schneider Radio	116 ..	116 ..
SEB S.A.	809 ..	816 ..
S.I.N.T.R.A.	494 ..	490 ..
Carnaud	50 10	52 ..
Cefilac	42 10	42 10
Davum	220 10	222 ..
Escaut-Meuse	160 ..	160 10
Fonderie précis.	.. ..	25 ..
Gueugnon (F. de)	81 20	78 ..
Profilés Tubes Es	41 10	42 60
Senelle-Maub.	72	71 20
Tissmétal	65 ..	65 ..
Vincey-Bourget	o 58 ..	o 57 ..
Huaron	121 10	120 80
Kinta	.. ..	c220 ..
Mokta	125 ..	125 ..
Amrep G.	350 ..	*351 70
Antargaz	170	172 .
Hydroc. St-Denis	170 10	173 10
Lille-Bonnières-C.	171 ..	178 ..
Omn. F. Pétr.	238 ..	230 ..
Oblig. Conv.	287 ..	288 ..
Shell Française	.. ..	58 10
Carbone-Lor.	95 50	96 60
Delalande S.A.	409 ..	400 ..
Finalens	40 30	40 30
FIPP	38 ..	38 ..
(Ly) Gerland	219 ..	200 ..
Gévelot	285 ..	285 ..
Grande-Paroisse	92 10	93 ..
Huiles G. et dér.	113 20	d116 ..
Labaz	390 ..	389 ..
Lorilleux-Lefranc	.. ..	201 ..
Novacel	107 10	107 10
Parcor	425 ..	424 ..
Quartz et Silice	64 ..	65 .
Reti	204 ..	203 90
Ripolin-Georget	64 ..	d 68 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	515 ..	515 ..
Soufre Réunies	174 ..	176 ..
Synthelabo	277 50	277 50
Thann et Mulh.	78 ..	68 ..
Ufiner S.M.D.	107 10	108 ..
Agache-Willot	63 50	66 ..
Filés Fourmies	28 30	29 30
Lainière-Roubaix	77 50	76 20
Roudière	418 ..	420 .
Saint Frères	31 50	32 50
Timwear	11 40	11 30
M. Chambon	126 ..	125 ..
Delmas-Vieljeux	188 ..	182 ..
Messag. Marit.	29 30	28 10
Nat. Navigation	76 80	77 10
Navale Worms	112 30	c112 50
Saga	52 .	52 ..
Transat (Cie Gle)	94 ..	94 ..
C.G.T.A.P.	41 30	42 ..
S.C.A.C.	73 50	73 90
Stand	273 ..	273 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	.. ..	50 ..
Transport Indust.	116 10	116 ..
(Li) Balguel-Farj.	.. ..	70 ..
Bis S.A.	324 ..	325 ..
Blanzy-Ouest	172 ..	172 ..
La Brosse	73 70	76 60
Cigarettes Indo.	122 20	122 10
Degremont	184 ..	184 ..
Dong-Trieu	165 ..	169 ..
Duquesne-Purina	288 80	293 ..
Essilor	558 ..	564 ..
Ferrailles C.F.F.	290 ..	280 ..
Havas	125 .	130 .
Locatel	270	275 .
G. Magnant	d 51 50	d 51 50
Novafer	220 .	220 ..
Publicis	118 50	120 ..
Sellier-Leblanc	185 ..	188 ..
(Ly) Tan. Fr. Réun.	5 50	5 50
Waterman S.A.	269 ..	259 ..
Brass. du Maroc	.. ..	255 .
Brass. Ouest-Afr.	102 ..	101 50
Elf-Gabon	340 ..	340 ..
Min. et Métall.	.. ..	457 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.. ..	3700 .
Emprunt Young	.. ..	160 .
Nat. Nederlanden	.. ..	133 .
Phoenix Assuranc.	20 85	20 85
Algemeine Ban.	560 ..	530 ..
Bco Pop. Español	253 ..	254 ..
B. N. Mexique	43 ..	43 ..
B. régl. Intern.	5180 ..	5250 ..
Bowring C.I.	6 70	6 05
Commerzbank	380 ..	373 ..
Bowater	.. ..	15 20
Bruxelles Lambert	.. ..	.. ..
Gén. Belgique	280 ..	285 .
Latonia	101 ..	101 ..
Rolinco	289 ..	289 .
Robeco	300 ..	300 ..
Cavenham	12 50	11 60
Lyons (J.)	.. ..	12 50
Goodyear	98 ..	88 .
Pirelli	5 05	5 85
I.H.C.	48 20	49 ..
Kubota	4 55	5 70
S.K.F.	133 10	132 ..
Pakhoed Holding	.. ..	231 50
Femmes d'Aujour	.. ..	48 ..
Marks Spencer	9 60	9 50
A.E.G.	150 ..	150 ..
Bell Canada	192 ..	195 ..
E.M.I.	19 40	19 50
Hitachi	2 30	c 2 40
Honeywell Inc.	150 ..	161 20
Matsushita	7 60	7 70
Otis Elevator	.. ..	185 ..
Sperry Rand	187 ..	197 50
Xerox Corp.	252 50	252 50
Arbed	.. ..	391 ..
Cockerill-Ougrée	100 10	97 ..
Finsider	.. ..	1 90
Hoogovens	87 ..	86 ..
Mannesmann	480 ..	500 ..
Steel Cy of Can.	.. ..	114 50
Thyss. c. 1000	151 ..	152 ..
Blyvoor	37 90	35 45
De Beers (port.)	17 ..	18 85
De Beers p cp.	17 70	17 20
General Mining	127 50	125 ..
Hartebeest	105 ..	104 ..
Johannesburgh	127 .	121 ..
Middle Witwat.	20 50	20 10
Président Steyn	67 25	c 65 ..
Stilfontein	12 20	13 ..
Vaal Reefs	.. ..	128 ..
West Rand	8 80	8 50
Alcan Alum.	95 50	95 ..
Cominco	149 50	155 ..
Finoutremer	.. ..	111 ..
Minerais Resourc.	.. ..	10 50
Noranda	138 ..	140 ..
Vieille Montagne	425 ..	428 ..
Am. Petrofina	.. ..	124 ..
British Petroleum	50 ..	c 50 70
Gulf Oil Canada	.. ..	119 ..
Petrofina Canada	.. ..	85 ..
Shell Tr. (port.)	33 ..	33 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	63 ..	63 ..
Dart Industries	125 ..	125 50
Foseco	15 15	15 10
Gevaert	115 50	113 90
Glaxo	33 ..	32 ..
Grace and Co.	118 ..	118 ..
Pfizer Inc.	135 ..	134 90
Procter Gamble	422 ..	c425 .
Courtaulds	12 40	12 70
Est Asiatique	102 20	103 70
Canadien Pacif.	58 40	59 10
Wagons-Lits	73 ..	70 ..
Barlow-Rand	14 60	14 60
British Am. Tob.	.. ..	28 60
Suéd. Allumettes	.. ..	27 60

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	800 ..	800 ..
Cellulose Pin	118 ..	118 .
Coparex	249 .	259 80
Ecco	340 ..	331 ..
Eurafrep	1410 .	1405 ..
Francarep	81 ..	81 ..
Intertechnique	190 ..	193 ..
Métall. Minière	.. ..	55 ..
Pronuptia	300 ..	315 ..
Sab. Mer. Cor.	.. ..	150 ..
S.P.R.	158 ..	158 ..
Ufinex	121 80	120 10
Oce v. Grinten	.. ..	255 ..

SICAV

Plac. Institut.	11802 34	11403 23
1re catégorie	10470 42	10265 12

17-11	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	109 04	104 10
Actions Sélec.	153 45	143 63
Aedificandi	154 60	147 69
Agfimo	158 27	151 10
A.L.T.O.	146 88	140 22
America-Valor	243 95	232 89
Assurances Plac.	113 71	108 65
Bourse-Investiss.	123 69	118 09
B.T.P. Valeurs	128 12	123 78
C.I.P.	250 30	238 95
Convertibles	108 41	103 49
Convertimmo	119 59	114 17
Drouot Invest.	140 37	134 ..
Elysées-Valeurs	158 07	151 86
Epargne-Croiss.	492 69	470 35
Epargne-Inter.	232 33	221 79
Epargne-Mobil.	160 80	153 51
Epargne-Oblig.	135 72	129 57
Epargne Revenu	259 46	247 69
Epargne Valeur	168 73	161 08
Foncier Investiss.	282 89	270 08
Fortune 1	120 60	106 80
France-Croissanc.	128 48	122 66
France-Epargne	116 72	111 42
France-Garantie	211 22	207 08
France-Invest.	121 64	116 12
Laffitte Rend.	119 39	113 98
Laffitte-Tokyo	133 32	127 27
Nouv. France-Obl.	263 03	251 16
France Placement	141 50	135 01
Gestion Rendem.	182 95	174 65
Gest. Sél. France	145 90	139 28
I.M.S.I.	136 48	130 15
Indo-Valeurs	164 91	157 43
Intercroissance	150 02	143 22
Intersélection	133 54	127 48
Livret portef.	193 ..	181 39
Oblig. ttes catég.	1128 71	1093 18
Paribas Gestion	122 02	116 49
Pierre Investiss.	165 86	158 34
Rothschild-Exp.	242 90	231 89
Sélect-Croissance	512 42	489 18
Sélection Mondial	107 61	102 73
Sélection-Rend.	132 06	126 07
S.F.I. FR. et ETR.	149 44	142 67
Silvafrance	159 51	152 28
Silvam	115 65	110 41
Silvarente	142 77	135 34
Silvinter	117 89	112 53
Sogepargne	258 97	247 23
Sogevar	298 32	284 79
Soleil-Investiss.	143 73	137 21
U.A.P. Investiss.	119 63	114 21
Unifoncier	285 51	272 56
Unijapon	150 76	143 92
Unisic	114 10	108 82
Worms Investiss.	220 10	210 12
17-11		
Crediter	132 53	126 52
Croissance-Imm.	134 65	128 55
Epargne-Unie	281 88	269 11
Euro-Croissance	130 70	124 78
Financière privée	312 01	297 87
Fructidor	136 18	129 93
Gestion Mobilière	188 68	180 12
Mondiale Invest.	178 33	168 33
Oblisem	132 48	128 47
Optima	138 10	129 93
Planinter	264 29	252 31
Sicavimmo	169 44	161 76
S. I. Est	339 36	323 97
Soginco	116 30	111 03
Soginter	377 61	360 49
Univalor	154 95	147 92
Valorem	147 94	141 23

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

...mpte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...mplète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
..	4,50 % 1973	530 10	529 80	530 ..	533 ..
..	C.N.E. 3 %	1231 ..	1237 ..	1237 ..	1236 ..
..	Afrique Occ.	380 80	378 90	378 40	379 90
..	Air Liquide	359 90	354 20	354 20	352 50
..	Als. Part. Ind	67 ..	67 ..	67 ..	65 80
..	Als. Superm.	306	295 .	295 ..	300 ..
..	Alsthom	71 60	70 90	70 90	70
..	Antar P. Atl.	38	38 ..	38 ..	37 50
..	Applicat. gaz	268 ..	255 ..	255 ..	255 ..
..	Aquitaine	357 60	350 ..	358 ..	359 ..
..	— certif.	64	64 80	64 80	65 90
..	Arjom.-Prioux	127 50	126 ..	126 ..	124 ..
..	Aux. Entrepr.	323 ..	319 ..	319 ..	319 ..
..	Auxil. Navig.	178 ..	174 ..	174 ..	171 ..
.	Babc.-Fives	95 ..	93	93 ..	92 50
.	Bail-Equip.	172 ..	169 90	169 90	170 ..
.	Bail-Invest.	171 50	172 10	172 10	170
.	B.C.T.	189 ..	189 10	189 ..	192 80
.	Bazar H.-V.	101 ..	102	101 10	100 10
.	Béghin-Say	108 ..	108 50	108 60	108 ..
.	Bic	571 ..	566 ..	565 ..	566 ..
.	Bouygues	533 ..	517 ..	508 ..	510 ..
.	B.S.N.-G.D.	578 ..	574 ..	571 ..	568 ..
.	Carrefour	1776 ..	1781 ..	1781 ..	1779 ..
.	Casino	1325 ..	1335 .	1335 ..	1326 ..
.	C.D.C.	252 50	256 ..	258 ..	256 ..
.	Cetelem	220 50	256 ..	226 ..	228 ..
.	Char. Réun.	173 30	173 ..	173 ..	171 .
.	Chât.-Comm.	56 60	58 50	58 50	58 30
.	Chiers	185 10	184 80	184 80	185 ..
.	Chim. Rout.	160	158 10	158 10	158 ..
.	Cim. Franç.	90 80	92 ..	92 .	91 ..
.	— (obl.)	124 ..	124 20	124 20	123 50
.	C.I.T. Alcatel	1640 ..	1620 .	1620 ..	1605 ..
.	Citroën	47 ..	46 50	46 85	47 ..
.	Club Méditer	400 ..	399 50	398 .	399 50
.	C.M. Industr.	315 20	316 ..	315 ..	309 ..
.	Cofimeg	104 90	105 50	106 .	104 40
.	Cofimer	108 ..	108 ..	107 90	107
.	Cie Bancaire	462 ..	460 40	464 90	460 40
.	C.G.E.	292 50	293 .	293 ..	293 .
.	C. Entrepr.	152 ..	151 50	151 ..	150 30
.	Cot.-Foncher.	104 ..	101 50	101 .	100 20
.	Cr. Com. Fr.	175 90	177 ..	177 80	*177 ..
.	— (obli.)	187 ..	185 ..	185 ..	187 ..
.	Créd. Fonc.	348 ..	348 ..	349 ..	343 .
.	C.F. Imm.	137 ..	137 80	137 ..	135 30
.	Créd. Indust.	132 20	130 ..	130 ..	127 50
.	Créd. Nat.	319 50	315 ..	316 50	315 50
.	C. Nord U.P.	95 ..	95 ..	95 ..	94 90
.	Creusot-Loire	159 ..	156 80	156 ..	150 ..
.	C.S.F.	211 90	211 80	211 20	211 20
.	D.B.A.	134	135 ..	135 ..	135 ..
.	Denain-N.-E.	136 .	136 ..	135 10	136 ..
.	Dollfus-Mieg	56 ..	56 ..	55 ..	58 80
.	Dumez	854 ..	860 ..	852 ..	845 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720 ..	Cie Gle Eaux	743 ..	757 ..	755 ..	755 ..
92 ..	Electro-Méc.	92 50	89 ..	89 ..	88 ..
425 ..	Eng. Matra	430 50	430	429 90	430
238 ..	E. J. Lefebvre	228 ..	231 20	231 20	233 50
54 ..	Esso S.A.F.	50 60	50 50	50 90	50 60
210 ..	Eurafrance	210 10	206 50	206 50	205 ..
348 .	Europe N° 1	339 ..	344 ..	344 ..	344 ..
380 ..	Ferodo	373 50	376 50	375 50	378 50
188 ..	Fin. Paris PB	189 ..	188 50	188 50	186 90
74 ..	Fin. Un. Eur.	74 40	73 10	73 10	73 10
26 ..	Fraissinet	73 30	73 20	73 20	73 20
123 ..	Fr. Pétroles	118 60	117 50	117 50	116 .
29 ..	— (Certific.)	27 90	27 80	27 80	27 25
81 ..	Galeries Laf.	81 60	81 50	81 50	80 ..
144 ..	Gle d'entr.	141 80	137 ..	138 ..	134 30
172	Gle Fonderie	172 ..	176 ..	177 ..	171 60
158 ..	Générale Occ	169	169 ..	168 70	165 70
275 ..	G. Trav. Mars	267 50	264 50	263 50	264 50
435 ..	Guyenne-Gas.	445 ..	450 ..	450 ..	459 ..
168 ..	Hachette	177 .	173 10	173 90	173 10
175 ..	Hutch. Mapa	171 70	172 ..	172 ..	169 ..
75 ..	Imetal	77 60	78 80	79 ..	78 ..
890 ..	Inst. Mérieux	898 .	898 ..	898 .	894 ..
585 ..	J. Borel Int.	469 50	462	465	462 ..
88 .	Jeumont Ind.	90 ..	89 90	89 80	88 30
67 ..	Kali Ste Th.	65 ..	66 50	66 50	67 70
75 ..	Kléber-Col.	72 20	71 25	71 20	71 25
270 ..	Lab. Bellon	272	267 50	268	265 10
181 ..	Lafarge	182 ..	182 .	182 .	182 ..
265 ..	— (oblig.)	268 50	268 80	268 50	288 ..
360 ..	La Hénin	358 ..	358 80	358 80	358 80
1710 ..	Legrand	1715 ..	1717 ..	1717 ..	1737 ..
225 ..	Locabail	221 10	213 ..	213 ..	213 .
185 ..	Locafrance	166 50	163 20	164 ..	166 ..
230 ..	Locindus	238 .	238 ..	238 ..	238 .
895 ..	L'Oréal	975 .	964 ..	962 ..	954 .
3180 ..	— obl. conv.	3200 ..	3250 ..	3241 ..	3245 .
495 .	Lyonn. Eaux	505 ..	512 ..	512 ..	512 ..
32 .	Mach. Bull	29 60	29 50	29 30	29 30
1590 ..	Mais. Phénix	1580 ..	1570 ..	1570 ..	1570 ..
110 ..	Mar. Wendel	103 ..	103 ..	103 ..	103 ..
59 .	Mar. Ch. Réu.	56 80	56 60	56 50	57 ..
2460 ..	Mat. Téléph.	2575 ..	2575 .	2571 ..	2575 .
41 ..	M.E.C.I.	39 05	39	39 ..	38 25
100 .	Mét. Norm.	103 ..	102 10	102 80	108 30
1350 ..	Michelin B	1379 .	1371 ..	1383 ..	1360 .
580 .	— oblig.	576 ..	577 ..	577 .	576 ..
600 .	Moët-Hen.	594 ..	588 ..	586 ..	588 .
870 .	Mot. Leroy-S.	918 ..	890 ..	883 ..	882 .
285 .	Moulinex	286 ..	286 50	286 80	285 ..
515 .	Mumm	512 ..	490 ..	491 ..	488 ..
265 ..	Nat. Invest.	280 ..	288 ..	286 .	285 .
113 ..	Navig. Mixte	118 ..	118 ..	118 ..	117 20
106 ..	Nobel-Bozel	106 10	110 ..	109 ..	105
22 ..	Nord	22 75	22 20	22 95	22 50
111 ..	Nouvel. Gal.	110 ..	110 ..	110 ..	109 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
175 ..	Olida-Caby	188 .	177 10	179 80	176 ..
85 ..	Opfi-Paribas	89 60	89 30	89 ..	90 80
102 ..	Paris-France	100 10	100 10	100 10	100 10
141 ..	Patern. S.A.	130 50	132	132 .	134 60
63 ..	Pechelbronn	66 70	69 30	68 50	68 .
101 ..	P.U.K.	98 80	98 10	98 ..	97 05
53 ..	Penarroya	50 ..	50 ..	50 ..	50 ..
220 ..	Penhoët	221 .	222	221 50	220 ..
500 ..	Pernod-Ric.	472 .	476 80	476 ..	478 80
95 ..	Perrier	100 90	98 50	98 50	98 50
57 ..	Pétroles B.P.	52 40	51 10	51 ..	51 10
300 ..	Peugeot	310 10	301 50	302 50	301 50
320 ..	— (obl.)	329 80	330	323 ..	324 ..
65 ..	Pierre Auby	73 50	72 10	72 10	72 10
81 ..	P.L.M.	80 50	80 ..	80 ..	78 50
345 ..	Poclain	334 ..	332 ..	334 ..	327 .
143 ..	Pollet et Ch.	148 ..	149 .	151 10	148 50
75 ..	Pompey	75 10	75 10	75 10	75 10
198 ..	P.M. Labinal	93 80	* 93 ..	93 ..	91 ..
50 ..	Prénatal	57 50	62 ..	61 80	62 50
160 ..	Presses Cité	193 ..	189 ..	190 ..	189 ..
210 ..	Prétabail Si.	202 60	201 ..	201 ..	189 ..
122 ..	Pricel	133 20	133 90	133 90	131 30
193 ..	Primagaz	190	190 10	190 10	190 ..
86 ..	Printemps	60 50	62 ..	62 ..	63 20
385 ..	Radar S.A.	383	380 ..	381 ..	372 60
470 ..	— (obl.)	474 50	473 ..	470 ..	470 ..
685 ..	Radiotech	639 .	639 ..	633 ..	628 ..
95 ..	Raffin. (Fse)	82 50	82 05	82 40	83 80
127 ..	Raff. St-L.	128 50	128 ..	128 ..	125 60
610 ..	Redoute	642 ..	649 ..	646 ..	649 .
105 ..	Rhône-Poul.	104 80	105 ..	105 10	105 ..
250 ..	Rouss.-Uclaf	249 80	247 ..	247 ..	247 ..
455 ..	Rue Impérial	450 50	445 ..	445 ..	445 ..
65 ..	Sacilor	63 20	63 20	63 20	62 50
680 ..	Sagem	646 ..	650	653 ..	646 .
128 .	Saint-Gobain	135 50	132 ..	133 ..	132 ..
680 .	S.A.T.	676 ..	672	672 ..	659 .
128 .	Saulnes	127 30	127 ..	127 .	124 50
183 .	Saunier-Duv.	106 10	106 ..	105 ..	104 50
208 .	Schneider	211 .	211	212 ..	210 ..
75 .	SCOA	80 60	81 ..	81	81 .
101 .	Sefimeg	102 50	102	101 50	101 50
124 .	Selchimé	123 80	123 80	123 80	124 ..
370 .	S.I.A.S.	320 ..	317 50	317 .	328 ..
345 .	Sign. E. El.	340 ..	341 ..	340 ..	341 80
293 .	S.I.L.I.C.	308 10	305 ..	300 ..	305 .
104 ..	Simco	108 90	108 ..	108 ..	107 20
71 ..	S.I.M.N.O.R.	75 ..	75 10	75 10	75 20
1780 ..	Sk. Rossignol	1835 ..	1830 ..	1805 ..	1815 .
82 ..	Sogerap	84 30	83 90	83 90	84 80
490 ..	Sommer-All.	529 ..	522 ..	523 ..	516 ..
255 ..	Suez	255 80	256 ..	256 ..	253 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250 ..	Talcs-Luz.	238	241 ..	241 ..	240 ..
430 ..	T.R.T.	429 ..	428 ..	425 ..	425 ..
780 ..	Tél. Elect.	838 ..	836 ..	838 ..	836 ..
125 ..	— (obl.)	125 70	126 ..	126 ..	125 ..
710 ..	Tél. Ericss.	769 .	765 .	767 ..	770 ..
70 ..	Terres Roug.	69 95	68 30	68 30	67 10
235 ..	Thomson-Br.	248 ..	241 ..	241 50	242 ..
150 ..	U.I.S.	164 50	163 ..	163 ..	165 ..
395 ..	U.C.B.	342	342 ..	345 ..	340 ..
300 ..	Un. Fr. Bques	261 ..	259 .	259 50	254 ..
55 ..	U.T.A.	54 90	53 50	53 50	52 50
68 ..	Usinor	70 ..	69	69 10	69 .
125 ..	— (obl.)	125 80	125 90	126	124 10
175 ..	Vallourec	168 50	169 20	168 90	169 20
565 ..	V.Clicquot-P.	565 ..	555 ..	550 ..	545 ..
680 ..	Viniprix	628	615 ..	615 ..	615 ..
215 ..	Amer. Tel.	222 ..	221 20	221 20	220 20
21 ..	Ang. Am. C.	21 50	21 90	21 80	21 50
184 ..	Amgold	175 50	174 50	172 90	174 50
163 ..	Astur. Mines	168 ..	169 50	169 50	166 50
240 ..	B. Ottoman	234 90	235 ..	235 ..	231 20
235 ..	BASF (Akt)	250 ..	250	260 ..	258 ..
193 ..	Bayer	208 50	209 50	209 70	208 ..
87 ..	Buffelsfont.	81 70	81 30	79 ..	81 ..
15 ..	Charter	15 16	15 05	15 10	14 80
124 ..	Chase Manh.	126 20	124 50	122 ..	c124 70
405 ..	C.F.Fr.-Can.	397 .	403 ..	402 ..	409 ..
18 ..	De Beers (S.)	17 35	17 05	17 ..	16 85
568 ..	Deuts. Bank	570 ..	574 ..	573 ..	577 ..
162 .	Dome Mines	158 50	152 50	148 ..	154 ..
528 ..	DuPont Nem.	562 ..	565 ..	562 ..	554 ..
445 .	East. Kodak	470 ..	470	465 ..	490 ..
39 .	East Rand	36 10	35 10	34 20	34 60
192 ..	Ericsson	197 .	194 ..	194 70	194 ..
400 ..	Exxon Corp.	396 ..	398 ..	397 ..	391 ..
176 ..	Ford Motor	193 80	193 50	193 ..	191 50
143 ..	Free State	127 50	126 50	125 50	128 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
210 ..	Gen. Electric	218 ..	218 ..	218 ..	215 ..
240 ..	Gen. Motors	252 50	250 80	250 ..	254 90
18 ..	Goldfields	19 50	19 40	19 50	19 05
35 ..	★ Harm. Co.	30 90	29 10	29 90	29 10
220 ..	Hoechst Akti	239 80	243 ..	242 50	243 ..
27 ..	Imp. Chem.	28 15	27 60	27 80	27 80
94 ..	Imperial Oil	101 .	101 50	101 50	99 60
920 ..	I.B.M.	996 ..	984	973 .	972 ..
105 ..	Internickel	112 50	112 10	110 80	110 60
91 ..	I.T.T.	97 10	97 05	96 70	96 60
200 ..	Mob. Oil Co.	204 50	207 ..	207 ..	204 ..
5230 ..	Nestlé	5390 ..	5450 ..	5440 .	5360 ..
240 ..	Norsk Hydro	228 ..	220 ..	218 40	220 ..
6 ..	Olivetti	5 75	5 65	5 65	5 70
525 ..	Petrofina	513	507	514 ..	507 ..
38 ..	Philips	43 50	43 80	44 40	44 50
118 ..	Prés. Brand	111 50	110 20	109 ..	110 20
250 ..	Quilmès	238 ..	241 50	239 80	237 ..
112 ..	★ Randfont.	101 70	99 50	98 50	101 50
42 ..	Rand. Selec.	43 30	43 80	43 80	43 ..
154 ..	Royal Dutch	158 60	160	160 60	161 ..
16 ..	Rio Tinto Zinc	16 40	16 20	16 35	16 20
142 ..	St-Helena	133 ..	129 80	126 50	129 80
315 ..	Schlumberger	313 ..	311 70	310 20	310 ..
33 ..	Shell Tr (S)	33 80	33 40	33 70	33 40
475 ..	Siemens A.G.	487 50	486 50	486 50	470 ..
43 ..	Sony	36 80	37 ..	37 ..	37 ..
14 ..	Tanganyika	14 45	14 30	14 30	14 05
170 ..	Unilever	177 50	181 50	180 ..	180 ..
24 ..	Union Corp.	23 55	22 80	22 80	c 22 80
128 ..	U. Min. 1/10	126 20	128 ..	127 50	127 ..
235 ..	West Drief.	219 10	216 10	217 20	216 60
94 ..	West Deep	91 80	90 50	89 80	90 ..
171 ..	West Hold.	154 ..	153 60	152 50	154 ..
2 20	Zambia Cop.	2 15	2 10	2 15	2 10

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 377	4 412	4 38
Canada ($ can. 1)	4 327	4 357	4 28
Allemagne (100 DM)	170 820	170 450	169 75
Belgique (100 fr.)	11 326	11 302	10 95
Danemark (100 krd.)	73 140	73 100	72 50
Espagne (100 pes.)	7 418	7 448	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	9 047	9 027	9 03
Italie (1 000 lires)	6 490	6 498	5 87
Norvège (100 kr.)	80 070	79 940	79 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 400	166 325	165 25
Portugal (100 esc.)	16 520	16 530	12 50
Suède (100 krs.)	100 340	100 380	92 50
Suisse (100 fr.)	166 450	166 400	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	20525 ..	20605 ..
Or fin (kilo en lingot)	20560 ..	20605 ..
Pièce française (20 fr.)	232 40	231 10
Pièce française (10 fr.)	165 50	166 50
Pièce suisse (20 fr.)	202 50	202 ..
Union latine (20 fr.)	190 10	191 50
Souverain	197 20	196 50
Pièce de 20 dollars	1000 40	1000 ..
Pièce de 10 dollars	495 ..	494 ..
Pièce de 5 dollars	280 ..	..
Pièce de 50 pesos	817 ..	823 ..
Pièce de 10 florins	187 60	188 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16-17 novembre 1975 a été tiré à 509 799 exemplaires.

A B C D E F G

DEPUIS LA MALADIE DU GÉNÉRAL FRANCO

Les dissensions apparaissent plus nettement au sein du gouvernement espagnol

Madrid. — Pendant que Franco agonise, la vie continue. La semaine qui commence ne manque pas d'intérêt politique. Premier rendez-vous le mardi 18 aux Cortès. L'assemblée du régime doit approuver le décret sur la décolonisation du Sahara occidental.

Deuxième rendez-vous ce même mardi : celui de M. Manuel Fraga Iribarne avec ses amis politiques madrilènes. Ancien ministre de l'information, ambassadeur d'Espagne à Londres depuis deux ans, M. Fraga Iribarne quitte son poste et se lance ouvertement dans l'arène. Il a bien choisi son heure. Les grandes manœuvres de l'après-franquisme se développent dans les coulisses, et M. Fraga est un très sérieux candidat au poste de président du premier gouvernement du roi Juan Carlos. Il en fait à peine mystère.

Jeudi 20 novembre, le prince Juan Carlos, dont le visage est déjà marqué par ses nouvelles responsabilités, doit présider la cérémonie qui a lieu chaque année à la mémoire de Jose Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange. Une fête triste et solennelle, dans le décor grandiose de la Sierra de Guadarrama : une réaffirmation des principes du Mouvement face aux chemises bleues de la « vieille garde ». Pour la première fois, le prince, chef d'Etat en fonctions, sera seul en grand uniforme devant les héritiers de Franco, qui réclament une continuité sans faille. Les invitations ont été envoyées au nom du prince par le vice-président du conseil national du Mouvement.

Dimanche, dans les Asturies, à l'occasion du trente-quatrième anniversaire du baptême du feu sur le front russe de la division Azul, M. Jose Antonio Giron, président des associations d'anciens combattants de la guerre civile, a donné le ton : « *Nous ne sommes ni à gauche ni à droite, mais nous restons fermement anticommunistes...* » Les assistants ont chanté *Cara al Sol*, l'hymne de la Phalange.

La répression policière

La répression continue. Suspension de journaux et de revues, citations à comparaître en justice de directeurs de quotidiens, amendes, arrestations : le décret-loi antiterroriste, promulgué le 27 août dernier, est appliqué sans faiblesse. M. Garcia Hernandez, redoutable ministre de l'intérieur, apporte la preuve chaque jour qu'il est un homme à poigne.

Franco faisait confiance à ses ministres : « *Je vous ai nommés pour que vous preniez vos responsabilités* », mais il supervisait et tranchait souverainement sur toutes les affaires importantes.

De notre envoyé spécial

Le Caudillo sur la touche par la force des choses, le gouvernement donne maintenant l'impression d'être constitué de cellules plus indépendantes. La coordination n'est pas évidente et les contradictions, sinon les dissensions, au sein du cabinet dirigé par M. Arias Navarro apparaissent plus nettement. La « ligne » suivie depuis trois semaines dans l'affaire du Sahara — très souple, puis ferme et inclinant ensuite à la conciliation avec le Maroc — illustre bien les hésitations d'un gouvernement soudain privé de l'arbitre suprême, du seul homme qui pouvait dire oui ou non.

La reconnaissance des langues vernaculaires

Ainsi, des mesures récentes et réellement libérales, comme la nomination d'une commission pour le statut économique de deux provinces basques et la reconnaissance officielle, samedi 15 novembre, des langues vernaculaires (catalan, basque, galicien) comme « langues nationales » coïncident-elles avec une répression policière d'une ampleur évidente.

Plusieurs personnalités, dont M. Joachim Ruis Gimenez, ancien ministre de l'éducation et leader de la gauche démocrate-chrétienne, avaient présenté un « contrafuero » (c'est-à-dire un recours constitutionnel) contre le décret-loi antiterroriste. Le conseil national du Mouvement a rejeté samedi cette requête. La police continuera donc à disposer de pouvoirs exceptionnels ; le délai de garde à vue est prolongé ; les droits des avocats et de la presse sont encore plus limités.

Officiellement, plus de quatre cents personnes ont déjà été arrêtées depuis l'entrée en vigueur du décret-loi. Les organisations les plus touchées sont naturellement l'ETA, le parti communiste et le FRAP. C'est à Madrid, Barcelone et Bilbao que le plus grand nombre d'arrestations ont été opérées. Le parti du travail d'Espagne (membre de la junte démocratique) est également visé, et dimanche à Jaen, en Andalousie une vingtaine de personnes soupçonnées d'appartenir à cette organisation ont été mises à la disposition de la justice.

L'action policière la plus notable a eu lieu samedi à Madrid, entre 2 heures et 4 heures du matin. La Brigade politique et sociale a appréhendé six personnalités très connues. Cinq l'ont été à leur domicile : MM. Diez Cardiel, Pedro Ruiz, Timoteo Ruiz, Salvador Ruiz Soler, Armando Lopez Salinas. Ce dernier, écrivain, journaliste, est un collaborateur régulier de la revue *Cambio 16* et de *Cuadernos para el dialogo*, animés par un groupe de démocrates-chrétiens proches de M. Ruiz Gimenez.

La sixième victime de cette rafle est M. Simon Sanchez Montero, appréhendé à l'hôpital où il rendait visite à sa femme récemment opérée. M. Simon Sanchez Montero est une vieille connaissance de la police franquiste. Membre du parti communiste depuis octobre 1936, élu au Comité central en 1954 et au bureau politique en 1956 il a déjà passé dix-neuf ans en prison et le reste dans une semi-clandestinité. « *Je suis*, dit-il sans amertume, *en liberté provisoire permanente...* » Il est de la même génération que M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E. et physiquement il lui ressemble un peu. C'est aussi un père tranquille, un homme courageux. Il n'a pratiquement jamais quitté l'Espagne, faisant face avec simplicité, sans jamais se cacher, se sachant en tête de liste pour les charrettes ordinaires et extraordinaires. « *S'ils veulent me trouver, ils connaissent mon adresse. C'est la même depuis vingt ans...* »

Son arrestation, et celle de ses compagnons, n'ont pas été justifiées par les autorités, plus prolixes lorsqu'il s'agit d'annoncer le démantèlement d'un groupe de l'ETA ou du FRAP. Mais on peut au moins imaginer une raison : le régime entend montrer très nettement et très clairement, dès aujourd'hui, les limites d'une éventuelle libéralisation devenue inévitable pour un rapprochement réel avec l'Europe démocratique.

M. N.

Au cours de son voyage à Rome

M. GISCARD D'ESTAING SERA REÇU PAR PAUL VI

Rome. — M. Valéry Giscard d'Estaing sera reçu le 1er décembre par Paul VI, en audience privée. Le président de la République française vient à Rome à l'occasion de la réunion « au sommet » de la Communauté économique européenne. C'est la seconde fois qu'un chef d'Etat français est reçu par Paul VI, après l'audience accordée au général de Gaulle en 1967.

A Clermont-Ferrand

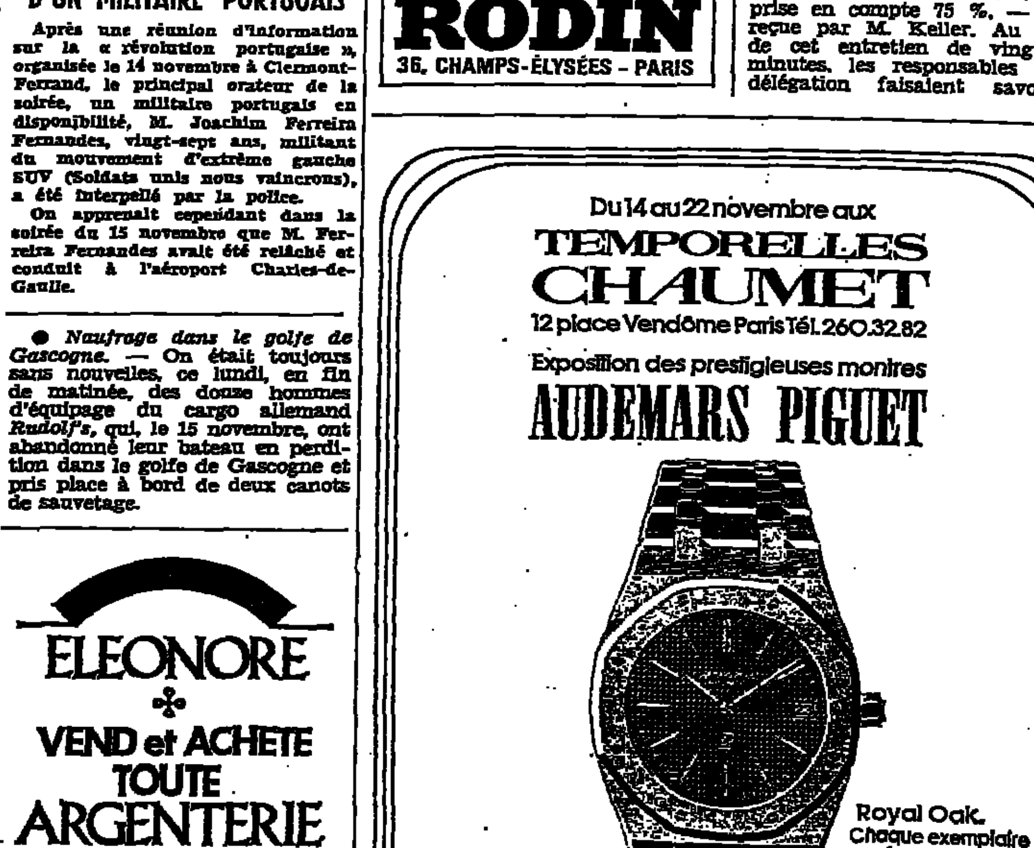
INTERPELLATION D'UN MILITAIRE PORTUGAIS

Après une réunion d'information sur la « révolution portugaise », organisée le 14 novembre à Clermont-Ferrand, le principal orateur de la soirée, un militaire portugais en disponibilité, M. Joachim Ferreira Fernandes, vingt-sept ans, militant du mouvement d'extrême gauche SUV (Soldats unis nous vaincrons), a été interpellé par la police.

On apprenait cependant dans la soirée du 15 novembre que M. Ferreira Fernandes avait été relâché et conduit à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

● *Naufrage dans le golfe de Gascogne.* — On était toujours sans nouvelles, ce lundi, en fin de matinée, des douze hommes d'équipage du cargo allemand *Rudolf's*, qui, le 15 novembre, ont abandonné leur bateau en perdition dans le golfe de Gascogne et pris place à bord de deux canots de sauvetage.





Avant même que ne se prononce la chambre d'accusa

M. Jean Planche a été remis en liberté d'o par le juge d'instruction

En application de l'article 147 du code de procédure Mlle Jany Chauvaud, juge d'instruction à Moulins, a o la mise en liberté immédiate de M. Jean Planche, entrep de travaux publics de Vichy, incarcéré depuis le jeudi 13 bre — hospitalisé le lendemain à l'hôpital de Moulins — l'inculpation d'homicide involontaire et d'infraction aux de sécurité du code du travail. Cette décision a pris effe 17 novembre, en milieu de matinée. L'article 147 dispose toute matière, la mise en liberté, assortie ou non du c judiciaire, peut être ordonnée d'office par le juge d'inst. après avis du procureur de la République, à charge l'inculpé de prendre l'engagement de se représenter, à t actes de la procédure, aussitôt qu'il en sera requis et d informé le magistrat instructeur de tous ses déplacements.

Le procureur de la République de Moulins a fait connaître, dans un communiqué, les raisons qui ont motivé la libération de M. Planche.

« *Les actes d'instruction et l'audition des témoins*, dit notamment ce communiqué, *ayant été effectués avec la diligence habituelle en pareil cas, il est apparu au juge d'instruction qu'en dépit de certains mouvements d'intimidation extérieurs, les motifs de la détention provisoire de M. Planche, qui avait été retenu en application de l'article 144 du code de procédure pénale, notamment pour garantir la sincérité des témoignages, n'existaient plus au stade où est parvenue cette information.* »

M. Planche s'est présenté lundi matin au palais de justice, après avoir été, sur place, applaudi par des membres du syndical patronal du bâtiment de l'Allier. Le chef d'entreprise a déclaré qu'il se rendait à Clermont-Ferrand pour, a-t-il dit, y subir les examens que nécessite son état de santé.

La décision de Mlle Chauvaud prévient donc celle que devait prendre cette semaine la chambre d'accusation de Riom, devant qui l'avocat de M. Planche avait fait appel de l'ordonnance de mise en détention de son client.

De son côté, la C.G.T., par la voix de M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral, estimant « *indécente* » la campagne du C.N.P.F., avait indiqué — avant la libération de M. Planche : « *Il s'agit d'une attitude nouvelle d'une partie des magistrats et nous nous en félicitons.* » Cela fait longtemps, a-t-il souligné, que la C.G.T. réclame des sanctions contre les coupables d'accidents du travail, et l'attitude de certains magistrats est « *le signe d'une évolution légitime et intéressante* ». Et il a dénon *pressions scandaleuses de ministres et du C.N.P.F. des magistrats à qui il courage pour exercer e ment leur profession* ».

Enfin, M. Jean Lecanu nistre de la justice, avait samedi 15 novembre à An qu'il n'était pas d'avis *faille voir constamment chinations politiques* ». « *cas, je m'y opposerais* » indiqué M. Lecanuet.

Le ministre devait aj « *J'entends que la loi s pectée par tous sans co tion de catégories profess ou sociales des Français une loi, elle s'impose alors, gardons le calme, lons pas de machination en avait une, elle serait s née. Nous sommes de accident du travail ; un est mort, nous devons Les lois sur la sécurité être respectées. Le chef prise est-il responsable Seuls les tribunaux pou dire. Mais un prévenu es innocent tant qu'il n'a jugé et condamné.* »

[Le communiqué du proc la République veut trop M. Planche a été incarcéré trois jours et demi, dont u et un dimanche. La « di dont se prévaut le procure dès lors, plutôt de la pré

Un seul jour ouvrable a suffi au juge d'instructi empêcher — définitivemen des pressions ne puissent cées sur les témoins, ou indices matériels ne sole ment modifiés.

La décision de Mme Cha légale. Elle n'est pas coh s'apparente davantage à u ment qu'à une libre dé Ph. B.]

« Nous voulons notre patr

De notre envoyé spécial

Vichy. — Avant que soit connue la nouvelle de la libération de leur patron, qu'ils ont apprise à leur retour au dépôt situé non loin du siège, 107, rue Jean-Jaurès, et qu'ils ont accueillie par des vivats, environ cent cinquante des quelque deux cent cinquante ouvriers de l'entreprise de travaux publics des frères Planche avaient participé ce lundi matin 17 novembre à une manifestation dans les rues de Vichy.

Cette manifestation, faussement spontanée et réellement organisée par les cadres de l'établissement, les a conduits après un parcours de plusieurs kilomètres à la sous-préfecture, où une délégation de sept personnes, dans laquelle ne semblait figurer aucun travailleur immigré — alors que le personnel ouvrier de l'entreprise en compte 75 %, — a été reçue par M. Keller. Au terme de cet entretien de vingt-cinq minutes, les responsables de la délégation faisaient savoir à ces manifestants débonna « *contenus* » par sept garc la paix que le sous-pré avait donné l'assuranc M. Jean Planche serait *très rapidement* ».

M. Keller avait cependa la précaution d'indiquer pouvoirs administratifs et rité judiciaire restaient s

Un peu plus de la moitié ment du personnel des ét ments Planche s'était donc lundi vers 7 heures du dans le principal dépôt d treprise. Ce chiffre indique dehors de questions mat (maladie ou domiciliation gnée de certains travail tous les ouvriers n'ont p dans cette affaire solida leur patron. Dès le début d assemblée générale, les cad au nombre d'une quinzaine indiqué qu'ils ne reprend pas le travail tant que M. Planche ne serait pas libéré

Il a été ensuite demand ouvriers de se prononcer p vote à main levée sur la nuation ou non de la grèv vote contre la reprise du t a été d'autant plus unanim les ouvriers avaient l'assu que leurs journées de grèv raient payées. *D'autant* unanime aussi que, surtout le secteur du bâtiment, il pas question de travailler, des raisons à la fois de co tence et de sécurité, sans ch chantier, sans chef d'équipe.

Les participants à la réu avaient finalement décidé « *descendre dans la rue* ». responsable sortait du coffr sa voiture quatre pancartes l'on clouait rapidement et lesquelles on pouvait lire : « *Chauvaud, du boulot !* », « *Pa en prison, adieu pognon !* », *liberté pour retravailler !* » « *Pour du pognon, il faut patron !* ». Ces pancartes éta distribuées parmi les travaille immigrés, et le cortège s'éb lait avec à sa tête un d'équipe, seul travailleur synd (C.G.T.) de l'entreprise. C manifestation n'a provoqué da les rues tranquilles de Vic aucune réaction, sinon de curios muette, excepté les applaudis ments ostentatoires d'une fem en manteau de fourrure et de s mari.

Tout au long du parcours manifestants ne criaient qu seul slogan : « *Nous voulons not patron !* », oubliant sans dou que M. Pierre Planche est dire teur au même titre que son frè Jean et que l'entreprise pouva donc parfaitement continuer « *tourner* »...

MICHEL CASTAING.